

NOTICE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DU GARD,

PENDANT L'ANNÉE 1810.

Par M.^r TRÉLIS, secrétaire perpétuel.



A NISMES,

Chez BLACHIER-BELLE, Imprimeur de l'Académie.

AN 1811.



Per. 8^o

TABLE DES MATIÈRES.

I NTRODUCTION.	pag. 5
DISCOURS ACADEMIQUES.	
Des charmes et des avantages de l'étude ; par M. <i>Grangent.</i>	10
Énumération des travaux académiques de 1810 ; par M. <i>Grangent.</i>	15
ADMINISTRATION , AGRICULTURE , ÉCONOMIE , MANUFACTURES ET ARTS.	
Compte moral de l'administration du département du Gard, communiqué à l'Académie par M. le baron d' <i>Alphonse.</i>	17
Mémoire sur les écoles de commerce ; par M. <i>Émile Vincens.</i>	18
Rapport sur un mémoire de M. Papion, de Tours, relatif à la culture des mûriers et à la récolte de la soie ; par M. <i>Vincens-St.-Laurent.</i>	36
Perfectionnement des anciens fourneaux pour le filage de la soie ; par M. <i>Dhombres.</i>	45
Mémoire sur les avantages de l'huile de ricin ; par M. <i>Solimani.</i>	50
Rapport sur un mémoire de M. Paris, sous-préfet à Tarascon, relatif à la culture comparative des diverses espèces de cotonniers ; par M. <i>Granier.</i>	54
Rapport sur un mémoire de M. Puymaurin, relatif à la culture du Pastel ; par M. <i>Bazille.</i>	55

- Rapport sur un discours de M. Casimir Rostan , de
Marseille, relatif aux secours économiques et indus-
triels, et à l'abolition de la mendicité; par M. *Vin-*
cens-St.-Laurent. 59
- Rapport sur divers écrits adressés à l'Académie par la
société d'agriculture du département de la Seine; par
M. *Vincens-St.-Laurent.* 64
- Rapport sur le compte rendu des travaux de la société
économique de Caen; par M. *Donzel.* 76

PHYSIQUE , SCIENCES NATURELLES ,
MÉDECINE , etc.

- Nivellement barométrique du département du Gard;
par M. *Dhombres.* 77
- Résultat des observations météorologiques de M.
Dhombres. 113
- Notice sur le Brésil; par M. *Blaud.* 127
- Mémoire sur les *bouillens* de Vergèse; par M. *Dax.* 141
- Application du galvanisme dans des affections paralyti-
ques; par MM. *Pagès* et *Dhombres.* 155
- Question sur les efforts du principe vital pour la gué-
rison des maladies. 159
- Rapport sur les opuscules d'histoire naturelle et de lit-
térature de M. de Touchy; par M. *Phélip.* 166
- Rapport sur la géologie de la Guadeloupe , etc., de M.
Lescalier, préfet maritime de Gênes, membre de
l'Institut; par M. *Phélip.* 167

MATHÉMATIQUES.

- Annales de mathématiques; par MM. *Gergonne et*
Thomas-Lavernède. 167
- Réflexions sur l'usage de l'analyse algébrique dans la

géométrie ; par M. <i>Gergonne</i> .	168
Rapport sur les élémens d'analyse géométrique et d'analyse algébrique de M. Lhuillier ; par M. <i>Gergonne</i> .	196
Rapport sur un essai relatif à la science des machines, de M. Guenyeau ; par M. <i>Gergonne</i> .	203

PHILOSOPHIE.

Lettre de M. Dupont de Nemours, associé à l'Académie du Gard, sur l'ouvrage de M. Malthus, intitulé : <i>Essai sur le principe de population</i> .	212
Rapports sur divers ouvrages de M. Dupont de Nemours ; par MM. <i>Eymar</i> , <i>Vincens-St.-Laurent</i> et <i>Alexandre Vincens</i> .	238
Recherches sur la mendicité ; par M. <i>Eymar</i> .	239
Appel à la postérité : troisième discours, ou examen du discours de J. J. Rousseau, sur les sciences ; par M. <i>Eymar</i> .	272

HISTOIRE.

Mémoire historique sur la révolution de Gênes en 1746 ; par M. <i>Émile Vincens</i> .	284
Notices biographiques ; par M. <i>Vincens-St.-Laurent</i> .	364
La France sous ses rois ; par M. <i>Dampmartin</i> .	368

ANTIQUITÉS.

Mosaïque.	369
Amphithéâtre.	373
Débris de la basilique de Plotine.	374
Médailles.	375
Groupe en marbre.	376
Inscriptions.	376
Rapport sur une lettre de M. Gasparin, relative à une	

coutume locale qui tire son origine de l'antiquité ; par
M. *Alexandre Vincens.* 396

LITTÉRATURE, POÉSIE.

Rapports sur divers ouvrages adressés à l'Académie.	407
Rapport sur la notice des travaux de l'Académie de Lyon, par M. <i>Eymar.</i>	407
Rapport sur une ode de M. <i>Chaussard</i> , intitulée : <i>L'in-</i> <i>dustrie et les arts</i> ; par M. <i>Alexandre Vincens.</i>	407
Rapport sur un poëme de M. <i>Petit</i> , intitulé : <i>Le</i> <i>Mont-Cindre</i> ; par M. <i>Alexandre Vincens.</i>	408
Rapport sur un drame de M. <i>Rouve de Savi</i> , intitulé : <i>Douglas</i> ; par M. <i>Vincens-St.-Laurent.</i>	408
Rapport sur une traduction en vers de <i>Lucrèce</i> , et autres poésies de M. <i>Pastoret</i> ; par M. <i>Larnac.</i>	408
Ode sur le rétablissement des études après la tyrannie révolutionnaire ; par M. <i>Pastoret.</i>	419
Ode à un grand artiste ; par M. <i>Chaussard.</i>	421
Dissertation sur la tragédie <i>des Perses</i> , d' <i>Eschile</i> ; par M. <i>Alexandre Vincens.</i>	423
<i>Les Alpes</i> , poëme ; par M. <i>Trélis.</i>	455
<i>Les embellissemens de Nismes</i> ; par M. <i>Trélis.</i>	473
Chant III. ^e des <i>Géorgiques languedociennes</i> ; par Madame <i>Verdier.</i>	483

.BEAUX-ARTS.

Dessin du pont du Gard, présenté à l'Académie par M. <i>Alphonse de Seynes</i> , observation de M. <i>Gran-</i> <i>gent</i> et rapport de M. <i>Trélis</i> à ce sujet.	490
--	-----

DES PRIX.

.....	501
TABLEAU DES MEMBRES ET ASSOCIÉS DE L'ACADÉMIE.	
.....	519

STATUTS DE L'ACADÉMIE
DU DÉPARTEMENT DU GARD.

TIT. 2, ART. 21.

Le procès-verbal de chaque séance publique comprenant le compte rendu par le secrétaire, sera imprimé et adressé à tous les membres de l'académie, aux sociétés savantes avec lesquelles elle entretient des relations, aux principaux fonctionnaires du département, et aux rédacteurs des journaux scientifiques et littéraires les plus accrédités.

NOTICE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DU GARD,

PENDANT L'ANNÉE 1810.



Introduction.

AVANT d'exposer aux yeux du public le tableau que je suis appelé à lui présenter, qu'il me soit permis de répondre à quelques objections qui m'ont été faites sur le mode de rédaction de nos précédentes Notices, par des juges aussi indulgens qu'éclairés, et dont je respecte autant la critique que j'ambitionne leur suffrage.

Ils m'ont reproché d'avoir adopté un ton trop uniformément approbateur pour les écrits dont je présentais l'analyse; et, me considérant comme partie d'un corps dont je louais

les membres , ils m'ont taxé de manquer ainsi aux convenances les plus simples.

Il me semble cependant que je me suis , en cela et en cela seul , parfaitement séparé de mes collègues ; que les éloges donnés dans les Notices de l'Académie du Gard ne peuvent ni directement ni indirectement rejaillir sur leur rédacteur ; qu'il n'a été le plus souvent que l'interprète de l'opinion de l'Académie qu'il eût été coupable de dissimuler ; qu'enfin les égards réciproques que se doivent les membres de toute association littéraire , peuvent être comptés ici pour quelque chose , et que , dans les matières de goût , si incertaines en elles-mêmes , et dans les opinions purement spéculatives qui souvent n'ont pas un fondement plus sûr , au lieu de s'en tenir sévèrement à l'adage de l'école , *amicus Plato , sed magis amica veritas* , il doit être quelquefois permis de s'humaniser un peu , et de retourner la maxime.

J'avouerai bien qu'à la rigueur , mon devoir me prescrirait sans doute de me borner à rendre un compte exact des écrits que je dois faire connaître , sans y rien mêler du mien , sans me permettre aucune réflexion , et en m'interdisant également la louange et le blâme.

Mais à quelle sècheresse , à quelle uniformité de tournures et de formules nos mémoires académiques ne seraient-ils pas alors condamnés ? Dans quelle abnégation de lui-même , dans quel oubli de ses propres idées , de ses propres sentimens , dans quelle immobilité morale , en un mot , le rédacteur d'un tel ouvrage ne serait-il pas contraint de se renfermer ?

Ce sont ces difficultés qui ont fait penser à plusieurs personnes qu'au lieu de se borner à faire connaître par des extraits les écrits qui lui sont présentés , l'Académie gagnerait peut-être à les donner dans toute leur étendue.

Mais , à moins qu'elle ne se déterminât à publier , chaque année , plusieurs volumes , l'Académie , en prenant ce parti , ôterait à ses mémoires l'agrément de la variété , avantage qui ne paraît pas à dédaigner dans un ouvrage qui , par sa nature , n'est pas susceptible d'un intérêt soutenu et développé.

De plus , il faut se garder de confondre l'homme de lettres des provinces avec l'homme de lettres de la capitale. Là , celui qui se livre à cette noble profession , entouré de tous les secours , de tous les encouragemens , appelé à d'honorables et utiles récompenses ,

peut faire des sciences ou des lettres , le grand emploi de sa vie , et s'y dévouer tout entier : ses ouvrages examinés , communiqués , discutés , mûris avant leur publication , peuvent acquérir leur juste mesure et le degré de perfection auquel le talent de leur auteur est susceptible de les conduire. En province il en est tout autrement : les arts de l'esprit n'y sont cultivés , pour ainsi dire , qu'accidentellement. On y est agriculteur , commerçant ou magistrat avant d'y être littérateur ou savant : chez ceux-là même qui exercent des professions lettrées , telles que la médecine ou la jurisprudence , la nécessité de la pratique nuit aux progrès de la théorie. Ce n'est guères que quand l'âge a amené le temps du repos , qu'on voit quelques personnes s'adonner exclusivement à la culture de leur esprit ; mais alors ses forces sont ou éteintes ou du moins diminuées. Souvent isolés et privés de conseils , presque toujours dénués d'encouragemens , au milieu de ces circonstances et de ces entraves , les auteurs ne sauraient perfectionner leurs productions : ils ne peuvent que bien difficilement les renfermer dans de justes limites ; ils n'ont surtout pas le temps de rendre leurs ouvrages

courts , et ils les donnent moins comme des tableaux que comme des esquisses. On sentira aisément, d'après cela , ce que nos écrits peuvent gagner à n'être publiés que par extraits , et l'on nous pardonnera d'observer qu'un bon ouvrage fait en province , suppose nécessairement plus de mérite à son auteur , que s'il eût été composé dans la capitale.

Du reste , nous devons déclarer ici que , comme il nous appartient moins qu'à personne d'altérer et de modifier , en quoi que ce puisse être , les ouvrages que nous sommes appelés à faire connaître , et que c'est là un droit que nous n'avons assurément aucune envie de nous arroger , les extraits que nous avons jusqu'à présent publiés , ont été presque toujours communiqués aux auteurs même , et munis d'avance du sceau de leur approbation.

Terminons ici des réflexions peut-être superflues , et , nous en tenant à la méthode que nous avons jusqu'aujourd'hui suivie , hâtons-nous de présenter l'ensemble des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année qui vient de s'écouler.

Discours académiques.

L'académicien appelé par un choix honorable et mérité à présider nos assemblées pendant cette durée de temps, M. *Grangent*, a prononcé deux discours, l'un servant d'ouverture à la séance publique, et l'autre à l'occasion de la séance annuelle que l'Académie est dans l'usage de consacrer au conseil général du département pendant la session de ce corps.

es charmes
es avanta-
le l'étude;
M. *Gran-*

Dans le premier de ces discours, le président semble s'être attaché à achever ce qu'avait, l'année dernière, commencé son prédécesseur; On se rappelle que M. *Phélip*, dans trois discours prononcés en 1809, avait traité de l'influence de la culture de l'esprit sur le bonheur de l'homme social : M. *Grangent* a particularisé la question, et il nous a montré cette même influence sur le bonheur de l'homme individuel, et dans les diverses situations, les divers états de la vie.

Mais ces applications particulières entraînaient avec elles des considérations générales dont on ne peut les séparer; aussi l'auteur

commence-t-il par nous en présenter l'ensemble. Le tableau de la civilisation qui, en accroissant le domaine de la pensée et la moralité de l'homme, lui inspire le désir de transmettre à sa postérité une masse toujours plus grande de lumières et par conséquent de bonheur ; la succession héréditaire des connaissances ; l'établissement des écoles et des académies ; la reconnaissance due aux grands hommes qui les ont illustrées ; l'heureuse action d'une éducation libérale sur les peuples et sur les princes ; les tristes effets de l'oubli de ces vérités, et les malheurs déplorables qui ont fondu sur nous lorsque « tous » les sanctuaires des études furent fermés, » quand le savoir devint un titre de proscription, et que l'ignorance et le vice voulurent occuper la place des talens et de la vertu » ; enfin, l'heureuse clarté que nous fait luire, après tant de ténèbres, le commencement d'un siècle qui vient de s'ouvrir sous de si brillans auspices ; tels sont les principaux objets que nous montre M. *Grangent*, avec tout l'intérêt dont ils sont susceptibles, dans la première portion de son discours.

Il y consacre un juste et spécial hommage

à ceux qui se sont dévoués à l'enseignement.

« Gloire immortelle vous soit, dit-il, rendue
 » à vous, hommes utiles et laborieux, qui,
 » dépositaires du feu sacré de la science,
 » vous consacrez à en éterniser le culte par
 » l'instruction de la jeunesse ! Si vos travaux
 » n'ont pas toujours cet éclat qui concilie
 » l'admiration de la multitude, jouissez du
 » moins de la reconnaissance de la patrie.
 » Portez avec orgueil et confiance vos regards
 » dans l'avenir : vous y verrez les succès qu'ob-
 » tiendront, un jour, vos élèves, les services
 » qu'ils rendront à votre pays ; et, semblables
 » à la source de ces fleuves bienfaisans qui,
 » par mille canaux, vont porter au loin l'a-
 » bondance et la fécondité, vous serez glo-
 » rieux de votre ouvrage : la prospérité pu-
 » blique sera le prix de vos leçons et de vos
 » exemples, la plus douce récompense de
 » vos travaux. »

M. *Grangent* a donné plus de développe-
 ment à la seconde partie de son ouvrage. Il
 y examine l'utilité que peuvent retirer les indi-
 vidus de la culture de leur esprit, et fait voir
 les avantages de l'étude mis, pour ainsi dire,
 en action dans les divers emplois sociaux et
 dans les différens âges de la vie. L'auteur suit

l'homme studieux depuis les premières lueurs de son intelligence , jusques à sa décrépitude , et partout il le représente entouré des plus constantes et des plus pures jouissances. Les préservatifs que les lettres offrent à la jeunesse , les succès qu'elles assurent à l'âge viril , les consolations qu'elles gardent à la vieillesse sont ici rappelés et détaillés. Celui-là seul qui a vivement éprouvé lui-même les charmes attachés à l'étude , a pu les peindre avec une aussi attrayante vérité.

Le discours de M. le président de l'Académie ne pouvait être mieux terminé que par le morceau qui suit :

« C'est sans doute au héros qui a fixé pour
 » jamais les destinées de la France , de cette
 » terre si fertile en grands hommes , que
 » nous devons le consolant retour de l'ordre
 » et de l'amour de l'étude. C'est lui qui a
 » rappelé dans notre patrie les arts et les
 » sciences qui en ont été exilés pendant trop
 » long-temps : portant ses pensées profondes
 » dans l'avenir , il a voulu consolider son
 » ouvrage par l'heureux empire des lettres.
 » A sa voix les écoles et les académies s'ou-
 » vrent pour l'éducation de la jeunesse. Il
 » appelle tous les Français à l'instruction ,

» et, dans sa sage politique , il crée toutes les
» institutions propres à faire naître et con-
» server le goût de l'étude , à donner l'essor
» au véritable génie , à ranimer l'industrie ,
» et à reculer ainsi les limites de toutes les
» sciences et de tous les arts. Il expose leurs
» divers produits à l'examen et à l'admiration
» de tous les peuples , accorde des distinc-
» tions et des récompenses aux travaux et aux
» découvertes utiles , et établit ainsi cette
» noble émulation , véritable source des gran-
» des choses et des grands talens. Dans ses
» profondes méditations , il puise chez les
» anciens toutes les institutions auxquelles nous
» sommes redevables des chefs-d'œuvres de
» tous genres qui nous serviront long-temps
» de modèles. Il renouvelle pour nous ces
» brillantes fêtes olympiques où tous les grands
» hommes de la Grèce étaient proclamés et
» couronnés en présence des nations réunies
» à ces augustes solennités. De ses mains
» triomphantes il décerne des palmes civi-
» ques à tous les travaux qui , d'après le ju-
» gement de la France entière , sont trouvés
» dignes de fixer les regards et l'attention de
» la postérité , et de figurer avec distinction
» à côté des productions et des monumens de

» l'antiquité qui provoquent notre admira-
 » tion , comme ils ont commandé le respect
 » des siècles barbares auxquels ils ont survécu.

» Nouvel Auguste , il appelle tous les ta-
 » lens autour du trône , comme en étant le
 » plus ferme appui ; il les presse de concourir
 » à l'ornement d'un siècle qui , dès son au-
 » rore , le dispute déjà aux époques les plus
 » brillantes de l'histoire ancienne et moderne ;
 » il sait , enfin , que la véritable gloire est
 » moins dans la puissance des armes qui af-
 » flige et qui détruit , que dans l'empire des
 » lettres qui console et qui conserve ; et s'il
 » tient encôre son épée , c'est pour conquérir
 » une paix solide et durable qui , unissant
 » toutes les nations , ne leur laissera plus
 » d'autre rivalité que celle des talens , d'autre
 » ambition que celle de l'étude des lettres ,
 » et d'autre prééminence que celle qui ré-
 » sulte de la culture des arts et des sciences.
 » Puisse ce jour trois fois heureux luire bientôt
 » sur notre patrie , et couronner les vœux
 » de tous les amis de l'humanité , en met-
 » tant le sceaue à la juste célébrité d'un règne
 » aussi glorieux ! »

Le second discours de M. Grangent ren- Sur les t

x académi- ferme une énumération raisonnée d'une partie
 s de 1810; des travaux académiques de cette année. Ce
 M. Gran- sujet était parfaitement assorti à la circons-
 t. tance ; mais nous ne pourrions , en nous y
 arrêtant , que ramener le lecteur à des objets
 traités dans cette Notice ou dans celle qui
 l'a immédiatement précédée. Contentons-nous
 d'ajouter que M. *Grangent* a parfaitement ré-
 pondu aux intentions de l'Académie , lors-
 qu'après avoir indiqué ce qui , dans nos tra-
 vaux , pouvait plus particulièrement intéresser
 l'administration , comme ayant un rapport plus
 direct à l'utilité locale , il a ensuite fait voir
 les bienfaits de cette même administration
 envers les peuples du Gard. Les encoura-
 gemens donnés à l'agriculture et au commerce ,
 un nouveau port creusé , les monumens an-
 tiques ou désencombrés ou restaurés , sont
 les principaux traits du tableau retracé par
 l'orateur. Il a terminé son discours par le
 témoignage de la reconnaissance publique en-
 vers le conseil général du département , re-
 connaissance à laquelle l'Académie se plait
 à s'associer en s'en rendant ici l'organe.

Administration ,

Administration , Agriculture , Économie , Manufactures et Arts.

Les sentimens de gratitude que nous venons d'exprimer, nous conduisent naturellement à faire mention du compte moral de l'administration du Gard pendant les années 1807, 1808 et 1809 que M. *d'Alphonse*, préfet de ce département, a bien voulu adresser à l'Académie. Il ne nous appartient pas de juger un pareil ouvrage, mais ici *les effets font foi*. Il sera du moins permis à l'Académie de se glorifier d'un suffrage honorable, et de s'applaudir de ce que cet ouvrage renferme d'obligeant pour elle.

Pourrions-nous aussi ne pas saisir l'occasion de dire, en présence du public, tout ce que doit l'Académie à l'intérêt éclairé et à l'active et constante bienveillance de M. le baron *d'Alphonse*? Il ne faut, dit-on, louer les princes que quand ils ont cessé de régner; et que lorsqu'on en peut parler *sinè irâ et studio*: M. *d'Alphonse*, appelé à de plus hautes fonctions que celles qu'il remplissait ici, n'exerce plus sur nous aucune influence directe d'autorité; l'Académie ne voit plus en lui qu'un de ses membres, et ne lui est

Compte moral de l'administration du département du Gard, communiqué à l'Académie, par M. le baron *d'Alphonse*.

plus liée que par des souvenirs bien précieux pour elle ; elle s'empresse donc de lui offrir un hommage non suspect : elle se flatte qu'il ne le dédaignera pas.

En traitant des matières administratives, agricoles ou économiques qui ont occupé nos séances, nous avons cru devoir d'abord présenter l'analyse de deux importans mémoires, l'un sur la population, par M. Dupont de Nemours, membre de l'Institut de France, et associé de l'Académie ; et l'autre sur l'extinction de la mendicité, par M. *Eymar* ; mais en y pensant mieux, et en considérant que l'un et l'autre auteur avait envisagé son sujet plutôt dans ses principes généraux et rationnels, que dans ses applications usuelles et pratiques, nous nous sommes déterminés à renvoyer ce que nous avons à dire à cet égard, à la partie de cette Notice où nous traiterons des sciences spéculatives et philosophiques.

Sur les éco-
s de commer-
; par M. E-
ile Vincens.

Pour dédommager nos lecteurs, empressons-nous de leur faire connaître un travail non moins intéressant de M. *Emile Vincens*, sur les écoles de commerce.

Dans le système actuel des mœurs, de la législation et de la politique européennes, le

commerce , sans contredit , tient , si ce n'est la première , du moins une des plus grandes places. Nous sommes partout entourés de son influence , et enchaînés par ses liens ; mais , selon notre coutume d'étudier le moins ce qu'il nous importe le plus de connaître , il n'existe point en France d'enseignement spécial de la science commerciale.

Il est vrai qu'à considérer le commerce dans son ensemble et ses détails , dans ses procédés , ses relations et ses effets ; à envisager les matières sur lesquelles il opère , les lieux où il s'étend , les moyens de ses échanges , les dispositions morales et les besoins physiques de ceux qui l'exercent , son influence sur la prospérité publique , et tant d'autres choses encore , la science commerciale deviendrait à peu près la science universelle , et n'aurait presque pas de bornes.

C'est à trouver ces limites , c'est à les déterminer dans une étendue raisonnable , que M. *Emile Vincens* a consacré son écrit , s'éloignant également des vains systèmes qui laissent tout échapper pour vouloir tout embrasser , et des pratiques serviles qui n'aperçoivent jamais rien au-delà de ce qu'on leur a une fois montré.

Laissons l'auteur lui-même nous développer ses idées.

« Il n'existe encore ni modèle, ni indication
» de ce que doit être une école de commerce.

» Que faut-il entendre par les sciences
» commerciales propres à être comprises dans
» l'enseignement public ? Quelle est la por-
» tion de ces connaissances qui convient à
» l'instruction académique ? Quelle est la mé-
» thode propre à leur enseignement ? Ces
» questions sont encore toutes neuves.

» Un jurisconsulte (1), auteur de quelques
» compilations, et qui a publié un mémoire
» et des plans sur les écoles de commerce,
» ne les a pas résolues et ne paraît pas même
» les avoir envisagées de près. Il propose de
» diviser l'enseignement en trois parties et en
» quinze objets. Tout entre dans ce plan vaste
» et un peu vague : la doctrine de la tenue des
» livres et la doctrine des trois règnes de la
» nature, la géographie, le droit des gens,
» le droit public, la législation, la doctrine
» des monnaies, la doctrine du pair, la doc-
» trine du change, celle des banques. Nous
» ne suivrons pas ces divisions ; nous n'exa-

(1) M. Boucher.

» minérons pas si elles sont bien nettes , si ;
 » par exemple , les monnaies , le change et
 » le pair ont trois doctrines et sont trois ob-
 » jets séparables dans l'étude du négociant : il
 » n'est pas probable que ce soit sur les quinze
 » doctrines de l'écrivain dont nous parlons ,
 » que se fondent les écoles.

» Il propose de former les élèves à la pra-
 » tique du commerce , en leur faisant exercer
 » entre eux des négoes fictifs , et tenir , à
 » l'imitation de l'école de législation , un tri-
 » bunal de commerce où les jeunes gens se-
 » raient tour à tour juges , plaideurs et même
 » huissiers. Un négociant distingué de Paris (1),
 » de qui on a imprimé un rapport sur le plan
 » du jurisconsulte , s'emparant de la première
 » idée , a donné ses vues sur ces commerces
 » fictifs dans lesquels on engagerait les élèves ;
 » mais le banquier a mieux senti que l'homme
 » de loi le parti qu'on en pourrait tirer. Celui-ci
 » propose de diviser la classe en cinq comp-
 » toirs , l'un français , l'autre anglais , etc. ,
 » ce qui n'apprendrait rien. Le négociant pro-
 » pose , au contraire , une gradation ingé-
 » nieuse : d'abord des sociétés simples dont

(1) M. Ch. Davillier.

» on écarterait toutes les difficultés, puis des
 » sociétés en participation, en commandite,
 » en actions, successivement des entreprises
 » lointaines et maritimes, des compagnies
 » d'assurance, enfin des banques publiques,
 » et chaque époque semée des incidens pro-
 » pres à l'étendue du commerce dont elle
 » serait l'objet.

» Si une école de commerce doit renfermer
 » plusieurs degrés d'enseignement, pour être
 » digne du titre d'école spéciale, il paraît
 » que des leçons pratiques d'arithmétique et
 » d'écriture ne seraient pas déplacées dans
 » une classe inférieure. Le succès de cette
 » méthode, cependant, dépendrait abso-
 » lument du choix de l'instituteur : je dis
 » *de l'instituteur*, car un professeur, ni
 » l'espace journalier d'un cours ne suffiraient
 » pas à la direction de cette foule de com-
 » merces qu'il faudrait faire mener de front
 » par les élèves, et à l'application des détails
 » que chacun comporte. Et cependant cet
 » homme qui dévouerait tout son temps à
 » ces soins pénibles, il faudrait le trouver
 » dans la classe des négocians les plus éclairés
 » par une longue pratique. Qui pourrait au-
 » trement jeter utilement, au milieu de ces

» jeunes commerçans, ce grand nombre de
 » cas difficiles ou de combinaisons qu'on ne
 » peut imaginer sans les avoir rencontrées
 » dans ses propres affaires, et qu'aucun pro-
 » fesseur ne peut deviner, s'il n'est du mé-
 » tier ? Mais, sans cela et sans les connais-
 » sances propres à *démontrer* effectivement
 » aux élèves les marchandises réelles dont on
 » les occuperait dans leur négoce imaginaire,
 » quelle serait l'utilité de la méthode, et
 » qu'en rapporteraient-ils ? Vainement le ju-
 » risconsulte que nous avons déjà cité, dit-il
 » que, dans ces comptoirs, ils trafiqueront
 » de tous les produits des trois règnes de la
 » nature ; un produit quelconque ne serait
 » pour eux qu'une ligne insignifiante dans les
 » registres qu'on leur ferait tenir.

» La manière puérile d'un pareil enseigne-
 » ment, la nature élémentaire des connais-
 » sances qu'on doit y répandre, connaissances
 » qui se rapprochent de celles des petites
 » écoles, font assez sentir que ce ne peut
 » être l'objet que d'une classe très-secondaire.
 » Rien de tout cela n'est encore digne d'être
 » compté parmi les sciences académiques ; et
 » après avoir vu ce que serait le premier en-
 » seignement, il reste à examiner ce qu'il

» pourrait être dans une chaire d'université.

» Il y a sans doute une science du com-
 » merce : c'est la connaissance réfléchie et
 » systématique de la marche et de l'influence
 » des échanges entre l'industrie agricole , l'in-
 » dustrie manufacturière , et le signe circu-
 » lant des propriétés vénales ; entre ces in-
 » dustries et ces valeurs , dans l'état de par-
 » ticulier à particulier , de classe à classe ;
 » de région à région , et au dehors , d'un
 » pays à l'autre. L'étude et la supputation
 » des besoins et des produits , et des obstacles
 » à vaincre pour les mettre en équilibre ; la
 » force réagissante de la consommation sur
 » la reproduction ; la manière dont le prix
 » de chaque échange se subdivise et se dis-
 » tribue ; son influence sur le bien-être et
 » sur le nouveau travail de chacun des agens
 » de ce commerce universel ; les effets de
 » ce que la nécessité de l'impôt ou les vues
 » de l'administration mettent de limite à la
 » liberté de toutes ces industries ; les pro-
 » priétés variées de l'argent introduit comme
 » signe et mesure de toutes les transactions ;
 » la différence entre les monnaies propre-
 » ment dites et la valeur appelée *l'argent* ;
 » parce que c'est en pièces d'argent qu'on

» évalue toutes choses ; la circulation du nu-
 » méraire et les effets majeurs des diverses
 » espèces de crédits qu'y substituent les par-
 » ticuliers et les états , voilà sans doute une
 » grande et importante théorie.

» Mais faut-il l'enseigner dans une chaire
 » publique ? A quels élèves conviendrait-elle ?
 » Cette science est-elle même en état d'être
 » professée toute entière ? Nous ne dirons
 » pas que ces discussions profondes sont peu
 » propres à être réduites en principes pour
 » l'enseignement public , puisqu'elles sont en-
 » core des sujets de controverse entre les
 » sages ; mais nous avouerons que ces matières
 » touchent par tous les points à l'administra-
 » tion ; que les systèmes les plus renommés
 » sont souvent en opposition avec les légis-
 » lations adoptées , et que , par conséquent ,
 » l'examen en est trop délicat pour être traité
 » à fond dans nos cours publics. Adam Smith ,
 » il est vrai , professait à Edimbourg cette
 » même doctrine libérale qui remplit son livre
 » *de la richesse des nations* , et traitait , sans
 » scrupule , de politique boutiquière les me-
 » sures du gouvernement anglais et les pré-
 » jugés les plus chers à ses marchands ; mais
 » en France , où ces matières sont plus nou-

» velles , et où l'administration , ayant plus
 » d'intérêts à mener de front , est obligée de
 » se conduire par des motifs supérieurs aux
 » vues les plus certaines de la théorie , tout
 » le monde sentira que nous ne sommes pas
 » mûrs pour que les grandes questions d'é-
 » conomie politique soient approfondies dans
 » nos écoles.

» Que , si l'on imaginait d'y faire professer ,
 » sur ces questions , une doctrine opposée à
 » celle où se rencontrent les plus grands écri-
 » vains , on risquerait , sans fruit , d'y intro-
 » duire des idées fausses et discordantes ; car
 » l'administration , agissant d'après les besoins
 » et les circonstances , fait souvent très-sciem-
 » ment des concessions , des exceptions et
 » des sacrifices qu'elle n'a pas besoin qu'on
 » veuille réduire en système. Il faut laisser
 » faire le gouvernement , et ne pas se charger
 » d'expliquer ce qu'il fait , par des raisons
 » souvent fort opposées à celles qui le meuvent.

» L'économie politique , qui renferme la
 » véritable théorie du commerce , n'en est
 » pas moins une science éminemment utile.
 » Il faut se réjouir en voyant les lumières
 » qu'elle répand sur ces grands intérêts , passer
 » des philosophes aux administrateurs , et il

» serait desirable qu'elles perçassent dans le
 » gros des négocians. Mais ces questions abs-
 » traites seront toujours le partage du petit
 » nombre ; tandis que la plus grande partie
 » des jeunes gens , s'ils fréquentent l'école ,
 » viendront nécessairement y demander des
 » instructions moins relevées , mais plus pra-
 » tiques et plus à la portée de tout le monde.

» Ces considérations doivent réduire au
 » plus court espace , aux opinions les moins
 » contredites et les plus susceptibles d'appli-
 » cation , les notions théoriques qu'il convient
 » de leur professer , et que cependant il ne
 » faut pas leur taire.

» Sur ces principes , un professeur pour-
 » rait diviser son cours en trois parties.

» La première renfermerait des idées gé-
 » nérales sur le commerce , sur le crédit ,
 » sur la circulation des valeurs ; et , de ces
 » généralités exposées avec sobriété et mesure ,
 » il sortirait une foule de conséquences in-
 » téressantes et vraiment utiles. Les effets
 » de la division du travail ne sont-ils pas le
 » fondement de toute manufacture ? Et le
 » succès de chacune ne dépend-il pas de la
 » manière plus ou moins heureuse , raisonnée
 » ou spontanée dont s'est établie cette divi-

» sion? La distribution du prix des échanges
 » n'est-elle pas la cause de ces fluctuations
 » de la valeur de l'argent dans chaque pays
 » ou à chaque époque, auxquels se rappor-
 » tent les mots de *balance de commerce* et
 » sur-tout de change? Et l'observation assi-
 » due de cette circulation n'est-elle pas la
 » base de l'espèce de divination lucrative qui
 » est l'aliment du commerce des banquiers?
 » toutes choses qui lient la pratique à la
 » théorie la plus relevée. Combien de leçons
 » utiles on peut tirer pour la conduite du
 » négociant, des observations générales sur
 » le crédit, sur ce qui le donne ou le dé-
 » truit! Ici les leçons morales les plus pré-
 » cieuses touchent aux principes économi-
 » ques. Combien peut-on choisir, dans les
 » autres sciences, de résultats applicables
 » aux méthodes que le commerce pratique;
 » et de quoi rectifier, par l'exposition de
 » quelques principes savans, ce que le négo-
 » ciant apprend et fait par routine? Il n'y a
 » pas jusqu'à la tenue des livres, science bien
 » bornée sans doute, et cependant très-ignorée
 » ou très-négligée par beaucoup de commer-
 » çans, dont on ne puisse faire prendre, d'une
 » manière générale, une théorie sûre et phi-

» philosophique, digne d'être enseignée autant
 » qu'utile à apprendre. Les livres d'un né-
 » gociant ne sont qu'une équation d'algèbre
 » où ce qu'il a et ce qu'on lui doit, égalent
 » ce qu'il doit et ce qu'il avait, plus ou moins
 » le bénéfice ou la perte entre deux époques
 » comparées. Ecrire sur ces livres, c'est en-
 » tretenir l'égalité des deux membres par des
 » transformations continues. Faire son bilan,
 » c'est réduire à la plus simple expression,
 » pour se rendre compte de l'inconnue qui
 » est la perte ou le bénéfice diminuant ou
 » accroissant le capital.

» Quelques remarques, non-seulement sur
 » la barbarie de la langue que le commerce
 » s'est créée, mais, ce qui est plus essentiel,
 » sur ses imperfections qui souvent brouillent
 » les idées, défaut commun dans les langues
 » mal faites, et compromettent les intérêts
 » par les vices de la correspondance, com-
 » plèteraient cette première partie d'ensei-
 » gnement sur les généralités du commerce.

» La seconde partie serait destinée aux
 » notions particulières et positives, sur-tout à
 » celles propres au pays où l'école serait ins-
 » tituée. On y classerait en détail les pro-
 » ductions du sol qui entrent dans le com-

» merce ; ses manufactures , avec une idée
 » de leurs procédés et du commerce que l'on
 » fait de leurs produits ; ses relations avec
 » les autres contrées , ce qu'il reçoit de cha-
 » cune , ce qu'il y envoie , la manière dont
 » se soldent ces échanges. Ce serait le lieu
 » d'une courte exposition de géographie ou
 » de statistique commerciale appliquée aux
 » productions et aux usages de chaque pays.
 » Sans se perdre dans les trois règnes de la
 » nature , on donnerait une idée des marchan-
 » dises qui abondent dans le commerce d'un
 » port franc , et suivant qu'une classe infé-
 » ricure en aurait plus ou moins fait la dé-
 » monstration , comme nous l'avons indiqué ,
 » on pourrait ou plus s'étendre , ou plus re-
 » monter par une récapitulation méthodique.
 » Dans un port , tout ce qui concerne le com-
 » merce maritime mériterait une exposition
 » approfondie , et il y aurait lieu à une com-
 » paraison intéressante entre les divers usages
 » de toutes les côtes. Enfin les particularités
 » se présenteraient en foule , et ce serait au
 » talent du professeur à les choisir et à les
 » ordonner.

» La troisième partie , et la plus direc-
 » tement utile , traitée avec plus d'étendue

» que les autres, serait destinée à la jurispru-
 » dence commerciale, d'abord en examinant
 » les rapports positifs du commerce avec
 » l'administration, relativement à la police,
 » aux douanes, aux impôts, ensuite en in-
 » sistant sur les lois qui décident les discus-
 » sions commerciales. Le code Napoléon, le
 » code de commerce et le code de procédure
 » civile sont entre les mains de tout le monde;
 » mais que d'applications imprévues on est
 » appelé chaque jour à en faire ! Les écoles
 » de droit s'empareront aussi de cette ma-
 » tière ; mais elles la professeront aux jeunes
 » gens destinés au barreau, et ceux qui se
 » vouent au commerce n'iront pas chercher
 » chez elles ces connaissances. D'ailleurs on
 » y enseignera bien le texte des codes et un
 » certain nombre de cas indiqués dans les
 » livres de droit ; mais, nous l'avons dit, une
 » foule de difficultés tous les jours s'élèvent,
 » qui n'ont été prévues, ni par le texte, ni
 » par les auteurs, car heureusement toutes
 » les contentions qui se forment entre les né-
 » gocians n'occupent pas la justice. Il faut
 » apprendre aux élèves à trouver dans une
 » loi, souvent étrangère en apparence au
 » commerce, le principe qui résout ces ques-

» tions indécises. Enfin, c'est sous un autre
 » jour, celui d'éviter les procès, que la lé-
 » gislation doit être professée aux commer-
 » çans qui, à chaque instant, ont besoin d'être
 » rapidement leurs juges à eux-mêmes, ou
 » sont appelés à finir par de prompts arbi-
 » trages les difficultés de leurs égaux. Ce
 » n'est pas à se préparer pour soutenir le
 » pour ou le contre, ou à les balancer avec
 » une lenteur que comportent les intérêts
 » civils, c'est à trouver ou plutôt à sentir la
 » raison de décider, et contre eux-mêmes au
 » besoin, qu'il faut essentiellement qu'on les
 » applique.

» Outre l'exposition méthodique du code,
 » un moyen d'instruction très-convenable se-
 » rait de proposer aux élèves des questions
 » de commerce à résoudre. Ces sortes de
 » consultations sont très-connues parmi les
 » négocians, sous le nom de *parere*. Mais
 » on pourrait leur offrir ces questions sous
 » un double rapport : d'abord en les faisant
 » délibérer sur ce qu'il convient à un négo-
 » ciant de faire dans telle ou telle situation
 » donnée ; ensuite, en leur faisant exposer
 » ou résoudre par écrit ces mêmes cas sup-
 » posés être devenus, après l'événement ;
 » matière

» matière à difficulté ou à procès. Si l'on
 » avait adopté une classe inférieure et l'étude
 » par la méthode des commerces fictifs , on
 » pourrait rattacher cette classe à la supé-
 » rieure , en occupant les élèves de celle-ci
 » de la solution des difficultés que l'on aurait
 » fait naître dans l'autre. En un mot , tout
 » ce qui exercera , dans les jeunes commer-
 » çans , la netteté de l'esprit ; tout ce qui leur
 » apprendra à ne pas se perdre dans la con-
 » duite des discussions , à se tirer , sans trop
 » d'efforts , de ces correspondances contentieu-
 » ses que les circonstances demandent sans
 » cesse , et qui coûtent si fort à ceux qui n'ont
 » aucune habitude d'écrire *hors du courant* ;
 » tout ce qui les affranchira le plus possible ,
 » de la dépendance d'un légiste pour se guider
 » par eux-mêmes , avant de paraître devant la
 » justice , sera bon et pourra facilement trouver
 » place dans cette instruction journalière.

» Telle est l'idée que je me fais d'une
 » chaire académique dans une école de
 » commerce. Sans exagérer la nécessité de
 » l'établissement , en avouant qu'on a été né-
 » gociant sans écoles , et que rien ne supplée
 » l'expérience et une foule d'éléments qui ne
 » peuvent se recueillir que dans la pratique ,

» on peut avancer que cette instruction sera
 » utile quand elle sera bien dirigée. Elle ré-
 » pandra un petit nombre de vérités élémen-
 » taires , et beaucoup de corollaires utiles.
 » Si elle fait penser le négociant , si elle grave
 » en lui des principes propres à lier les faits
 » épars qui se présentent à lui chaque jour ,
 » si elle facilite à la jeunesse l'acquisition des
 » connaissances qui sont la matière de la pro-
 » fession qu'elle embrasse , sur-tout si on
 » écarte, le plus possible , l'apparence de char-
 » latanerie scientifique , moins faite pour le
 » négociant que pour tout autre , on peut es-
 » pérer, avec raison , de recueillir quelques
 » fruits d'une école de commerce , et elle ne
 » sera pas déplacée au milieu des sciences.

» Il semble que le préjugé de l'incompa-
 » tibilité des pensées du commerce , avec les
 » études libérales , soit désormais un peu ef-
 » facé : des changemens de position et de
 » régime ont plus souvent obligé les commer-
 » çans à sortir du cercle étroit et jadis im-
 » muable des occupations de leurs pères ; plus
 » souvent ils se sont trouvés obligés de parler
 » et d'écrire , et ils ont dû concevoir que le
 » don d'exposer avec clarté , et de faire écouter
 » ses droits et ses idées , n'est pas un talent

» futile. Quelquefois leur profession même
» les a fait appeler à prendre part à l'admi-
» nistration publique , et là , à cultiver , à
» souhaiter ou à regretter une instruction plus
» relevée. Les nombreuses applications de
» diverses sciences aux manufactures et aux
» ateliers de l'industrie , les ont raccommo-
» même avec les nomenclatures scientifiques
» qu'autrefois ils croyaient plus barbares que
» le jargon qu'on leur avait donné pour langue.
» Leur arithmétique s'est enrichie de mé-
» thodes simples , commodes , élégantes , sui-
» vant l'expression des mathématiciens de
» qui ils les ont reçues. Elles s'étendent et ils
» auront toujours à gagner à joindre à la pra-
» tique une teinture de la théorie. Les lo-
» garithmes sont passés entre les mains des
» commerçans , et ceux même qui n'ont au-
» cune idée de la nature de ces tables ma-
» giques , sont étonnés de la promptitude et
» de la sureté du service qu'ils en tirent dans
» leurs calculs compliqués. C'est ainsi que ,
» dans la fable ingénieuse de Zadig , le phi-
» losophe babylonien , tombé dans l'esclavage ,
» étonne et captive le marchand arabe , son
» maître , en lui expliquant les lois de l'équi-
» libre , celle de la pesanteur spécifique des

» métaux et des denrées sur un volume égal ;
 » et beaucoup *de choses qui n'étaient point*
 » *étrangères à son commerce.* »

Depuis la rédaction de ce mémoire, l'auteur a été nommé professeur de la science qu'il possède si bien, et un cours de commerce fera partie des leçons de l'académie de l'université impériale à Gênes. Peut-être devra-t-on à M. *Vincens* la propagation d'une branche d'enseignement presque entièrement oubliée jusqu'à ce jour.

Sur un mé- Tandis que M. *Emile Vincens* ouvre la
 ire de M. carrière aux études du commerce, son frère,
 pion, de M. *Vincens-St-Laurent*, s'efforce d'en amé-
 urs, relatif liorer les élémens en perfectionnant les pro-
 a culture des liorer les élémens en perfectionnant les pro-
 riers et à la duits de l'agriculture. Les articles qu'il a
 olte de la donnés au nouveau dictionnaire de cette
 e. science, les divers morceaux insérés par lui
 Rapport fait dans nos précédentes Notices, d'autres ou-
 l'Académie vrages encore, attestent son zèle à cet égard,
 r M. *Vin- et prouvent ce que nous avons dit ailleurs,
 es-St-Lau- que la culture des sciences économiques peut
 et. fort bien s'accorder avec l'amour et le talent
 des lettres, et même s'embellir par elles.
 C'est ce que M. *Vincens-St-Laurent* vient de
 nous montrer encore dans l'examen impartial*

qu'il a fait d'un mémoire de M. Papion de Tours, *sur la culture des mûriers et les récoltes de soie.*

L'objet de l'auteur est de solliciter les efforts et les encouragemens du gouvernement pour étendre les avantages de cette précieuse industrie dans toutes les parties de la France.

Le rapporteur se propose, au contraire, de faire voir que ces avantages, soit par les qualités du sol, soit par celles du climat, ont été, dans l'ancienne France, réservés à certaines parties de nos provinces méridionales. L'homme a beau faire, il peut bien quelquefois plier, modifier, contraindre la nature; mais ces triomphes imparfaits n'ont qu'un moment, il ne les changera jamais.

Expellas furcâ..... recurret.

« L'auteur, dit M. Vincens-St-Laurent, assure qu'il n'y a aucun département de la France dont le sol ne soit favorable à la culture du mûrier, et où la récolte de soie ne réussisse et ne soit même avantageuse.

» Les deux parties de cette proposition sont-elles également vraies? Quoique la première renferme quelque ombre de vérité, son exagération lui donne toute l'apparence d'un paradoxe ou d'une erreur; et la seconde est

formellement démentie par l'expérience.

» Il est incontestable que le mûrier prospère jusqu'à un certain point, dans des pays plus froids que le nord de la France. M. Papon cite l'Angleterre où, dit-il, on essaya, sous le règne de Jacques I.^{er}, d'élever des vers à soie. Il aurait pu ajouter que, de la Croatie et de l'Esclavonie, où le mûrier abondait il y a vingt ans, il s'était répandu dans la haute Hongrie; que, dès ce temps-là, on en comptait trois millions de pieds dans les états du roi de Prusse; et que, quinze ans auparavant, le nombre en était assez grand en Russie même, pour qu'on se flattât de rédimer bientôt cet empire du tribut d'un million de roubles qu'il payait aux étrangers pour sa consommation en soieries.

» Que reste-t-il de toutes ces entreprises? Leur inutilité n'a servi qu'à justifier ce que j'ai dit dans l'article *vers à soie* du *Nouveau cours complet d'agriculture*, récemment publié par les membres de la section d'agriculture de l'institut; que, « si le mûrier peut » croître dans tous les climats, il n'est pas » aussi assuré que, hors d'une certaine température, ses sucs s'élaborent assez bien » pour que sa feuille acquière les qualités

» nécessaires à la bonne nourriture des vers.
 » D'ailleurs , ai-je ajouté , la graine ne peut
 » être que très-difficilement garantie , dans
 » le nord , de la pernicieuse influence des
 » rigueurs de l'hiver , et enfin , pour naître
 » et se maintenir sain et vigoureux , l'insecte
 » a besoin d'un printemps précoce et d'une
 » constante progression de chaleur , double
 » privilège des seuls pays méridionaux. Aussi
 » l'expérience prouve-t-elle que c'est unique-
 » ment dans ces contrées que l'éducation des
 » vers à soie peut être entreprise avec succès ,
 » et devenir un objet d'importance. »

» Ces réflexions m'avaient été essentielle-
 ment suggérées par la mauvaise réussite des
 nombreuses tentatives faites pour introduire
 utilement la culture du mûrier dans les pro-
 vinces septentrionales de la France. Rien n'en
 démontre plus l'inutilité , que cette nécessité
 de les renouveler sans cesse. Depuis Louis XI
 jusqu'à nos jours , Lyon , Paris , Orléans ,
 Tours et Poitiers , ont été tour à tour le
 théâtre d'expériences toujours vaines , et dont
 il reste à peine quelques traces dans les deux
 dernières de ces villes. Ces tristes monumens
 des efforts de plusieurs siècles attestent la
 violence faite à la nature , et auraient dû

apprendre dès long-temps à respecter les limites qu'elle a posées.

» Les contrées méridionales n'ont pas eu besoin de travaux si obstinés : les fruits de ceux de Traucat et d'Olivier de Serres s'y sont perpétués et accrus par la seule influence d'un climat propice , et il suffira toujours de l'aiguillon de l'intérêt , pour y faire prospérer cette branche de l'industrie agricole.

» M. Papion prétend qu'avant la révocation de l'édit de Nantes , la ville de Tours avait quatre-vingt mille ames de population , neuf à dix mille métiers d'étoffes de soie , et onze à douze cents tours à filer ; qu'au moment de la révolution , la population était encore de vingt-sept mille ames , et le nombre des métiers de trois mille , et qu'à présent il en reste à peine trois cents et vingt mille habitans ; et il attribue ces pertes à la destruction presque totale des mûriers de la Tourraine. Ici M. Papion me semble prendre l'effet pour la cause. L'établissement des manufactures de soie a , partout en Europe , précédé la culture de l'arbre qui fournit cette substance. Celles de Constantinople et de la Grèce s'approvisionnèrent long-temps en Perse et dans d'autres contrées de l'Asie , comme , depuis ,

les fabriques françaises ont long-temps tiré d'Espagne et d'Italie la matière première , avant que l'agriculture les eût affranchies , du moins en partie , de cette dépendance de l'étranger ; et lorsqu'enfin nous avons appris à nous servir de nos propres ressources , les progrès de la culture des mûriers ont toujours été en raison de ceux de la prospérité de notre industrie manufacturière : de même quand les fabriques ont décliné , la culture du mûrier a dû nécessairement être négligée. Ainsi les efforts pour multiplier le mûrier à Tours n'ont pu que se ralentir , lorsque , vers la fin du xvii.^{me} siècle , la population industrielle de cette ville a diminué , et ils n'ont pu que cesser totalement depuis , quand la révolution a tout détruit. Mais ce n'est point l'entier desséchement de cette faible source de matière première , qui empêche les manufactures de Tours de reprendre leur ancienne existence. En supposant que les mûriers aient été aussi multipliés en Tourraine que l'assure M. Papion , leur produit n'a pourtant jamais été assez considérable pour être de quelque poids dans la consommation des manufactures locales. Au temps où il leur restait encore une certaine activité , celle de M. Papion

employait, chaque année, 6,000 livres pesant d'organsin de Piémont : on peut juger par là de la quantité que toutes ensemble devaient tirer de l'étranger; et, si l'on y ajoute la part qu'elles prenaient dans les six mille quintaux de soies nationales que les filatures du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné fournissaient aux fabriques de Paris, de Lyon et de Tours, on restera sans doute convaincu que la quantité de soie recueillie dans la Tourraine n'a pu, à aucune époque, influencer sur les manufactures de la capitale de cette province.

» Le dernier période de leur décadence date du moment où ces beaux damas, ces lampas magnifiques, et tant d'autres riches étoffes qu'elle façonnait, ont cessé d'être de mode. Si l'usage n'en est pas rétabli, ou si, comme la fabrique de Nismes, celle de Tours ne se plie pas aux circonstances et au goût des consommateurs, et ne procure pas de nouveaux débonchés à ses produits, on couvrirait vainement la Tourraine de mûriers; et dût l'éducation des vers à soie y réussir aussi bien que dans le midi, l'industrie manufacturière de Tours n'en serait pas pour cela mieux ranimée. Il n'est pas vrai, comme

l'avance M. Papion, que l'essentiel est d'avoir de la feuille en abondance ; et ce ne sont pas des avances pour faciliter la multiplication des mûriers, qu'il faut demander au gouvernement.

» Qu'il rende la paix au monde ; qu'il rouvre les communications avec l'Amérique ; qu'il laisse une entière liberté à l'industrie ; que , par son exemple , la cour propage l'usage de se meubler et de se vêtir en étoffes de soie , et quand bien même Tours ne produirait pas un brin de cette matière , les manufactures de cette ville n'en recouvreront pas moins , en peu de temps , leur splendeur. Aujourd'hui que le Piémont appartient à la France , elles s'alimenteront , ainsi que toutes les autres , de soies nationales : l'étranger ne nous grevera plus du tribut de plus de vingt millions qu'il imposait à nos fabriques , lorsque les Alpes étaient la limite de l'empire , et l'industrie n'aura pas besoin d'une protection plus spéciale de la part du gouvernement. Les primes , les avances , tous ces encouragemens directs que M. Papion veut qu'on lui demande , partout impuissans contre les circonstances politiques , les vicissitudes de la mode , et les caprices du goût , sont également inutiles , même quand ils n'ont pas à

lutter contre ces obstacles , et dans les pays favorables à la culture des mûriers et à l'éducation des vers à soie , et dans les départemens peu propres à ces spéculations agricoles : dans les premiers , parce que la plus sûre des récompenses , un gain certain et souvent considérable y est offert au cultivateur par le succès même de ses travaux ; dans les autres , parce que les soins y seraient infructueux , et que le prix dont pourrait les payer le gouvernement , ne les rendrait ni moins inefficaces , ni moins onéreux.

» Il est sans doute inutile , après ces réflexions , de soumettre à l'examen les calculs de M. Papion sur les bénéfices qu'il promet à ceux qui se livreront à la culture du mûrier et à l'éducation des vers à soie. Ils décèlent un homme plus versé dans l'art de mettre la soie en œuvre , que dans celui de la produire. M. Papion est , en effet , un fabricant renommé , mais il ne paraît pas s'être occupé en grand de la pratique de la magnanerie. Quelques-unes de ses idées pouvaient être justes , avant que le Piémont fût devenu partie intégrante de la France ; mais depuis que la barrière des douanes ne sépare plus les deux états , les supputations de M. Papion nous

paraissent presque toutes reposer sur une fausse base, puisqu'il ne parle jamais des soies piémontaises comme de soies nationales, et qu'il les regarde toujours comme frappées des droits de sortie qu'elles payaient jadis à la frontière. »

Le rapporteur a, du reste, combattu son auteur avec tous les ménagemens qu'il lui devait et qu'il se devait à lui-même, et il n'a perdu aucune occasion de rendre une éclatante justice aux intentions et aux lumières de M. Papion.

Non moins attentif, non moins empressé que M. *Vincens-St-Laurent*, pour tout ce qui peut améliorer la fabrication des soies, M. *Dhombres* a offert à l'Académie la description d'un nouveau fourneau qu'il propose de substituer à celui que l'on emploie ordinairement dans les filatures. L'auteur va lui-même nous exposer ses idées à ce sujet.

« L'emploi des tubes à vapeur pour chauffer
 » l'eau des bassines où l'on file la soie, offre
 » de grands avantages, comme je l'ai dit en
 » décrivant la filature de M. Molines (1). Mais

(1) « Notice des travaux de l'Académie du Gard
 » pour 1809. »

Perfectionnement des anciens fourneaux pour le filage de la soie ; par M. *Dhombres*.

» quoique M. Gensoul qui , en vertu de son
 » brevet , a seul le droit d'établir ces nou-
 » velles filatures , se contente d'un bénéfice
 » honnête , son appareil n'est cependant pas
 » à la portée de la majorité des fileurs (1) ,
 » et encore moins des cultivateurs qui , dans
 » chaque hameau , montent un tour ou deux.
 » Ils seront bientôt obligés de renoncer à ce
 » genre d'industrie qui ne leur offrira plus
 » un dédommagement suffisant , quand on
 » aura , dans le commerce , de la soie plus
 » belle et faite à moins de frais. Le concours
 » des petits fileurs contribue cependant à la
 » vente des cocons , et les agriculteurs sont
 » intéressés par conséquent à perfectionner
 » les anciens fourneaux. Il suffit de les voir
 » pour sentir leur défaut , et il me semble
 » facile d'y remédier du moins en partie. La
 » figure 1^{re} représente un de ces fourneaux
 » à deux places , ou , pour mieux dire , deux
 » fourneaux avec une cheminée commune ;
 » les foyers sont de la largeur de la bassine ;

(1) « L'appareil de M. Gensoul coûte de 4 à 5,000 fr. ,
 » selon le nombre de tours , à ceux qui traitent avec
 » lui. Tout est fait sous ses yeux et sous sa garantie ,
 » avec beaucoup de soins et de solidité. »

» la grille est au moins à 0,3 mètres du fond ;
 » On y entasse du charbon depuis l'entrée
 » de la cheminée jusqu'à l'ouverture , qui
 » communément n'a point de porte. Que fe-
 » rait-on de plus pour brûler beaucoup de
 » combustible en pure perte ?

» Les négocians et les particuliers qui font
 » filer , ont leurs fourneaux en plein champ ;
 » on enlève les bassines et quelquefois les
 » grilles , après la saison du filage ; et chaque
 » année , dès que les cocons paraissent , on
 » les fait replacer. J'ai proposé , sans toucher
 » à la première construction à laquelle nos fi-
 » leuses sont habituées , de diminuer la capa-
 » cité des fourneaux , de les fermer afin que ,
 » l'air venant par le cendrier , la flamme se
 » portât vers le fond des bassines. Comme elles
 » n'ont qu'environ 0,1 mètre de profondeur ;
 » je ne pouvais , en les chauffant au centre ,
 » faire une cheminée tournante comme celle
 » des fourneaux à la Rumford ; mais , dans mon
 » plan , l'action directe du feu ne se porte
 » que sur une partie de la bassine , et je fais
 » circuler le calorique sous l'autre moitié.
 » Les grandes bassines qui servent pour deux
 » fileuses à la fois , offriraient bien plus de
 » facilité et une plus grande économie : elles

» sont en usage dans le département de l'Ardè-
 » che, mais on n'a pas voulu les adopter ici.

» Les changemens que j'ai faits ne cou-
 » teront pas sensiblement plus que le pla-
 » cement ordinaire des bassines; ils n'exigent
 » guère plus de travail de la part du maçon;
 » et le prix de la porte de tôle est à peu
 » près compensé par la diminution de la grille.
 » Cette réparation est si simple, que l'ouvrier
 » le moins intelligent l'exécutera sur l'ins-
 » pection des figures.

» La figure 1.^{re} représente deux fourneaux
 » ordinaires; elle est faite sur une échelle
 » plus petite que celle des quatre suivantes,
 » qui est de 4 centimètres par mètre.

» *F. 2.* Coupe des fourneaux montrant à
 » gauche l'ancienne construction, et à droite
 » le changement proposé.

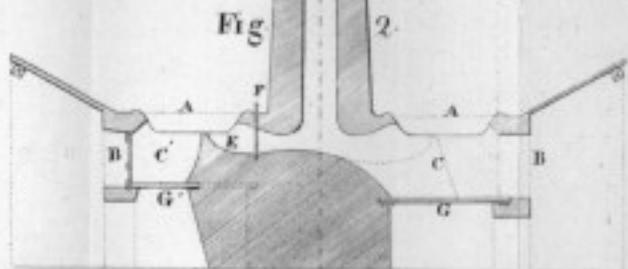
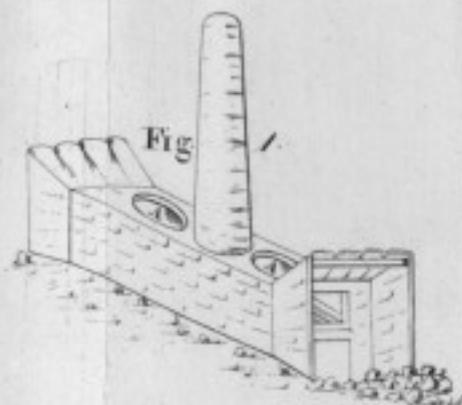
» *F. 3.* Coupe du nouveau fourneau per-
 » pendiculaire à celle de la figure 2.

» *F. 4.* Vue à vol d'oiseau du nouveau four-
 » neau, la bassine étant enlevée.

» *F. 5.* Autre construction préférable à la
 » précédente, puisque la chaleur circule da-
 » vantage sous la bassine.

» Les mêmes lettres désignent les mêmes
 » objets dans chaque figure.

» A. Bassine



*Perfectionnement
de l'ancien Fourneau
pour le Filage
des Cocons*



» A. Bassine de 0,5 mètres de diamètre ; et
 » 0,1 mètre de profondeur.

» B. Entrée du fourneau : j'y ai fait mettre
 » une porte , et je ne l'ai pas placée en
 » dehors , parce qu'on aurait , par habitude ,
 » mis plus de charbon qu'il ne faut.

» Le foyer C. est moins du tiers de l'an-
 » cien ; il est évasé , et chauffe à peu près
 » la moitié de la bassine.

» D. Ouvertures par où s'échappent la
 » flamme et la fumée qui circulent sous la
 » partie E. de la bassine.

» F. Registre pour régler le courant d'air :
 » c'est une lame de tôle qui glisse entre deux
 » briques.

» G. Grille : je l'ai fait mettre plus haut
 » de 0,08 mètres. On peut , si on la fait à
 » neuf , la faire plus petite , comme on le voit
 » dans la figure 2 , ou autrement bâtir dessus ;
 » comme le marquent les lignes , ponctuées.

» Tout l'intérieur est bâti avec de l'argile
 » et du tan mêlés , indiqué par *m.* (*Philosoph.*
 » *magas.*) »

Le fourneau proposé par M. *Dhombres* est
 établi d'après la plus saine théorie ; il est
 économique , simple et d'un usage facile :

faisons des vœux pour le voir bientôt généralement adopté.

moire sur La culture et l'emploi des végétaux exo-
 avantages tiques qui peuvent, en s'acclimatant, aug-
 l'huile de menter nos richesses et nous soustraire à un
 ; par M. tribut envers l'étranger, continuent à fixer
 nani. toute l'attention de l'Académie.

Plusieurs savans se sont déjà occupés de la préparation de l'huile de ricin. Nous pouvons citer, entre autres, M. le docteur Valentin, l'un des membres les plus distingués de l'académie de Marseille, qui a publié, depuis plusieurs années, des documens précieux à cet égard (1). Postérieurement, M. Fournier nous a fait connaître une partie des procédés qu'il met, dès long-temps, en usage, dans sa pharmacie, pour l'extraction de l'huile de *Palma-Christi*. Nous avons, dans notre dernière Notice, rendu compte de son travail; mais jusqu'ici l'huile de ricin n'a été considérée que dans ses usages médicaux; aujourd'hui M. *Solimani* l'examine sous un aspect plus étendu, et vient nous apprendre

(1) Voy. le 5.^e volume des *Mémoires de l'académie de Marseille*, et le *Journal de médecine* de MM. Corvisart et Roux, tom. XII, pag. 449.

quels avantages on peut en tirer , soit pour les arts , soit dans l'économie domestique , soit dans son rapport avec l'agriculture. Si les promesses de notre académicien n'ont point encore reçu le sceau d'une expérience réitérée , c'est pour nous une raison de plus de nous empresser à les faire connaître, et d'appeler sur elles l'attention des physiciens.

Dans les arts , cette huile , comme l'a fait voir le chimiste Rose , étant très-soluble dans l'alcool , formera un composé dans lequel la gomme élastique , le copal et le succin peuvent se dissoudre complètement et former ainsi des vernis d'une consistance suffisante et de la plus belle transparence.

La propriété qu'elle a de ne pas s'oxyder la rend également propre à la peinture ; les tableaux où elle aura été employée ne noirciront jamais , et les couleurs conserveront très-long-temps leur éclat et leur fraîcheur.

L'expérience a prouvé à M. *Solimani* que , tandis qu'il faut des quantités égales d'huile d'olive et de lessive des savonniers pour former le savon du commerce , il suffit d'une partie de cette lessive pour en saponifier cinq d'huile de ricin , à raison de sa grande facilité pour s'unir aux alcalis. Le savon qui en proviendra

sera plus solide que le savon commun ; il aura de moins que celui-ci tous les désavantages qui résultent d'une surabondance de soude , et deviendra par là très-utile au décrusage des soies , qui , comme on sait , sont souvent attaquées , dans cette opération , par la causticité de l'alcali , et souffrent dans leur qualité. « Aussi , dit l'auteur , chaque teinturier a là-dessus son secret qui n'en sera plus un dès que la science aura parlé ».

L'huile de *Palma-Christi* sera aussi utile dans l'économie domestique , que dans les arts. Mêlée à une égale quantité d'alcool , elle produira pour l'éclairage un combustible auquel aucun autre de ceux que l'on emploie ne peut être comparé pour l'intensité de la lumière. La combustion rapide de l'esprit de vin se trouvant réglée et modérée par celle de l'huile , donne la clarté la plus vive , la plus pure et parfaitement exempte de fumée ; avantages qui dédommagent bien de l'excédant de consommation plus grande d'un douzième dans la même lampe et en temps égaux , que celle de l'huile d'olive.

Le calorique que développe la flamme de ce mélange , a fondu le plomb en 35'', tandis qu'une mèche égale , mouillée d'huile d'olive ,

ne l'a mis en fusion qu'après 5'. La combustion de la première huile a mis l'eau en ébullition cinq fois plus vite que celle de la seconde, toujours en rapports égaux.

Enfin, M. *Solimani* ne doute pas que l'on ne puisse aisément rendre l'huile de ricin propre aux usages alimentaires. Il l'a dépouillée, par des lotions fréquentes dans une eau légèrement imprégnée d'acide sulfurique, de l'extractif auquel elle est étroitement unie, et alors elle s'est trouvée complètement privée de son action purgative. Il a reconnu aussi que cet extractif précipité de l'huile de ricin communiquait à l'huile d'amandes douces et à l'eau la faculté de purger.

Selon notre auteur, les avantages que la culture du ricin offrirait à l'agriculture, et particulièrement à celle du département, sont immenses. Il établit que les huiles extraites des ricins indigènes, sont moins vireuses et en tout meilleures que celles des ricins étrangers, et qu'elles sont déjà préférées dans les pharmacies. Il montre comment la plante fructifie partout principalement dans les terres légères, et à besoin de très-peu de soins et de culture. Il fait voir que sa graine peut donner en huile un tiers de son poids; que

chaque plante produit environ trois livres de graines ; et , en en supposant le prix de 50 à 60 fr. le quintal , telle qu'elle a été vendue cette année , il affirme que le produit d'une salmée de contenance (un hectare et demi) , par une récolte ordinaire , pourrait s'élever à 2,400 fr.

M. *Solimani* ne nous présente ses vues et son travail que comme un essai qui sera suivi de nouveaux développemens et de nouvelles expériences. L'Académie attendra avec intérêt et empressement de nouvelles lumières sur un sujet qui n'offre encore que de brillantes espérances.

De la cul- Si les tentatives faites depuis quelques an-
e compara- nées pour propager en France la culture du
e des diver- cotonnier , n'ont pas encore produit , du
espèces de tonnier , n'ont pas encore produit , du
tonniers ; par moins dans nos départemens , tout ce qu'on
Paris, sous- en devait attendre , elles ont eu cependant
éfet à Taras- assez de succès pour faire espérer qu'avec de
n. la constance on parviendra enfin au but désiré.
Rapport fait Rien n'est sans doute plus propre à y con-
l'Académie , duire , qu'une instruction qui , en dirigeant les
r M. *Grav-* expériences dans la vraie route , les empêche
er. de s'égarer , et accroît les forces en les réunis-
sant. Ceux qui s'occupent de la culture du

cotonnier devront à M. Paris de bien savoir d'avance sur quelles espèces ils doivent exercer leurs efforts et appliquer leurs soins; et M. *Granier*, en faisant connaître l'excellent mémoire du magistrat des Bouches-du-Rhône, à l'académie, a ajouté aux instructions importantes que cet ouvrage contient, le poids d'une longue et sage expérience. M. Paris sera sans doute bien aise d'apprendre que ses résultats sont pareils à ceux qu'a obtenu un botaniste recommandable qui, ne se bornant pas à des classifications souvent arbitraires et plus souvent vaines, a constamment, au contraire, cherché à faire tourner ses connaissances au profit de l'agriculture.

L'écrit de M. Paris est public, et cela nous interdit d'en dire davantage sur ce sujet. Il a déjà reçu d'ailleurs une recommandation bien haute dans l'éclatante approbation qu'il a obtenue de la société d'agriculture du département de la Seine.

Les mêmes raisons de publicité et le plan qu'avec l'approbation de l'Académie nous sommes tracé dans ce que nous avons à dire sur les ouvrages communiqués et les rapports faits à leur occasion, sont les

Sur la c
du Pastel
moire d
de Puy
de Puy
Rappo
à l'Acad
par M. B

motifs qui nous empêcheront de nous arrêter, autant que semblerait l'exiger l'importance de la matière, à un mémoire sur la culture et l'usage du pastel, par M. de Puymaurin, et au compte que M. *Bazille* en a rendu dans l'une de nos séances.

On sait qu'avant l'introduction des indigos d'Amérique dans nos fabriques, on y employait, pour la teinture en bleu, la fécule de la plante nommée par Linné *Isatis tinctorum*, et vulgairement *Pastel*. Les habitans du Languedoc, sur-tout des environs de Toulouse et du Lauragais, s'enrichissaient de la culture de ce végétal, dont toute l'Europe venait se pourvoir chez eux. Le besoin appelle l'industrie, et, dans la pénurie où nous sommes d'indigo d'Amérique, le gouvernement applique tous ses soins à faire renaître en France la culture et la préparation du pastel, aujourd'hui presque oubliées.

C'est à accélérer le succès de cet utile et bienfaisant dessein, que le mémoire de M. de Puymaurin est destiné. Le savant auteur y retrace l'histoire naturelle, économique et industrielle du pastel, et entre, sur la culture de cette plante, l'extraction de sa fécule, et son emploi comme substance colorante,

dans des détails où , comme nous l'avons déjà dit , il nous est interdit de le suivre.

A ces détails que M. *Bazille* a fait connaître à l'Académie dans l'analyse qu'il lui a présentée de l'écrit de M. de Puymaurin ; le rapporteur a cru avec raison qu'il serait utile d'ajouter l'exposé des méthodes employées dans nos colonies pour la préparation de l'indigo. Il a tiré cet exposé des observations demeurées malheureusement incomplètes d'un chimiste habile (M. du Thrône), envoyé à St-Domingue par le gouvernement français , peu de temps avant la révolution , pour s'y occuper du perfectionnement des produits de cette belle colonie. « Je ne doute » pas , ajoute ici M. *Bazille* , que ceux qui » voudront s'occuper de la fabrication de l'in- » digo du pastel , ne trouvent , dans ces ob- » servations , de meilleurs matériaux et des » vues plus exactes que dans aucun autre » écrit sur cette matière (1). »

L'écrit de M. de Puymaurin a été transmis à l'Académie par ordre de S. Ex. le ministre de l'intérieur qui a bien voulu joindre une quantité assez considérable de graine de pastel

(1) Voy. l'ouvrage de M. du Thrône.

à celle que M. Limozin d'Alby avait eu la bonté d'envoyer à l'Académie. Fière d'être appelée à concourir, en quelque chose, aux vues d'un gouvernement protecteur, elle s'est empressée de distribuer ces graines à ceux qu'elle a cru devoir en faire le meilleur usage. Elle recueillera avec soin tous les renseignements qu'elle pourra se procurer sur le succès de leur culture et sur l'emploi de leur produit, et les transmettra à son Excellence. Elle a de plus jugé qu'il serait utile de publier, sur ce double objet, une instruction courte, simple et pratique, dont la rédaction a été confiée à M. *Bazille*. Si, depuis lors, le gouvernement a jugé convenable d'en publier une autre plus étendue, il restera du moins à l'Académie l'avantage d'avoir, à cet égard, fait preuve de son zèle et de sa bonne volonté.

Qu'ils redoublent d'efforts, nos industriels agriculteurs et nos savans chimistes ! qu'ils achèvent ce qu'ils ont si heureusement commencé ! Déjà les cotons nationaux se filent et s'ouvragent dans nos ateliers ; déjà le sirop de raisin remplace le sucre en partie, et le pastel va tenir lieu de l'indigo. Les détracteurs des sciences ont beau dire, c'est à elles,

c'est à leur génie qu'il appartient de changer la face du monde. Combien l'on aime à voir ces filles de la paix réparer les maux de la guerre , et suppléer aux privations qu'elle nous impose ! La physique , la géométrie et l'astronomie ont ouvert l'océan à nos vaisseaux , et un nouveau monde à notre ambition et à nos jouissances : il est au moins douteux que le bonheur du genre humain y ait gagné. Peut-être est-il réservé à l'agriculture et à la chimie perfectionnées , de satisfaire , un jour , nos goûts dédaigneux et nos nombreux besoins avec nos propres productions , et d'accroître ainsi nos richesses en diminuant nos travaux et nos dangers. Qu'elles opèrent cette heureuse révolution , et leur utilité ne sera pas mise en problème !

Deux rapports de M. *Vincens-St-Laurent* ont été accueillis par l'Académie.

Le premier a pour objet un discours sur l'abolition de la mendicité , prononcé par M. Casimir Rostan de Marseille , dans une séance publique de la société de bienfaisance de cette cité , et qui renferme les meilleurs principes et les plus utiles directions sur la manière d'administrer des secours à l'indigence.

Considérations sur le cours économique et industriel , et l'abolition de la mendicité.
M. Cas. Rostan de Marseille.
Rapport à l'Académie

M. Vincens Laurent. L'aumône ; disait au peuple d'Antioche le Démosthènes chrétien, est le plus difficile de tous les arts (1), et malheureusement l'exercice de cet art devient tous les jours pour nous d'une nécessité plus pressante et plus douloureuse.

Après quelques considérations sur l'abus des aumônes irréfléchies, M. Rostan, dit le rapporteur, nous fait observer qu'il y a peu de grandes villes où les revenus fixes des pauvres, réunis aux aumônes bien dirigées des particuliers, ne suffisent non-seulement pour abolir la mendicité, mais aussi pour secourir tous les vrais indigens. Mais l'incertitude de l'opinion publique sur le choix des moyens propres à mettre en œuvre ces élémens du bien, a rendu presque infructueuses les nombreuses tentatives faites en Europe pour arriver au meilleur résultat. M. Rostan rassemble les dispositions les plus louables des lois de tous les pays, sur l'administration des secours de charité; et il déplore que particulièrement les anciens réglemens des bureaux d'Aix et de Marseille soient tombés en désuétude. Quoique rédigés vers le milieu

(1) St. Jean Chrysostome, homélie 33.

du xvii.^e siècle , à une époque où la science économique n'était pas encore née , ces réglemens étaient des modèles de sagesse , de prévoyance et d'humanité , et contenaient tous les germes du bien qu'on a vu se développer partout où l'on a suivi les mêmes principes. Mais , ce que la loi commande , c'est à la bienfaisance à l'exécuter ; et pour montrer l'excellence des fruits que peut produire la réunion du pouvoir et du dévouement , le rapporteur retrace le tableau des succès admirables de l'institut de bienfaisance de Hambourg , modèle le plus parfait des établissemens de ce genre.

Là c'est une maxime invariable , qu'aucun individu ne doit recevoir comme aumône un sou qu'il pourrait gagner par son travail , et qu'on ne doit jamais donner à un pauvre autant qu'un ouvrier assidu et laborieux peut gagner. .

Sur ce principe , les besoins hebdomadaires de chaque pauvre étant calculés , on en complète la somme en secours pécuniaire , lorsque le produit du travail ne s'y élève pas.

On enseigne une industrie facile aux enfans ; à mesure qu'ils s'y perfectionnent , on diminue le secours d'abord suffisant pour sub-

venir à leur nourriture , en proportion de ce que rend le travail , et on le supprime totalement aussitôt que l'indigent peut vivre du fruit de sa main d'œuvre.

Des asiles sont ouverts à la vicillesse et aux infirmités incurables ; des dispensaires sont établis pour les autres malades.

Les enfans en bas âge ne sont point élevés en masse : on les laisse à leurs parens , ou on les confie à des personnes charitables , et on leur assigne un secours.

Dès qu'ils sont en âge d'apprendre à travailler , on leur ouvre des écoles où on les forme à la fois à un métier , à la lecture , à l'écriture , à l'arithmétique , etc.

Grâces à cette institution , en moins de dix ans le nombre des pauvres adultes , des enfans , des malades , des malheureux enfermés dans la maison de correction comme mendiens , et d'orphelins recueillis , était diminué de plus d'un tiers , et les fonds que cette réduction laisse disponibles , furent employés à prévenir l'indigence. Pour cet effet , l'institut fait des avances à tout artisan habile et laborieux que le manque d'outils , de matières premières ou d'argent pour ses dépenses journalières , empêche de travailler ; à des pères

de famille que des maladies ou un trop grand nombre d'enfans ont forcés à contracter des dettes dont les intérêts emportent tout le bénéfice du travail ; à tout individu que le haut prix des loyers ou des vivres a contraint de mettre en gage ses meubles ou ses vêtemens ; enfin à tous ceux dont les embarras pécuniaires proviennent non de paresse et d'incapacité, mais d'une cause passagère. Le prêt est fait sans intérêt, mais on exige, chaque semaine, le remboursement d'une partie de la somme, suivant la position et les moyens de l'emprunteur. Les remboursemens s'opèrent avec assez d'exactitude, et la perte annuelle est au-dessous d'un cinquantième de la totalité de la somme prêtée.

Comme l'institut de Hambourg, la société de bienfaisance de Marseille a pour objet de préparer des secours aux enfans, dès le sein de la mère, en s'emparant de celle-ci à un certain terme de la grossesse, et en la soignant jusqu'après l'accouchement, et dans le cours de l'allaitement ; d'assurer ensuite à ces jeunes infortunés le bienfait d'une éducation industrielle, sociale et religieuse ; d'améliorer la nourriture, le vêtement et l'habitation du pauvre ; de procurer, dans tous

les temps et dans toutes les circonstances ; du travail à l'homme laborieux et indigent ; d'offrir au vicillard infirme un refuge et un aliment journalier , et de faciliter , par une caisse d'épargne , les moyens de vivre en commun , aux gens assez avancés en âge qui se trouvent isolés ; de perfectionner le traitement des indigens malades et le régime des prisons ; enfin d'établir des sociétés de prévoyance , des tontines , des monts de piété , et tous les genres d'institutions propres à prévenir l'indigence.

Le concours empressé de toutes les classes de citoyens à l'exécution de ces projets , en garantit le succès ; mais , selon les remarques du rapporteur , la plus grande gloire doit en revenir à M. Casimir Rostan qui , par son activité , ses lumières et son éloquence , est l'ame de cet important établissement.

Rapport sur
vers écrits a-
essés à l'Aca-
émie par la
société d'agri-
culture du dé-
partement de
Seine ; par
M. Vincens-
t-Laurent.

Le même académicien nous a aussi rendu compte de différens ouvrages que le corps célèbre auquel il appartient à titre de correspondant , a bien voulu nous adresser.

« La société d'agriculture du département de la Seine , dit M. *Vincens-St-Laurent* , se signale par un zèle toujours plus actif , et justifie

justifie de plus en plus l'honorable confiance que lui accorde le gouvernement. Le ministre de l'intérieur a voulu la présider lui-même à sa dernière séance publique , et y a prononcé un discours qui rappelle avec une concision noble et élégante les services rendus à l'empire par cette utile institution.

» Aucun objet important dans l'économie rurale n'échappe à sa sollicitude ; la multiplication des mûriers , l'établissement de pépinières d'oliviers , le perfectionnement de la charrue , la culture du cotonnier , l'hygiatrique et la médecine vétérinaire , la connaissance de l'état de l'agriculture dans toutes les parties de la France et de ses progrès , la fabrication du sirop et du sucre de raisin ; tels ont été les principaux sujets de ses méditations et de ses travaux dans le courant de cette année , et ceux pour lesquels elle a promis et décerné des récompenses aux cultivateurs qu'elle avait appelés à seconder ses soins et ses vues.

» Elle a proposé aussi à leur émulation des prix pour la culture du pommier et du poirier à cidre , dans les cantons où elle n'est pas encore introduite ; pour l'abolition des jachères ; pour l'introduction , dans un canton

quelconque de l'empire, d'engrais dont l'usage y était auparavant inconnu ; pour des observations pratiques de médecine vétérinaire ; pour l'usage des meules à conserver les grains dans les départemens où ce moyen n'est pas employé ; pour des traductions , soit manuscrites , soit imprimées , d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'agriculture , écrits en langues étrangères , et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles ; pour un exposé des progrès de l'agriculture en France , depuis cinquante ans ; pour les moyens de prévenir la cécité dans les chevaux ; pour l'extraction d'une substance colorante bleue de végétaux cultivés en France ; pour la multiplication des abeilles ; pour un registre à l'usage des cultivateurs ; pour des machines hydrauliques appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques ; pour un traité de la culture maraîchère ; pour des essais comparatifs de culture des plantes les plus propres à fournir des fourrages précoces.

» Plusieurs de ces sujets ne sont que prorogés , et les mémoires dans lesquels ils avaient été traités dans les précédens concours , ont donné lieu à des rapports d'un grand intérêt.

» De ce nombre sont ceux qui ont été faits par M. le sénateur François de Neuschâteau, sur le perfectionnement de la charrue, et par MM. Huzard, Tessier et Duplas, sur les observations pratiques de médecine vétérinaire, et sur les moyens de prévenir la perte de la vue dans les chevaux.

» Il ne s'agit pas, dans la recherche des moyens de perfectionner la charrue, d'une vaine théorie; l'objet est de donner à cet instrument plus de force, plus de solidité, en même temps qu'on veut le rendre plus léger, plus facile à manier et susceptible de plus d'opérations. Une invention qui procurerait une grande économie de temps, de conducteurs, de forces dans le tirage, et par conséquent de bêtes de trait, serait assurément un grand bienfait pour l'agriculture. Un grand nombre d'agriculteurs et de mécaniciens se sont occupés à résoudre ce problème. Leurs charrues ont été éprouvées et comparées dans les détails de leur construction, dans leur prix et dans leurs effets; et si de cet examen il est résulté qu'il a été tenté beaucoup d'efforts inutiles, il faut convenir que, d'un autre côté, des améliorations importantes ont été constatées, et que des

Idées ingénieuses promettent , dans leur application , des perfectionnemens plus étendus.

» Lorsqu'enfin on aura obtenu ces favorables résultats , il restera à vaincre le préjugé , l'habitude , la routine qui , se refusant à l'évidence , repoussent toujours avec méfiance et avec dédain les innovations les plus avantageuses. Le précepte attribué à Caton , *ne change point de soc* , a conservé parmi nous tout son empire : l'usage de l'araire romain y est encore presque exclusif , et le plus habile des agriculteurs de nos contrées , lui-même retranché derrière l'immense succès de ses vastes entreprises , oppose plus que personne un souverain mépris aux idées nouvelles , et une invincible résistance aux changemens qu'elles suggèrent. Selon lui , six pouces de terre végétale peuvent être éternellement entretenus dans un état de fertilité par les engrais , par une culture soignée et faite en temps convenable , et par l'influence des météores. Le tort de cet estimable cultivateur est moins de persister dans des pratiques dont il se trouve bien , que d'ériger en principe général une maxime qui serait évidemment ailleurs une erreur. L'agriculture admet peu

de principes absolus , et il faudrait presque une théorie particulière pour chaque localité , tant la variété des circonstances est infinie ; et c'est ce besoin perpétuel de modifications de règles fondamentales , qui empêchera peut-être toujours l'agriculture d'être proprement une science soumise à des lois fixes et irrécusables.

» On n'en doit que plus de reconnaissance aux hommes laborieux et aux sociétés savantes qui consacrent leurs veilles à rassembler les observations et à multiplier les expériences ; car ce ne sera qu'en réunissant et en comparant un grand nombre de faits , qu'on parviendra à former un système qui convienne à tous les cas , et à porter une lumière sûre dans tous les points de l'horizon.

» Les efforts que fait à cet égard la société d'agriculture du département de la Seine , sont un exemple que les sociétés de départemens doivent s'empresser de seconder , et aucun n'a peut-être plus besoin que le nôtre qu'on y dissipe les ténèbres qui règnent encore sur les parties les plus intéressantes de l'art agricole.

» La médecine vétérinaire , qui y fut si longtemps livrée à l'empirisme , commencé du

moins à y être pratiquée avec moins d'ignorance et de danger, depuis que l'administration publique a fait former des élèves à l'école de Lyon.

» C'est sur-tout à ces artistes éclairés, répandus dans toutes les parties de la France, que la société d'agriculture de la Seine a demandé des observations sur leur art. Un grand nombre d'entre eux a répondu à cet appel, et un rapport circonstancié de leurs recherches en a fait connaître le résultat. Elles ont pour objet les causes et les moyens curatifs d'un grand nombre de maux et d'accidens chez des animaux d'espèces diverses, mais sur-tout le traitement et la cure de la morve, et la question de savoir si cette maladie est ou n'est pas contagieuse.

» Un autre concours avait été ouvert sur la cécité ou la perte de la vue dans les chevaux. Le problème n'a pas été résolu, et la question reste encore proposée; mais un propriétaire de notre département l'a éclaircie par des observations que la société d'agriculture de la Seine a cru devoir publier. Il a remarqué que la cécité attaque beaucoup plus rarement les chevaux qui restent toujours aux pâturages, que les chevaux de trait,

de charrois ; de labourage , qui fatiguent beaucoup. Il prouve cette assertion par l'absence presque totale de la cécité parmi les chevaux de Camargue , quoique exposés à toutes les vicissitudes de l'atmosphère en toute saison , et parmi les mulets de bât. Au contraire , beaucoup de chevaux , de mules , de mulets employés aux charrois , aux labou-rages , et spécialement ceux qui font de lon-gues routes , perdent facilement la vue.

» On peut être fondé à conclure de ces observations , que la cécité dans les chevaux est une maladie qui , indépendamment des causes naturelles , provient de quelques vices dans la conduite , dans l'emploi des forces de ces animaux , dans la manière de les soi-gner ; de quelque cause générale , enfin , qui n'est point inhérente à leur constitution , mais qui n'agit que relativement à quelques circonstances ; et si l'on peut parvenir à la connaissance de ces circonstances particulières , elle pourra conduire plus sûrement aux moyens d'en combattre/ et d'en prévenir les effets.

» Ce n'est pas seulement par ses propres travaux que la société d'agriculture du dé-partement de la Seine s'efforce d'éclairer les

cultivateurs. Adoptant les vues utiles des autres sociétés, elle les recommande à l'attention publique, en publiant les discussions auxquelles elles ont donné lieu dans son sein. C'est ainsi qu'elle a fait connaître, dans un rapport plein d'intérêt, les prodiges opérés dans le département des Hautes-Alpes, par les soins d'une réunion d'hommes éclairés qui, sous l'impulsion de l'autorité, s'occupent avec constance, depuis quelques années, à substituer à une aveugle routine des principes raisonnés, et à avertir leurs concitoyens des campagnes des biens qu'ils négligeaient. La suppression des jachères, la formation des prairies artificielles, la multiplication des canaux d'irrigation, l'amélioration des bêtes à laine, la restauration des bois, l'exploitation des mines de houille, la réparation des chemins vicinaux, le perfectionnement des engrais, la culture de la garance, la plantation du mûrier, de l'amandier et de l'orme, l'éducation des abeilles, etc., etc.; tels sont les objets sur lesquels se sont dirigées, avec le plus de fruit, les instructions et les expériences de la société de Gap, et qui, grâce à ses succès, ont changé une stérile contrée en un pays fertile, et y ont fait suc-

céder l'aisance à la pauvreté. Les seuls procédés introduits pour utiliser le cours des eaux, y a déjà fait monter à 500 fr. le prix de la mesure de terre qui auparavant n'était que de 50 fr.

» Un objet d'un grand intérêt pour notre département a été soumis à la société d'agriculture de celui de la Seine, par M. Paris, sous-préfet de Tarascon. C'est un mémoire sur la culture de la soude dans son arrondissement. Cet ouvrage est suivi d'un rapport de MM. Vauquelin, Tessier et Bosc, qui serait susceptible de plusieurs observations importantes; mais elles trouveront place dans un mémoire sur le même sujet, dont j'ai depuis long-temps l'intention de faire hommage à l'Académie. En attendant, je me bornerai à dire que M. Paris a indiqué avec beaucoup d'exactitude les diverses qualités de soude qui se cultivent dans nos contrées, ou qu'y produisent spontanément les sols marécageux; les méthodes usitées de régénérer la graine, lorsqu'elle s'est détériorée par l'effet de la culture; le choix des terres les plus propices; le nombre de labours à donner; la qualité préférable des engrais; la quantité qu'on doit en répandre; l'époque des semail-

les ; la saison des sarclages ; les caractères de la maturité ; les inconvéniens de brûler la plante trop verte et trop sèche ; les procédés de la combustion , et enfin les moyens d'étendre ce genre de culture aux terres douces et éloignées de la mer. Mais , sur ce dernier point , il laisse encore beaucoup à désirer , en ce qu'il n'a pas recherché quelle espèce de soude convenait le mieux à ces terrains. Si l'on se bornait à y transporter l'espèce accoutumée à un sol marécageux et salé , à coup sûr la spéculation ne serait pas avantageuse ; mais en Espagne , en Sicile , dans la Romagne , on cultive avec succès , à d'assez grandes distances de la mer , et dans des terres à peine salines , des sodes d'une qualité supérieure , et bien plus riches que les nôtres en alcali pur. J'ai fait des expériences sur ces espèces , et je me persuade que partout où croit le tamaris , elles peuvent être introduites avec succès.

» Un mémoire de M. Riboud sur les différentes espèces de haies et de clôtures usitées dans le département de l'Ain , renferme des vues qui peuvent être utiles aux agriculteurs des autres départemens , et que la société d'agriculture de Paris recommande à leur

attention. C'est sur-tout dans l'usage de l'aune et du bouleau, que les conseils de l'auteur peuvent être profitables. Ces arbres ont en général une direction verticale, et leurs rameaux ne se lient ni ne se croisent naturellement; il semble que, par ces dispositions, ils sont peu propres à former de bonnes haies. Mais en couchant, dès la seconde année, quelques-unes de leurs tiges horizontalement, et en réitérant, deux ou trois ans après, la même opération, on obtient une haie transversale par le bas, tandis qu'elle se charge, à la partie supérieure, d'une grande quantité de jets verticaux, susceptibles d'être coupés périodiquement, sans nuire à la solidité de la clôture. Ces haies n'ont pas l'inconvénient de tracer, comme celles des plantes épincuses; elles sont moins exposées aux dégradations du bétail, peu friand des feuilles des arbres dont elles se composent, et leur conduite n'exige qu'une attention légère et que les soins qu'on accorde à toutes les haies que l'on veut faire prospérer. Si l'on ajoute à ces avantages ceux d'une végétation plus prompte, d'une plus grande abondance de bois et des divers usages auxquels il est propre, on se convaincra sans

peine , avec M. Riboud , que les clôtures d'aune et de bouleau méritent la préférence sur toutes les autres. »

Nous avons cru devoir laisser quelque étendue aux observations de M. *Vincens-St-Laurent* sur les objets précédens , soit parce qu'ils intéressent le département du Gard d'une manière plus ou moins directe , soit parce qu'ils peuvent servir aux progrès de notre agriculture locale.

Le rapporteur termine son travail en faisant connaître , avec des détails où nous ne saurions le suivre , les observations de M. Tessier sur les célèbres méthodes agricoles employées par M. Felleberg dans son domaine d'Hofwill. M. Tessier est loin de partager l'enthousiasme que ces méthodes ont excitées ; la plupart , selon lui , ne sont pas nouvelles , et les dépenses qu'elles causent égalent souvent les bénéfices que l'on peut retirer de leur produit. Il fait voir dans la relation même du voyage agronomique de M. Tessier , les motifs sur lesquels il a fondé son opinion.

Sur le compte Nous terminerons ce que nous avons à
 rendu des tra- dire de la partie industrielle , économique et
 aux de la so- agricole de nos séances , en faisant mention
 ciété économi-

d'un rapport de M. Donzel sur le compte que de Caen. rendu des travaux de la société d'agriculture ^{Rapport fait} et de commerce de Caen, qui nous a été ^{à l'Académie} adressé par M. de l'Air, son rédacteur. La ^{par M. Donzel.} savante société du Calvados a rendu de grands services à ce département. Le rapporteur nous en a donné un aperçu rapide, et l'Académie a applaudi comme lui à un zèle qu'elle s'efforce d'imiter. Le secrétaire perpétuel de la société de Caen a ajouté à son compte rendu une intéressante notice biographique sur M. de Jauville, l'un de ces hommes laborieux qui préfèrent l'utilité à l'éclat; et savent, par le noble usage qu'ils font d'une grande fortune, se la faire pardonner même par le pauvre, et absoudre pour ainsi dire les richesses.

*Physique , Sciences naturelles ,
Médecine , etc.*

En abordant cette nouvelle partie de notre ^{Nivellement} Notice, le premier et le plus important objet ^{barométrique} qui s'offre à nous, est le nivellement barométrique des points principaux du département du Gard, par M. ^{du départe-} ^{ment du Gard} ^{par M. Dhombres.} Dhombres.

Les travaux littéraires et scientifiques les

plus brillans et qui répandent le plus d'éclat ; ne sont pas toujours ceux qui exigent le plus de peines, de soins et de sagacité. C'était au sein de la riante solitude de Montbar, c'était au milieu du muséum d'histoire naturelle qu'il avait tant enrichi, et où il embrassait, pour ainsi dire, d'un regard, l'abrégé du monde, que Buffon construisait ses ingénieux systèmes, ou traçait ses admirables descriptions. Les bocages voluptueux d'Académus ombrageaient paisiblement la tête poétique de Platon, lorsqu'elle méditait sur les propriétés géométriques du cercle, enfantait ses rêveries sublimes, et créait cette mystérieuse théologie qui depuis, associée à d'autres opinions, a fait une si grande fortune. C'est, au contraire, à travers mille privations et mille dangers, que le botaniste va conquérir une plante au désert, ou que le minéralogiste, marchant sur un sol chancelant, va ravir à la bouche du volcan le sel ou la pierre que vient d'y déposer une éruption encore fumante. Mais leurs efforts en sont-ils moins estimables, moins dignes de la reconnaissance des hommes, pour avoir eu des résultats moins éclatans, moins généraux et moins répandus ?

C'est à ce dernier ordre de recherches qu'appartiennent celles de M. *Dhombres*, et sans vouloir les comparer aux travaux des Desfontaine et des Humbolt, nous n'en dirons pas moins avec vérité, qu'elles ont exigé beaucoup de constance, de soins et de connaissances. Si elles semblent ne présenter, au premier aspect, qu'un tableau de lieux et de nombres, souvenons-nous que ces nombres ont été sévèrement calculés et ces lieux visités souvent. N'oublions pas que le physicien du Gard a construit et perfectionné ses instrumens; que, comme d'autres, il a affronté les saisons, bravé la fatigue, franchi les vallées, gravi les rochers, et qu'enfin, si ses résultats sont renfermés dans les bornes étroites d'un département, ils ont gagné en précision ce qui leur manque en étendue.

Mais il est temps de laisser M. *Dhombres* s'expliquer lui-même.

« Quand je formai le projet de niveler ce » pays, je ne prétendis pas, comme on le » suppose bien, suivre toutes les ondulations » que présentent nos collines, et en déter- » miner les hauteurs diverses. Ce travail serait » trop peu intéressant pour dédommager de

» la fatigue et du temps qu'il exigerait pour
 » être bien fait. Je me suis donc borné à me-
 » surer les sommités les plus remarquables ,
 » soit par leur élévation , soit par leur situa-
 » tion , les montagnes au-dessus desquelles
 » on aperçoit quelques Ruines , celles qui ,
 » quoique peu élevées , sont isolées , qui peu-
 » vent servir de signaux pour lever la carte
 » du département (1) , et particulièrement
 » les points qui ont servi à la triangulation
 » de Cassini , et dont il a fixé la position
 » géographique. J'ai cherché de plus la pente
 » des rivières principales et la différence de
 » niveau de toutes les villes.

» J'ai fait connaître à l'Académie mes ins-

(1) » Les instructions relatives aux travaux du cadastre
 » prescrivent aux ingénieurs de rattacher leur travail aux
 » triangles de Cassini , et son Exc. le ministre de l'in-
 » térieur recommande à MM. les préfets (le 30 frimaire
 » an 13) de veiller à la conservation des points observés
 » par ce savant : il y en a seulement six dans le départe-
 » ment du Gard. Mais il serait peut-être intéressant
 » d'empêcher aussi l'entière destruction de quelques vieux
 » châteaux qui , comme ceux de Baron , de Rousson ,
 » de Portes , etc. , peuvent être aperçus de très-loin ,
 » et servir utilement dans les opérations trigonométri-
 » ques. J'ai désigné tous ces points par une S dans mon
 » tableau ; S. de C. signifie *signal de Cassini*.

» trumens

» trumens et les précautions que je prenais
 » en les observant (1) ; depuis , je m'en suis
 » procuré d'autres dont il suffira de dire que
 » M. Fortin est l'auteur , pour les faire appré-
 » cier (2). Je répéterai seulement ici qu'en
 » partant de chez moi , comme en y retour-
 » nant , j'ai toujours comparé les divers ba-
 » romètres portatifs que j'ai employés , avec
 » mon baromètre sédentaire ; que la marche
 » de ce dernier et des thermomètres qui l'ac-
 » compagent , a été régulièrement suivie
 » pendant mes excursions ; que je suis resté
 » assez long-temps à chaque station , pour
 » être assuré de la simultanéité de mes ob-
 » servations , et que presque toutes ont été
 » faites entre onze et deux heures.

» La plus grande distance horizontale où
 » je me suis trouvé de mon correspondant ,
 » est d'environ six myriamètres. M. Ramond

(1) » *Notice des travaux de l'Académie du Gard* ,
 » pendant l'année 1808.

(2) » On trouve dans le programme d'un cours de
 » physique de M. Hachette , une description du baro-
 » mètre de M. Fortin. Cet habile artiste l'a porté au-
 » jourd'hui au plus haut point de perfection ; je n'en
 » connais pas de plus commode ni de plus exact.

» eut la curiosité, dit-il (1), de calculer les
 » observations qu'il avait faites sur les Pyrénées, avec celles de M. Bouvard; la distance où il se trouvait de Paris fut peu sensible dans les résultats, et les erreurs d'autant moindres que les hauteurs étaient plus considérables, tandis que le désordre fut extrême lorsqu'il voulut appliquer le baromètre au nivellement des plaines, et qu'il trouva jusqu'à 21 mètres de différence dans la détermination de Marly-la-ville, au-dessus de l'observatoire.

» Les résultats de ce savant, et ce qu'il dit de l'influence des situations, me font craindre d'avoir fait des erreurs proportionnellement plus grandes, en évaluant la différence du niveau des deux villes voisines, qu'en fixant la hauteur des montagnes les plus éloignées d'Alais. Je rapporte toutes mes observations à celles faites dans cette ville, par la raison que je dirai plus bas; mais je m'en suis cependant procuré d'autres quand je l'ai pu, faites dans le voisinage des lieux que je mesurais, et je les ai em-

(1) » *Second mémoire sur la mesure des hauteurs à l'aide du baromètre.*

» ployées conjointement et comme servant
 » de contre-épreuve avec celles qu'on faisait
 » dans mon cabinet. Ainsi, lorsque je par-
 » courais les montagnes des environs du Vigan,
 » M. le docteur *Rouger* voulut bien observer,
 » de demi-heure en demi-heure, son baro-
 » mètre que je comparai plusieurs fois avec
 » le mien. Il en différait assez, j'en con-
 » viens; cependant, comme il ne varia que
 » de 0,3 lig. (= 0,67 millim.) pendant deux
 » jours que dura ma première course, je
 » crois pouvoir y compter, d'autant que la
 » hauteur absolue de l'*Aigoual*, du *St-Guiral*,
 » du *Lengas*, etc., calculée d'après les ob-
 » servations de M. *Rouger*, ne diffère que
 » de quelques centimètres de celle que j'ai
 » trouvée en employant les observations faites
 » à Alais (1).

» A la vérité, je n'ai pas toujours été aussi
 » heureux: j'ai trouvé, plus d'une fois, des
 » différences considérables dans des opéra-
 » tions qui paraissaient devoir me donner le
 » même résultat. Dans ce cas, ou bien j'ai
 » pris la moyenne des observations qui s'ap-

(1) » Voy. ci-après, dans le tableau, la note sur le
 » St-Guiral.

» prochaient le plus , écartant celles où quel-
 » que cause particulière pourrait avoir influé
 » sur les instrumens ; ou bien , je ne les ai
 » pas conservées dans mon tableau , me pro-
 » posant de rechercher , dans une autre oc-
 » casion , la cause de ces anomalies.

» Je me suis servi de la formule de M.
 » de Laplace , et du type de calcul publié
 » par M. Ramond (1) , en employant pour
 » logarithme de son coefficient , celui qui
 » correspond , dans sa table , au 44.^e degré ,
 » latitude à peu près moyenne du départe-
 » ment du Gard (2).

» J'ai rapporté en détail , dans les notes
 » qui accompagnent ce tableau , quelques-
 » unes des observations faites sur les points
 » les plus importans ; sans doute j'aurais dû ,

(1) » *Premier mémoire sur la mesure des hauteurs*
 » *à l'aide du baromètre.*

(2) » J'aurais pu , sans erreur sensible , négliger la
 » correction qui dépend de la latitude , puisque le som-
 » met de la Lozère , qui est le point le plus élevé de
 » mon tableau , n'aurait que 0,15 mètr. de moins avec
 » le coefficient 18393. Mais le calcul est absolument le
 » même : tout se réduit à prendre le log. 4.2646957 ,
 » au lieu du log. 4.2646526 ; M. Ramond les ayant
 » calculés pour tous les degrés de latitude.

» comme c'était d'abord mon plan, les con-
 » server toutes dans des colonnes particuliè-
 » res, afin qu'on pût les soumettre à d'autres
 » formules (1); mais, dans plusieurs cas, la

(1) » On verra dans mes notes, que j'ai calculé moi-
 » même plusieurs observations d'après la formule de M.
 » de Luc et les tables de M. le baron de Zach. Les
 » travaux du savant Genevois sont entre les mains de
 » tous les physiciens, et lui assurent un rang distingué
 » parmi ceux qui se sont occupés de météorologie et
 » de barométrie. Je me bornerai à dire ici deux mots
 » des tables de M. le baron de Zach, avec lesquelles
 » on supplée aux observations correspondantes, lorsqu'on
 » ne peut pas s'en procurer, ou lorsqu'on ne croit pas
 » devoir s'y fier, et je les appliquerai à l'une de mes
 » observations pour donner un exemple de leur usage.

» Le 20 septembre 1809 à midi, beau jour, vent
 » du N. O. faible, j'observai sur la *Lozère*, au sommet
 » dit *la Tête de bœuf*, le baromètre à 634,56 millim.,
 » le thermomètre attaché à $+17^{\circ},75$, et le thermomètre
 » à $+17^{\circ},5$. Mon baromètre d'Alais était en même
 » temps à 751,7 millim., son thermomètre attaché à
 » $+24^{\circ}$, et le thermomètre libre à $+23^{\circ}$.

» La formule de M. de Laplace, avec ces observa-
 » tions, donne 1452,995 mètr., et celle de M. de
 » Luc, 1420,7 mètr. pour la différence entre les deux
 » stations.

» Ne prenons maintenant que les observations faites
 » sur la montagne :

» 634,56 millim. réduits en pouces et lignes = 23p,

» hauteur que je donne est le résultat moyen
 » de plusieurs observations faites en des temps
 » différens : très-souvent il aurait fallu ajouter

» 5l,3 , et mon thermomètre aurait marqué $+14^{\circ}$, au
 » lieu de $+17^{\circ},5$, s'il eût été divisé en 80 degrés.

» Avec une des tables et ces deux observations 23p.
 » 5l,3 et $+14^{\circ}$, on a $+21^{\circ},5$ pour la température
 » probable au bord de la mer, où le mercure est sup-
 » posé se soutenir à 28 p. 2 l.

» Avec la température moyenne $\frac{21^{\circ},5+14^{\circ}}{2} = 17,75,$

» on a, par la table II, $+295,26$ pour coefficient de
 » correction.

Enfin la $\left\{ \begin{array}{l} 28 \text{ p. } 2, l. + 21^{\circ}, 5 \\ \text{table I avec} \end{array} \right\}$ donne $\left\{ \begin{array}{l} 1.4485,7648 \\ \text{les argumens } \left\{ \begin{array}{l} 23 \quad 5,3 \quad +14^{\circ} \end{array} \right\}$ } $\left\{ \begin{array}{l} 1.3695,8344 \\ \hline 789,9304 \end{array} \right.$

» La différence est ensuite multipliée par le coefficient
 » ci-dessus et divisée par 10,000

$$\frac{+295,26 \times 789,93}{10000} = +23,3224$$

» et selon le signe, l'addition ou la soustraction donne la
 » hauteur en toises ; en sorte qu'on a dans ce cas pour
 » la hauteur cherchée,

$$789,93 + 23,32 = 813,25 T = 1585,05 M.$$

» La formule que j'ai adoptée donne $813,024 = 1584,6$.

» Toutes les observations que je rapporte ci-après ne
 » présentent pas un accord aussi parfait ; mais un voya-
 » geur naturaliste qui se trouvera éloigné des villes où

» au nombre trouvé, ou en soustraire, la
 » mesure d'un rocher, d'un mur, d'un pont,
 » sur lesquels je plaçais mes instrumens, et
 » il fallait encore, outre l'élévation absolue
 » de chaque lieu, noter aussi celle où il
 » serait au-dessus ou au-dessous du point où
 » étaient faites les observations correspon-
 » dantes, ce qui aurait rendu ce tableau très-
 » confus et très-volumineux.

» J'ai employé différens moyens pour dé-
 » terminer la hauteur où se trouve mon ca-
 » binet, ou, pour mieux dire, le niveau de
 » mon baromètre fixe. Le résultat moyen
 » de sept années d'observations du baromètre
 » et du thermomètre, avec les tables de M.
 » Biot, m'avait donné 142,36 mètres; mais
 » je n'avais pas eu égard à l'effet de la ca-
 » pillarité sur mon baromètre à cavette. En
 » faisant la correction nécessaire, d'abord
 » d'après le diamètre du tube, puis en le

» l'on publie des tableaux météorologiques, qui aura
 » éprouvé combien il est rare de rencontrer des ins-
 » trumens passables et d'accord avec les siens, ne man-
 » quera pas de mettre dans son porte-feuille les tables
 » de M. de Zach qui n'occupent que deux pages, et
 » en obtiendra presque toujours des approximations suf-
 » fisantes pour la géographie physique.

» comparant avec mon baromètre à siphon ;
 » j'avais trouvé jusqu'à 15,6 mètr. de moins ;
 » d'autres calculs me donnèrent des hauteurs
 » différentes ; enfin , d'après quelques obser-
 » vations faites en même temps et au milieu
 » du jour , à Alais et à Aiguesmortes où je
 » me rendis , la différence entre mon baro-
 » mètre sédentaire et la mer paraît être de
 » 131,6 mètr. Cette détermination , qui sert
 » de fondement à tout mon travail , est peut-
 » être la plus douteuse ; mais les savans que
 » j'ai consultés pour sortir de l'incertitude où
 » j'étais , m'ont conseillé de l'adopter pro-
 » visoirement.

» Si , par de nouvelles expériences faites
 » au bord de la mer , je puis , un jour , dé-
 » terminer plus exactement la hauteur d'Alais
 » ou de quelqu'autre point mentionné dans
 » ce tableau , alors la correction à faire sur
 » tous les autres points serait uniforme , la
 » même cause d'erreur leur étant commune ;
 » c'est ce qui m'a engagé à rapporter à un
 » seul observatoire fixe toutes les observations
 » que j'ai faites.

» J'ai suivi l'ordre alphabétique , quoique
 » la chaîne progressive des hauteurs eût
 » peut-être paru plus naturelle : l'un et

» l'autre arrangement avait le défaut de
 » rapprocher quelquefois des lieux éloignés
 » sur la carte , et de séparer souvent ceux
 » qui se touchent ; mais le premier a du moins
 » l'avantage de faciliter les recherches , et
 » ne sera pas dérangé , quelques corrections
 » que je puisse avoir à faire sur tel ou tel
 » résultat. J'ai placé d'ailleurs les unes à côté
 » des autres , les observations qui ont quel-
 » ques rapports , comme celles faites sur des
 » sommets d'une même montagne , quoiqu'ils
 » portent des noms différens , etc. : voy. *Beau-*
 » *caire , Espérou , Lozère , etc.*

» Quelque confiance que je puisse avoir
 » dans mon travail , quelques soins que j'aie
 » apportés à bien faire , quoique sûr de mes
 » instrumens , comme de l'exactitude des
 » moyens de calcul que j'ai employés , je dé-
 » clare cependant que je ne regarde les ré-
 » sultats du tableau suivant que comme des
 » approximations. J'ai long-temps hésité à les
 » publier , effrayé des difficultés nombreuses
 » que présente l'application du baromètre à
 » la mesure des petites différences de niveau.
 » Si j'ai commis quelque erreur dans ce nivel-
 » lement barométrique , qu'il me soit permis
 » de citer pour mon excuse la différence que

» le savant qui a le plus perfectionné cette
 » partie de la physique , trouva dans des ré-
 » sultats d'observations faites à l'heure la plus
 » favorable , et ce qu'il ajoute : *que , dans les*
 » *couches inférieures de l'atmosphère , et dans*
 » *ces positions où l'air est de toute part en*
 » *contact avec la terre , il subit une multitude*
 » *de modifications qui agissent sur les ins-*
 » *trumens à l'insçu de l'observateur (1).*

(1) » *Second mémoire sur la mesure des hauteurs*
 » *à l'aide du baromètre , par M. Ramond.*

**TABEAU du nivellement barométrique du département
du Gard.**

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
igallies	Ruines vers le NO. d'Uzès	186,
igoual (*) . . .	1. Montagne vers le N. du Vigan, l'une de celles qui sont le plutôt et le plus long-temps couvertes de neige de ce département. Son sommet, où l'on peut arriver à cheval, est tapissé de gazon dans la belle saison. C'est un des signaux de Cassini, qui correspond à ceux de St-Loup, de Malabouisse, de Belle-Coste et de la Dombe	1566,44
	2. La source de l'Hérault est sur cette montagne. Voy. Hérault	1409,37
	3. A l'Hort-de-Dieu	1560,56

(*) « Les observations de M. Guerin », dit M. Gouan, Herborisat. des environs de Montpellier, pag 197, « annoncent que l'Aigoual a 730 toises (1422,79 m.) puisque son baromètre marquait : 23 p. 8 l. »

Voici mes observations.

Sur la montagne, $h=630,5$. $t=+7^{\circ}$ $t'=+5^{\circ}$.

A Alais, $H=750,85$. $T=+17,8$ $T'=+15$

La différence entre les deux stations est 1434,84 met.

La hauteur absolue de l'inférieure (Voy. Alais) étant 131,6

La hauteur absolue de l'Aigoual = 1566,44

La seule observation faite sur l'Aigoual donne 1555,95 avec les tables de M. le baron de Zach, résultat qui, quoique inférieur au premier, est cependant beaucoup plus considérable que celui de M. Guerin. Cette différence ne provient pas sans doute de sa manière d'observer; ce physicien a donné plus d'une preuve de son exactitude et de son habileté, et l'on ne doit regarder l'évaluation qu'il donne de cette montagne et de celle de l'Espérou, que comme des approximations prises en passant, peut-être, à des heures et dans des circonstances défavorables, sans thermomètres, et sans observations correspondantes. (V. Espérou).

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Aiguesmortes (*)	Sur la promenade du rempart au bord de l'étang à 0,52 met. sur le niveau du canal qui communique à la mer	0,
Aiguille	Montagne et rocher calcaire au NO. de Beaucaire. S.	156,
Aire-de Coste . .	Montagne à l'est de l'Aigoual	1071,
Alais (**)	<p>1. D'après les observations simultanées faites à Aiguesmortes et dans mon cabinet, mon baromètre sédentaire paraît être à 131,6 met. au-dessus de la mer. J'ai trouvé qu'il était 2,34 m. plus haut que la place de St-Jean, qui serait alors</p> <p>2. Le niveau actuel des moyennes eaux du Gardon, est à environ 10 met. sous cette place</p>	<p>129,</p> <p>119,</p>

(*) On voit, dans les remparts d'Aiguesmortes, des anneaux de fer où l'on dit qu'étaient attachés les vaisseaux de St-Louis lorsqu'il s'embarqua pour la Palestine, et l'on a supposé que la mer baignait, dans ce temps-là, les murs de cette ville: mais M. Dax a prouvé que cette supposition était une erreur; que la mer ne s'en était pas sensiblement éloignée; qu'on s'embarquait à Aiguesmortes dans le XIII.^e siècle, comme on s'embarque journellement à Bordeaux, à Rochefort, etc., comme on pourra bientôt le faire sur le nouveau port Napoléon. (Voy. la Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1809.)

(**) Moyennes des observations faites à Alais; 2,34 sur la place, et à Aiguesmortes, 0,52 sur la mer.

$$h=754,97. \quad t=+10,6 \quad t'=+8,7$$

$$H=766,95. \quad T=+10, \quad T'=+8,75$$

$$X=131,082+0,52-2,34=129,26 \text{ met.}$$

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Anduse (*)	1. Sur le quai au bout du pont 2. Les eaux du Gardon, sont 9,75 m. au- dessous	126,38 116,63
Aramon	1. Sur la place, 3 met. : sur les eaux du Rhône 2. Aux ruines d'un moulin à vent près la <i>Croix des veuves</i> , au nord de la ville. S. .	11,75 69,35
Magnols	En face de l'hôpital	196,..?
Alajac	Dans la cour du château	164,85
Beaucaire (**).	1. La promenade dite <i>le pré</i> 3,6 : sur les eaux moyennes du Rhône 2. Les trois croix ou le <i>Calvaire</i> au NO. de Beaucaire. S.	8,75 87, 5

(*) *J'ai pris la moyenne de plusieurs observations parmi lesquelles il en est qui placeraient Anduse plus haut qu'Alais. Ceux qui se sont occupés de mesures barométriques, savent que les erreurs peuvent être d'autant plus grandes que les différences de niveau sont plus petites. On peut dire, quoique ce soit une illusion, que les hauteurs absolues sont plus sûres que les hauteurs relatives d'après lesquelles les premières sont calculées : c'est en étant 5,22 de 131,6, que je trouve 126,38 met. Cette détermination de la hauteur d'Anduse au-dessus de la mer est peut-être plus exacte que la différence 2,88 met. entre ces deux villes.*

(**) *M. de Luc trouva Beaucaire, 13 toises au-dessus de la mer : sa station était 7 toises au-dessus du niveau du Rhône qui aurait alors 6 toises de pente de là jusqu'à la mer (Recherches sur les modifications de l'atmosphère, Tom. III, Pag. 305). J'observai à midi, sur le pont de Beaucaire, le baromètre à 769,46, et les deux thermomètres à +13°. A Alais, mon baromètre était à 758,2, le thermomètre attaché marquait 12,5, et le thermomètre libre, +11,5, ce qui me donna 122,85 m. entre les deux stations. L'inférieure était 3,6 au-dessus du Rhône, qui*

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer
Beaucaire (*) . . .	3. La croix de Vie blanche, <i>Via bianca</i> sur la route de Nîmes	53, 8
Baron	Château ruiné qu'on voit d'assez loin et qui peut servir de signal, quoique peu élevé à l'ONO. d'Uzès S.	220,
Beceucles	Montagne vers le NO. du Vigan	13 7, 3
Bellegarde	Au pied de la tour. S.	58,05
Boulicch	Montagne entre le Vigan et Sumène	900, ..
Bouquet	Au sommet dit <i>le guidon</i> . C'est vers l'est d'Alais, le point le plus élevé du Gard. S.	633,23
Brion	Vers le SO. de St-Jean-du-Gard, et le NNO. de Lasalle.	998, ..
Cabanne (**).	Montagne au NO. d'Alais	552,92

est donc 126,45 sous Alais, et 5,15 sur la mer. Une différence aussi forte, et le nom de M. de Luc m'inspireraient beaucoup de défiance pour mon observation, si le canal de Beaucaire à Aiguemortes n'était une preuve que je me suis peu écarté de la vérité dans ma détermination. MM. les ingénieurs chargés de sa construction avaient trouvé, par le nivellement, les basses eaux du Rhône à Beaucaire, 4,20 met. au-dessus de la mer; et la hauteur actuelle de l'eau dans les écluses faites le long de ce canal, justifie leur opération.

() J'ai calculé cette observation avec celle faite à Beaucaire, trois quarts d'heure après; elle n'a pas la précision de celles qui sont calculées avec les observations correspondantes; mais celles d'Alais, ce jour-là, ne commencent qu'à midi.*

*(**) H=7,36 T=8,25 T'=8,25 h=715,25 t=8 t'=7,75 X=235,27 La station inférieure était à Sauvages, sur le penchant de la même montagne, (Voy. Sauvages). 186,04*

La Cabanne est donc sur la station d'Alais, 421,31

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIERE du point de l'observation.	Hauteurs en metres au dessus de la mer.
Cadière	Montagne à l'O. de St-Hypolite-le-Fort	645, ..?
Calvaire	<i>Voy.</i> Beaucaire.	
Calvisson	Moulin à vent au SO. de Calvisson, S. de C., correspondant à ceux des Opies, des Saintes-Marics, de Sette, de St-Loup, et de Malabouisse	161, 6
Cap-de-Coste	Sur l'Espérou. <i>Voy.</i> ce mot.	
Capelle (*)	La hauteur moyenne des eaux de cet étang sur la route d'Uzès au St-Esprit	170, 4
Castellas	Montagne et château ruiné près de Théziers, sur la route d'Aramon à Remoulins	168, 2
Caucanas	Village au sud du Vigan	720,38
Cèze (**)	Rivière. I a réunion des deux ruisseaux qui la forment, 4 met. sous le pont de St-André de Cap-de-Cèze, est Sa pente jusques à St-Ambroix, est 354,91 De cette ville au Rhône, 99, 6 Son cours est d'environ	474,75

(*) *J'ai calculé cette observation d'après celle que j'avais faite au St-Esprit, trois heures auparavant; et celle que je fis plus tard à Uzès faite d'observations correspondantes, je la présente comme douteuse, n'ayant pas eu occasion de la rectifier.*

(**) *Deux ruisseaux qui se réunissent auprès du presbytère de St-André de Cap-de-Cèze, à 8 kilom. au N. de Génolhac, ne portent ni l'un ni l'autre le nom de Cèze. On peut donc dire que cette rivière commence au point de leur réunion, comme l'indique la dénomination de ce lieu. Quoique la commune de St-André soit dans le département de la Lozère, j'ai cru devoir marquer dans ce tableau la pente entière d'une rivière dont presque tout le cours appartient au département du Gard.*

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en metre au-dessus de la mer
Comps	L'embouchure du <i>Gardon</i> , voy. ce mot, est à	5, 6
Côte-St-Pierre . .	Sur le rocher au NO. de St-Jean-du-Gard, limites des départemens du Gard et de la Lozère	698,
Coudoulou	Hameau et château ruiné dans le dépar- tement de la Lozère, près des limites de celui du Gard, entre le NO. et le NNO d'Alais. S.	559, 39,
Coutach	Montagne au SO. de Sauve	
Croix	De Vie blanche. <i>Voy.</i> Beaucaire. De Fer. <i>Voy.</i> Beceucles. De la Fougace. <i>Voy.</i> ce mot. Des Veuves. <i>Voy.</i> Aramon.	
Dourbie	Rivière dont la source est sur l'Espérou, à	1373,
Esparon	(N'est pas rond) Village et rocher à l'OSO. du Vigan	619, 5
Espérou (*) . . .	I. A l'auberge du Cap-de-Coste, vers le	

(*) « M. Guerin observe », dit M. Couan dans ses Herborisations, pag. 192, « que le baromètre marquait 24 p. 51. sur le Cap-de-Coste : » ainsi, on peut avancer que la hauteur de cette montagne est de » 595 toises » ; ce qui ferait 1159,67 met.

Voici le détail de mes observations, le 12 septembre 1809.

N.ºs	Heures	Station supérieure.			Station inférieure.			Différence de niveau en mètres.
		h	t	t'	II	T	T'	
1	11h 40'	661	+11,7	+10,5	750,5	+18	+17	1060,45
2	1 5	645,95	+13,5	+11,5	750,	+20,5	+19	1254,95
3	2	643,25	+13,75	+11,7	749,7	+21,5	+20	1288,4
4	4	658,6	+13,5	+11,7	750,25	+19	+18	1098,5

N O M S des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Espérou	N. du Vigan 2. A la Luzette, sommet au NNO. de l'auberge 3. Au sommet dit <i>Montals</i> à l'ONO. du précédent 4. Au village de l'Espérou	1192,05 1386,55 1420, 0 1230, 1
Essais	Derrière le château, sur la route d'Ara- mon à Villeneuve	46,
Fage	Montagne au SO. d'Alais, près Sumène	1269, 6
Fougace	Montagne au NO. de Nismes, sur la route d'Alais	155,85
Fourches	Le ruisseau de Fourches sépare le départe- ment du Gard de celui de l'Ardèche, sur la route des Vaus	225,
Fourques	Au bord du Rhône 0,8 mètr. sur les eaux moyennes	3,55
Fressac (*),	Château ruiné entre Durfort et St-Hypo- lite-le-Fort. S.	400,64.?

L'observation faite au point N.º 1 qui est le moins élevé, m'a donné, avec la formule de M. Deluc, 3179,24 pieds = 1032,74 mètr. pour la différence des deux stations, et par conséquent 1164,34 sur la mer. (Voy. la note sur l'Aigoual). Le sommet dit Montals qui est le plus élevé seroit, d'après les tables de M. le baron de Zach, à 1429,96 m.

() On trouve aux environs de Fressac une grande quantité d'ammonites de différentes espèces, des bélemnites, des griffites et beaucoup d'autres coquillages fossiles très-bien conservés. Les mines dites de Durfort en sont peu éloignées; la galène que l'on exploite comme vernis est accompagnée de blende et de très-beaux cristaux de chaux fluatée. Ce n'est point ici le lieu de parler de minéralogie, mais on me pardonnera d'indiquer aux amateurs d'histoire naturelle, une des plus intéressantes excursions à faire dans ce département.*

N O M S des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Gachette	Anciennement <i>Tour de Caramude</i> , sur le bord du Rhône entre Roquemaure et Villeneuve. S.	104, 6
Galeizon	La source de cette rivière est dans le département de la Lozère; sa pente totale est d'environ 40 met. Je l'ai trouvée de 28 met. entre <i>Olimpies</i> et son embouchure sous le puech de Cendras	132, ..
Gardon	Deux rivières dites <i>Gardon d'Alais</i> et <i>Gardon d'Anduse</i> se réunissent ensemble et forment le Gardon proprement dit, d'où le département du Gard tire son nom; les sources de ces deux rivières sont dans le département de la Lozère. <i>Gardon d'Alais.</i> Sa source qui est au SE. de St-Maurice de Ventalon, a Il entre dans le département du Gard au Péage; après un cours d'environ 20 kil., dans celui de la Lozère. Sa pente est jusques-là, de . . . 702,60 Du Péage à la Tour, 91,04 De la Tour à l'embouchure de Galeizon, 9,18 De là, à Alais, 12,85 D'Alais à sa réunion avec le Gardon d'Anduse 60,25 Pente totale 875,92 Et son cours entier d'environ 62 kilom.,	935,

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIERE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
	<i>Gardon d'Anduse.</i>	
	<p>La source près de Crotes, à l'O. du Pompidou, a</p> <p>Autre vers le NE. de St-Martin de Campcelade.</p> <p>Sa pente jusqu'à St-André de Valborgue 507,2</p> <p>De St-André à St-Jean du Gard, 253,5</p> <p>De St-Jean du Gard à Anduse, . . . 55,8</p> <p>D'Anduse à sa réunion avec le Gardon d'Alais 57,6</p> <p style="text-align: right;">Pente totale, 874,2</p> <p>Et son cours d'environ 70 kilom.</p>	933, 2
	<i>Gard ou Gardon proprement dit.</i>	
	<p>Le confluent des deux rivières ci-dessus, entre Ners et Cassagnoles, est au-dessus de la mer à</p> <p>Leur pente jusques au pont St-Nicolas, le niveau de l'eau pris à 15,6 mètr. sous le pavé du pont 22,75</p> <p>De là jusques sous le pont du Gard, 20, 5</p> <p>Du pont du Gard au Rhône, . . . 10,85</p> <p style="text-align: right;">Pente totale du Gard, depuis le confluent des Gardons d'Alais et d'Anduse, 54,1</p> <p>Son cours est d'environ 69 kilom.</p> <p>On appelle encore <i>Gardon</i>, la rivière qui passe à Mialet et se réunit au Gardon d'Anduse; elle vient comme les autres deux du département de la Lozère. Sa pente depuis le pont de Mialet jusqu'à son embouchure</p>	59, 0.

Noms des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
	est de 20,22 met. Ces rivières qu'on passe à sec en été, dans quelques endroits, reçoivent un grand nombre de petites rivières et de torrens, et dès qu'il pleut dans nos montagnes, elles grossissent, débordent, et causent souvent les plus grands ravages.	
Genolhac	Sur la place des aires	490,95
Hérault (*)	Sa source est sur l'Aigoual, à Sa pente jusques à Valeraugue . 1080,27 De Valeraugue au Pont d'Hérault 178,77 Du Pont d'Hérault à Ganges département de l'Hérault 47, 27	1409,37
Jonquières	Étang de Jonquières près Beaucaire	5, 7
Lacan	Montagne au sud d'Anduse	357,25
Lengas (**).	Montagne au NO. du Vigan	1437,84

(*) M. Paulin Crassous pense qu'on devrait écrire Erau le nom de ce fleuve, parce que ce mot s'accorde mieux avec le nom d'Eraus qu'il prit postérieurement au IX^e siècle, en perdant celui d'Araur ou d'Araavis et avec le nom languedocien d'Eraou, tandis que le mot adopté diffère le plus de ces anciens noms. (Bulletins de la société des sciences et belles-lettres de Montpellier, tom. III, page 77).

(**) Le 13 septembre 1809 à 10 h. 45'

Sur le Lengas $h = 643,6$. $t = +14$. $t' = +12$

Station d'Alais $H = 751,5$. $T = -18$. $T' = +18$

Différence entre les deux stations 1306,24 mètr.

La formule de M. de Luc n'a donné 1278,27

D'après les tables de M. de Zach et l'observation supérieure seulement, j'ai eu 752,4 toises = 1427,48 m. au-dessus de la mer.

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Liquemialle . . .	Montagne vers le N. de Genolhac , près des limites du Gard et de l'Ardèche. . . .	978,
Lirou	1. Montagne à l'ONO. de la Salle , som- met au N. de Lafosse. 2. Au Puech du Lirou , sommet vers l'O. du précédent. 3. A la source de Salindres (<i>Voy.</i> ce mot).	1115, .. 1153, 8 1072, ..
Lozère (*)	1. Sur le sommet dit la <i>Tête de bœuf</i> (en schiste micacé) qui fait les limites des dé- partemens du Gard et de la Lozère . . . 2. Sur le sommet granitique près le Roc	1584, 6

(*) Dans la table des différentes hauteurs, publiée dans l'annuaire du bureau des longitudes, de l'an X, on donne 1490 mètr. à la Lozère; c'est 197,45 mètr. de moins que ce que j'ai trouvé; et cette montagne s'étendant jusqu'à environ 25 kil. vers l'ONO., il est possible qu'il y ait, plus loin des limites du département du Gard, des points encore plus élevés que ceux que j'ai mesurés. Je dois rapporter mon observation pour justifier la grande différence qui se trouve entre mes résultats et celui qu'on a communiqué au célèbre Lalande. Le 20 septembre 1809, à 1 h. $\frac{1}{2}$, ciel nuageux, NO. supérieur et inférieur.

A la station n.º 2, } $h=626,25$ $t=+14,5$ $t'=+13,$
5,1 m. sous le sommet. }
Station d'Alais $H=751,7$ $T=+24,5$ $T'=+24,$

La formule donne pour la différence entre les deux stations 1550,75
Le bar. supérieur étant 5,1 m. plus bas que le sommet du rocher 5,10
La station inférieure étant sur la mer à 131,6

La hauteur absolue du point n.º 2 sera 1687,45

D'après la formule de M. de Luc, j'ai 1517,13 + 136,7 = 1653,83

D'après les tables de M. le baron de Zach, j'ai 1690,3

Voy. ci-devant la note 1, pag. 85.

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIERE du point de l'observation.	Hauteurs en mètres au-dessus de la mer.
	<i>des aigles vers le NO. de la Tête de bœuf.</i> Ce point est dans le département de la Lozère. J'ai cependant compris son élévation dans ce tableau parce qu'il est plus élevé que le précédent, et peu éloigné de nos limites	1687,45
	3. Rocher marqué dans la carte de Cassini près le bois des <i>Armes</i> , à l'O. de la Norat	899, 1
Lunel	Les eaux du Vidourle sous le pont de Lunel, qui sépare le département du Gard de celui de l'Hérault. (<i>Voy.</i> Vidourle.) .	2, 5
Luzette	Sommet de l'Espérou (<i>Voy.</i> ce mot).	
Malabouisse (*) .	Montagne vers l'ONO. d'Alais S. de C. correspondant à ceux de Calvisson, de St-Loup, d'Aigoual et de Belle-Coste. . . .	732, 6
Malons	Montagne vers le NNE. de Genolhac, près les limites du Gard et de l'Ardèche .	975,87
Mandajor	Château ruiné vers l'ONO. d'Alais.	
Manoblet	Le Sommet au NNE. de ce village et de St-Hypolite	320, ..
Mercouïrol . . .	La montagne entre ce village et Rouverguc	589, 6
Mialet	Sur le pont 8,5 mètr. sur les eaux du <i>Gardon de Mialet.</i>	142, .?

(*) La montagne de St-Paul-la-Coste (*Voy.* ce mot) dont le sommet au dessus de Malabouisse fait partie, offre des points plus élevés que celui-là. Cassini le préféra sans doute parce que c'est une pointe séparée plus facile à distinguer de loin.

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Montaigu	Montagne et rocher de grès à l'ENE. d'Uzés. S.	243,73
Montalet	Château ruiné à l'O. de St-Ambroix . .	269, 5
Montals	Sommet de l'Esperou. Voy. ce mot. .	
Montfrin	Village vers l'ENE de Nismes, à la porte de la maison commune	17,15
Montière (*) . .	Au NE. de Bagnols, au S. de Venejan, S. de C., correspondant à ceux de la Dent de Re, de Rocoules, du Mont-Ventoux .	140,?
Mont-Redon . .	Montagne vers le NNE. de Genolhac . .	730,18
Mont-Sauve . . .	Tour ruinée au confluent des Gardons d'Anduse et de Mialet	209, 5
Moussac	Au pied de la Tour. S.	93,75
Ners	Village sur la route de Nismes à Alais, station au bord des eaux moyennes du Gardon	58,05
Nismes (**). . .	1. Sur l'Esplanade. 2. A la Tourmagne. S.	42,66

(*) Un naturaliste qui mérite d'ailleurs la réputation dont il jouit dans ce pays, trompé par de faux rapports, crut à l'existence d'un volcan près de Venejan, y reconnut un cratère et des laves; mais c'est une erreur: on n'a rien trouvé de volcanique dans tous les environs, et les flammes qu'on voyait réellement, la nuit, de ce côté, provenaient d'un feu de chènevottes autour duquel les femmes d'un village filaient, le soir. Voy. l'Histoire naturelle du Languedoc, tom. I, pag. 115, et la lettre de M. Chaptal à M de Buffon dans le Mercure de France du 7 décembre 1782.

(**) La hauteur moyenne du baromètre à Nismes, d'après feu César Vincens est de 28p. 0,2 (qui valent 758,4 millim.), et l'élevation de

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Norat	Sur le pont de la Norat qui fait la limite des départemens du Gard et de la Lozère sur la route de Villefoit	422,75
Notre-Dame de Belvezet	<i>Voy.</i> Villeneuve.	
Péage	Maison au bord du Gardon d'Alais, à l'endroit où cette rivière entre dans le département du Gard.	232,
Peries	Montagne vers le NO. d'Alais	503, ...
Peires-Besses	<i>Voy.</i> St-Guiral.	
Peire-Male	Montagne au SO. d'Alais	355, ...

cette ville, d'après le même académicien, de 28t. 2p. (=55,22 mè.)
*Voy. la Topographie de Nismes. Le baromètre de M. Vincens n'existant plus, je n'ai pu le comparer avec le mien. Il paraît, d'après ce qu'il en dit, que sa division était exacte; mais j'ignore comment il avait calculé ses observations, à quel point il les rapporte, et j'ai dû par conséquent chercher à déterminer de nouveau la hauteur absolue de Nismes: j'y ai porté mes instrumens dans différens voyages, et le résultat moyen d'un assez grand nombre d'observations faites à midi est 761,07 pour le baromètre, + 11,9 pour le thermomètre attaché, et + 11,3 pour le thermomètre libre. Les observations simultanées d'Alais donnent pour le baromètre 753,56, pour le thermomètre attaché +11,9, et pour le thermomètre libre +10,9. Avec ces argumens, j'ai 82,74 mè. de différence entre les deux stations; celle d'Alais étant 131,6 et celle de Nismes + 6,2m. sur l'Esplanade; cette place serait, comme je l'ai noté, 131,6-82,74 +6,2=42,66 m. au-dessus de la mer. M. Grangent, ingénieur en chef du département, calculant la pente du Vistre d'après le nombre d'écluses ou de moulins qu'il y a sur cette rivière, croit ma détermination 2,6m. trop considérable. (*Voy. Vistre.*)*

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Pont	De la Norat. <i>Voy.</i> ce mot. D'Hérault sur la route du Vigan à Gan- ges, 9 mèt. sur les eaux moyennes	159,33 29, 6
(*)	De Cèze sur la route du St-Espirit . . . De St-Nicolas, sur la route de Nismes à Uzès 15,6 mèt. sur les eaux du Gardon . Du Gard 20,1 mèt. sur les eaux du Gardon St-Espirit. <i>Voy.</i> ce mot.	51,85 36, 5
Portes (**)	Vers le NNO. d'Alais, derrière le château qui peut servir très - utilement de signal pour cette partie des Cevennes. S.	568,
Puech d'Aujeu .	Montagne au SSE. du Vigan. S. . . .	817,
Puech de Cendras	Montagne au NNO. d'Alais surmontée d'une tour. S.	200,25

(*) *Le fond de l'aqueduc étant 46,15 sur le niveau du Gardon, sa hauteur absolue est donc 62,6; sa pente qui paraît alors bien petite depuis son origine, serait beaucoup plus considérable, du pont du Gard à Nismes, quoique l'eau fût amenée dans la partie élevée de l'ancienne ville. Rappelons-nous que je n'ai pas suivi l'aqueduc, que les hauteurs du pont du Gard, de Nismes et d'Uzès, comme celles des autres points de ce tableau, résultent d'observations faites à des époques différentes et rapportées à Alais. Je suspecte fort, du reste, ma détermination d'Uzès, et je crois m'être assuré de l'inégalité de la pente des portions de l'aqueduc que j'ai visitées.*

(**) Dates des observations.	Station de Portes.			Station d'Alais.			Résultat en mètres.
	h	t	t'	H	T	T'	
19 sept. 1809. 1 h 55'	715,	+24	+23	751,75	+24	+23,5	437,645
23 Id. 1 h 5'	721,	+24,5	+21	758,	+25	+24	434,968

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIERE du point de l'observation.	Hauteur en metres au-dessus de la mer.
Quissac	Au milieu du pont 7,1 sur les eaux du Vidourle	89,
Rhône (*)	J'ai trouvé sa hauteur {	à l'embouchure de l'Ardèche 33,30
		au St-Espirit 28,36
		à l'embouchure de la Cèze 21,55
		à Roquemaure 20,80
		à Villeneuve-lès-Avignon 13,5
		à Aramon 8,75
		à l'embouchure du Gardon 5,6
à Beaucaire 5,15		
à la tête de la Camargue 2,75		
<p>Les observations d'où j'ai tiré les résultats ci-dessus, ont été faites à des époques différentes, et la hauteur du Rhône a sensiblement varié dans l'intervalle; on ne peut donc pas s'en servir pour calculer la pente de ce fleuve avec précision.</p>		
Roquemaure	Au bord du Rhône sous le château	20, 8
Rousson	Château ruiné au NNE. d'Alais; il est isolé, se voit de fort loin et forme un point intéressant à observer. S.	415, 5
Rouvergue	Voy. Mercurol.	

(*) M. de Luc a trouvé la pente du Rhône, depuis le St-Espirit jusques à Avignon, de 12 toises; d'Avignon à Beaucaire, de 5 t., et de Beaucaire à la mer, de 6 t.; total 23t. = 44,82 mètr. (Modifications de l'atmosphère, tom. 3, pag. 306). Sans l'existence du canal de Beaucaire, je n'aurais jamais osé donner mes résultats si différens de ceux de ce savant (Voy., dans mon tableau, la note sur Beaucaire et les autres observations faites le long du Rhône.)

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Sts-Amans . . .	Deux rochers, en pain de sucre, vers le NNE. de St-Hypolite, S.	589, . . ?
St-Amant . . .	Chapelle près de Théziers, sur la route d'Aramon à Remoulins	27, 8
St-Ambroix . .	Au milieu du pont 12,9 mètr., sur les eaux moyennes de la Cèze	132,75
St-André	<i>Voy.</i> Villeneuve.	
St-André de Cap-Cèze	Le pont du presbytère 4 mètr. sur l'eau (<i>Voy.</i> Cèze)	478,75
St-André de Valboigne	1. Au milieu du pont 5,2 mètr., sur le Gardon 2. La montagne au NO. de St-André	432,01 964, 2
St-Esprit (*) . .	A St-Nicolas sur le pont 11,75 sur le Rhône.	40,11
St-Germain (**)	Couvent ruiné sur une montagne au SSO. d'Alais, le sommet occidental d'après observations.	357, 7
St-Gilles	Au bord du canal.	

(*) *En prenant la moyenne de 6 observations faites à midi à Alais et au St-Esprit, j'ai trouvé 96,54 mètr. de différence entre les deux baromètres. (Voy. Rhône).*

(**) *Cette montagne est parfaitement située pour essayer la formule de M. de Laplace sur de petites hauteurs: elle est isolée: la Cabane qui la domine au NO. en est éloignée de plus de 3 kilomètres. Il ne faut que demi-heure pour s'y rendre, et l'on peut choisir l'heure et le temps les plus favorables: elle n'est séparée d'Alais et de mon jardin, que par le Gardon. Les deux observateurs pourraient se*

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
St-Guiral (*) . .	1. A l'ONO. du Vigan, sommet au-dessus de l'hermitage, rocher en pain de sucre qu'on distingue facilement de très-loin. S. 2. Rocher au NE. du précédent dit <i>Peyres-Besses</i>	1378, 1415, 6

voir, s'il était nécessaire, mais, comme du sommet, on entend l'horloge de la ville, on est sur de la simultanéité des observations. Il ne me faudrait qu'un compagnon zélé pour niveller la différence des deux stations; et les localités me donneraient beaucoup de facilité pour la mesurer trigonométriquement.

(*) Le 13 septembre 1809 à 1 heure.

STATIONS.	Baromètre.	Thermomètre		Etat du ciel.
		attaché.	Libre.	
Sur St-Guiral au niveau du sommet n.º 1.	648,2	+14	+12,5	Beau, legers nuages.
Au Vigan, éloigné horizontalement d'environ 12 kilomètres.	743,2	+18	+17,7	
A Alais éloigné horizontalement d'environ 50 kilomètres.	751,5	+18,5	+18	

*D'après ces observations, St-Guiral, n.º 1 } d'Alais = 1246,33
est sur la station } du Vigan = 1152,32*

*La station du Vigan } par la soustraction 94,01
est sur celle d'Alais, } d'après la formule 94,26
d'après neuf observations corres-
pondantes faites à midi 93,75*

D'après les tables de M. le baron de Zach, St-Guiral est sur la mer 1370,6

D'après la formule de M. de Luc, j'ai trouvé 1349,1

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer
St-Hypolite-le- Fort.	L'Esplanade 6,73 mètr. sur les eaux du Vidourle.	157, 2
St-Hypolite-de- Caton (*)	Village vers le SE. d'Alais, la terrasse du château, 5,6m sous mon barom. sédent. ^{1^e}	123, 9
St-Jean-du-Gard	Au milieu de la rue.	181, 1
St-Julien (**). . .	1. Hermitage sur une montagne vers l'O d'Alais, sur laquelle j'ai fait plusieurs observations à midi en différentes saisons 2. Montagne près d'Anduse.	286, 6 315,88
St-Marcel - de - Font-Fouillouse.	Montagne à l'O. de ce village au NNE. du Vigan.	1040,25
St-Nicolas	Voy. St-Esprit et Pont St-Nicolas.	
St-Pancrace (***)	Chapelle sur une colline au NO. du St- Esprit (l'eau du puits est à environ 50 m. de profondeur).	136,16

(*) Je passe une partie de l'été à cette campagne et j'y observe régulièrement mes instrumens météorologiques. J'ai pris le résultat moyen d'un grand nombre d'observations, mais je ne garantis pas plus pour cela la petite différence qu'il y a entre mes deux baromètres; dans beaucoup de cas, une seule observation donnerait plus d'exactitude.

(**) J'ai calculé séparément les observations faites sur cette montagne; celles donc je me suis servi ne présentent pas 0,5 mètr. de différence; dans leur résultat, une seule s'écarte de 1,4 mètr.

(***) Le baromètre consulté au St-Esprit avant de me rendre à St-Pancrace, était à 27p.91.95, et les deux thermomètres à +14°. Le premier descendit dans la cour de St-Pancrace à 27p.61.2: le thermomètre attaché était à +14,5 et celui qui était à l'air libre à +14°.

NOMS des lieux.	DÉSIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteurs en metres au dessus de la mer.
St-Paul-la-Coste	1. A la porte de l'Église à l'ONO. d'Alais. 2. Montagne de St-Paul sommet au SSO. 3. Le sommet de Malabouisse (Voy. ce mot) appartient à cette chaîne de montagne.	278,48 74, 5
St-Pierre-du-Terme	Sommet dit <i>le saut de Renard</i> près St-P. du T. au bord du Rhône entre Villeneuve et Aramon.	216, 5
St-Pierre	Côte St-Pierre, rocher à droite du chemin au NO. de St-Jean-du-Gard.	698,
St-Roman	Château ruiné au NO. de Beaucaire.	122, 2
St-Sébastien	1. Chapelle détruite au sommet d'une montagne, vers le NNO. de St-Ambroix. 2. Le ruisseau des Fourches au pied de cette montagne sépare le Gard de l'Ardèche sur la route des Vans.	497, 7 225,
Salle (la)	La Salle dans le Jardin du château au niveau de la rue.	263,
Salindres	Rivière qui prend sa source sur le Lirou à Sa pente jusqu'à la Salle. 814, mètr Jusqu'à son embouchure dans le gardon d'Anduse. 123, Pente totale. 937, met.	1072,
Saumane.	Le rocher qui est vers le NE de Saumane aux limites des départemens du Gard et de la Lozère.	758, 1

En supposant que mes instrumens n'eussent point varié à la station inférieure pendant cette promenade, la différence de niveau serait 96,05 mètres.

N O M S des lieux.	DESIGNATION PARTICULIÈRE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Sauvages	Sur le penchant de la Cabane (Voy. ce mot) à l'ONO. d'Alais, moyenne de 10 observations.	317, 7
Sauve.	Auprès de la Fontaine.	112,
Sommières	Au milieu du Pont 7,4 mètr. sur les eaux moyennes du Vidourle.	23, 6
Souscanton	Château ruiné vers le SO. d'Alais.	280,
Sources.	Voy. Aigoual, Espérou, Cèze, Gardon, Hérault, Salindres, Vidourle.	
Sube	Montagne au NO. de St-Ambroix près Coury.	514, 6
Sumène	A l'est du Vigan.	209, . ?
Suquet	Montagne au NO. du Vigan, à l'O. de l'Espérou.	1231,
Tête-de-Bœuf	Voy. Lozère.	
Tour (la) (*)	Hameau et tour ruinée au NNO. d'Alais au bord du Gardon.	156,
Tripe-Lavade.	Rocher de Tripe-Lavade près Beaucaire S.	131,75
Tude	Rocher de la Tude près Montardier au S. du Vigan.	808, . ?
Uzès (**)	1. Sur la place des Casernes.	120,63 ?

(*) Remarquable par une fontaine très-abondante qui fait aller un moulin en sortant du rocher, et devient, en été, la source du Gardon d'Alais, cette rivière se perdant dans le sable, et son lit demeurant à sec entre la Salle et la Tour dans cette saison. (J'ai fait mon observation sous la Tour ; qu'on ne compare donc pas cette hauteur avec celle qu'on pourrait conclure de la pente du Gardon.

(**) La hauteur d'Uzès est une de celles dont je suis le moins sûr. J'ai fait beaucoup d'observations dans cette ville : plusieurs de mes résultats s'écartent fort, je l'avoue, de celui que je donne ici.

NOMS des lieux.	DESIGNATION PARTICULIERE du point de l'observation.	Hauteur en mètres au-dessus de la mer.
Valeraugue. . .	2. A la fontaine d'Eure 57,13 sous cette place. Sur le quai 3,6 sur les eaux moyennes de l'Hérault.	63,5 333,5
Vic.	Montagne à l'est de ce village vers le N. de Combas.	172,...
Vidourle.	Sa source dans le canton de St-Roman vers le NO. de St-Hypolite-le-Fort. Sa pente jusques à St-Hypolite 6,2 mètr. Sous le sol du pont de Quissac à Sommières. 65,7 de Sommières au pont de Lunel. 13,7 de là aux étings. 2,5	
Vigan (*)	Sur la place dite le Quai.	212,7
Villeneuve-lès-Avignon (**). . .	1. Sur le chemin au bord du Rhône près la Tour 3,5 mètr. sur les basses eaux. 2. Chapelle de N.D. de Belvezet, ancienne paroisse de St-André.	16,5. 70,66
Ville-veille. . . .	Près Sommières à la porte du Château. . .	96,25
Vinsonet.	Montagne au N. de St-Ambroix.	260,15
Vistre.	Sa pente depuis Nismes est d'environ 38 m.	

(*) La hauteur du Vigan est conclue de 7 observations faites à midi, et deux autres faites à 1 heure.

(**) Le Rhône } M. de Luc, mod. de l'atm. t. III, = 11 toises = 21,44 m.
vis-à-vis Avi- } M. Guérin, journal de physique 1801 = 10,12 = 20,46
gnon d'après } mes observations. = 13,5

J'ai trouvé beaucoup moins que ces Messieurs; mais il est bon d'observer que le Rhône était fort bas lors de mon séjour à Villeneuve les 10, 11 et 12 novembre 1809; les fondemens des piles de l'ancien pont étaient à découvert. C'est en 1770 que M. de Luc était à Avignon; qu'il trouva 14 toises sur la mer: le lieu où il fit ses observations, était à 3 toises sur le niveau du Rhône. (Voyez les notes sur Beaucaire et le Rhône.)

Le tableau annuel des observations de météorologie, faites à Alais par M. *Dhombres*, ne saurait être mieux placé qu'à la suite du travail dont nous venons de rendre compte.

Résultat de observations météorologiques de M. *Dhombres*.

NOTES sur mes Instrumens et mes Résultats météorologiques.

(1) « Mon baromètre est 2,34 mètres sur la place de St-Jean, et à 131,5 mètres au-dessus de la mer, d'après les observations faites à Aiguesmortes. (Voyez mon *Nivellement du département du Gard*.)

(2) « Je continue à me servir de mon baromètre à large cuvette, par la même raison que j'emploie la division en pouces et lignes, et les anciennes graduations dans mes instrumens, celle de rendre mes observations comparables entre elles. Pour me conformer à l'usage établi, quoique je reconnaisse ses inconvéniens, je ne corrige ni l'effet de la capillarité du tube, ni celui de la dilatation du mercure, et je calcule sa hauteur moyenne d'après la somme des trois observations que je fais chaque jour. On serait dans l'erreur, comme je le fus, si l'on cherchait; dans mes résultats moyens, l'élévation de cette ville au-dessus de la mer. Les Physiciens savent bien qu'on ne doit pas comparer les moyennes barométriques d'observations faites à des heures différentes; mais je puis extraire de mes registres météorologiques, et j'offre à

» tous ceux qui croiront en avoir besoin , des observations
 » faites à midi , corrigées et comparables.

(3) » Thermomètre au mercure , divisé d'après M. de
 » Luc , en 80° entre ses points fixes , placé au nord et
 » à l'ombre.

» Il est monté plusieurs fois à + 24 en août et sep-
 » tembre : c'est le maximum de cette année. Excepté en
 » 1809 , il avait toujours dépassé ce terme en été ; mais
 » il est rare qu'il descende autant qu'il l'a fait en février.

(4) » Hygromètre de Saussure , réglé comme l'indique
 » cet auteur , de manière que l'aiguille répond à 100°
 » dans la plus grande humidité , et à 42° dans la sèche-
 » resse extrême. Ce point de l'échelle gravée devient le
 » zéro , et le nombre de degrés indiqué par l'aiguille ,
 » est réduit en degrés d'humidité par la formule suivante :

$$» \frac{100 (m - 42)}{58} .$$

(5) » La pluie de cette année dépasse la quantité
 » moyenne qu'il en tombe annuellement. On ne doit pas
 » cependant la mettre au nombre des années pluvieu-
 » ses , puisqu'à peu près le tiers de l'eau tombée ap-
 » partient au seul mois de mai , et qu'il a plu beaucoup
 » moins qu'à l'ordinaire en été et en automne ; aussi n'é-
 » tait-il pas difficile de prévoir que l'hiver de 1811 serait
 » pluvieux.

(6) » Jusqu'ici je n'avais pas cru devoir rapporter
 » dans ma récapitulation *la fréquence des vents*. Les
 » montagnes qui entourent cette ville , rendent quelque-
 » fois l'indication des girouettes incertaine ; l'observation
 » des courans supérieurs est souvent impossible ; aussi les
 » observations anémométriques sont les plus imparfaites
 » de mes tableaux.

» Le vent dominant à Alais est le nord ; celui qui souffle
 » le plus souvent après le nord est le sud. M. Vassali-
 » Eandi a parcellément remarqué que les vents qui souf-
 » flent le plus fréquemment à Turin , sont exactement
 » deux vents opposés , le SO. et le NE. (Voyez les *An-*
nales de l'observatoire de l'académie de Turin 1809, etc.)

» Au premier aperçu , le nombre des jours de vent
 » ne paraît pas s'accorder avec les observations des colon-
 » nes précédentes. En juillet , par exemple , où j'ai noté
 » vingt-quatre jours de vent , on voit qu'il a soufflé trente-
 » trois fois de différens côtés ; mais on observe souvent ,
 » dans le même jour , des vents différens se succéder ou
 » souffler en même temps dans des couches plus ou moins
 » élevées. Ainsi , le 30 mai , par exemple , la girouette
 » indiquait le matin un vent d'est , tandis que les nuages
 » étaient poussés par le sud , et le soir le vent inférieur
 » soufflait du nord.

OBSERVATIONS

GÉORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES

Pour faire suite au tableau de 1810.

» Le mois de janvier de cette année est le mois le plus
 » froid noté dans mes registres météorologiques : il est
 » vrai qu'ils ne datent pas de bien loin (1802) , et cha-
 » cun se rappelle d'avoir éprouvé des hivers bien plus
 » rigoureux. Mais les premiers froids sont toujours plus sen-
 » sibles , sur-tout lorsqu'ils succèdent à une température
 » assez douce. A la fin de l'année précédente et au com-
 » mencement de celle-ci , il fit de très-beaux jours ; le

» 31 décembre 1809 à midi , le thermomètre était à
 » $+ 10^{\circ}$ à l'ombre ; il monta à $+ 8,25$ dans l'après-
 » midi du premier jour de l'an ; et cependant la tempé-
 » rature moyenne de janvier , comme on le voit dans le
 » tableau ci-joint , est $+ 2^{\circ},14$. (Elle est , pour le matin ,
 » $+ 0^{\circ},18$, pour midi $+ 3^{\circ}$, pour l'après-midi $+ 3,2$,
 » pour le soir $+ 2^{\circ},4$.) Les gelées du 18 au 23 furent
 » les plus fortes : elles pénétraient la terre de 15 à 23
 » centimètres selon les expositions ou la qualité du ter-
 » rain. Il était tombé quatre lignes d'eau le 16 : mais le
 » vent étant au nord , la terre et les arbres furent bien-
 » tôt secs , ce qui préserva sans doute les bleds et les
 » oliviers qui auraient pu souffrir de la gelée , quoiqu'elle
 » n'eût pas d'ailleurs assez d'intensité pour les faire périr.

» Les premiers jours de février furent très-beaux ; il
 » tombait , tous les matins , une forte gelée blanche ;
 » mais il ne gelait qu'à l'ombre , et le thermomètre au
 » soleil montait , chaque après midi , de 10 à 16 degrés.
 » Le temps fut encore plus doux du 11 au 16 ; mais , les
 » huit jours suivans , nous éprouvâmes une température
 » bien différente , causée par des vents qui soufflaient
 » du nord avec violence en traversant nos montagnes
 » couvertes de neige. Ce temps changea , pour ainsi dire ,
 » tout d'un coup le 23 au coucher du soleil. Le thermo-
 » mètre qui , la veille , était à $- 3^{\circ}$, marquait , ce jour-là ,
 » $+ 0^{\circ},25$, et le lendemain à la même heure il était à
 » $+ 8^{\circ}$. Depuis huit jours il était , tous les matins , au-
 » dessous de zéro , et le 25 , au lever du soleil , je le
 » trouvai à $+ 7^{\circ},25$. Ce changement dans la tempéra-
 » ture , a été remarqué par d'autres observateurs. M.
 » Bouvard trouva 15 degrés de différence entre les *mini-*
 » *ma* des 23 et 24 ; et , à Genève , le thermomètre ,

» qui était à $-13,7$ le 23 matin, monta le soir à $+ 2,5$
 » et ne redescendit plus au-dessous de zéro où il se tenait
 » depuis quelques jours. Les bleds ont souffert dans les
 » terrains humides, et les fourrages d'hiver ont péri.

» Pendant le mois de mars, des chaleurs très-fortes
 » pour la saison (qui firent monter le thermomètre, au
 » soleil, jusqu'à $+ 28^{\circ}$, et à l'ombre, jusqu'à $+ 16^{\circ},4$)
 » et des pluies venues à propos, hâtèrent la végétation;
 » les bleds étaient très-beaux; la feuille de mûrier con-
 » mençait à se développer; on tailla la vigne et les
 » arbres fruitiers: la floraison de ceux-ci paraissait
 » retardée.

» Depuis le milieu de mars jusqu'au 20 d'avril, le
 » temps fut presque toujours brumeux et pluvieux. Les
 » trois gelées blanches, notées en avril, tombèrent les
 » 15, 29 et 30; la première brouilla la feuille de mûrier,
 » le long des rivières, et dans les bas-fonds il gela à
 » l'ombre, et la neige resta sur nos hautes montagnes,
 » jusques vers la fin d'avril. Il fit quelques beaux jours
 » du 20 au 30, et le maximum du thermomètre fut plus
 » élevé que celui du mois précédent; mais les matinées
 » étaient plus fraîches, et la température moyenne est
 » inférieure à celle du mois de mars, comme on peut
 » le voir dans les résultats de ces deux mois.

Températ. moyenne.	le matin	à midi.	après- midi.	le soir.	le mois.
<i>En mars.</i>	$+ 8,91$	$+ 12, 3$	$+ 12,92$	$+ 10,68$	$+ 11,1$
<i>En avril.</i>	$+ 8,38$	$+ 12,07$	$+ 13,82$	$+ 10,77$	$+ 10,9$

» Les hirondelles ne sont arrivées qu'au milieu d'avril,
 » et l'on n'a entendu chanter le rossignol qu'à la fin de
 » ce mois.

» Personne ne se rappelle d'avoir vu un mois de mai
 » si pluvieux ; et , depuis que je m'occupe de météorolo-
 » gie , je n'ai jamais trouvé , même en hiver , une aussi
 » grande quantité de pluie tombée dans le courant d'un
 » mois. Ce temps a beaucoup dérangé les travaux agri-
 » coles ; toutes les vignes ne sont pas fossoyées ; les sain-
 » foins et les autres fourrages qui n'étaient pas coupés ,
 » ont durci , et les personnes qui les avaient fauchés ,
 » n'ont pas pu les sécher et les apprêter. Les prés qui
 » bordent le Gardon , ont été plusieurs fois inondés ;
 » et il est à craindre que les foins couverts de limon ,
 » n'occasionent des maladies aux bestiaux ; je connais
 » des cultivateurs qui ont pris la peine de les laver.

» La continuité des pluies a singulièrement contrarié
 » l'éducation des vers à soie : il est resté beaucoup de
 » feuille de mâtier sur les arbres. Quelques *Magnaguiers*
 » obligés de jeter leur *chambrée* infectée de la maladie
 » des gras , l'attribuent à ce que *la feuille avait mûri*
 » *sans voir le soleil*. J'ai noté , dans mon tableau , qu'il
 » est tombé deux fois de la grêle en mai. Le 4 , elle
 » fit beaucoup de mal dans une commune voisine.

» Le 22 juillet , la température baissa sensiblement ;
 » les moutons souffrirent du froid sur les montagnes où
 » ils passent l'été. La récolte des grains a été partout
 » très-médiocre. Quoique les bleds en herbe présentas-
 » sent une belle apparence , les pluies survenues à l'é-
 » poque de la floraison , firent avorter la majeure partie
 » des épis : les meilleures terres n'ont produit que cinq
 » fois la semence , et beaucoup d'autres n'ont rendu que
 » deux ou trois pour un. Les bons cultivateurs avaient
 » prévu qu'il y aurait beaucoup de paille et peu de grains ;
 » l'aspect des tiges qui restaient droites au lieu de se

» courber sous le poids des épis , justifiait leur crainte.
 » Le temps fut très-beau pendant la moisson ; nous
 » n'eûmes presque pas de pluie , et il fit du vent tous
 » les jours tant que durèrent les travaux des aires.

» Nous avons eu très-peu de raisins : on croit que les
 » pluies du mois de mai et des brouillards fétides sont
 » la cause de ce manque de récolte. Plusieurs espèces
 » de vignes , les plus précoces sur-tout , eurent leurs
 » grappes desséchées et perdirent leurs jeunes pousses :
 » on craint même que plusieurs souches n'aient péri.
 » La grande humidité du printemps et le peu de chaleur
 » de l'été faisaient craindre encore que le vin ne fût de
 » mauvaise qualité : les beaux jours et la température
 » sèche et chaude du mois de septembre l'ont rendu
 » meilleur qu'on ne devait s'y attendre.

» La récolte des châtaignes n'a pas été moitié d'une
 » année ordinaire ; et si la température du mois de sep-
 » tembre ne l'eût favorisée , elle aurait été bien plus mau-
 » vaise.

» La majeure partie des oliviers n'avait pas fleuri , et
 » les fruits qu'on a recueilli , quoiqu'ayant une très-belle
 » apparence , n'ont donné que peu d'huile. On croit qu'il
 » n'a pas fait assez chaud , en automne , pour favoriser
 » le travail de la sève nécessaire à la formation de l'huile.

» Le froid est revenu de bonne heure : il gela à la fin
 » d'octobre , au commencement de novembre ; mais ce
 » temps ne fut pas de longue durée , et les mois de no-
 » vembre et décembre ont été fort doux. Rien n'annonça ,
 » dans ce pays , les orages extraordinaires , les tempêtes ,
 » les tremblemens de terre , etc. , que les journaux nous
 » disent s'être fait ressentir dans plusieurs lieux en Alle-
 » magne , en France et en Italie.

COMPARAISON

DES TEMPÉRATURES PROBABLES,

*Annoncées par M. DE LAMARCK , avec la
température observée à Alais en 1810.*EXTRAIT de l'Annuaire
météorologique ,
N.^o 11.R É S U L T A T
de
*mes Observations.*1.^{er} mois d'hiver.
*Caprinose.*Du 22 décembre 1809,
au 20 janvier 1810.*Il y a apparence que ce
mois offrira des froids as-
sez vifs dans sa première
moitié , c'est-à-dire , jus-
ques vers les 4 ou 5 janvier ,
et que sa seconde moitié se-
ra exposée à des interrup-
tions de froid et de mau-
vais temps variés.*Les 18 , 19 , 20 janvier
ont été les jours les plus
froids de ce mois ; mais le
nombre des jours de gelée
a été à peu près le même
dans ses deux moitiés. Il
n'a plu que dans la seconde
qui a offert plus de jours
couverts ou nuageux que la
première.

Assez concordant.

2.^e mois d'hiver.
*Aquarirose.*Du 21 janvier au 19 février
inclusivement.*Il y a apparence que ,
dans ce mois , on aura
plus de froid que dans le
précédent , et qu'on pourra*Nous avons eu deux fois
plus de jours de gelée que
dans le mois précédent : les
plus fortes ont eu lieu au

essuyer quelques gelées assez fortes : dans ce cas , ce commencement du mois.
ne sera guères que dans la première moitié de ce mois et même dans son premier tiers , que ces gelées se feront ressentir. Très-concordant.

3.^e mois d'hiver.

Piscinose.

Il y a apparence que ce mois , sur-tout dans sa première moitié , sera plus beau et moins humide que le précédent ; qu'il offrira un air souvent froid , et que , s'il présente des temps pluvieux , ce ne sera probablement que vers son milieu , comme du 2 au 8 mars.

Du 20 février au 21 mars inclusivement.

Il a plu du 4 au 6 février et du 18 au 21 mars : il y a eu seulement quatre jours couverts dans la première moitié du mois qui a offert quelques fortes gelées. L'hygromètre est descendu à 39°,6 les 21 et 22 février , et n'a pas été jusqu'à 100° , comme dans le mois précédent ; cependant l'humidité moyenne des deux mois a été à peu près la même.

Concordant.

1.^{er} mois de printemps.

Ariétal.

Il y a apparence que ce mois , quoique variable , sera plus froid et un peu plus beau dans sa première moitié que dans la seconde , et néanmoins qu'il sera par-

Du 22 mars au 21 avril inclusivement.

Le 15 avril fut le jour le plus froid d'*ariétal* : ce jour-là seulement il tomba de la gelée blanche. Le nombre de jours couverts surpasse celui des beaux jours , sur-

tout mélangé d'assez beaux jours.

tout dans la seconde moitié du mois qui a été très-variable, et n'a pas offert plus de deux beaux jours de suite.

En partie concordant.

2.^e mois du printemps.
Taurinal.

Du 22 avril au 21 mai inclusivement.

Comme dans le cours de ce mois, tous les points seront séparés, il y a apparence que ce même mois sera beau en général, et qu'il offrira des variations fréquentes dans le temps, mais toutes très-médiocres, aucune influence puissante ne devant avoir lieu.

La première quinzaine de ce mois offre onze beaux jours; dans la seconde, on n'en compte qu'un seul sans nuages. Du 5 au 21 mai, nous avons eu huit jours de pluie; le tonnerre s'est souvent fait entendre, et la pluie a été générale et plus forte dans nos montagnes, puisque le Gardon et nos autres rivières ont grossi plusieurs fois considérablement. La température a été peu variable: elle n'a pas dépassé $+13^{\circ}$, et son minimum a été $+9^{\circ}$, quoiqu'il ait tombé deux fois de la gelée blanche les 29 et 30 avril.

Discordant.

3.^e mois du printemps.
Geminial.

Du 22 mai au 20 juin inclusivement

Il y a apparence que ce

Il plut presque tous les

troisièmemois du printemps sera moins beau en général que celui auquel il succédera, qu'il sera plus doux, et offrira des variations plus fortes et moins de beaux jours.

jours à la fin de mai ; mais des vingt jours de juin compris dans ce mois, douze furent très-beaux, deux seulement couverts, et les autres plus ou moins nuageux.

Assez discordant.

1.^{er} mois d'été.

Canceridor.

Il y a apparence que ce premier mois d'été sera variant, un peu pluvieux, orageux, et qu'il n'offrira que des chaleurs interrompues et d'une intensité ordinaire ; sa première moitié sera plus exposée que la seconde à la formation du mauvais temps.

Du 21 juin au 20 juillet inclusivement.

Le temps a été plusieurs fois orageux ; mais il n'est tombé que 6,2 lign. d'eau en trois jours différens. Les 8, 19 et 20 juillet seulement, le soleil ne se montra pas : le vent dominant a été le nord ; la température a été plus élevée que le mois précédent, et a peu varié.

Discordant.

2.^e mois d'été.

Léonidor.

Il y a apparence que ce mois sera moins beau dans sa première moitié que dans la seconde, et qu'il offrira quelques chaleurs assez fortes mais qui seront interrompues.

Du 21 juillet au 19 août inclusivement.

La première moitié de ce mois a été au moins aussi belle que la seconde. La température moyenne n'a pas été sensiblement plus élevée que dans le mois précédent : le vent a beaucoup varié, et par conséquent a

fait varier le thermomètre ; les jours les plus chauds ne se suivaient point , et le maximum est arrivé vers le milieu du mois.

En partie concordant.

3.^e mois d'été.
Virginidor.

Du 20 août au 23 septembre inclusivement.

Ce troisième mois sera vraisemblablement beau et assez sec en général ; il offrira plus de beaux jours que de jours incertains ou pluvieux , quelques chaleurs , et ce sera précisément les syzygies qui seront menaçantes.

Ce mois offre vingt-six beaux jours , 12,3 lign. de pluie dont 3,2 lign. tombée de jour en cinq jours différens , et 9,1 lign. tombée dans trois nuits. Le thermomètre est monté quatre fois à $+ 24^{\circ}$.

Le 30 août ● le ciel fut nuageux ; le tonnerre se fit entendre vers les 4 heures ; l'air était calme.

Le 13 septembre ● il fit beau le matin : un vent du sud assez fort , qui commença à souffler dans la nuit , continua tout le jour ; vers midi le ciel se couvrit et il plut de 2 à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Très-concordant.

1.^{er} mois d'automne.
Librataire.

Du 24 septembre au 23 octobre inclusivement.

Il y a apparence que ce

Quatre jours de pluie et

premier mois d'automne sera pluvieux, doux, peut-être orageux, et qu'il sera exposé à quelque tempête.

un seul beau jour dans les sept derniers de septembre; beaucoup de jours couverts ou incertains dans la partie d'octobre comprise dans ce mois; mais il n'a plu qu'une fois dans le jour et deux fois dans la nuit. Le temps a été presque toujours calme: les 29 et 30 septembre le tonnerre s'est fait entendre assez fortement.

Discordant.

*2.^e mois d'automne.
Scorpionnaire.*

Du 24 octobre au 22 novembre inclusivement.

Il y a lieu de présumer que ce second mois d'automne sera un peu froid, humide, pluvieux et médiocrement exposé aux tempêtes.

Il est tombé 43 lignes d'eau, et l'hygromètre est monté neuf fois au maximum d'humidité. Le 31 octobre et les 1, 2, 6 novembre il tomba de la gelée blanche, et il gela un peu à l'ombre; mais la température s'éleva de nouveau vers la fin du mois; le vent souffla plusieurs fois très-violamment.

Très-concordant.

*3.^e mois d'automne.
Sagittaire.*

Du 23 novembre au 22 décembre inclusivement.

Il y a apparence que ce

Nous avons eu plus de

Troisième mois d'automne sera encore pluvieux, qu'il n'offrira quelques gelées que dans sa seconde moitié : pendant sa durée les circonstances paraissent favorables aux grandes crues des rivières, et seront craindre des débordemens considérables.

beaux jours que de jours couverts : il plut bien fort le 23 novembre et la nuit suivante, et le Gardon grossit considérablement ; mais, dans le reste du mois, il ne tomba que 3,6 lign. d'eau en cinq jours différens. Le minimum du thermomètre fut + 2,25 le 18 décembre. En effet, dans la seconde moitié du mois, ce jour-là, il tomba une forte gelée blanche.

Peu concordant.

M. *Blaud* a adressé à l'Académie une notice sur le Brésil. Cet écrit, ainsi que nous l'apprend son auteur, est le résultat des renseignements qui lui ont été donnés par un moine italien envoyé en mission dans cette contrée où il a résidé dix années et jusques en 1806. Notice sur le Brésil, par M. *Blaud*.

Les relations des missionnaires sont entre les mains de tout le monde. Long-temps on les a trop méprisées : aujourd'hui, par une suite de cette violente oscillation qui semble être le mouvement naturel du caractère français, on leur attribue trop de mérite et on leur accorde trop de confiance. On sait cependant combien le recueil des lettres édifiantes et plusieurs autres ouvrages sortis des Jésuites et des missions étrangères, ont servi la géographie, les sciences naturelles et l'histoire; parmi beaucoup d'erreurs ils nous ont appris un assez bon nombre d'intéressantes et importantes vérités. A la longue les erreurs se précipitent et vont au fond, tandis que la vérité reste et surnage. Malheureusement le capucin auquel M. *Blaud* a bien voulu servir d'interprète, n'est ni un Charlevoix, ni un Duhalde, ni un Parrennin.

Jugeons-en par le début de sa relation. Selon lui, un vaisseau portugais aborde au

Brésil : la férocité des naturels force les Européens à se rembarquer au plus vite ; un seul reste abandonné parmi ce peuple sauvage. Le roi veut le voir ; la princesse en devient amoureuse ; il l'épouse , revient avec elle à Lisbonne , ce qui paraît assez difficile. Il va conter ce qu'il a vu au roi de Portugal qui aussitôt lui confie des vaisseaux et des soldats avec lesquels le conquérant anonyme va fonder un nouvel empire.

Sans s'arrêter à l'absurdité du récit , il suffit de rappeler que , dans les premiers jours du XVI.^e siècle , Alvarez - Cabral , allant dans l'Inde , et voulant éviter les longs calmes de la côte d'Afrique , s'écarta à l'ouest loin des routes frayées : il fuyait les mers trop paisibles ; il rencontra d'effroyables tempêtes , et fut jeté par elles sur les rivages du Brésil dont Colomb s'était approché l'année précédente. Cabral prit possession du pays au nom de son maître le roi de Portugal , qui , sur le rapport de son amiral , y envoya quelques malfaiteurs et quelques prostituées , commencemens impurs et faibles d'une riche et importante colonie.

‡ M. *Blaud* a rédigé , sous onze chefs , les détails qui lui ont été donnés par le missionnaire :

Dans

Dans le premier article, il traite de l'histoire du pays.

Le deuxième offre des notions sur les habitans , leurs races , leur origine , leur couleur , et ce qui concerne leur constitution physique.

La construction des habitations , leur disposition , leur ameublement font l'objet du troisième paragraphe.

Le quatrième est consacré à des détails sur les alimens des colons Brasiiliens , des esclaves et des Indiens , soit civilisés , soit sauvages.

La religion et tout ce qui s'y rapporte , est traité dans le sixième article.

L'histoire naturelle du pays , les animaux ; les productions , le climat , les maladies font la matière des trois divisions suivantes :

Enfin , les deux dernières ont pour objet les lois de la colonie et les mœurs de ses habitans.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails de sa relation : contentons-nous de rapporter les faits et les observations qui nous ont paru mériter attention.

Le Brésil est un des plus beaux établissemens de l'Amérique méridionale ; et cependant combien lents y ont été les progrès de

La civilisation , et combien malheureux en sont encore les habitans ! Leur sommeil est troublé par les tigres et les serpens dont ils ne savent pas se défendre ; leur nourriture est misérable : ils ignorent l'art de faire croître le bled ; ou , si le climat s'y refuse , ils n'ont pas eu l'industrie de remplacer cet aliment. Aussi n'ont-ils qu'un pain grossier et presque toujours avarié. Le *moko* , espèce de petit lapin de mauvais goût ; la chair du tigre ou de l'autruche ; les œufs de cet oiseau , ceux du crocodile , sur-tout des lanières de viande de bœuf salées et séchées au soleil , telle est la nourriture des colons. Celle des indigènes est plus misérable encore et plus dégoûtante.

Voici le tableau que nous trace l'auteur de la population du Brésil.

« Les habitans du Brésil sont les Portugais ,
 » les noirs amenés d'Afrique par le com-
 » merce , les mulâtres et les métis , provenus
 » du croisement de ces races et de leurs pro-
 » duits , et enfin les indigènes civilisés , et
 » les individus nés de ceux-ci et des races ci-
 » dessus.

» Outre ces peuples , il y a les indigènes
 » libres qui vivent dans l'état sauvage dans le

» fond des déserts. Ils sont distribués par pe-
 » tites peuplades dont chacune a un langage
 » propre. Ils se font continuellement la guerre,
 » marchent en troupes , et viennent , sur le
 » bord des rivières , enlever les femmes blan-
 » ches qu'ils aiment beaucoup : aussi les
 » blanchisseuses sont-elles obligées de se faire
 » escorter par des gens armés. Parmi ces peu-
 » ples , les uns sont antropophages ; d'autres
 » ne le sont pas. Leur couleur est d'un rouge
 » cuivreux qui varie par ses nuances : en gé-
 » néral leur couleur est celle d'un revers de
 » botte foncé ; leurs cheveux sont longs et
 » grossiers ; ils vont tout nus ; leur corps est
 » dépourvu de poils. Parmi les indigènes civi-
 » lisés , les métis ont plus ou moins de poils
 » et de barbe , selon qu'ils sont plus ou moins
 » éloignés de leur tige primitive.

» Les villes du Brésil sont en général bâties
 » avec de la pierre à chaux , mais les maisons
 » en sont peu élevées et peu élégantes : les
 » rues en sont étroites , montueuses ; quel-
 » ques-unes seulement sont pavées. Il n'y a
 » guères que *Rio-Janeiro* où l'on puisse aller
 » en voiture. Ces voitures , en petit nombre ,
 » sont petites et trainées par des mulets.

» Outre les villes bâties par les Portugais ,

» il y a des hameaux qui sont des cabanes de
 » bois, couvertes de chaume et éparses çà et
 » là et sans ordre. Les habitans couchent
 » rarement dans les cabanes à cause des ser-
 » pens et des tigres, mais ordinairement dans
 » des hamacs, qui sont des tissus de coton,
 » que l'on suspend dans les bois, et autour
 » desquels on fait du feu pour éloigner ces
 » animaux. Les mariés seulement couchent
 » dans des cabanes sur des peaux de bœuf,
 » placées sur des amas de feuillage retenus
 » entre quatre pieux plantés en terre. Ceci
 » est pour les noirs, les mulâtres et les Por-
 » tugais : les indigènes civilisés couchent sim-
 » plement à terre sur des peaux de bœuf :
 » quelques habitans plus aisés ont des draps ;
 » mais cela est rare.

» Les Indigènes civilisés, dit plus bas notre
 » auteur, les noirs, les mulâtres, les métis,
 » les Portugais sont tous catholiques. On pour-
 » suit les naturels libres, on les prend, on
 » leur apprend la langue portugaise et ensuite
 » les dogmes de la religion : ceux-ci, une
 » fois catholiques, en instruisent d'autres. »

Sans trop hasarder, on peut se défier un
 peu des progrès, du zèle et de la foi de tels
 néophytes, et sur-tout de tels missionnaires.

Le rapport du capucin confirme ce qui est dit ailleurs de la grande influence qu'ont, au Brésil, les prêtres chargés des missions. Une fois en course, les droits des curés cessent partout où un missionnaire se présente. « Celui-ci fait tout, dit l'auteur, baptise, » confesse, confirme, etc. . . . Ils sont en petit » nombre, mais très-aimés et très-respectés. » Le peuple et les indigènes les appellent, » *Barbous* à cause de leur barbe. »

Le missionnaire présente, sous les plus noires couleurs, le sort des esclaves au Brésil. « C'est, dit-il, le bourreau qui fouette » les nègres.* Il a 40 sous par tête; aussi est- » il fort riche. La mort d'un nègre qui » expire sous les coups, n'est point vengée; » on n'y fait pas même attention ». Nous ne retracerons pas les détails horribles et souvent même indécens des divers supplices qu'on inflige aux esclaves; mais nous devons dire qu'ici le missionnaire se trouve en contradiction directe avec ce que beaucoup d'autres voyageurs disent de la conduite des Brésiliens envers leurs esclaves, et avec les lois du Portugal qui veillent à leur conservation.

Dans ce qui concerne les animaux, l'auteur rend compte de plusieurs manières de les

chasser et de les dompter. Voici ce qu'il rapporte de la chasse au tigre.

« On fait la chasse au tigre avec des chiens »
 » et des fusils. Le chien maître ou celui qui »
 » conduit la meute, qui est de quarante ou »
 » cinquante chiens, est mené en laisse par »
 » un chasseur, ou plutôt le chasseur est »
 » mené par lui; les autres chiens le suivent. »
 » Dès que le chien maître sent le tigre, il' »
 » abboie et précipite ses pas : tous les chiens »
 » le suivent, et quand ils aperçoivent le ti- »
 » gre, ils se jettent sur lui. L'animal ne fuit »
 » point; il se place sur son derrière et se dé- »
 » fend à coup de griffes : beaucoup de chiens »
 » périssent dans ce combat; mais c'est rare- »
 » ment le chien maître qui sait très-bien évi- »
 » ter les coups du tigre. Ce dernier cherche »
 » bientôt à grimper sur un arbre; dès qu'il y »
 » est, les chasseurs le tirent.

» Le tigre se nourrit de chevaux, de vaches »
 » et d'autres animaux plus timides. L'espèce »
 » gris-fauve ne se nourrit que de l'espèce »
 » d'animal qu'elle a une fois attaqué, jusqu'à »
 » ce que les circonstances lui fassent changer »
 » de nourriture.

» Les tigres sont si nombreux au Brésil,

» que les habitans ne vont que par troupes
 » dans les forêts.»

Il paraît que les bœufs et les chevaux des savannes de cette partie de l'Amérique, sont à peu près semblables à ceux des marais du Gard, et qu'on les nourrit et les emploie de la même manière.

Les serpens tiennent une grande place dans les récits du missionnaire. Il y a bien long-temps que ces reptiles sont en possession de donner matière à des contes aussi absurdes que merveilleux. Le bon religieux prétend qu'il existe au Brésil des serpens à deux têtes placées aux deux extrémités du corps ; il se persuade même qu'il a combattu souvent contre ces monstres : il observe que, dans ces rencontres, « il avait toujours au moins deux combats à » livrer. Cette espèce pouvant être considérée comme deux individus réunis par la » queue, après avoir coupé en deux le premier qui l'attaquait, il fallait nécessairement combattre l'autre qui ne manquait » jamais de se retourner ; et si, par hasard, » il coupait le serpent vers son milieu, il » avait alors deux ennemis au lieu d'un.

Ce qui concerne les serpens à sonnettes, les boa et les crocodiles, mérite plus d'attention.

» Le *Cascavella* est couleur de terre ; ce
 » qui fait qu'on ne l'aperçoit point : aussi est-il
 » difficile de l'éviter. On se sent piquer , et
 » l'on ne se croit blessé que par une épine ;
 » mais bientôt on est éclairé sur la véritable
 » cause par les accidens terribles que produit
 » le poison introduit dans la plaie. Celui qui
 » a été piqué par un serpent à sonnettes ,
 » perd , d'abord et peu de temps après , la
 » vue ; ensuite ses jambes s'enflent , il éprouve
 » une grande faiblesse et il tombe. Il s'écoule
 » beaucoup d'eau écumeuse de sa bouche ,
 » il a de la difficulté à articuler les sons , et
 » il périt dans les angoisses les plus cruelles
 » au bout de vingt-quatre heures. Le serpent
 » à sonnettes est court ; il n'a pas plus de
 » deux ou trois pieds de longueur , et deux
 » ou trois pouces de diamètre. Quand il mar-
 » che , on peut l'éviter à cause du bruit qu'il
 » fait avec sa queue ; mais , quand il vous
 » surprend et que l'on est à sa portée , il ne
 » manque jamais son coup.

» Le *Cascavella sou* , qui diffère un peu du
 » précédent , est plus féroce et plus dange-
 » reux à cause de son venin qui agit plus
 » promptement : il se jette sur tout ce qu'il
 » rencontre ; mais sa grande vivacité nuit

» heureusement à la sûreté de son action ; il
 » manque souvent son coup.

» Le plus gros des serpens du Brésil est le
 » *Boa* : il a plus de cent pieds de longueur ;
 » sa force est prodigieuse ; il saisit et enve-
 » loppe des replis de son corps les plus grands
 » quadrupèdes , tels que les chevaux , les
 » bœufs , les vaches , etc. ; il les écrase et les
 » broie en les comprimant entre ces replis ,
 » et les avale ensuite tous entiers : on ne voit,
 » hors de son immense gueule , que la tête de
 » ces animaux , qu'il rejette après avoir digéré
 » le reste. Pendant qu'il digère , il reste cou-
 » ché , et c'est alors qu'on peut l'attaquer
 » avec avantage , et même le tuer , parce qu'il
 » ne peut se mouvoir librement : il habite
 » dans les savannes noyées , dans des lacs
 » couverts de végétaux aquatiques ; sa voix
 » est effrayante ; c'est un mugissement pro-
 » fond et sourd qui fait retentir les collines
 » voisines : on lui fait pousser des mugisse-
 » mens , lorsqu'en passant près des lacs , on
 » tire des coups de fusil pour l'écarter.

« Le crocodile est encore un des animaux
 » redoutables du Brésil : il ne fuit point
 » l'homme ; il l'attaque même courageuse-
 » ment ; il est très-féroce : on le trouve dans

» les lacs et les rivières , sur le bord desquels
 » la femelle dépose les œufs , en tas de deux
 » ou trois pieds de hauteur : ces œufs , qui
 » sont au nombre de 25 à 30 , sont gros comme
 » les deux poings.

» On prend les crocodiles avec un hameçon
 » garni de chair , attaché à une forte chaîne
 » qui tient elle-même à une corde , laquelle
 » est fixée sur le rivage à un arbre ou à un
 » pieu profondément planté dans la terre. On
 » jette l'hameçon le soir ; le lendemain ma-
 » tin on va le visiter , et souvent on trouve
 » le crocodile mort par la perte de son sang
 » dont l'eau se trouve teinte : quelquefois il
 » est vivant et se débat encore ; alors on tire
 » la chaîne et on le tue ; il ne peut être
 » blessé que sous le cou et un peu de côté.

Du reste , il faut bien distinguer , dans l'é-
 crit de l'auteur , ce qui lui est propre de ce
 qui appartient au missionnaire. Nous ne pen-
 sons pas qu'il ait voulu s'en faire la caution ;
 mais il a dû avec raison paraître convenable
 à M. *Blaud* de nous transmettre les renseigne-
 mens qu'il a tirés du religieux , soit à cause
 de ce qu'ils peuvent offrir d'intéressant en
 eux-mêmes , soit pour faire juger quel est
 encore aujourd'hui l'esprit et le degré d'ins-

truction de la classe d'hommes dont est celui de qui il tient sa relation.

Transcrivons encore ce que dit l'auteur sur la récolte et la préparation du tabac.

« Le tabac est d'un très-grand produit : on » le coupe au pied ; on le suspend à des bâ- » tons placés sur des pieux plantés en terre » pour le faire sécher. Quand il est sec , on » en fait du tabac en feuilles , des carottes » en petite quantité , et du tabac en corde » pour fumer.

» Le tabac en feuilles est formé de feuilles » de tabac placées les unes sur les autres ; » c'est ce qu'on appelle *un fardo*. Le fardo est » mis à la presse pour achever d'en enlever » l'eau ; le tabac en cordes se fait en tordant » les feuilles. Les cordes une fois faites , sont » imbibées de melasse par des personnes qui » les font glisser dans leurs mains ointes de » ce liquide : on les roule ensuite autour d'un » cylindre qu'une roue fait tourner ; on les » change d'un cylindre à un autre deux fois » par jour , afin que chaque partie soit sou- » mise également à l'influence de l'air ; le fond » devient alternativement le dessus. Cette » manœuvre , par laquelle on évite la fermenta- » tion , dure huit jours : ensuite on ne les

» change plus qu'une fois par jour ; la totalité
 » du travail dure quinze à vingt jours.

» Une ferme qui réside à Lisbonne , et qui
 » a des substituts dans les autres villes , a
 » seule le droit de vendre le tabac. Cette
 » ferme paye une rente au roi : elle a des
 » bureaux ou douanes au Brésil.

» Le tabac une fois préparé comme il a
 » été dit ci-dessus , est transporté à la douane
 » de la capitainie. La douane prend le tabac
 » demandé par la ferme , et choisit celui de
 » la meilleure qualité en le payant aux pro-
 » priétaires au prix qu'elle fixe elle-même , et
 » qui est déterminé d'après la récolte plus ou
 » moins abondante. Le reste se consomme
 » dans le pays ou est porté en Afrique. On
 » porte en Afrique du tabac en cordes , de
 » l'eau de vie de canne , et on en retire des
 » nègres et du sable d'or.

» Il n'y a point de tabac à Barnabouco.»

Nous observerons , en finissant , que le mémoire de M. *Blaud* appartient à la géographie statistique , au moins autant qu'à la physique et à l'histoire naturelle , et que nous ne le classons ici que parce que l'auteur s'y est plus particulièrement étendu sur les objets de ses études et de ses goûts. Dans un pays

à demi-sauvage , on ne peut guères remarquer que les productions naturelles ; et tel est , comme nous venons de le voir ; l'état de la plus grande partie du Brésil.

Le naturaliste , le physicien , le médecin et le chimiste éclairé , se montrent tour à tour dans un mémoire de M. *Dax* sur les *Bouillens* ou *Bouillans de Vergèse*. Nous dirons ici , pour les personnes étrangères au département , que l'on désigne ainsi des boues minérales que l'on voit près du village dont elles portent le nom , situé entre Nismes et Sommières.

Mémoire sur
les Bouillens
de Vergèse ,
par M. *Dax*.

L'auteur avait publié , il y a quelques années , un mémoire sur le même sujet. L'état qu'il exerce , la proximité du lieu de sa résidence , et sur-tout son zèle pour les progrès de la science , l'ont depuis lors engagé à de nouvelles recherches , et c'est son travail refondu et perfectionné que M. *Dax* a offert à l'académie.

Voyons d'abord , avec lui et d'après lui , quelles connaissances on avait sur les boues de Vergèse , et quels auteurs en ont parlé.

Quoique ces bouillens aient probablement été connus de temps immémorial par les

habitans des contrées voisines , il n'y a pas encore quarante ans que les écrivains en ont parlé pour la première fois. Il est remarquable que Licoutaud n'en ait rien dit dans sa matière médicale , quoiqu'il ait fait mention d'autres eaux minérales du Gard moins connues et moins importantes. Le premier écrit sur nos boues est une notice de M. l'abbé Maillard , insérée dans le premier volume du *Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France* , par Buch'oz. Le docteur Raulin a parlé de nos *Bouillens* dans son traité analytique des eaux minérales , publié en 1774. On trouve un extrait de la notice de M. l'abbé Maillard dans l'*Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales* , par M. Duchanoy , imprimé en 1780. M. le comte Chaptal a dit un mot des boues de Vergèse dans un mémoire sur le *Boulidou de Pérols*. Elles n'ont pas été oubliées par M. Grangent dans sa *Description abrégée du département du Gard*. Enfin , M. J. César Vincens en a parlé plus en détail , mais , selon M. Dax , d'une manière trop défavorable quant à leurs propriétés médicales , dans la *Topographie de Nismes et de ses environs*.

Écoutons maintenant l'auteur lui-même.

» Dans le territoire de Vergèze , canton de
 » Vauvert , troisième arrondissement du Gard ,
 » est un bassin en forme de parallélogramme ,
 » dirigé dans sa longueur de l'est à l'ouest ,
 » profond d'environ deux mètres , long de
 » cinquante-quatre , large de vingt-deux , où
 » bouillonne une eau non thermale , savon-
 » neuse au toucher , ordinairement trouble ,
 » acidule , qui , durant les grandes sècheres-
 » ses d'été , se retranche dans la partie la
 » plus déclive ou disparaît presque entière-
 » ment sous une fange noirâtre .

» Là tous les ans , depuis la fin de juillet
 » jusques au commencement de septembre ,
 » vont se baigner ou plutôt s'embourber ceux
 » qu'affligent des rhumatismes non fébriles ,
 » soit simples , soit goutteux , partiels ou uni-
 » versels , des céphalalgies séreuses , de faus-
 » ses ankiloses , des douleurs à la suite de frac-
 » ture , de foulure ou de contusion , des trem-
 » blemens chroniques dus à la débilité du
 » système musculaire , des hémiplegies et des
 » maladies cutanées .

» Lorsque l'immersion de la partie malade
 » est impraticable , comme dans les cépha-
 » lalgies , la teigne et autres affections de la
 » tête , on a recours à des applications de boue

» tantôt seules , et tantôt secondées par les
 » bains. On prend ordinairement deux bains
 » par jour ; leur durée est depuis une heure
 » jusqu'à trois : on les omet , non seulement
 » les jours de pluie , mais encore lorsque le
 » ciel est nébuleux. Quelques personnes boi-
 » vent de ces eaux dans la seule intention de
 » se purger.

· » Toutes les maladies que j'ai énumérées
 » plus haut, trouvent leur guérison aux *Bouil-*
 » *lens*. (C'est ainsi qu'on nomme , dans le
 » pays , le bassin en question à cause de l'é-
 » bullition apparente de ses eaux.) Ils possè-
 » dent même une vertu prophylactique contre
 » les douleurs rhumatismales qui ont coutume
 » de ne se faire sentir qu'en hiver.

· » Souvent on éprouve , durant les premiers
 » jours , une augmentation dans les douleurs ;
 » souvent aussi la peau se couvre d'échymo-
 » ses , ou les ongles noircissent à leur racine.
 » Ceux qui ont fréquenté les *Bouillens* , ti-
 » rent , de l'une et de l'autre circonstance ,
 » un pronostic favorable. Il est bon d'obser-
 » ver que quelques personnes , n'ayant éprouvé
 » aucun soulagement la première année , ont
 » eu assez de confiance au remède pour
 » l'expérimenter une seconde , et leur con-
 » fiance

» fiance n'a pas été trompée. Il est donc pro-
 » bable que , si quelques-uns n'ont point été
 » guéris radicalement , si d'autres n'ont pas
 » même été soulagés , il faut en accuser leur
 » manque de persévérance. La lenteur ou la
 » célérité de la guérison ne répond pas
 » toujours à l'ancienneté ni à l'intensité de la
 » maladie. Un sujet affligé depuis plusieurs
 » années d'un rhumatisme goutteux universel,
 » avait été apporté sur un brancard ; un second
 » frappé de la même maladie , avait peine à
 » se mouvoir avec le secours de ^{tr}rotences ;
 » soulagés dès le premier bain , ils furent
 » guéris sans retour la première année , tan-
 » dis qu'une simple sciatique a épuisé quel-
 » quefois inutilement toute la patience du
 » malade. Néanmoins , les cures qui s'opèrent
 » promptement , sont les plus ordinaires , et
 » cette promptitude tient souvent du prodige.
 » J'ai vu une foulure accompagnée , depuis
 » trois ans , de douleur avec gonflement au
 » tarse et de claudication , pour laquelle on
 » avait essayé sans fruit un grand nombre de
 » traitemens , ne laisser , après quelques bains ,
 » aucun vestige de son existence. On m'a
 » rapporté qu'un enfant aveugle depuis quatre
 » ans , par la tuméfaction qu'entretenait , dans

» ses paupières , une fluxion habituelle d'hu-
 » meurs lymphatiques , reliquat de la petite
 » vérole , recouvra la vue dans l'espace de
 » quelques jours. J'ai vu un homme qui avait
 » été couvert, pendant quinze ans , de dar-
 » tres pour lesquelles divers traitemens n'a-
 » vaient produit qu'un soulagement très-su-
 » gace , en être délivré sitôt qu'il se fût bai-
 » gné dans ce bassin où il cherchait à se gué-
 » rir d'une douleur rhumatismale : trois ans
 » s'étaient écoulés depuis la disparution des
 » dartres, lorsqu'il me fit part lui-même de
 » cette cure. Je ne rapporte ici que très-peu
 » d'exemples qui sont l'indice de mille cas
 » analogues. Je pourrais grossir ce recueil
 » d'une foule d'observations , si je n'en sup-
 » primais le détail pour sauver au lecteur
 » l'ennui d'une liste trop monotone.

» On a généralement remarqué que l'effet
 » de ces bains est beaucoup plus salulaire
 » dans les années de sècheresse , lorsqu'on
 » est réduit à se plonger dans la boue , que
 » lorsque l'eau est abondante. Les malades
 » éprouvent aussi que la boue est plus froide
 » que l'eau.

» Le bouillonnement d'une eau non ther-
 » male , y annonce le dégagement d'un gaz ,

» et son goût acidule la présence de l'acide
 » carbonique. Je me suis de plus assuré de
 » l'existence de ce dernier par l'épreuve de
 » l'eau de chaux qui y produit un précipité
 » assez abondant. L'ébullition , en dissipant
 » l'acide carbonique qui tenait en dissolution
 » du carbonate de chaux , fait précipiter ce-
 » lui-ci. Trois jours environ de repos font dé-
 » poser toute l'alumine qui y existait dans un
 » état de suspension , qui rendait l'eau savon-
 » neuse au toucher , et concourait à troubler
 » sa limpidité de concert avec quelques subs-
 » tances végétales qui de plus , lui font exha-
 » ler une légère odeur de putréfaction ma-
 » récageuse.

» Le procédé employé par Jacquin et par
 » Gioannetti , qui consiste à saturer de chaux
 » l'eau acidule , et à soustraire du précipité
 » les dix-neuf trente-deuxièmes pour obtenir
 » le poids du gaz , me donna environ un
 » gramme par litre dans les expériences que
 » je fis au milieu de l'été de 1801 , le ther-
 » momètre de Réaumur , plongé dans le bain,
 » marquant vingt-deux degrés , et s'écartant
 » fort peu de la température de l'atmosphère
 » à l'ombre. A cette même époque , chaque
 » litre d'eau contenait vingt-cinq centigram-

» mes de chaux carbonatée. La proportion
 » de l'alumine est variable, et est en raison
 » inverse de la quantité d'eau qui recouvre le
 » fond du bassin. La proportion des suc végé-
 » taux est inappréciable; ils sont dus au chaume
 » et aux feuilles d'arbre que le vent chasse
 » dans le bassin, au détritrus des carex et des
 » jones, seules plantes qui y végètent, enfin
 » aux faisceaux de paille que les malades y
 » apportent pour s'asseoir et se baigner plus
 » commodément. Quoique les expériences,
 » faites à l'époque où l'on prend les bains,
 » soient les plus propres à éclairer sur la
 » cause des vertus d'une eau minérale, je
 » répétai les mêmes expériences à une épo-
 » que différente de l'année, lorsque l'eau
 » était plus abondante par suite des pluies,
 » et sa température à quatorze degrés de
 » Réaumur. Je crus qu'avec une chaleur beau-
 » coup moindre, le gaz s'y trouverait dans
 » une proportion beaucoup plus forte; cepen-
 » dant je n'en trouvai que le quart de ce
 » qu'elle en contenait la première fois.

» J'ai essayé la même eau avec l'alcool
 » gallique et le prussiate de chaux, sans y dé-
 » couvrir aucun vestige de fer. Le muriate
 » de baryte n'y a pas décelé l'acide sulfuri-

» que , et des pièces d'argent , après un long
 » séjour , n'y ont pas annoncé , par un chan-
 » gement de couleur , l'hydrogène sulfuré ni
 » des hydrosulfures.

» L'examen des boues est encore plus
 » important que celui de l'eau , puis-
 » que elles la surpassent en vertus médi-
 » nales.

» Humectées , les boues répandent une odeur
 » de marécage ; sèches , elles ont une odeur aci-
 » de et analogue à celle du marc de raisin. J'en
 » ai retiré , par des lotions répétées , une
 » quantité d'acide carbonique inférieure de
 » beaucoup à celle que contient l'eau : elles
 » ne font point effervescence avec les acides :
 » une portion que j'en avais humectée , garda
 » son humidité pendant huit jours à l'ombre ,
 » à une température d'environ dix-neuf degrés
 » de Réaumur ; elle conservait fidèlement
 » l'empreinte que je lui avais donnée ; mais
 » elle se gerça en se desséchant , et elle
 » happait fortement à la langue : exposée
 » au feu , elle acquiert la dureté d'une pierre.
 » A tous ces caractères , on ne peut mécon-
 » naître l'alumine qui forme la base de ces
 » boues : elles sont mélangées de très-petits
 » fragmens de chaux carbonatée , les uns à

» demi-calcinés , les autres cristallisés et
 » d'un brillant spatique , qui semblent n'y
 » être que par accident ; de quelques cailloux
 » et d'une quantité de fibres végétales assez
 » considérable.

» A l'endroit du bassin où existe le princi-
 » pal foyer du bouillonnement, on a trouvé ,
 » en creusant très-profondément, une sorte
 » de pouding formé de cailloux quartzeux
 » roulés et d'un ciment grisâtre qui, exposé
 » à la flamme , brûle imparfaitement, comme
 » ferait une mauvaise tourbe , en répandant
 » une forte odeur de soufre , et laissant pour
 » résidu une terre ocreuse d'un rouge assez
 » foncé. Mais , soit que ce pouding forme
 » une couche étendue au-dessous du bassin ,
 » soit qu'il n'en existe qu'une petite portion,
 » comme il a paru à ceux qui ont fait cette
 » fouille , soit que ce composé ait une ori-
 » gine antique ou qu'il ait été formé en partie
 » par un dépôt d'excrétions humaines, comme
 » il est assez probable , à cause que cet endroit
 » du bassin est le plus fréquenté , le peu de
 » fer et de soufre que l'on y remarque , ne se
 » retrouve ni dans l'eau ni dans les boues où
 » les malades se plongent ; par conséquent ,
 » ces substances n'influent pas sur les proprié-

» tés médicales du bain , et ne peuvent pas
 » non plus lui acquérir le titre de bain sulfu-
 » reux ni ferrugineux.

» Quoique cette eau ne soit pas thermale ,
 » elle se gèle un peu plus tard et plus diffi-
 » cilement que celle des fossés voisins ; son
 » agitation continuelle paraît en être la pre-
 » mière cause : le gaz dont elle est à chaque
 » moment traversée , et qui , dans le sein de
 » la terre , avait une température supérieure
 » à celle de la congélation , peut bien aussi
 » lui céder de son calorique. On n'y voit ja-
 » mais de poissons , et toutefois les grenouil-
 » les y abondent. On sait que les poissons ,
 » quoique respirant moins d'air que les autres
 » animaux , le respirent continuellement ,
 » soit en le soutirant de l'eau avec le secours
 » des branchies , soit en venant le respirer à
 » sa surface ; tandis que les grenouilles sus-
 » pendent leur respiration quand elles sont
 » enfoncées sous l'eau. Le gaz non respirable
 » qui abonde dans les *Bouillens* , tuerait les
 » premiers et ne peut pas nuire aux seconds.
 » Quelques cailloux rougeâtres blanchissent
 » dans ce bain quelques jours après y avoir
 » été jetés. Feu M. Jean-César Vincens avait
 » déjà expliqué ce phénomène en disant que

» les eaux acidales dissolvent l'ocre ferrugi-
 » neuse qui salit ces cailloux. (Voyez *To-*
 » *pographie de Nîmes* ; pag. 322.)

» Mais laissons les remarques de pure cu-
 » riosité pour revenir à notre objet qui est
 » essentiellement médical.

» L'expérience a démontré que l'acide car-
 » bonique , appliqué à l'économie humaine ,
 » agit principalement comme tonique et com-
 » me antiseptique. Les maladies guéries aux
 » *Bouillens* sont généralement causées par
 » une certaine dépravation des humeurs ou par
 » l'atonie des solides. Il semblerait donc natu-
 » rel d'en conclure que les guérisons y sont
 » dues à l'acide carbonique. Mais les mala-
 » des ont éprouvé plus de soulagement dans
 » les années de sécheresse , que lorsque le
 » bassin était inondé , quoique la boue con-
 » tienne beaucoup moins d'acide carbonique
 » que l'eau. Il est donc évident que nous ne
 » devons pas faire honneur au gaz acide des
 » cures dont nous avons parlé. On cherchera
 » moins encore les vertus médicales dans la
 » petite quantité de carbonate de chaux que
 » l'eau tient en dissolution. Quant au mucilage
 » végétal dissous dans cette mare , il n'est
 » qu'un germe d'insalubrité dont le vent du

» nord dissipe les dangereux produits. Mais
 » l'alumine me paraît jouir d'une vertu bien
 » moins équivoque , soit étendue dans beau-
 » coup d'eau , soit quand elle n'est qu'hu-
 » mectée : dans ces deux états , elle forme
 » un savon qui , même dans les arts , rem-
 » place quelquefois sans désavantage , le savon
 » ordinaire. Chacun connaît l'utilité du savon ,
 » tant pour corriger les vices de la peau ,
 » que pour soulager les douleurs : c'est donc
 » à l'alumine qu'il paraît plus raisonnable
 » d'attribuer les vertus des *Bouillens*. Je ne
 » veux pas néanmoins exclure entièrement le
 » concours du gaz acide carbonique ; ou ,
 » pour mieux dire , il est ici une multitude
 » de causes qui me paraissent agir simultanément ; 1.^o l'alumine ; 2.^o l'acide carbonique ;
 » 3.^o l'eau ou l'humidité comme bain presque
 » tiède ; 4.^o les frictions nécessaires pour effa-
 » cer la teinte noirâtre dont la boue liquide
 » a sali tous les membres ; 5.^o les trajets et
 » l'exercice faits dans une saison très-chaude ;
 » 6.^o enfin , la gaieté qui règne ordinairement
 » dans ces sortes de caravanes , et qui ne
 » peut influer que très-avantageusement sur
 » le physique.

» Quant à la boisson de cette eau , je la crois

» plus nuisible qu'utile , tant par sa mauvaise
 » qualité , que par l'abus que l'on en fait.

» Il serait difficile d'exécuter quelque grand
 » ouvrage qui rendît ces bains plus commo-
 » des sans altérer leurs propriétés médicinales.
 » La saleté de la boue n'est pas un motif
 » pour l'enlever du bassin , puisque c'en est
 » la portion la plus salutaire. On ne peut pas
 » non plus couvrir cet endroit comme les au-
 » tres bains , parce que la chaleur du soleil
 » est nécessaire pour lui donner une tem-
 » pérature supportable , et parce que l'acide
 » carbonique , accumulé dans un espace clos ,
 » y produirait bientôt l'asphyxie. Mais on
 » pourrait tracer une séparation pour les deux
 » sexes , ainsi que pour éloigner les maladies
 » cutanées des simples douleurs. Ces barriè-
 » res devraient être d'une élévation médiocre ,
 » afin de ne pas donner de l'ombre , et de
 » permettre à l'air un libre cours. Il serait
 » encore plus avantageux de bâtir tout près
 » un logement où ceux qui vont se baigner ,
 » pussent prendre leur repas et se reposer
 » avant et après le bain. Sa meilleure position
 » serait à l'ouest : là il n'empêcherait pas le
 » vent du nord de purifier l'atmosphère du
 » bain , ni le soleil d'en échauffer les boues ;

» et l'on y trouve une source non minérale qui
 » servirait utilement à la boisson et aux lava-
 » ges. Ce dernier article est important à cause
 » de la saleté au moins apparente qui est
 » naturelle à cette sorte de bain.

L'une des plus belles associations de la physique à l'art de guérir, se trouve, sans contredit, dans l'emploi médical de l'électricité galvanique, et l'on aime à voir confirmer, par de nouvelles observations, une pratique recommandée par de nombreux succès. Ceux que MM. *Pagés* et *Dhombres* ont obtenus dans cette carrière, sont connus de l'Académie, et ont été accueillis par l'approbation publique. Le médecin et le physicien viennent encore de réunir leurs efforts et de les voir couronner par les plus heureux résultats.

Application du galvanisme dans des affections paralytiques;
 Par MM. *Pagés* et *Dhombres*.

Laissons à leur rapport toute son étendue, sa clarté et sa simplicité.

« Le nommé * * *, prisonnier de guerre
 » espagnol, entra à l'hôpital d'Alais à l'arri-
 » vée du dépôt. Il y essuya une fièvre adyna-
 » mique compliquée d'ataxie, dans le courant
 » de laquelle se manifestèrent les symptômes
 » les plus alarmans. A un délire frénétique
 » succéda un état d'affaissement qui s'accom-

» pagna d'une affection paralytique du bras
 » droit. Pendant la convalescence qui fut
 » longue et pénible , on administra divers
 » excitans qui , en lui rendant son état de
 » santé primitive , n'apportèrent aucun amen-
 » dement à la paralysie du bras. Le malade
 » desirait d'autant plus ardemment d'être déli-
 » vré de cette infirmité, qu'il espérait trouver
 » quelques ressources dans le talent qu'il
 » avait pour l'écriture : c'est ce qui fit qu'il
 » se soumit volontiers au traitement galvani-
 » que que nous lui proposâmes , et que nous
 » avions l'intention d'appliquer en même temps
 » à un autre prisonnier de guerre atteint d'une
 » paralysie universelle dont il sera question
 » ci-après.

» Nous apportâmes en conséquence à l'hô-
 » pital une pile composée de trente-six écus
 » de six livres , et d'autant de disques de zinc
 » de même grandeur : les rondelles de drap
 » étaient imbibées d'une dissolution de mu-
 » riate d'ammoniaque dont nous nous servions
 » aussi pour mouiller les parties sur lesquelles
 » nous dirigions le courant galvanique. Le
 » malade plongeait les doigts dans le petit
 » bassin qui est à la base de la pile , et qui
 » communique au pôle zinc : du pôle opposé

» partait un conducteur terminé par un pin-
 » ceau de fils de platine isolé , que nous pro-
 » menions le long du bras paralysé.

» Les bons effets du galvanisme furent sen-
 » sibles dès la première séance , et le malade
 » put exécuter avec les doigts quelques mou-
 » vemens. Au bout de quelques jours il par-
 » vint à serrer assez fortement la main d'un
 » des spectateurs , à soulever une chaise de
 » bois , à porter sa main sur la tête : il essaya
 » bientôt de tracer quelques caractères , et ,
 » dans peu de temps , il recouvra l'usage de
 » cette extrémité , et put se placer comme
 » écrivain chez un avoué de cette ville où il
 » est encore. Ce malade montra toujours une
 » grande susceptibilité pour l'impression gal-
 » vanique , sur-tout lorsque notre conducteur
 » passait sur les endroits où l'on avait appli-
 » qué un vésicatoire dans le courant de sa
 » maladie. La sensibilité était quelquefois si
 » vive , qu'il éprouvait des mouvemens con-
 » vulsifs , et qu'il fallait toute l'envie qu'il
 » avait de guérir , pour l'engager à suppor-
 » ter les vives douleurs qu'il nous disait éprou-
 » ver. Il est vrai que notre pinceau , formé
 » de fils très-déliés , opère , comme les
 » brosses de M. Westring , une sensation pé-

» nible et désagréable, comparée, avec assez
 » de raison par cet auteur, aux effets de l'ur-
 » tication, et que ce mode d'administrer le gal-
 » vanisme produit de l'effet dans le cas où l'on
 » n'en obtient aucun d'un conducteur ordinaire.

» C'est ce que nous avons observé chez le
 » malade atteint d'une paralysie universelle
 » dont nous avons parlé ci-dessus. Quoique la
 » pile fût plus forte, puisque nous y employâ-
 » mes jusqu'à cinquante paires métalliques, il
 » ne ressentait point l'impression du fluide
 » transmis à l'aide d'un seul fil d'argent, et
 » il paraissait au contraire souffrir vivement
 » lorsque nous nous servions du pinceau mé-
 » tallique, quoique nous diminuassions la
 » hauteur de la pile. Dans ce dernier traite-
 » ment, le fluide galvanique fut successive-
 » ment dirigé d'une extrémité à l'autre, le
 » long de la colonne vertébrale, etc.; et,
 » quoique nous n'ayons pas obtenu un succès
 » complet, nous avons rétabli l'exercice de la
 » main droite au point que le malade s'en
 » sert pour porter ses alimens à la bouche :
 » les autres extrémités jouissent aussi de
 » quelque mouvement. La saison nous a for-
 » cés d'interrompre nos séances que nous
 » nous proposons de reprendre ce printemps.

Jusqu'où s'étend , dans la curation des maladies , l'influence de la nature ?

Sur les efforts
du principe vi-
tal pour la gué-
rison des ma-
ladies.

Cette question a été contradictoirement débattue dans l'académie , entre deux médecins qui , n'ayant à se plaindre ni de la nature ni de la science , ont pu traiter la matière sans partialité et avec un entier désintéressement.

Il semblerait , au premier coup d'œil , que ce n'est ici qu'une dispute de mots ; car si l'on entend en médecine , par *la nature* , l'ensemble des phénomènes des corps vivans , alors la maladie et la santé , l'action des causes morbifiques , et celles des substances médicatrices seront également *naturelles* , et ce sera par conséquent à la nature qu'il faudra toujours attribuer et les désordres qui altèrent l'économie animale , et le retour de l'ordre qui la rétablit.

Mais , si l'on veut entendre par *la nature* , l'action des forces vitales laissées à elles-mêmes par opposition à l'action de ces mêmes forces aidées ou dirigées par l'art , alors il est certain que l'on peut rechercher jusqu'à quel point , dans quel cas et par quels moyens ces forces ont été ou peuvent être secourues.

Permettra-t-on ici une question et un

doute à un homme totalement étranger à l'art de guérir ? Tous les phénomènes des corps vivans qui ne sauraient être expliqués par des causes physiques , chimiques ou mécaniques , sont attribués , dans de célèbres écoles modernes , à une cause abstraite et inconnue , désignée par le nom de *principe vital* : n'est-ce pas là nous ramener aux qualités occultes ? Le rapport des causes connues aux effets observés étant une fois assigné , ne vaudrait-il pas mieux , pour tout le reste , invoquer le génie , le travail et le temps , et se retrancher derrière le modeste *Que sais-je* où l'on est , en dernière raison , obligé d'en venir , lorsqu'il s'agit de déterminer ce que l'on entend par ce principe qui crée , conserve et donne l'impulsion ? Les médecins physiologistes nous semblent ici s'éloigner de cette philosophie rigoureuse qui , de nos jours , sert de guide aux sciences. Qu'il est difficile pour des savans , de se résoudre à ignorer !

Mais , en adoptant cette dénomination de *principe vital* qui ne peut être considérée que comme l'expression générale et abrégée d'une foule de causes qui nous sont inconnues , il sera toujours bien difficile , dans la
solution

solution des maladies , de distinguer ce qui lui appartient en propre et directement , des accessoires , soit naturels , soit artificiels , qui en augmentent l'influence.

Si, d'une part, il est certain que beaucoup de maladies guérissent par les seules forces de la nature , il n'est pas moins évident , de l'autre , qu'un grand nombre d'affections morbifiques deviendraient mortelles sans l'intervention de la science. Il est donc clair que , dans la question qui nous occupe , on ne peut différer que du plus au moins , et qu'alors tout se résout en des cas particuliers ; tout *s'individualise* (si l'on veut nous pardonner l'expression) , puisqu'il ne s'est peut-être jamais trouvé deux malades chez qui les forces de la nature ou les besoins de l'art fussent exactement les mêmes.

Si donc , dans l'examen controversé de cette question , l'un de nos deux collègues a pu soutenir que la nature n'avait pas autant de puissance curative que l'on le pense communément ;

S'il a entrepris de disculper les médecins de l'inutilité dont ils se sont accusés eux-mêmes ;

S'il a montré que le plus souvent la cure d'une maladie grave ne s'opère que par la

substitution d'une maladie plus légère et sans danger, telle que le vomissement, l'hémorragie, l'érysipèle, l'ulcère, le phlegmon, etc., produits par l'émétique, la saignée, le vésicatoire, le cautère, etc.; si, de cela, il a conclu que l'art pouvait faire ces substitutions avec plus d'opportunité et de clairvoyance que la nature, qui n'agit souvent qu'aveuglément et au hasard; et s'il a fait à plusieurs cas particuliers une heureuse application de ce principe;

S'il a fait voir la nature laissant pénétrer dans le corps vivant des ennemis redoutables, sans engager aucun combat, et attaquer d'autres fois avec violence, des êtres qui n'auraient rien d'hostile si elle ne leur déclarait la guerre;

S'il a combattu l'opinion qui attribue à la fièvre, au vomissement, à l'éternument, à la toux, à la douleur en général, une action curative;

S'il s'est efforcé de prouver que la fièvre n'est pas nécessaire à la coction, etc.;

Que le vomissement, qui débarrasse quelquefois l'estomac de substances dangereuses, le prive aussi souvent d'alimens nécessaires;

Que la toux et l'éternument n'expulsent pas toujours des humeurs nuisibles, sont

souvent un jeu des sympathies et un symptôme aggravant et dangereux ;

Qu'enfin la douleur n'est jamais bonne à rien , et que les maladies les plus poignantes et les plus cruelles ne sont pas les moins funestes ;

Si , de tout cela , il se croit autorisé à conclure que , quand la guérison nous vient de la nature , c'est aussi elle qui nous avait donné la maladie ; qu'il est absurde de remercier quelqu'un qui nous blesse de ne nous avoir pas tué ; que la nature agit plus souvent contre le malade qu'en sa faveur ; et qu'insuffisante à la curation des maladies , les secours de l'art qui la corrige et la redresse , sont souvent nécessaires et toujours utiles ;

Si , disons-nous , l'un de nos deux collègues a pu soutenir tout cela , l'autre (M. *Phélip*) n'en sera pas moins rogné à défendre l'opinion la plus généralement adoptée.

Il a pu montrer que la solution naturelle des maladies avait incontestablement lieu dans une infinité de cas , et que , dans beaucoup d'autres encore , l'effort salutaire du principe vital pouvait être dévié et détruit par de fausses directions de l'art , comme en effet cela n'arrive que trop souvent.

Il a pu dire que les transpositions, les substitutions de maladies étaient les moyens et non pas le principe des guérisons, et que ces moyens étaient employés par la nature avec une énergie que l'art sait rarement atteindre, et qu'il ne peut le plus souvent qu'imparfaitement imiter.

Il a pu dire que les convulsions, les vomissemens, etc., occasionés par des substances venimeuses, introduites dans le corps vivant, étaient des efforts du principe animateur pour se débarrasser de ces mêmes substances, et que la torpeur, le sommeil mortifère, produits par les miasmes délétères ou les poisons, ne prouvaient rien contre l'action salutaire de la nature qui pouvait être surprise et abattue, comme un héros endormi peut être enchaîné par un faible ennemi.

Il a pu dire que, dans le cas objecté de l'effort superflu de la nature pour chasser du corps vivant une substance dont la présence ne lui nuirait en rien, cet effort était moins employé à l'expulsion de la substance qu'au rétablissement des parties lésées ou déchirées; réparation opérée au moyen de la fièvre, de l'inflammation et de la suppuration qui en est la suite.

Il a pu regarder le mouvement fébrile comme un effort bienfaisant pour opérer la coction et l'expulsion de la matière morbifique.

Il a pu considérer le vomissement , soit comme un moyen puissant et utile de dégager l'estomac , soit comme une action propre à changer l'état du système par les secousses qu'il procure ; il a pu aussi rapporter les vomissemens tenaces et dangereux à l'excès et à la permanence de la cause qui a rendu cet effort nécessaire.

Il a pu envisager la toux sous le même point de vue , et prouver que la cessation ou l'absence de ce mouvement était un signe funeste dans plusieurs maladies , telles que la phthisie pulmonaire , l'asthme , la rougeole , la variole , etc.

Il a pu , en attribuant à l'éternement une action expulsive qu'on ne saurait lui contester , le présenter , en outre , comme une preuve du soin qu'apporte la nature à garantir l'individu des impressions les plus légères qui pourraient blesser la délicatesse de ses organes.

Il a pu même disculper jusqu'à la douleur , en nous faisant voir en elle un avertissement salutaire de la nature , et le prix dont trop souvent elle nous fait acheter la santé.

Enfin , il a pu être conduit à ce résultat , que , pour la guérison des maladies , l'art ne peut rien sans la nature qui , au contraire , peut tout sans lui , et qu'il ne triomphe que quand il l'imité et la seconde.

Mais , dans la question débattue , aucun de nos deux académiciens n'a dû embrasser et n'a embrassé , en effet , une opinion absolue et exclusive. Ils n'ont dû , comme nous l'avons déjà dit , différer que du plus au moins ; l'un ayant parfaitement prouvé qu'il ne fallait pas trop se reposer sur les forces médicatrices de la nature ; et l'autre , qu'il ne fallait pas trop attribuer à la puissance et aux secours de l'art.

Virtus in medio posita.

Nous avons encore à rappeler ici deux rapports faits à l'Académie par M. *Phélip* , l'un et l'autre ayant pour objet des ouvrages déjà publiés par la voie de l'impression , circonstance qui nous renferme dans une simple indication.

Dans le premier , notre académicien a rendu compte du second volume des *Opuscules d'histoire naturelle et de littérature* de M. de Touchy. Cette suite des ouvrages de l'au-

teur n'est point inférieure à ceux qu'il a déjà communiqué à l'Académie.

Le second rapport de M. *Phélip* nous a fait connaître des fragmens sur la géologie de la Guadeloupe et sur le climat de la Ligurie, adressés à l'Académie par M. Lescalier, leur auteur. Dans ces deux écrits, les imposans tableaux d'une nature énergique sont retracés avec grandeur et vérité.

Rapport sur la géologie de la Guadeloupe, etc. par M. Lescalier, préliminaire à Gènes, de l'Institut de France par M. *Phélip*

Mathématiques.

Si des sciences physiques et médicales nous passons aux mathématiques, nous aurons à faire entendre à nos lecteurs les mêmes noms qu'ils ont déjà trouvés dans nos précédentes notices. Peu d'entre nous s'adonnent spécialement à ces hautes connaissances ; mais qu'importe, si ceux qui les cultivent, MM. *Gergonne* et *Thomas-Lavernède* suffisent en ce genre à l'honneur de nos séances!

A l'appui de ce que nous disons ici, et parmi les titres nombreux de ces deux géomètres, nous nous bornerons à citer les *Annales de mathématiques* qu'ils publient tous les mois, et dont ils ont bien voulu adresser exactement les numéros à l'Académie. Il était bien étonnant que, chez une nation et à une épo-

Annales de mathématiques; par MM. *Gergonne* et *Thomas-Lavernède*.

que où les sciences exactes répandent un si grand éclat , il n'existât aucun ouvrage périodique qui leur fût particulièrement consacré. Il est sans doute honorable pour notre société littéraire , que deux de ses membres aient pu suppléer à ce défaut et remplir ce vuide par un journal qui promet de faire renaître les jours brillans des *Actes de Leipzig*.

Nous devons de plus à M. *Gergonne* une analyse raisonnée de deux ouvrages importants , l'un de mathématiques pures , le second de mathématiques appliquées , et que leurs auteurs ont bien voulu nous adresser.

Réflexions Les hommages que des savans et des littérateurs distingués font annuellement à l'Académie , sont pour elle des gages bien précieux de la confiance flatteuse que lui portent leurs auteurs. Elle se plaît à voir d'excellentes productions venir fréquemment répandre dans son sein de nouvelles lumières , exciter , parmi ses membres , une louable émulation , et accroître encore leur zèle pour l'étude de la vérité et pour la propagation des saines doctrines ; mais ce qui , aux yeux de l'Académie , ajoute encore au prix de ces divers tributs littéraires , c'est qu'en donnant

sur l'usage de
l'analyse algè-
bre dans la
géométrie ; Par
M. *Gergonne*.

lieu à d'intéressantes analyses, ils fournissent, pour ses réunions périodiques, un aliment non moins utile qu'il est agréable.

Souvent aussi une sorte d'opposition entre le système que s'est fait un auteur et les idées particulières de l'Académicien chargé de rendre compte de son ouvrage, devient pour celui-ci le texte de quelque dissertation piquante, de quelque mémoire non moins utile et non moins propre à remplir les vues de l'Académie que le rapport même dont elle l'a chargé. Si les notices des années précédentes n'en offraient déjà de nombreux exemples, on en trouverait la preuve dans ce que nous allons dire.

M. Lhuillier, professeur de mathématiques à Genève, avait, au commencement de cette année, adressé à l'Académie dont il est associé, et qui a déjà reçu de lui divers autres tributs, ses élémens d'*Analyse géométrique et d'analyse algébrique*, et M. Gergonne avait été chargé d'un rapport sur cet ouvrage. On sait que, sans négliger les méthodes modernes, M. Lhuillier est du petit nombre des géomètres qui ont conservé une sorte de prédilection pour l'ancienne géométrie, et qui, lors même

qu'ils introduisent l'algèbre dans des recherches relatives à l'étendue , ne le font qu'avec une sorte de réserve et , on pourrait presque dire , avec parcimonie. M. Gergonne , au contraire , soit que son goût particulier ait imprimé une autre direction à ses études , soit plutôt que la révolution qu'ont subi , dans ces derniers temps , les sciences exactes , l'ait trouvé encore dans un âge où les habitudes , moins profondément enracinées , cèdent plus facilement à de nouveaux systèmes ; M. Gergonne , dis-je , plein d'estime d'ailleurs pour le rare mérite de l'habile professeur de Genève , et tout en rendant hommage , avec lui , aux géomètres de l'antiquité , place , dans son opinion , les méthodes modernes fort au-dessus des leurs , et donne même , à ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui *Géométrie analytique* , une préférence très-marquée sur ce que M. Carnot et quelques autres géomètres ont appelé *méthodes mixtes*.

Ayant donc à rendre compte de l'ouvrage de M. Lhuillier , et ne voulant ni composer avec ses opinions personnelles , ni refuser de rendre au savant sur qui il avait à s'expliquer , le tribut d'hommage qu'il mérite à si juste

titre , M. *Gergonne* , dans cette position délicate , a cru devoir prendre , en quelque sorte , ses précautions oratoires , en faisant précéder son rapport d'une dissertation ou , si l'on veut , d'une profession de foi dans laquelle il expose les motifs de la préférence qu'il accorde aux méthodes de Lagrange et de Monge , tant sur celles de Descartes et de Newton , que sur celles d'Appollonius et d'Archimède.

Sentant bien , au surplus , que tous ses raisonnemens seraient de peu de poids pour les esprits rebelles , s'ils n'étaient appuyés par des exemples , il a cru devoir terminer sa dissertation par l'application des maximes qui y sont développées , à un petit nombre d'exemples choisis. Persuadés , comme M. *Gergonne* , que ces exemples forment la partie la plus intéressante de son mémoire , nous allons les transcrire ici.

PROBLÈME I. *Par un point donné dans un angle droit et également distant de ses deux côtés , mener une droite de telle manière que sa partie interceptée entre les côtés de l'angle soit d'une longueur donnée ?*

Ce problème est le xxiv de l'*Arithmétique universelle* : à raison de quelques particularités qu'il présente , il a été introduit dans

la plupart des élémens d'application de l'algèbre à la géométrie ; mais personne , en le rapportant , n'a cherché à en varier et à en simplifier la solution (1).

Le problème a, en général , quatre solutions , lesquelles , selon le rapport entre les données , peuvent se réduire à trois ou à deux ; et il présente cette circonstance remarquable que , suivant les inconnues dont on fait choix , l'équation du quatrième degré à laquelle il conduit , est ou complète ou de la nature de celles qui se résolvent à la manière du second degré. Tout cela est connu depuis long-temps ; mais ce qu'on a négligé de remarquer jusqu'ici , c'est que , toutes les fois que l'équation est complète , elle est ou réciproque ou telle qu'en faisant évanouir son second terme , le quatrième disparaît de lui-même ; en sorte que , dans tous les cas , le problème rentre de quelque manière dans le second degré. Il faut bien , au surplus , qu'il en soit ainsi ; car le choix de telle ou de telle inconnue ne peut changer l'essence d'un problème.

(1) Pappus , dans ses *Collections mathématiques* , a aussi donné une solution fort élégante de ce problème , qui n'a été mentionnée par personne (Voy. liv. VII , prop. 72 , pag. 311 , édit. de Bologne 1660).

A l'occasion de ce problème , Newton a donné une règle relative à la manière de se diriger dans le choix des inconnues pour parvenir à l'équation la plus simple ; mais cette règle semble trop vague pour pouvoir être d'une utile application ; et conséquemment il paraît plus convenable d'y substituer celle-ci.

« Lorsque l'équation d'un problème déterminé de géométrie excède le second degré , on ne doit pas , pour cela , désespérer de le résoudre avec la règle et le compas. Il peut arriver en effet que cette équation soit du genre de celles dont les racines ne renferment que des radicaux du second degré ; et , s'il en est ainsi , les transformations qu'il faudra faire pour mettre en évidence cette propriété de l'équation à résoudre , feront d'elles-mêmes découvrir l'inconnue la plus propre à conduire directement à la solution cherchée. »

Pour résoudre , de la manière la plus facile , le problème proposé , je me servirai de cet autre principe ; savoir : que , *Parmi les lignes qui peuvent être prises pour inconnues , il faut choisir de préférence celles qui , par rapport aux diverses solutions dont le problème peut être susceptible , subissent le moins*

dre nombre de variations. Newton a fait aussi usage de ce principe pour ramener le problème dont il est question ici , au second degré ; mais c'est d'une manière si peu naturelle , qu'aucun géomètre , après lui , n'a jugé convenable de mentionner la solution qu'il en a déduite , la plus simple cependant de toutes celles qu'il a indiquées.

Pour parvenir au but , je considère donc que , si , du sommet de l'angle donné , on abaisse des perpendiculaires sur les directions des quatre droites qui résolvent le problème , ces perpendiculaires seront égales deux à deux ; de manière qu'en prenant l'une d'elles pour inconnue , le problème ne s'éleva qu'au second degré. D'un autre côté , ces perpendiculaires étant les rayons de deux cercles ayant pour centre commun le sommet de l'angle donné , et ayant pour tangentes les droites cherchées , une fois que ces cercles seront décrits , le problème se trouvera réduit à mener , par un point donné , quatre tangentes à deux cercles donnés et concentriques , ce qui est sans difficulté. Cette manière d'envisager le problème , est si simple , et se présente si naturellement à l'esprit , qu'elle n'aurait sûrement pas échappé

aux géomètres qui l'ont traité ; s'ils ne s'étaient pas assujettis à copier Newton.

Solution. Soit donc pris les côtés de l'angle droit donné pour axes des coordonnées ; soit a la distance commune du point donné aux deux côtés de cet angle ; et soit enfin k la longueur donnée ; l'équation de la droite cherchée sera de la forme

$$y - a = M(x - a) :$$

M étant la tangente tabulaire de l'angle que fait cette droite avec l'axe des x .

En égalant successivement y et x à zéro ; dans cette équation , les valeurs qu'on en déduira pour x et y , seront les segmens déterminés sur les côtés de cet angle , à partir de son sommet , par la droite cherchée : ces segmens seront donc

$$a(1 - M) , \quad - \frac{a(1 - M)}{M} ;$$

et comme ils seront les deux-côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle dont la longueur k de la partie interceptée sera l'hypothénuse , on devra avoir

$$a^2(1 - M)^2 + \frac{a^2(1 - M)^2}{M^2} = k^2 ,$$

ou $a^2(1 + M^2)(1 - M)^2 = k^2 M^2$,
équation réciproque du 4.^e degré , de laquelle

on pourrait déduire une solution du problème.

Soit actuellement r la perpendiculaire abaissée de l'origine sur la droite cherchée, on aura, comme l'on sait,

$$r = \frac{a(1-M^2)}{\sqrt{1+M^2}} \quad \text{ou} \quad (1+M^2)r^2 = a^2(1-M^2)^2;$$

multipliant et divisant successivement cette équation par la précédente, il viendra, en chassant les dénominateurs et extrayant la racine quarrée,

$$(1+M^2)r = kM \quad a^2(1-M^2)^2 = krM,$$

la dernière donne, en développant et transposant,

$$a^2(1+M^2) = (kr+2a^2)M,$$

en la divisant donc par la première, chassant les dénominateurs, réduisant, transposant et ordonnant, il viendra

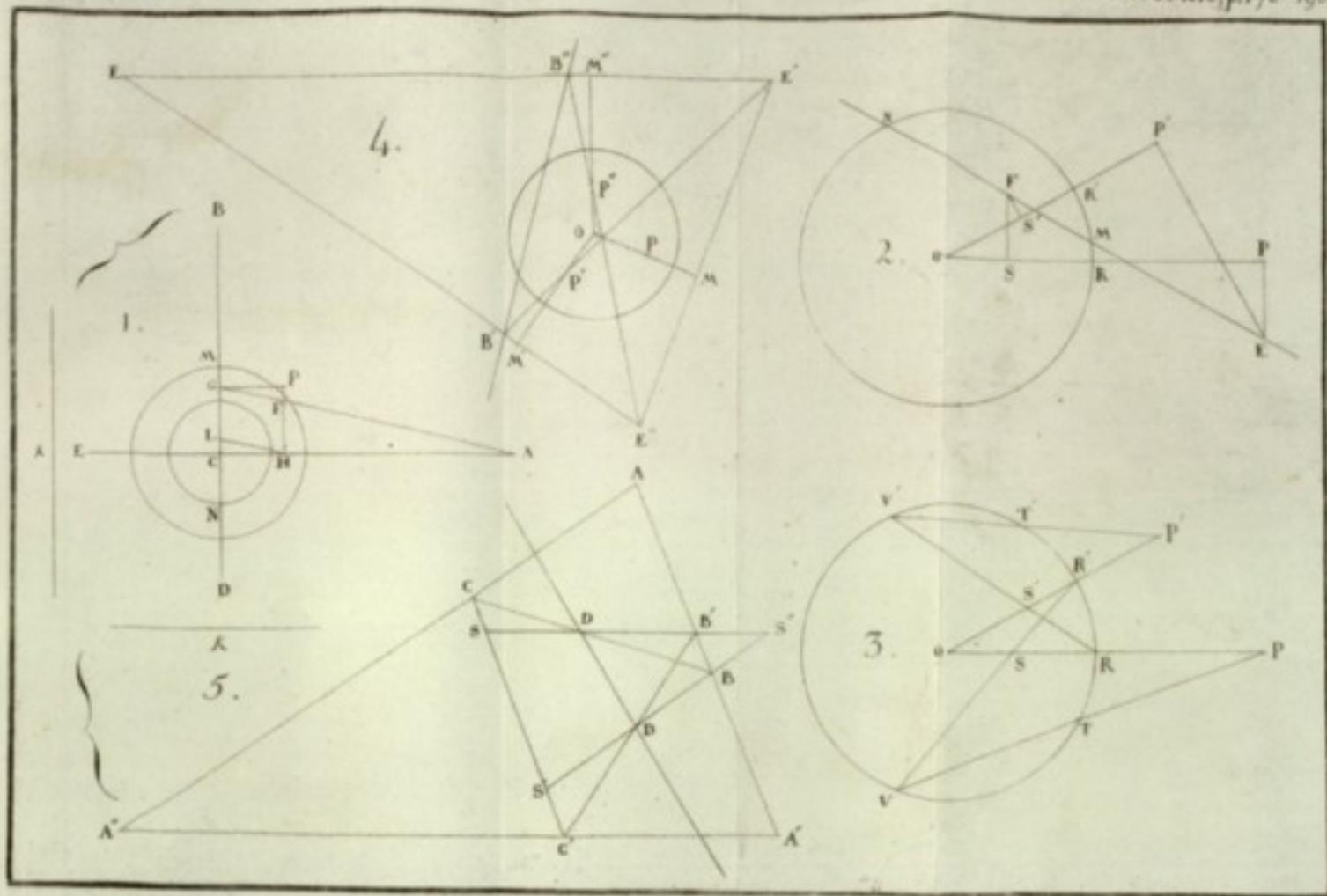
$$kr^2 + 2a^2r - ka^2 = 0;$$

ce qui donnera

$$r = \frac{a^2}{k} + \frac{a\sqrt{a^2+k^2}}{k};$$

d'où on déduira la construction suivante :

Construction. Soit ACB (fig. 1) l'angle droit donné; soit P le point donné, et soit k la longueur donnée. Soit achevé le quarré GH, et soit portée k sur l'un quelconque des côtés de l'angle, du sommet C en A; soit
menée



menée AG coupant PH en F ; soit portée FH sur GC , de G en L , et soit menée HL ; soit enfin portée LH , sur DB , de part et d'autre du point L , savoir : de L en M et de L en N ; si alors du point G comme centre commun, et avec les rayons CM et CN , on décrit deux cercles, les quatre tangentes menées à ces deux cercles par le point P , seront les droites cherchées.

Il serait facile de prouver que jamais le point P , ne pourra se trouver dans l'intérieur du plus petit des deux cercles, ni même sur sa circonférence. S'il se trouve entre l'un et l'autre, le problème n'aura que deux solutions ; il en aura trois, s'il se trouve sur la circonférence du plus grand ; enfin, le problème aura quatre solutions, si le point P est à la fois extérieur aux deux cercles.

Cette construction, bien que très-simple, est encore dans le genre des anciennes méthodes. Dans les exemples qui vont suivre, je déduirai les constructions de la géométrie analytique elle-même.

PROBLEME II. *Décrire un cercle qui ; passant par deux points donnés, soit tangent à un cercle donné ?*

Ce problème est un de ceux de l'*Apollon*

nîus gallus de Viète , et se trouve aussi , sous les numéros XXI et XLV , dans l'*Arithmétique universelle*.

Pour le résoudre , je considère que , deux points de la circonférence du cercle cherché étant déjà connus , comme l'on sait faire passer une circonférence par trois points donnés , la question se réduit à déterminer un troisième point de la circonférence à décrire .

Or , le point qui se présente le plus convenablement à déterminer , parce qu'il est le plus symétriquement situé par rapport aux données , c'est le point de contact du cercle cherché avec le cercle donné , et c'est aussi celui que nous nous proposons ici d'assigner .

Pour que ce point soit connu , il faut connaître deux lignes sur lesquelles il doit , à la fois , se trouver ; or , de ces deux lignes , une est déjà connue : c'est la circonférence du cercle donné ; il ne s'agit donc plus que d'en assigner une autre sur laquelle le point cherché doit également être situé ; et , autant celle-ci aura d'intersections avec la première , autant le problème aura de solutions .

Mais il importe d'observer ici qu'un point peut être donné , d'une infinité de manières différentes , par l'intersection de deux lignes ;

et que , lorsqu'on a déjà les équations de deux lignes sur lesquelles il se trouve à la fois , toute combinaison de ces deux équations est l'équation d'une ligne qui , passant par le même point , peut conséquemment être substituée à l'une ou à l'autre. Cette observation qui n'est pas nouvelle , mais à laquelle on fait d'ordinaire trop peu d'attention , permet souvent de substituer des lieux très-simples à d'autres lieux plus composés : c'est ainsi , par exemple , qu'elle réduit , sur-le-champ , la recherche des intersections de deux cercles à celle de l'intersection d'un cercle et d'une droite.

Solution. Soient donc désignés par P et P' les deux points donnés , par r le rayon du cercle donné , et par O son centre. Soit pris ce centre pour origine des coordonnées rectangulaires , auxquelles nous supposerons d'ailleurs une direction quelconque ; et soient alors a et b les coordonnées de P , a' et b' celles de P' . Si nous représentons par A et B celles du centre du cercle cherché , par x et y , celles de son point de contact avec le cercle donné , et enfin par R son rayon , nous aurons les équations

$$(1) \quad x^2 + y^2 = r^2 ,$$

$$(2) \quad (x-A)^2 + (y-B)^2 = R^2, \quad ,$$

$$(3) \quad (a-A)^2 + (b-B)^2 = R^2, \quad ,$$

$$(4) \quad (a'-A)^2 + (b'-B)^2 = R^2, \quad ,$$

$$(5) \quad Ay - Bx = 0. \quad ,$$

De ces équations, les deux premières expriment que le point cherché est, à la fois, sur les circonférences des deux cercles; les deux suivantes indiquent que la circonférence du cercle cherché passe par les deux points donnés P et P'; enfin, la dernière, en exprimant que le point commun aux deux cercles est sur la droite qui joint leurs centres, exprime qu'ils sont tangens l'un à l'autre. On peut remarquer au surplus que ces équations étant indifférentes au signe de r , qui n'y entre qu'au quarré, elles doivent résoudre le problème, soit que les deux cercles doivent se toucher extérieurement, soit que l'un d'eux doive être embrassé par l'autre.

La première de ces équations étant celle même du cercle donné, on voit que, si, entre les quatre autres, on élimine les trois inconnues A , B , R , l'équation résultante, en x et y , sera celle d'un nouveau lieu du point cherché, c'est-à-dire, celle d'une ligne coupant le cercle donné en ce point; mais, bien qu'on

puisse laisser à part l'équation (1), il est beaucoup plus convenable de l'employer dans le cours du calcul, pour opérer des simplifications; ce qui reviendra, comme nous l'avons déjà dit, à substituer à la ligne qu'on obtiendrait, si l'on n'en faisait pas usage, quelque autre ligne coupant le cercle donné aux mêmes points qu'elle.

On peut arriver facilement au but, en procédant comme il suit: soit retranché successivement l'équation (2) d'abord de la somme des équations (1) et (3), puis de la somme des équations (1) et (4); il viendra ainsi

$$2(x-a)A + 2(y-b)B + (a^2 + b^2 - r^2) = 0,$$

$$2(x-a')A + 2(y-b')B + (a'^2 + b'^2 - r^2) = 0;$$

multipliant chacune de ces équations par x et y introduisant pour Bx sa valeur Ay ; donnée par l'équation (5), on aura, en ayant égard à l'équation (1) et transposant,

$$2(ax + by - r^2)A = x(a^2 + b^2 - r^2),$$

$$2(a'x + b'y - r^2)A = x(a'^2 + b'^2 - r^2);$$

multipliant enfin ces deux dernières en croix, et supprimant les facteurs communs, dans l'équation produit, cette équation sera

$$(D) \quad (a^2 + b^2 - r^2)(a'x + b'y - r^2) \\ = (a'^2 + b'^2 - r^2)(ax + by - r^2).$$

Cette équation étant celle d'une droite

qui ne peut couper le cercle donné qu'en deux points, il s'ensuit que le problème ne saurait avoir que deux solutions au plus.

Pour les obtenir, il faut donc construire la droite (D) ou, ce qui revient au même, il faut trouver deux points (E) et (F) de sa direction. Or, l'équation (D) se trouvant également satisfaite par les deux systèmes d'équations

$$(E) \quad \left\{ \begin{array}{l} (G) \quad ax + by = a^2 + b^2, \\ (G') \quad a'x + b'y = a'^2 + b'^2; \end{array} \right.$$

$$(F) \quad \left\{ \begin{array}{l} (H) \quad ax + by = r^2, \\ (H') \quad a'x + b'y = r^2; \end{array} \right.$$

il s'ensuit que les équations (G) et (G') sont celles de deux droites qui se coupent en un point (E) de la direction de (D), et que les équations (H) et (H') sont les équations de deux autres droites se coupant aussi en un nouveau point (F) de la direction de celle-là.

Voilà donc le problème réduit à construire les quatre droites (G), (G'), (H), (H') : or, les deux premières sont évidemment des perpendiculaires menées, par les points donnés P et P', aux droites qui joignent ces points au centre O du cercle donné ; et, quant aux deux autres, ce sont des parallèles à celles-

là dont les distances au point O sont troisièmes proportionnelles aux distances du même point aux points P et P' , et au rayon du cercle donné. Ainsi, la construction du problème se réduit à ce qui suit :

Construction. Soit O (fig. 2) le centre du cercle donné, et soient P et P' les deux points donnés. Soient joints ces deux points au premier par les droites OP , OP' , coupant la circonférence en R et R' ; soient coupées sur ces droites, à partir du point O , des parties OS et OS' , troisièmes proportionnelles, savoir : la première à OP et OR , et la seconde à OP' et OR' (1); par les points P et P' soient menées à OP et OP' des perpendiculaires se coupant en E ; soient enfin menées par les points S et S'

(1) Entre diverses méthodes qu'on peut employer pour déterminer les points S et S' , la suivante paraît à la fois la plus facile et la plus élégante.

Soit portée RR' (fig. 3) sur la circonférence, de R en T et de R' en T' ; soient menées PT et $P'T'$, coupant de nouveau la circonférence en V et V' , soient enfin menées $R'V$ et RV' ; les intersections S et S' de ces droites avec OP et OP' seront les points cherchés.

Bien que, dans la figure, nous ayons supposé que les deux points P et P' sont extérieurs au cercle, la même construction peut encore s'appliquer au cas où l'un ou l'autre ou tous les deux lui seraient intérieurs.

des perpendiculaires aux mêmes droites se coupant en F; alors, en menant par E et F une droite indéfinie, chacune de ses intersections M et N avec le cercle donné, pourra être prise pour le point de contact cherché; en sorte que le problème se trouvera réduit à faire passer une circonférence par les deux points P et P', et en outre par l'un ou l'autre des deux points M et N.

Ceux qui connaissent la solution de Viète, conviendront que celle-ci, qui ne lui cède en rien pour la simplicité, lui est supérieure du côté de l'élégance. Quant à Newton, il s'est borné à donner une formule algébrique, et cette formule est assez compliquée. (1)

Cette construction, entièrement fournie par l'analyse, conduit au théorème suivant, qui, je crois, n'a pas encore été remarqué; *Deux cercles qui se coupent étant tangens à un même cercle, si, ayant joint par des droites le centre du cercle touché avec les deux intersections des cercles touchans, on mène, par ces deux derniers points, des*

(1) En suivant une marche analogue à celle qui vient d'être indiquée dans cet exemple, on peut traiter tous les problèmes de l'*Apollonius Gallus*, sans avoir à résoudre aucune équation du second degré.

perpendiculaires à ces droites, ces perpendiculaires auront leur point de concours en ligne droite avec les deux points de contact.

PROBLÈME III. *Inscrire à un cercle donné un triangle dont les côtés, prolongés s'il est nécessaire, passent par trois points donnés ?*

Ce problème se trouve résolu, pour un cas particulier, dans les *Collections mathématiques* de Pappus. Après avoir été généralisé par Cramer, il a exercé successivement Castillon, Euler, Fuss, Lexell, Malfatti et divers autres géomètres. Notre illustre Lagrange lui-même n'a pas dédaigné de s'en occuper; mais les solutions qu'on en a fournies jusqu'ici, se rapportent toutes ou à l'ancienne géométrie ou à ce que M. Carnot, qui a aussi traité le même problème, appelle *Méthode mixte*: la plupart de ces solutions ne font d'ailleurs que ramener le problème à celui-ci: *Inscrire à un cercle donné un triangle dont deux côtés soient parallèles à deux droites données, et dont le troisième passe par un point donné*: telle est en particulier la solution de M. Lhuilier qui incline à penser que, soit sous le rapport de la mise en équation, soit sous celui de la construction, la géométrie analytique qu'il appelle la *Méthode des*

coordonnées, n'est guère applicable à ce problème. Je me propose d'en donner ici une solution *directe*, en n'employant uniquement que les procédés de la *Géométrie analytique*.

Solution. Soit désigné par r le rayon du cercle donné, par P, P', P'' , les trois points donnés, et par S, S', S'' , les sommets des trois angles du triangle cherché; de manière que S' et S'' soient en ligne droite avec P , que S'' et S soient en ligne droite avec P' , et qu'enfin S et S' soient en ligne droite avec P'' .

Il est aisé de voir que le problème sera censé résolu, si l'un quelconque S des sommets des trois angles du triangle cherché est déterminé, puisqu'en menant deux droites par ce point et par les points P' et P'' , les nouvelles intersections de ces droites avec le cercle donné, seront les points S'' et S' .

Or, le point S se trouvant déjà sur la circonférence donnée, il n'est plus question que d'assigner une autre ligne sur laquelle il doit se trouver également: on voit de plus qu'autant ce nouveau lieu du point S aura d'intersections avec le premier, autant le problème aura de solutions.

Cela posé, soit pris le centre du cercle

donné pour origine des coordonnées rectangulaires, auxquelles nous supposons d'ailleurs une direction quelconque; et soient alors les coordonnées des points tant connus qu'inconnus, ainsi qu'il suit :

$$\begin{array}{l} \text{pour P} \left\{ \begin{array}{l} a \\ b \end{array} \right. \quad \text{pour P}' \left\{ \begin{array}{l} a' \\ b' \end{array} \right. \quad \text{pour P}'' \left\{ \begin{array}{l} a'' \\ b'' \end{array} \right. \\ \\ \text{pour S} \left\{ \begin{array}{l} x \\ y \end{array} \right. \quad \text{pour S}' \left\{ \begin{array}{l} x' \\ y' \end{array} \right. \quad \text{pour S}'' \left\{ \begin{array}{l} x'' \\ y'' \end{array} \right. \end{array}$$

les équations du problème seront les suivantes:

$$(1) \quad x^2 + y^2 = r^2,$$

$$(2) \quad x'^2 + y'^2 = r^2;$$

$$(3) \quad x''^2 + y''^2 = r^2,$$

$$(4) \quad (x'' - a)(y' - b) = (x' - a)(y'' - b),$$

$$(5) \quad (x - x')(y - b'') = (y - y')(x - a''),$$

$$(6) \quad (x - x'')(y - b') = (y - y'')(x - a');$$

dont les trois premières expriment que les trois points S, S', S'' sont sur la circonférence donnée, tandis que les trois suivantes indiquent que chacun des points P, P', P'', est en ligne droite avec deux d'entre eux.

De ces six équations, la première est celle même du cercle donné, et l'élimination de

x', y', x'', y'' , entre les cinq autres, doit conduire à l'équation d'un nouveau lieu géométrique du point S; mais rien n'empêche de faire usage de l'équation (1) pour faciliter la recherche de ce lieu et l'obtenir plus simple.

En opérant ainsi, on parvient à l'équation suivante :

$$(A) (a'a''+b'b''-r^2)(ax+by-r^2) = \begin{cases} (aa''+bb''-r^2)(a'x+b'y-r^2) \\ + (aa'+bb'-r^2)(a''x+b''y-r^2) \end{cases}$$

et comme c'est celle d'une ligne droite qui ne saurait avoir plus de deux intersections avec le cercle donné, il s'ensuit que le problème n'aura jamais que deux solutions au plus.

Pour construire la droite (A), il suffit de connaître deux quelconques (B') et (B'') des points de sa direction : or, l'équation de cette droite se trouvant également satisfaite par chacun des deux systèmes d'équations

$$(B') \begin{cases} (C') a'x + b'y = r^2, \\ (D') (a'a'' + b'b'' - r^2)(ax + by - r^2) = (aa'' + bb'' - r^2)(a'x + b'y - r^2) \end{cases}$$

$$(B'') \begin{cases} (C'') a''x + b''y = r^2, \\ (D'') (a'a'' + b'b'' - r^2)(ax + by - r^2) = (aa'' + bb'' - r^2)(a'x + b'y - r^2) \end{cases}$$

il en résulte que les équations (C') et (D') sont celles de deux droites qui se coupent en

un point (B') de la direction de (A) , et que les équations (C') et (D') sont celles de deux droites se coupant en un nouveau point de la direction de celle-là.

La question est donc ramenée à construire les quatre droites (C') , (C'') , (D') , (D'') : or, il est facile de reconnaître les deux premières pour des perpendiculaires aux droites qui joignent aux points P' et P'' le centre du cercle donné, les distances de ces perpendiculaires à ce centre étant, comme dans le problème précédent, troisièmes proportionnelles aux distances du même point aux points P' et P'' et au rayon du cercle donné, Les droites (C') et (C'') se trouvant ainsi déterminées, la question est réduite à construire les deux droites (D') et (D'') , ou, ce qui revient au même, à déterminer deux points de la direction de chacune d'elles.

Or il est aisé de reconnaître que la première passe par le point (P') , et la seconde par le point (P'') ; de manière qu'il suffit de trouver deux nouveaux points, l'un (E') sur la direction de la première, et l'autre (E'') sur la direction de la seconde : pour cela on remarquera qu'on satisfait à leurs équations par les deux systèmes d'équations que voici :

$$(E') \begin{cases} (C) a x + b y = r^2, \\ (C'') a'' x + b'' y = r^2; \end{cases} \quad (E'') \begin{cases} (C) a x + b y = r^2, \\ (C') a' x + b' y = r^2; \end{cases}$$

d'où l'on doit conclure que les équations (C) et (C'') sont celles de deux droites se coupant en un point (E') de la direction de (D'), et que les équations (C) et (C') sont celles de deux droites se coupant en un point (E'') de la direction de (D'').

On voit donc reparaître ici les deux droites (C') et (C''), et une nouvelle droite (C) évidemment située, par rapport à celle qui joint le point P au centre du cercle donné, comme le sont les deux premières par rapport aux droites qui joignent au même centre les deux points P' et P'' (1). La construction du problème se réduit donc à ce qui suit :

Construction. Joignez le centre O du cercle donné (fig. 4) aux points donnés P, P', P'', par des droites OP, OP', OP''; prenez sur ces droites des parties OM, OM', OM'', troisièmes proportionnelles à OP, OP', OP'', et au rayon r du cercle donné; par les points M, M', M'', ainsi déterminés, menez les droites E/E'', E''/E, EE', respectivement

(1) Ces droites se déterminent absolument comme les droites (H) et (H') du problème précédent.

perpendiculaires à OP , OP' , OP'' ; vous formerez ainsi un triangle $EE'E''$. Menez ensuite par E' et P' une droite coupant EE'' en B' ; puis par E'' et P'' une droite coupant EE' en B'' ; alors, en joignant les points B' et B'' par une droite, chacune des intersections de cette droite avec le cercle donné, pourra être prise pour le point cherché S .

On ramènerait facilement à cette construction celle du problème suivant : *Circonscrire à un cercle donné un triangle qui ait les sommets de ses angles sur trois droites données* (1).

PROBLÈME IV. *Déterminer, sur le plan d'un triangle donné, un point duquel, abaissant des perpendiculaires sur les directions de ses trois côtés, la somme de ces perpendiculaires soit égale à une longueur donnée ?*

Solution. Soient m , m' , m'' , les tangentes tabulaires des angles qui forment les côtés du triangle donné avec l'axe des x ; soient, de plus, g , g' , g'' , les distances de l'origine, auxquelles leurs directions coupent l'axe des y ; soient enfin x et y les coordonnées du

(1) Cette construction, qui peut être exécutée avec la règle seulement, peut s'appliquer à une courbe quelconque du second degré. (Voyez les *Annales de mathématiques*, tom. I, pag. 337.)

point cherché, et k la longueur donnée; l'énoncé du problème ne fournira, entre x et y , que la seule équation

$$\frac{y-mx-g}{\sqrt{1+m^2}} + \frac{y-m'x-g'}{\sqrt{1+m'^2}} + \frac{y-m''x-g''}{\sqrt{1+m''^2}} = k.$$

Le problème est donc indéterminé, et, comme cette équation n'est que du premier degré, il s'ensuit que le lieu géométrique de tous les points qui le résolvent, est une ligne droite.

Cette droite serait déterminée, si l'on connaissait deux de ses points: or ceux qui s'offrent le plus naturellement à chercher, sont ses intersections avec deux quelconques des côtés du triangle donné; mais nous chercherons seulement son intersection avec l'un d'eux, d'autant que, ce côté étant supposé quelconque, la méthode serait la même pour l'autre.

Or, au point où la droite cherchée coupe l'un des côtés du triangle, la perpendiculaire abaissée sur ce côté étant nulle, il faut que la somme des deux autres soit égale à k ; ainsi ce point, outre la propriété de se trouver sur le côté dont il s'agit, jouit encore de celle-ci, savoir: que la somme de ses distances aux deux autres côtés du triangle est égale

égale à k ; si donc nous trouvons une ligne dont tous les points jouissent de cette propriété , son intersection avec la première sera le point cherché.

Nous avons donc à résoudre ce nouveau problème : *Déterminer , sur le plan d'un angle donné , un point dont la somme des distances à ses deux côtés soit d'une longueur donnée.*

Or , en conservant les mêmes notations que ci-dessus , il est aisé de voir qu'entre les coordonnées x et y du point cherché , nous n'aurons que la seule équation ,

$$\frac{y-mx-g}{\sqrt{1+m^2}} + \frac{y-m'x-g'}{\sqrt{1+m'^2}} = k.$$

Ce problème est donc indéterminé comme le premier , et le lieu géométrique de tous les points qui le résolvent , est encore une ligne droite.

Il faut donc , pour déterminer cette droite ; déterminer deux de ses points ; et ceux qui s'offrent le plus naturellement à chercher , sont ses intersections avec les deux côtés de l'angle donné ; mais , d'autant que tout est égal de part et d'autre , il suffit de chercher son intersection avec l'un d'eux.

Or , au point où la droite cherchée coupe

l'un des côtés de l'angle donné, la perpendiculaire abaissée sur ce côté étant nulle, il faut que la perpendiculaire abaissée du même point sur l'autre côté soit égale à k ; ainsi le point cherché, outre la propriété de se trouver sur le côté dont il s'agit, jouit encore de celle-ci, savoir : que sa distance à l'autre côté de l'angle est égale à k ; si donc nous trouvons une ligne dont tous les points jouissent de cette propriété, son intersection avec la première sera le point cherché.

Il s'agit donc enfin de résoudre ce problème : *Déterminer un point dont la distance à une droite donnée soit d'une longueur donnée ?*

Or, on sait que ce dernier problème est encore indéterminé, et qu'il est résolu par tous les points d'une parallèle menée à la droite donnée à une distance égale à la longueur donnée; le second problème est donc censé résolu, et conséquemment le premier aussi.

De cette analyse résulte la construction suivante :

Construction. Soient $SS'S''$ (fig. 5) le triangle donné, et k la longueur donnée; soit menée à chacun des côtés du triangle, du côté de l'angle opposé, une parallèle qui en soit distante de la quantité k , on formera

ainsi un nouveau triangle $AA'A''$, dans lequel A sera opposé à S , A' à S' , et A'' à S'' ; soient B et B' les intersections de AA' avec SS'' et $S'S''$; soient, en outre, C et C' les intersections de SS' avec AA'' et $A'A''$, et soient menés BC et $B'C'$, coupant $S''S'$ et $S''S$ en D et D' , alors tous les points de la droite menée par D et D' , résoudre le problème proposé.

Cette construction met en évidence la vérité de ce théorème connu, savoir : *De quelque point du plan d'un triangle équilatéral qu'on abaisse des perpendiculaires sur les directions de ses trois côtés, la somme de ces perpendiculaires sera toujours la même et égale à la hauteur du triangle.*

✓ Ce petit nombre d'exemples suffit, je pense, pour montrer quel tour on pourrait faire prendre à la *géométrie analytique*, et quel parti on en pourrait tirer pour construire, d'une manière facile et élégante, les différents problèmes relatifs à l'étendue. Ce serait, ce me semble, une chose fort utile que de refaire sur un pareil plan le livre de l'*Arithmétique universelle*; ce serait alors qu'il pourrait être adopté comme ouvrage classique, parce que ce serait alors seulement qu'il se

trouverait au niveau de l'état actuel de la science. Mais, loin que je songe à m'engager dans une entreprise aussi périlleuse, je m'estimerai, au contraire, extrêmement heureux, si l'essai imparfait que je viens de tenter échappe à la censure, et si l'on ne regarde pas comme une témérité de ma part d'avoir osé revenir sur quelques problèmes déjà traités par d'illustres géomètres, auxquels je suis, certes, bien loin de me comparer.

Rapport sur
les *Elémens*
d'analyse géo-
métrique et d'a-
nalise algébri-
que, de M.
Lhuilier; par
M. Gergonne.

Le mémoire que nous venons d'extraire n'a été présenté par M. Gergonne à l'Académie, ainsi que nous l'avons déjà dit, que comme introduction au compte qu'il avait à rendre des *Elémens d'analyse géométrique et d'analyse algébrique*, de M. Lhuilier. Dans cette dernière partie de sa tâche, comme dans la première, notre académicien s'est montré le digne appréciateur du profond géomètre dont il avait à faire connaître l'ouvrage; mais, fidèle aux maximes qu'il avait d'abord développées, il n'a négligé, dans tout le cours de son rapport, aucune occasion de faire ressortir et de mettre bien en évidence toute la supériorité des méthodes modernes sur celles pour lesquelles M. Lhuilier paraît avoir

une grande prédilection , sans doute à cause de l'extrême habileté avec laquelle il les manie.

L'ouvrage de M. Lhuilier étant actuellement entre les mains de tous les géomètres , nous croyons superflu de nous étendre beaucoup sur l'analyse que M. *Gergonne* en a faite. Nous ne parlerons donc ni de la *dédicace* au prince Czartorinski , ancien disciple de l'auteur ; « dédicace courte , noble , modeste , » et sans flatterie , et qui peut servir de modèle pour ces sortes d'écrits , puisqu'enfin il est admis de dédier les livres , et de les dédier à des grands , c'est-à-dire , aux hommes qui sont communément le moins en état de les entendre et de les juger ». Nous ne dirons rien non plus d'un *avant-propos* assez étendu , « dans lequel M. Lhuilier expose à ses lecteurs le plan de son ouvrage , les motifs qui l'ont déterminé à l'entreprendre , et les circonstances qui l'ont conduit à dépasser les bornes dans lesquelles il avait eu « d'abord le dessein de se renfermer » ; et nous nous contenterons d'extraire du rapport de M. *Gergonne* quelques-unes des réflexions qu'il y a semées.

M. Lhuilier , qui , dans son introduction , présente une théorie complète des centres

de moyennes distances, témoigne son regret de ce que cette théorie ne soit point encore introduite dans les élémens de géométrie. M. *Gergonne* ne partage point, à cet égard, l'opinion du savant professeur de Genève ; non cependant qu'il regarde les traités élémentaires sur la science de l'étendue comme complets ; mais précisément parce qu'il croit qu'il leur manque beaucoup d'autres choses auprès desquelles la théorie dont parle M. *Lhuillier* serait, en quelque sorte, un objet de luxe. M. *Gergonne* s'étonne, par exemple, que la géométrie à trois dimensions, qui, par sa nature, comporterait tant de détails, soit communément plus courte que la géométrie plane. Il se demande pourquoi, dans cette partie de la géométrie, on ne passe pas en revue tous les cas d'égalité des angles trièdres, et les diverses manières de les construire, tout comme on le fait des triangles dans la géométrie plane ; il pense que la théorie des angles trièdres, devenue plus familière, fournirait, pour la construction d'un grand nombre de problèmes, des procédés beaucoup plus courts et plus naturels que ceux qu'on déduit de la géométrie descriptive. En un mot, les élémens de géométrie semblent,

suivant l'opinion de M. *Gergonne*, être faits ; en quelque sorte , à *la moins-dite*, et de manière seulement à parvenir , par le plus court chemin , aux dernières propositions. « On » trouve bien , au commencement de ces sortes » de livres , que la géométrie est la science » des propriétés de l'étendue ; mais , lorsqu'on » les a lus , on est tenté de croire que la géométrie est uniquement l'art de mesurer la » surface et le volume de la sphère. »

Dans le premier chapitre de son ouvrage , M. Lhuilier se plaint de ce que la géométrie pure soit aujourd'hui si peu cultivée ; mais , se demande M. *Gergonne* , cela peut-il être autrement ? et le temps que nous pouvons donner à l'étude étant limité de sa nature , tandis que les sciences n'ont dans leur accroissement aucune borne assignable , n'est-il pas de toute nécessité , à mesure qu'une science s'étend , d'en négliger les branches les moins fécondes , pour donner principalement ses soins à celles qui promettent des fruits plus précieux et plus abondans ?

M. Lhuilier , accoutumé , par ses études , au langage rigoureux de l'ancienne géométrie , trouve tout à fait inconvenant que l'on se permette quelquefois de considérer la ligne

droite comme portion d'une circonférence dont le rayon est infini, et conséquemment le plan comme une portion de surface sphérique ayant aussi un rayon infini. M. *Gergonne* ne trouve pas à cela un très-grave inconvénient, pourvu toutefois que l'on détermine bien le sens de ces sortes d'idiotismes; il croit même de telles considérations très-utiles, comme servant à lier les propriétés de la ligne droite et du plan avec celles du cercle et de la sphère. Il n'est pas plus exact de considérer la corde d'un arc très-petit comme se confondant avec cet arc même, et néanmoins les hypothèses de cette nature sont admises par tous les géomètres, parce qu'elles sont extrêmement utiles. Enfin, ce sont encore de pareilles considérations qui font apercevoir les diverses analogies entre les figures tracées sur un plan, et celles qu'on trace sur la sphère; analogies dont M. *Lhuilier* lui-même a fait une étude particulière.

Des différentes formes qu'on peut donner à l'équation de la ligne droite et à celle du plan, M. *Lhuilier* préfère, avec beaucoup de raison, celle où l'on emploie pour données la perpendiculaire abaissée de l'origine sur la droite ou sur le plan, et les angles que

forme cette perpendiculaire avec les axes ; mais, pour parvenir à cette équation, l'auteur a recours à la théorie des centres de moyenne distance. M. *Gergonne* montre, à ce sujet, que, sans recourir à cette théorie, on peut parvenir, d'une manière fort simple et presque sans calcul, à l'équation de M. *Lhuillier* ; il observe, en outre, que *Lagrange* et *Monge*, supposant souvent que, dans l'équation d'une droite ou dans celle d'un plan, la somme des carrés des coefficients des indéterminées est égale à l'unité, cette supposition revient absolument à la forme d'équations adoptée par M. *Lhuillier*.

« Les hommes qui ignorent combien la géométrie a d'attraits pour ceux qui y sont » profondément versés, dit M. *Gergonne* en » terminant son rapport, pourront peut-être » prendre pour de la sécheresse les formes » sévères auxquelles M. *Lhuillier* s'est assujéti » dans son ouvrage : ceux qui éprouvent quel- » que peine à suivre des raisonnemens sur » une figure, trouveront sans doute que les » questions résolues dans cet ouvrage n'y sont » pas traitées d'une manière assez large : en » un mot, quelques géomètres pourront ne » pas regarder cette nouvelle production de

» M. Lhuillier comme un livre classique ; mais
 » personne , je pense , ne contestera à l'ait-
 » teur le talent supérieur qu'il y fait briller
 » d'un bout à l'autre. En signalant M. Lhui-
 » lier comme un des géomètres de nos jours ,
 » les plus versés dans l'ancienne géométrie ,
 » en même temps que je lui rends un hom-
 » mage vrai , ses goûts et la nature des tra-
 » vaux auxquels il se livre par choix me don-
 » nent lieu de penser que cet hommage est
 » aussi le plus capable de le flatter. Je ne
 » lui rendrais néanmoins qu'une justice in-
 » complète , si je négligeais d'ajouter que ,
 » lorsqu'il fait usage des méthodes moder-
 » nes , c'est toujours de manière à prouver
 » que , s'il ne leur accorde pas constamment la
 » préférence , ce n'est pas cependant qu'elles
 » ne lui soient très-familieres. »

M. *Gergonne* ajoute encore une réflexion
 un peu chagrine , que nous ne transcrivons
 ici qu'en invitant les savans de Genève à faire
 tous leurs efforts pour que l'espèce de pré-
 diction qu'elle renferme ne s'accomplisse
 jamais.

« Lorsqu'on songe , dit-il , que la ville de
 » Genève compte à peine trente mille indi-
 » vidus , et lorsque , d'un autre côté , l'on

» passe en revue la multitude de savans de
 » tous les genres, auxquels cette ville a donné
 » naissance, on ne peut méconnaître, dans
 » ce remarquable phénomène, la toute-puis-
 » sance d'une liberté, même un peu ora-
 » geuse, sur un pays peu étendu. Maintenant
 » que la république de Genève se trouve in-
 » corporée dans une puissante monarchie,
 » l'influence de ses anciennes institutions, l'in-
 » fluence, bien plus puissante encore, d'un
 » grand homme, dont la pensée vivifiante
 » s'étend à la fois sur tous les points de son
 » vaste empire, pourront bien, pendant quel-
 » que temps encore, lui conserver une partie
 » de sa supériorité et de sa splendeur; mais,
 » quelque affligeante qu'en soit la prédiction,
 » un jour viendra, on n'en saurait douter,
 » où, par l'effet des changemens politiques
 » qui y sont survenus, Genève n'offrira plus
 » à l'observateur, sous le rapport des lumières
 » de ses citoyens, aucune différence sensible
 » avec les autres villes de France, au rang
 » desquelles sa population l'a déjà placée. »

Le même académicien nous a rendu compte d'un important ouvrage que son auteur présente au public sous le titre modeste d'*Essai*

Essai sur la science des machines, par M. Guenyeau.

Rapport fait *sur la science des machines*. Écoutez M. à l'Académie, *Gergonne* nous exposer rapidement l'objet et par M. *Gergonne*. le plan de M. Guenyeau.

« La mécanique rationnelle a fait de nos
 » jours d'immenses progrès. Guidée par l'a-
 » nalise algébrique , elle est parvenue à ex-
 » primer les mouvemens les plus compliqués
 » comme les plus simples , par des formules
 » générales qui embrassent dans leur appli-
 » cation , et les forces qui enchaînent les pla-
 » nètes dans leurs orbites , et celles qui retien-
 » nent les uns auprès des autres les derniers
 » élémens des corps.

» Mais , tandis que l'application de ces for-
 » mules à l'astronomie a élevé cette science
 » à un degré de perfection qui étonne l'ima-
 » gination , la théorie de ces précieux agens
 » qui suppléent si fréquemment , et d'une
 » manière si avantageuse , à l'insuffisance de
 » nos forces physiques , est , pour ainsi dire ,
 » encore dans son enfance ; et tandis que nous
 » savons prédire , avec une précision vraiment
 » merveilleuse , et pour l'avenir le plus loin-
 » tain , la situation de chacun des corps qui
 » circulent dans la vaste étendue des cieux ,
 » et dont la plupart , par leur éloignement ,
 » se dérobent , pour ainsi dire , à nos regards ;

» nous en sommes encore réduits aujourd'hui
 » à en appeler à l'expérience pour prononcer
 » avec quelque certitude sur ce que nous
 » pouvons nous promettre d'une machine que
 » nous avons sous les yeux, mais qui n'a pas
 » encore été mise en jeu.

» Comment donc l'art si utile de construire
 » des machines, de les approprier, de la
 » manière la plus convenable, aux divers ser-
 » vices qu'on se propose d'en obtenir, et de
 » calculer avec précision l'effet qu'on doit
 » en attendre, est-il encore si peu avancé?
 » Telle est la question que M. Guenyeau se
 » fait à lui-même dans la préface de son ou-
 » vrage. Il pense que l'état d'imperfection où
 » se trouve encore aujourd'hui la science des
 » machines, tient principalement à ce que
 » cette science reposant sur deux bases éga-
 » lement essentielles; la théorie et l'expé-
 » rience, ceux qui se trouvent en position
 » de voir journellement des machines, ceux
 » qui en dirigent le service, sont d'ordinaire
 » trop peu versés dans la théorie pour songer
 » à recueillir des observations ou pour donner
 » à leurs observations une direction utile;
 » tandis qu'au contraire les bons théoriciens
 » ne sont guères à portée de voir des ma-

» chines , ou ne sont pas sollicités , par leur
 » goût et le genre de leurs études , à y
 » donner une sérieuse attention.

» L'auteur conclut de là que la théorie
 » des machines , telles qu'elles sont employées
 » pour nos usages , doit faire une science à
 » part , dans laquelle l'expérience doit fournir
 » les premiers matériaux , dont l'analyse ma-
 » thématique doit s'emparer ensuite , pour
 » en déduire des résultats applicables aux
 » faits qui n'auront pas été observés. Il re-
 » marque , en passant , que les machines en
 » mouvement offrant , en général , des cir-
 » constances très-différentes de celles que
 » présentent les machines en équilibre , c'est
 » à tort que quelques auteurs ont prétendu
 » pouvoir appliquer à celles-là les théories
 » relatives à celles-ci. Il pense qu'un bon
 » traité sur les machines doit fournir aux ar-
 » tistes tout ce qu'il leur importe de con-
 » naître sur le choix et l'emploi des moteurs ,
 » soit simples , soit complexes , ainsi que sur
 » celui des machines auxquelles ces moteurs
 » peuvent être le plus efficacement appli-
 » qués ; mais il présume , en même temps ,
 » qu'un tel traité ne saurait recevoir , d'un
 » premier jet , toute la perfection dont il

» peut être susceptible, et c'est là une re-
 » marque commune à toutes les sciences fon-
 » dées sur des faits, et dans lesquelles les
 » formules analitiques et les observations se
 » perfectionnent les unes par les autres. Pas-
 » sant ensuite en revue tout ce qu'on a écrit
 » sur ces matières, M. Guenyveau croit qu'un
 » traité complet sur les machines est encore
 » à désirer. Un tel traité semblerait d'abord
 » devoir former un ouvrage immense, soit à
 » cause de l'extrême variété qui peut exister
 » dans la nature des machines et des mo-
 » teurs, soit à raison de la multitude des
 » circonstances qui peuvent en modifier les
 » effets; mais l'auteur pense que, par divers
 » moyens qu'il indique, on pourrait de beau-
 » coup abréger le travail, sans rien ôter à
 » l'ouvrage de son utilité. Le plus puissant
 » de ces moyens serait, selon lui, de sim-
 » plifier les formules analitiques, en les dé-
 »arrassant de beaucoup de circonstances
 » qui leur donnent une rigueur et une géné-
 » ralité très-précieuses sans doute, mais qui
 » rendent leur service à peu près impossible
 » dans les applications de détail. Ainsi, par
 » exemple, puisqu'il est connu que, peu de
 » temps après qu'elles sont sorties du repos,

» la plupart des machines parviennent à un
 » mouvement sensiblement uniforme, c'est sous
 » le point de vue de ce mouvement qu'il faudra
 » d'abord les envisager. En général, en ne
 » s'occupant que successivement des diverses
 » causes qui peuvent favoriser ou contrarier
 » l'effet des machines, on parviendra à subs-
 » tituer à des questions que leur excessive
 » complication paraîtrait devoir rendre inac-
 » cessibles, une suite de questions simples que
 » l'on pourra traiter avec autant de facilité que
 » de précision. C'est, en effet, en suivant
 » une marche à peu près pareille, que l'on
 » est parvenu à résoudre le grand problème
 » des mouvemens célestes, dont on serait
 » sans doute encore à attendre la solution,
 » si l'on avait voulu, dès l'abord, le traiter
 » rigoureusement et dans toute sa généralité.

» M. Gucnyveau est loin de se flatter d'a-
 » voir rempli le cadre qu'il vient de tracer;
 » mais il espère que son ouvrage pourra en
 » faire naître de plus parfaits, et que du
 » moins il mettra dans une plus grande lu-
 » mière les idées qu'il s'est faites sur les
 » moyens de perfectionner la science des
 » machines. »

Le rapporteur présente ensuite une analyse
 aussi

aussi claire qu'exacte de l'ouvrage de M. Guenyeau, en le suivant dans toutes ses divisions. C'est bien ici le cas de regretter que la nature de notre travail nous interdise de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces intéressans détails; mais nous devons nous borner à transcrire la conclusion du rapport de M. Gergonne.

« Un zèle ardent pour la science au progrès
 » de laquelle l'auteur consacre ses veilles,
 » des vues très-sages, dirigées par la plus
 » saine théorie, tels sont les caractères qui
 » distinguent éminemment cette production,
 » et qui doivent la faire rechercher par toutes
 » les personnes qui s'occupent des mêmes
 » objets, ou par celles qui ont à diriger ou à
 » construire des machines. Ce n'est pas qu'on
 » ne puisse reprocher à M. Guenyeau des omissions
 » et des renseignemens trop vagues sur un grand
 » nombre de points; mais on ne doit pas perdre
 » de vue que presque rien n'a encore été fait
 » sur les matières qu'il traite, et qu'il a moins
 » eu le dessein de suppléer à ce qui nous manque
 » à cet égard, que de donner quelques utiles
 » conseils à ceux que leur goût, leur loisir
 » ou leur état pourront appeler à rendre

» aux arts un service aussi important. Ce n'est
 » pas de celui qui se fraye des premiers une
 » route à travers des obstacles de toute na-
 » ture, dans une contrée peu connue, qu'on
 » peut exiger des notions bien précises sur
 » tout ce que le pays qu'il parcourt peut
 » offrir d'important à connaître ; mais, en
 » rendant son accès plus facile à ceux qui
 » doivent y pénétrer après lui, en leur mar-
 » quant les écueils, et en leur indiquant les
 » divers points vers lesquels ils peuvent uti-
 » lement diriger leurs recherches, il s'associe
 » à la gloire de leurs découvertes, si même
 » il n'a pas plus qu'eux des droits à l'estime
 » et à la reconnaissance publiques. »

Philosophie.

L'application de la philosophie aux lois,
 à la morale, à l'éducation, à l'économie pu-
 blique, a fait la gloire du dernier siècle, et
 celui-ci ne paraît pas fort disposé à cultiver
 un si bel héritage. Quelques ouvrages histo-
 riques d'un grand mérite ont honoré les lettres
 dans ces dernières années ; mais le mouve-
 ment qui naguères portait tous les esprits
 vers les sciences morales et politiques, semble

entièrement arrêté. Où sont les causes de ce ralentissement ? Il serait bien intéressant de les rechercher. L'une des principales existe sans doute dans l'abus qu'ont fait l'ignorance du savoir , et le vice et le crime des plus purs et plus sages principes. On s'arrête avec désespoir , quand on a dépassé le but et qu'on se trouve égaré dans sa course. L'indifférence que nous remarquons a encore d'autres motifs qu'il serait au moins superflu , et peut-être indiscret , de développer ici : quoi qu'il en soit , il est permis de se plaindre de cet abandon , et l'on peut désirer de voir renaître parmi nous une émulation qui , sagement dirigée , promettrait tant de progrès vers le but de toutes les connaissances , la félicité du genre humain. Si cette carrière demeure fermée , il est à craindre qu'il ne reste rien aux lettres : elles deviendraient muettes. Il est difficile d'espérer de pouvoir à présent égaler la poésie et l'éloquence des beaux siècles littéraires. Ces choses ne seraient d'ailleurs , pour ainsi dire , que des jeux , si elles ne servaient à orner , à fortifier , à populariser la raison. Et quel fruit retirerait-on d'avoir perfectionné l'instrument , s'il nous était interdit d'en faire usage ? Ne craignons

donc pas de féliciter notre Académie de n'avoir point entièrement délaissé les études philosophiques, et de cultiver encore, dans un humble et petit espace, des semences précieuses qui peuvent refleurir, fructifier encore et offrir de nouveau de riches et abondantes moissons.

Multa renascentur quæ jam ceciderunt.

Lettre de M. Dupont de Nemours, associé à l'Académie du Gard, sur l'ouvrage de M. Malthus, intitulé: *Essai sur le principe de population.*

Nous nous arrêterons d'abord (et nous ne dissimulons pas que c'est avec beaucoup de satisfaction et de complaisance) à un ouvrage qu'un des membres les plus éclairés de l'institut de France, un philosophe illustre, et pour dire encore plus, l'ami de Quesnay, de Turgot et de Malesherbes, a bien voulu, sous forme de lettre, adresser à l'Académie. Nous avons annoncé, dans notre précédente Notice, l'écrit de M. Dupont de Nemours, dont l'objet est d'examiner et de réfuter quelquefois les opinions et les principes de M. Malthus, économiste anglais, sur la population. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que l'un de nos collègues, M. Eymar, a traité le même sujet. Il serait sans doute bien intéressant de comparer à son ouvrage celui de M. Dupont; mais c'est un soin que nous

laissons à nos lecteurs qui ne verront pas sans plaisir par quelles routes différentes d'excellens esprits tendent au même but.

C'est dans la traduction que M. Prévost nous a donné de l'ouvrage de M. Malthus, que M. Dupont l'a d'abord examiné. Il nous apprend lui-même que le savant Genevois a retranché quatre chapitres qui terminent l'écrit du philosophe anglais, et dans lesquels celui-ci expose, avec beaucoup de clarté et de profondeur, une véritable théorie de l'économie politique. « On y voit que l'auteur, ajoute M. » Dupont, est un très-fort penseur, instruit à » fond des meilleurs principes, et n'ignorant » pas que presque tous les vices qu'il attaque et » qu'il a pu observer en Angleterre, viennent » de la *mauvaise impulsion du travail*, et de ce » que ses compatriotes ont abandonné le système agricole, pour adopter le système » manufacturier et mercantile, au moment » même où les économistes français ont démontré les avantages du premier, et les » inconvéniens et les dangers du second. »

M. Dupont ignore quels motifs ont pu déterminer M. Prévost au retranchement qu'il a fait : peut-être pourrait-on penser qu'il a voulu par là rendre l'ouvrage plus conforme

aux systèmes régnans ; peut-être aussi a-t-il cru apercevoir, dans la doctrine que contiennent les chapitres supprimés , une sorte de contradiction avec le reste du livre.

Quoi qu'il en soit , on voit qu'on aurait tort d'attribuer à M. Malthus une réticence ou un oubli qu'il n'a point commis , et qu'on serait encore plus mal fondé à accuser M. Dupont d'avoir imputé à l'auteur qu'il réfute , cette dissimulation ou cette négligence.

M. Dupont se plaît , au contraire , à rendre un juste hommage aux intentions et aux lumières du philosophe anglais. Mais son livre n'étant guère connu en France que par la traduction , c'est tel que cette traduction nous le présente , qu'il importait de le combattre ; et c'est ce que M. Dupont nous paraît avoir fait avec autant de vérité que d'agrément.

Écoutons maintenant notre aimable , touchant et profond philosophe,

« Le livre de M. Malthus , intitulé ; *Essai sur le principe de population* , mérite d'occuper une académie comme la vôtre , qui unit les études les plus sérieuses aux plus agréables. Les études sérieuses sont elles-mêmes très-agréables pour les ames élevées , sensibles , touchées du bonheur auquel ce

genre d'études peut conduire le genre humain , et de l'allégeance qu'il peut offrir aux maux inséparables de la vie.

» J'espère donc que vous recevrez avec indulgence quelques observations sur ce livre , qui doit tenir une place honorable dans la bibliothèque de tous les hommes d'état , quoiqu'il ne soit qu'un long commentaire , mais parce qu'il est un commentaire savant et curieux sur la maxime incontestable des économistes français : *la mesure de la subsistance est celle de la population.*

» Ces philosophes en inféraient que , si l'on voulait accroître la population , la seule mesure efficace et utile était d'augmenter la masse des subsistances. C'était leur motif pour placer l'agriculture , l'éducation des bestiaux et la pêche , à la tête des travaux humains ; c'est à cause de cela qu'ils recommandaient , par-dessus toute autre chose , ces trois branches de produits renaissans , à l'attention soutenue , à la bienfaisance active des gouvernemens.

» M. Malthus a vu son sujet sous un autre aspect. Remarquant que presque toutes les sociétés policées , dans le projet d'exciter la population et d'accroître le nombre des nais-

sances, cherchaient à encourager les mariages et à récompenser leur fécondité, il s'est attaché à combattre ce préjugé, cette habitude trop générale des gouvernemens qui ne sont pas suffisamment éclairés. Il démontre en mille manières que ce n'est point par la quantité des enfans qui naissent, mais par la quantité d'hommes adultes et sains qui vivent avec quelque aisance, que l'on doit juger de la population, du bonheur, de la puissance relative des états.

» En effet, la vie passagère et malheureuse des jeunes enfans que la pauvreté de leurs parens, que la malpropreté, que le défaut de vêtemens, que le froid, et sur-tout que l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture, immolent avant l'âge de la puberté et du travail, n'a été qu'une augmentation de souffrances et de chagrins, et qu'une déperdition des richesses qu'ils ont inutilement consommées; déperdition qui, augmentant l'indigence des pères et des mères, et l'appauvrissement de la nation, rend de plus en plus difficile d'élever d'autres enfans.

» M. Malthus emploie une bonne partie de son livre à tâcher d'établir un autre point qui n'est pas, à beaucoup près, aussi exact.

Il croit que la population se multiplie suivant une progression géométrique et constante , tandis que les subsistances ne sauraient être augmentées que dans une progression arithmétique et même décroissante. Il en conclut que l'accroissement des produits de l'agriculture ne peut jamais être au niveau de celui que reçoit la population. Cela lui paraît *une vérité neuve* dont il est porté à s'applaudir fréquemment ; et c'est d'ailleurs un homme d'un excellent esprit.

» Mais, comme d'un autre côté il prouve très-bien que la population ne peut pas excéder les moyens de subsistance , l'ouvrage entier qu'il nous donne se trouve être la démonstration perpétuelle que ses calculs sur ce point sont inapplicables , et que la progression géométrique de la population ne peut pas avoir lieu indépendamment de celle des productions que cette population consomme , puisqu'il est évidemment impossible d'entretenir plus d'hommes qu'on ne peut en nourrir : de sorte que toute la théorie sur cette matière est invinciblement renfermée dans la maxime fondamentale , que *la mesure de la subsistance est celle de la population* : loi de la nature , que ni l'autorité , ni les lois po-

litiques ; économiques ou civiles , ni aucun encouragement , ni aucune institution humaine ne peuvent violer.

» Comment s'exécute cette loi impérieuse ? — D'une manière infiniment triste : par la mortalité des enfans que leurs parens ne peuvent pas bien loger , bien vêtir , suffisamment chauffer , et sur-tout nourrir avec assez d'abondance ou avec des alimens assez salubres.

» Le juste respect pour la propriété , sans lequel les hommes se pilleraient les uns les autres ; sans lequel le produit d'aucun travail ne pourrait être conservé ; sans lequel il n'y aurait donc aucune récolte ; sans lequel par conséquent les subsistances seraient bien plus rares , et la population plus malheureuse et plus restreinte ; ce respect si nécessaire à toute société , fait qu'en tout pays et sous tout gouvernement , il y a inévitablement une classe d'hommes qui se trouvent sur les confins de la misère , et arrêtés dans leur desir d'élever une famille. La pauvreté est un cercle de fer qui enserre toutes les nations.

« *Étendez l'agriculture , améliorez ses procédés , perfectionnez la pêche , et tirez de ces travaux le plus grand produit qu'il soit possible* » , dit M. Malthus , non pas en ces

termes , mais en beaucoup d'autres équivalens , vous aurez prolongé le rayon de ce cercle fatal ; vous en aurez agrandi et repoussé la circonférence ; mais elle sera toujours dans la même proportion avec son diamètre , elle contiendra plus d'hommes , et les derniers de ces hommes seront toujours malheureux.

» Pour diminuer ce malheur , il veut que l'on parvienne à inspirer aux hommes de cette classe de la société , et à ceux des classes qui les avoisinent , une sorte de vertu qu'il appelle *contrainte morale* , laquelle les empêcherait de se marier ou d'user de tous les droits du mariage , et d'en goûter dans toute leur étendue les plaisirs naturels.

» *De cette manière* , dit-il encore , et pour abrégér j'emploie plutôt sa pensée que ses propres mots qui sont un peu délayés , *les hommes de la classe laborieuse étant en moindre nombre , il y aura plus d'offres que de demandes de travail ; les salaires seront hauts ; les salariés vivront à l'aise ; une grande source de malheurs sera tarie.*

» Ces principes , dont il ne faut parler qu'avec le respect dû aux louables intentions de l'auteur , ainsi qu'à ses recherches ingé-

nieuses et savantes , sont susceptibles de plusieurs observations.

» D'abord ce n'est point mal fait ; c'est , au contraire , très-bien fait ; c'est ce que l'on peut faire de mieux que d'étendre et d'améliorer autant qu'on le peut :

» Premièrement , *l'agriculture* ;

» Secondement , *la pêche* ;

» Troisièmement , *l'exploitation des mines et des carrières* , qui donnent des moyens *nouveaux* d'encourager la pêche et l'agriculture , en soutenant le prix des productions de ces arts nourriciers par les autres productions utiles et *nouvelles* que l'intérieur des terres offre en échange ;

» Et quatrièmement , c'est encore très-bien fait que de faciliter et de protéger l'exercice des travaux de tout genre qui , incorporant aux matières premières les consommations des ouvriers , en font des objets de jouissance durable , et qui , par les salaires que les ouvriers reçoivent des propriétaires , des cultivateurs , des mineurs , des carriers , des armateurs et des matelots employés à la pêche , égalisent , autant qu'il soit possible , la distribution des richesses et des alimens.

» Le cercle étendu aura une plus grande

circonférence ; et cette circonférence , il est vrai , sera inévitablement bordée de pauvres : c'est le sens de ces paroles de JESUS-CHRIST : *vous aurez toujours les pauvres avec vous* ; mais ce même cercle aura aussi une plus grande superficie , et cette superficie sera couverte d'un plus grand nombre d'hommes heureux. Et , même sur la rive , il y aura encore quelque bonheur , car exister c'est un bonheur ; c'est sentir , c'est penser , c'est aimer , c'est être aimé de quelqu'un ; c'est , tant que l'on n'en est pas venu jusqu'à détester la vie , avoir tous les jours quelques jouissances dont il n'est aucune qui n'ait son prix.

» Sur un plus grand nombre d'hommes encore , il y a un plus grand nombre de gens d'esprit et de gens de bien ; d'hommes ingénieux et appliqués , propres aux sciences , aux arts , à la philosophie ; dont les lumières , les talens , les vertus peuvent , et multiplier les subsistances , et en rendre la répartition plus utile , plus équitable ; perfectionner les mœurs ; procurer ainsi une vie plus douce , plus de plaisirs et une diminution de peines à tout le monde.

» Ainsi , c'est moins du soin de restreindre la population , dont il faut s'occuper pour

que les subsistances suffisent, que de celui d'augmenter les subsistances pour qu'elles fournissent aux besoins d'une plus grande population.

» M. Malthus, ayant reconnu que la population ne peut être arrêtée que par l'indigence, et que c'est une impérieuse loi de la nature, était sur la voie pour reconnaître aussi l'utilité de cette loi : son utilité pour l'espèce humaine. Aucune loi naturelle ne peut être nuisible ou mauvaise ; il n'en est aucune qui ne soit un bienfait de la Providence pour les êtres qu'elle concerne.

» Si les hommes n'étaient pas, de grade en grade, stimulés par les besoins, la paresse à laquelle on cède si aisément, serait la reine du monde ; et, comme la paresse recueille peu, ne produit rien, les subsistances seraient infiniment rares. Il n'y aurait donc que très-peu d'hommes sur la terre ; et ce petit nombre d'hommes ne vivrait que dans une misère extrême. Leur état ne vaudrait pas mieux ; il vaudrait peut-être moins que celui des hommes dont la pénible situation a excité la sollicitude de M. Malthus.

» S'il n'y avait pas une classe, même nombreuse, d'hommes que leur concurrence ré-

duisît à se contenter d'un faible salaire , et dont le travail à bas prix pût donner un bénéfice aux hommes plus aisés qui leur rendent un très-grand service en leur offrant de l'emploi , en leur fournissant pour cet emploi les matériaux et les instrumens nécessaires , en les nourrissant par avance , aucun travail un peu considérable ne pourrait avoir lieu ; car il n'y a aucun travail qui ne demande des avances , des richesses précédemment acquises , *un capital* en matières , en outils , en subsistance assurée pour l'ouvrier , jusqu'à ce que l'ouvrage soit fini et puisse être consommé ou mis en vente.

» Il faut donc que , dans le produit de tout travail , il y ait une part pour l'ouvrier , et une part pour le capitaliste ; sans quoi celui-ci n'avancerait pas son capital , ne le mettrait pas au hasard des événemens , et le travail que ce capital solde , ne serait ni ordonné , ni guidé , ni fait ; sans quoi l'ouvrier qui n'a pour vivre que le salaire qu'il desire obtenir , et qu'il doit toucher au jour le jour , *par avance* , sur le simple espoir de ce que produira son travail , serait privé de ce salaire. Il périrait de faim ou se ferait voleur ; ce qui occasionerait encore une plus grande

destruction de richesses et de subsistances ; une augmentation générale de pauvreté , une plus fâcheuse destruction de l'espèce humaine . » Plus la concurrence libre et indéfinie réduit le prix du travail des ouvriers de peu de capacité au simple nécessaire , plus il reste de profit pour les capitalistes qui leur donnent de l'occupation et la payent . Or , ce profit des capitalistes , s'ils ne sont pas entraînés par de mauvaises mœurs à le dépenser totalement en jouissances frivoles (et tous ne sont pas , ne peuvent être si insensés) , ce profit des capitalistes accroît les capitaux qui donnent le moyen de faire de nouvelles entreprises , d'agriculture , de manufactures , de commerce , lesquelles augmentent pour toute la société la masse des subsistances , en améliorent la répartition , et procurent de nouveaux salaires aux derniers rangs des hommes laborieux .

» Pour les grandes entreprises il faut de grands capitaux ; et dans l'ordre naturel , c'est-à-dire , sans oppression et sans monopole , ceux-ci sont la récompense des hommes les plus sages et les plus habiles , qui se sont acquittés de leur travail avec le plus de talent , de vigilance et d'exactitude , et qui ont le

le mieux dirigé celui des autres. Si cette récompense légitime n'avait pas lieu, si les capitaux étaient répartis avec égalité (ce qui serait injuste, car les paresseux, les prodigues, les ignorans, n'ont aucun droit à l'égalité avec les actifs, les intelligens et les économes), il n'y aurait ni salarîans, ni salarîés; aucune ferme considérable, aucune manufacture importante ne pourraient s'élever; aucun magasin ne pourrait s'établir et conserver les productions des années abondantes pour les stériles: les subsistances seraient infiniment diminuées; on ne pourrait pas faire vivre, à beaucoup près, autant d'hommes; et les plus médiocres d'entre eux, ayant bientôt dissipé leur petit capital, tomberaient dans une pauvreté que les autres ne pourraient soulager; car leur capital à eux-mêmes étant très-faible, ils seraient dans l'impuissance d'offrir des salaires pour aucune opération notablement productive. Ainsi l'acquisition des richesses par les hommes les plus éminens de la société, est non-seulement juste en elle-même, puisqu'elle est le fruit de leur travail, mais elle est extrêmement utile aux plus indigens. Il faut qu'il y ait des riches, des gens d'esprit, des hommes de génie,

pour que les pauvres et les moins instruits puissent vivre , pour qu'ils puissent élever leurs enfans.

» C'est par le concours et les relations de ces différentes classes ; c'est par leurs conventions amicales, libres, réciproques, et par respect pour leurs droits mutuels, que la société se perfectionne et s'enrichit au profit de tous ses membres ; que la population s'étend , que *trente millions* d'hommes parviennent à vivre , et que de plus grands progrès dans l'art social pourraient , pourront un jour en faire vivre *soixante millions* , sur un pays qui , dans son état sauvage , pareil à celui de l'intérieur de l'Amérique , de l'Afrique ou de la nouvelle Hollande , n'en aurait pas nourri *trois mille* , qui tous auraient été moins certains de leurs alimens , moins garantis contre les injures de l'air , plus indigens , plus malheureux , plus exposés à des maladies funestes , que ne le sont les dernières classes des *trente millions* qui vivent aujourd'hui ; beaucoup plus que ne le seront les dernières classes des *soixante millions* qui leur succéderont , quand la société aura pris une perfection encore plus grande.

» Il est constant que , dans toute l'Europe ,

le peuple est mieux logé et mieux vêtu qu'il ne l'était il y a un siècle. Nous avons tous vu, de nos jours, la science du jardinage faire d'incroyables progrès, et tirer du sol sablonneux et stérile qui, sur les bords des grandes rivières, environne naturellement presque toutes les grandes villes, une multitude de productions végétales qui augmentent, qui varient, qui *salubrifient* la nourriture des classes les plus indigentes, et à plus forte raison de celles qui leur sont supérieures.

» C'est à cause de cela que l'excellent Jefferson et son digne successeur M. Madison, pour mettre les *Cherokées* plus à leur aise, et les rendre plus heureux, ne leur ont point conseillé la *contrainte morale* à laquelle ils n'auraient rien compris. Ils leur ont, au lieu de cela, donné des vaches, des charrues, des haricots, des instructions sur la culture, et ont introduit chez eux la *vaccine* qui, bannissant la meurtrière *petite vérole*, diminue leur mortalité et celle de leurs enfans.

» M. Malthus croit que les derniers des *Cherokées* n'en seront pas beaucoup plus riches; et il a raison: mais ils le seront un peu plus; et il y aura beaucoup plus de *Cherokées*, et sur-tout de *Cherokées heureux*; et

à mesure qu'ils le deviendront davantage, les productions qu'ils auront cultivées, les arts qu'ils auront acquis, les jouissances auxquelles ils se seront accoutumés, établiront entre eux et les *États-Unis*, des échanges réciproquement avantageux. Les *États-Unis* même auront gagné, ou plutôt se seront créé un allié qui, devenant une force militaire peu redoutable pour eux, utile contre les ennemis qu'ils pourraient avoir, donnera une sûreté de plus à leurs frontières, une garantie de plus à leur indépendance.

» La population, toujours réglée par les subsistances, et s'étendant toujours à leur niveau, n'est point un mal en elle-même; et, au contraire, elle est toujours un bien, quoiqu'elle soit nécessairement entourée, dans la classe la plus pauvre, de malheurs particuliers, de chagrins, de privations qu'on peut adoucir, non pas faire entièrement cesser.

» Le devoir des gouvernemens à son sujet, est de ne mettre aucun obstacle, ni au travail productif qui fait naître les subsistances et les matières premières; ni au travail utile qui les façonne, qui les emmagasine, qui les conserve, qui les échange, qui en répartit et en égalise, autant qu'il soit possible, la

distribution ; ni à l'émigration qui cherche où elle pourra travailler avec plus de profit ; car plus les hommes travaillent avec profit , plus ils multiplient les richesses humaines dans lesquelles le commerce donne à chacun sa part : et il vaut mieux pour une nation les laisser aller où ils pourront *gagner* : elle en retirera elle-même plus de bénéfice que si elle voulait les faire travailler chez elle *à perte*.

» Mais , dit M. Malthus , *on a voulu encourager les naissances avant que les subsistances fussent produites*. On a eu tort , et il faut louer M. Malthus de la force avec laquelle il s'élève contre cet abus qui tient à un défaut de lumières. On ne peut étudier l'économie politique , sans se convaincre qu'il est bon d'éclairer les hommes , mais qu'il ne faut ni *encourager* , car on ne serait pas sûr de bien placer son encouragement ; ni *décourager* , car on serait presque certain de nuire par la prohibition qu'on voudrait prononcer : qu'il faut *laisser faire* tout hors l'injustice , l'injure , la violence , le crime , le vol , le meurtre , l'incendie.

» M. Malthus , qui a une extrême peur de la population surabondante , croit qu'il serait nécessaire de la *décourager* , et que , pour

y parvenir , il faudrait que les pauvres ne
 pussent espérer pour leurs malheureux enfans
 aucun secours certain. — « Lorsque des pa-
 » rens abandonnent leurs enfans , dit-il , ils
 » commettent un crime dont il faut les rendre
 » *responsables*. La société ne doit point être
 » appelée à prendre leur place Par
 » rapport à la société , *un enfant peut être*
 » *aisément remplacé* (tom. III , pag. 111).
 » On oublie qu'il faut envisager la mort de
 » ces infortunées créatures comme la suite
 » nécessaire de la conduite de leurs parens
 » dénaturés , qui doivent en être *responsables*
 » devant DIEU et devant les hommes (pag.
 » 112). Il n'y a aucun moyen à la portée du
 » pouvoir civil qui puisse être aussi efficace »
 (pour empêcher l'exposition des enfans) ,
 « qu'un simple avis universellement répandu ,
 » portant qu'à l'avenir les enfans ne seraient
 » *plus entretenus que par leurs parens ; et*
 » que , si ces protecteurs naturels venaient à
 » les abandonner , ils ne doivent point s'at-
 » tendre à voir leurs soins remplacés autre-
 » ment que par les secours casuels de la cha-
 » rité des particuliers. » ,

« Il paraîtra peut-être *bien dur* , ajoute-t-il ,
 » que des enfans qui n'ont aucun reproche

» à se faire , soient appelés à souffrir de la
 » mauvaise conduite du chef de la famille. »

» Oui , j'en conviens , cela me paraît *bien*
dur.

« Mais, dit M. Malthus, c'est encore là une
 » loi immuable de la nature ; et l'on doit y
 » penser à deux fois avant de prétendre la
 » contrarier d'une manière systématique (pag.
 » 116). — La pensée que les enfans portent
 » la peine des fautes de leurs parens , a de
 » l'empire même sur le vice..... Il paraît
 » indispensable , dans le gouvernement moral
 » de cet univers , que les péchés des pères
 » soient punis sur les enfans (pag. 117). »

« Il est difficile d'éprouver une plus pro-
 fonde affliction que celle que j'ai ressentie ,
 et qui a été mêlée d'un peu de colère , en
 voyant ces étranges phrases dans un livre es-
 timable et sorti de la plume d'un homme de
 bien qui dit lui-même (pag. 154 du même
 volume) : « ces raisonnemens ne s'appliquent
 » point aux cas d'urgente détresse..... »

» Mais , quelle plus urgente détresse que
 celle d'un enfant nouveau né !

« D'une détresse , continue M. Malthus ,
 » produite par quelque accident que n'a point

» occasioné l'*indolence* ou l'*imprudence* de
 » celui qui en est la victime. »

» Quelle a pu être l'*indolence* ou l'*imprudence* de l'enfant qui pousse ses premiers vagissemens ? — Et puis, est-ce de l'*imprudence* ou de l'*indolence* qu'il s'agit ? C'est de la souffrance et du danger.

« Si un homme se casse la jambe ou le
 » bras , notre devoir est de le secourir sans
 » nous informer de son mérite ». Là M. Malthus redevient digne de lui-même et du but général de son ouvrage ; il rentre sous la loi de la raison , de la justice , de l'humanité. — Bon saint Vincent de Paule , et vous , philosophes français , philosophes de tous les pays , pardonnez-lui d'en être sorti un moment !

» On devra secourir l'homme qui a le bras cassé ; on le devrait même quand il se le serait cassé en voulant commettre un crime ; et l'on abandonnerait l'enfant nouveau né qui a bien pis qu'une blessure , qui ressent de la tête aux pieds une maladie universelle , laquelle n'est pas du tout de sa faute , et la plus cruelle , la plus indubitablement mortelle de toutes les maladies , le froid et la faim ! Qu'importe que , pour la société , *il puisse être aisément remplacé* ? Comptons-nous des trou-

peaux ? Celui que vous croyez qui *le remplacera* sera-t-il lui-même ? N'est-ce pas *lui-même* qui avait un droit naturel à vivre , puis-
qu'il vivait ? et un droit à vivre par nos secours , puisque nous serions tous morts , si , à son âge , nous n'avions pas reçu les secours dont nous avons eu besoin comme lui , et qui nous ont conservé la vie ? Payons nos dettes ! — Et qui vous a dit quel est cet enfant ? Comment savez-vous qu'il est *remplaçable* ? Socrate fut le fils d'un sculpteur médiocre et pauvre ; il aurait pu être exposé comme tant d'autres. D'Alembert a été un enfant trouvé : avec combien de milliards d'hommes remplace-t-on Socrate ou d'Alembert ? Et que serait devenu le peuple juif , si la fille de Pharaon n'avait pas eu pitié de Moïse ?

» La faute d'un père inconnu , que fait-elle à cela ? Et cette prétendue faute n'est pas constatée quand on trouve l'enfant. On peut l'avoir enlevé à ses parens : mille autre causes innocentes ou excusables de leur part peuvent avoir amené cette exposition. — Mais supposons la faute : quelle autorité oserait condamner un homme à *mort* pour avoir , dans l'entraînement d'une vive passion , fait un enfant , peut-être *avec imprudence* , comme

dit M. Malthus ? Et l'on y condamnerait l'enfant que cette imprudence a fait naître ?

» Repoussons avec horreur *le massacre des INNOCENS !*

» C'est par sensibilité pour les enfans dont les parens sont privés des moyens de les élever jusqu'à l'âge d'homme , que M. Malthus a écrit son livre.

» Je suis garant pour lui que , s'il rencontre un enfant exposé sur sa porte , il le prendra dans ses bras , il le réchauffera devant son feu ; il lui donnera du lait s'il en a ; il lui cherchera une nourrice ; il en payera les mois , et *l'enfant aura trouvé un père*. Il indique que ce peut être un devoir de la *charité privée*. Mais si la *charité privée* est absente ou impuissante , c'est donc un devoir de la *charité publique*.

» Nous terminerons nos observations sur son ouvrage , comme nous les avons commencées , par un juste hommage à l'étendue et à la sagacité de ses recherches , en louant les applications heureuses qu'il fait du calcul pour apprendre aux gouvernemens et aux écrivains politiques à tirer de véritables lumières des états de naissances , de morts et de mariages , et sur-tout en applaudissant à

ses nobles espérances sur les effets de l'instruction que l'on pourrait répandre tant dans les écoles que par la prédication, jusques sur les plus malheureuses classes de la société.

» Il est certain que ce sera rendre un grand service au genre humain que d'*attendrir* sa morale et de cultiver sa raison, que de lui montrer qu'on ne doit embrasser aucun état, et moins encore un état qui influe sur le bonheur ou le malheur d'autrui, sans savoir à quoi il oblige.

» Le mariage doit être interdit aux hommes impubères ou impuissans. Il y a une puberté de la raison et de l'esprit, toute aussi sensible et plus facile à constater, que celle du corps; et j'avoue que je trouverais très-sensé que la loi ne permit pas de devenir *père de famille*, à celui qui ne pourrait comprendre quels sont les devoirs inséparables d'un titre si saint. Je desirerais qu'elle exigeât, pour prendre possession de la *majorité civile* qui rend habile à contracter mariage, la faculté de répondre à un certain nombre de questions sur les droits et les devoirs de l'homme, du mari, du chef de ménage, du citoyen.

» Ce serait une auguste et utile cérémonie,

que celle qui obligerait le peuple d'acquiescer un degré d'instruction sans lequel aucune société politique ne peut atteindre à la prospérité, au bonheur, à la vertu dont elle serait susceptible. Ce serait une auguste et utile cérémonie, que celle dans laquelle le magistrat municipal décernerait devant témoins, et par acte public, la *majorité* à ceux qui en ont atteint l'âge; mais seulement après qu'ils auraient subi un examen propre à constater qu'ils ont aussi les lumières que supposent et que demandent les liens sociaux. Je voudrais que ce magistrat fût autorisé à laisser pour un an de plus, sous la tutelle de leurs parens ou amis, en conseil de famille, celui qui ne montrerait pas encore la capacité de se conduire en homme de sens et en homme de bien. Les imbécilles et les foux, ceux qui ne sont pas en état d'entendre la raison et de sentir la justice, sont des mineurs nés.

» En supposant que cette formalité nécessaire aurait été remplie pour exercer le droit de *fils majeur*, il serait bon d'ajouter encore aux questions que la loi et la liturgie prescrivent de faire aux personnes qui vont se marier, d'autres questions non moins intéressantes, sur les moyens qu'aura l'époux d'en-

tretenir sa femme et de la rendre heureuse ; sur ceux qu'ils auront tous deux d'élever leurs enfans. Il serait bon d'y joindre des instructions et des exhortations qui leur fissent comprendre que c'est un délit que d'exposer au malheur des êtres si chers.

» Il serait bon de leur donner lecture non-seulement du chapitre vi du titre v du *code Napoléon*, concernant le mariage, comme il est prescrit par cette loi, mais de ce titre tout entier, dont les dispositions sont de la plus haute sagesse.

» Ces précautions n'empêcheraient point la population de s'élever au niveau des subsistances, ce qu'il n'est ni possible, ni désirable qu'on empêche. Mais elles pourraient répandre dans les ménages plus de raison et de moralité ; les deux choses qui contribuent le plus au bonheur, qui diminuent le plus l'infortune.

» Nous devons parler d'une troisième. Elle résulte de ce progrès des sciences et des arts qui aide si puissamment à la formation des capitaux, laquelle est elle-même un fruit de la concurrence entre les classes laborieuses dont M. Malthus a tort de s'affliger. — C'est que, d'une manière lente, mais pourtant vi-

sible , les dernières classes arrivent chaque jour dans leurs alimens , dans leurs vêtemens , dans leurs meubles , dans toutes les commodités de la vie , à une multitude de petites jouissances qu'elles ne connaissaient pas précédemment , et que les riches d'autrefois ignoraient. A mesure que ces douceurs très-réelles , quoique peu coûteuses , deviennent générales , elles entrent dans le droit commun ; on ne pourrait plus , on n'oserait plus les en priver. Elles sont une richesse à la portée de la pauvreté ; elles font partie , et même une partie assez considérable du capital des nations civilisées ; et , dans les circonstances imprévues de calamité ou de disette , une portion de ces petits biens peut être échangée contre des subsistances : elle offre une ressource contre le malheur , un oreiller qui en amortit un peu les coups.

» Il nous reste à donner de justes éloges à M. Prevost et aux notes dont il a enrichi sa traduction , ainsi qu'à la dédicace qu'il en a faite à un des administrateurs dont le cœur est le plus sensible au besoin des pauvres , et la tête le plus habilement active à les soulager. »

Alexandre Vincens nous ont fait connaître , divers ouvrages dans des rapports particuliers , divers écrits de M. Dupont plus ou moins étendus, mais déjà publics, dont de Nemours ; Par MM. Ey- M. Dupont a adressé des exemplaires à l'Académie avec la lettre que l'on vient de lire. Le *mar, Vincens-* *St - Laurent* *et Alexandre* *Vincens.* Le plus considérable a pour titre : *Philosophie de l'univers*. C'est une production bien singulière et bien hardie : comme elle, les autres opuscules de l'auteur sont dictés par la plus douce, la plus aimable et la plus piquante originalité ; mais nous n'admirons pas tant chez lui cette imagination riante et féconde ; cette expression si souvent heureuse et neuve ; ces formes de style si frappantes , si vives , si diversifiées ; ce qui sur-tout nous charme et nous entraîne , c'est son inépuisable bonté , ce sont ces sentimens si doux , si purs , si vrais , qui débordent , pour ainsi dire , sans cesse de son cœur ; c'est son aimable indulgence , c'est sa tendre et vive affection pour tous les êtres sensibles, et sur-tout pour ses semblables. On peut sans doute ne pas partager toutes les opinions de M. Dupont ; mais c'est bien de lui qu'on doit dire *qu'il lui sera beaucoup pardonné , parce qu'il a beaucoup aimé.*

D'importantes recherches sur la mendicité De la men-

dicité ; par M. *Eymar*. vont maintenant nous occuper : nous les devons à M. *Eymar* , et elles se lient parfaitement à ce que nous venons de lire de relatif à la population.

L'auteur entre en matière par quelques considérations générales sur l'opinion des philosophes au sujet de la mendicité. Les écrivains grecs et romains l'ont également proscrite ; mais c'est seulement , parmi les modernes , que l'on a traité méthodiquement de son abolition. Peut-être , dans ces recherches s'est-on trop occupé de l'effet et pas assez de la cause. Nos institutions , en favorisant le luxe et l'inégalité des fortunes , créent , par une conséquence inévitable , l'extrême pauvreté à côté de l'extrême opulence : elles offrent à la première toutes les tentations auprès de toutes les privations , et font naître , par là , une foule de désordres qu'il vaudrait mieux ne pas rendre nécessaires , que d'être forcé de les punir.

Le philosophe et l'homme d'état , qui s'occupent de l'abolition de la mendicité , marchent entre deux écueils qu'ils doivent également éviter. Ils ont à se défier , d'une part , de l'égoïsme du riche qui , flétrissant tous les pauvres de l'odieuse qualification de *gueux* ,
veut ,

veut , à tout prix , se délivrer d'un spectacle qui le blesse et le dégoûte : de l'autre , ils ont à se garantir de cette fausse philanthropie qui aime mieux rencontrer , sous ses pas , l'objet d'une charité souvent fastueuse et presque toujours passagère et mal placée , que d'aller , par des soins actifs et constans , chercher le véritable indigent dans l'obscur asile où il se cache.

On ne peut nier que , dans l'état actuel des choses , la mendicité ne soit un mal qu'il faut guérir , ou un vice qu'il faut proscrire : elle surcharge la société d'êtres inutiles prêts à devenir dangereux ; et elle est l'indice le moins équivoque des imperfections de la législation et du gouvernement.

Ces dangers paraissent jusqu'aujourd'hui avoir été peu sentis. Si , chez les anciens , les philosophes réprouvaient la mendicité , les gouvernemens la toléraient , l'autorisaient même quelquefois , quoique , par une contradiction remarquable , ils eussent des lois contre l'oisiveté.

« Chez les nations chrétiennes , il est à observer que la tolérance , je dirai même , la protection ouverte de la mendicité est toujours en raison du crédit et de l'influence

» dont jouissent les ordres monastiques ; et
 » cela ne saurait être autrement. Plusieurs de
 » ces ordres ne subsistent que d'aumônes et
 » sont *mendiants* eux-mêmes. Or, comment la
 » puissance civile oserait-elle s'élever contre
 » un usage que la puissance religieuse a con-
 » sacré ? Quelques autres sont tenus, par leurs
 » statuts, de distribuer, dans certains jours,
 » des alimens et des aumônes à la porte de
 » leurs couvents ou de leurs églises : comment
 » cette obligation serait-elle remplie, si la
 » mendicité était défendue, et si la police
 » faisait arrêter ou disperser ceux qui se pré-
 » senteraient pour recevoir ces dons charita-
 » bles ? Tous les ordres religieux sont voués,
 » par leur règle, à une inactive contempla-
 » tion : comment prétendrait-on faire main-
 » basse sur la fainéantise qui est inséparable
 » de la mendicité, tandis que tant d'hommes
 » saints en donnent le pieux exemple ? Ces
 » raisons suffisent pour faire voir que les
 » mendiants doivent nécessairement pulluler
 » dans les villes remplies de couvents et de
 » moines, et que l'extinction de la mendicité
 » est incompatible avec l'institution des or-
 » dres religieux. Aussi est-ce seulement dans
 » les pays où cette institution n'est pas admise,

» qu'on a tenté cette utile réforme , et qu'on
 » l'a exécutée avec plus ou moins de succès ;
 » en raison du nombre et de l'activité des
 » causes qui y concourent ou qui s'y refusent.»

Maintenant un grand prince, à qui le soin de sa gloire ne fait pas négliger celui de la prospérité publique, veut bannir la mendicité d'un grand empire où il n'existe plus de moines. Sa volonté est prononcée, et elle l'est rarement en vain. Sans doute que cette nouvelle entreprise ne se bornera pas à d'inutiles théories ; mais, pour que la réforme soit bien solide, bien réelle, il faut d'abord fonder les bases sur lesquelles on la veut établir.

Que faut-il faire pour proscrire la mendicité ?

Que faut-il avoir fait avant d'en former l'entreprise ? Telles sont les questions que se fait M. *Eymar*.

Avant d'y répondre, il examine le projet en lui-même, et jusqu'à quel point il s'accorde avec le droit naturel et les institutions sociales. Suivant la nature, un homme est sans doute autorisé à se procurer le bien-être en tout ce qui ne nuit pas à autrui ; il peut solliciter librement un bienfait qu'il recevra de même. En ceci la législation civile vient

à l'appui du droit naturel ; et enfin les institutions religieuses semblent , en consacrant , pour ainsi dire , la mendicité , avoir mis un sceau divin à sa légitimité. Tout concourt donc à démontrer qu'elle n'est en elle-même ni criminelle ni punissable , et l'on semblerait autorisé à conclure qu'elle ne peut être réprimée que par un abus de pouvoir.

Mais , d'accord avec l'auteur , gardons-nous de regarder cette conclusion comme rigoureuse. La question envisagée sous une autre face , nous conduira à des résultats bien différens. La société , en effet , n'a-t-elle pas le droit de se conserver , et cette conservation n'est-elle pas le premier devoir du gouvernement ? Or , quoi de plus nuisible à la société qu'une profession qui entraîne avec elle l'oisiveté , conduit presque nécessairement au vagabondage et trop souvent au crime ? Que fais-tu ? De quoi vis-tu ? sont des demandes auxquelles tout honnête citoyen doit toujours être prêt à répondre sans honte. D'ailleurs des actes indifférens en eux-mêmes , peuvent , dans bien des cas , devenir l'objet de la surveillance publique. La légitimité de l'action des lois et du pouvoir du magistrat pour la répression de l'oisiveté , dérive donc du droit qu'ils

ont , et du devoir qui leur est imposé , non seulement de punir , mais même de prévenir les désordres et les délits.

Aussi , dans les temps reculés et chez les peuples même qui permettaient la mendicité , les lois poursuivaient les vagabonds et les oisifs. Herodote , Plutarque , la loi des XII tables¹ , l'attestent pour Rome , la Grèce et l'Egypte. Vainement prétendrait-on que le droit de rester oisif comme celui de mendier sont une partie essentielle de la liberté inaliénable , pourvu qu'ils aient pour limite l'obligation de ne pas nuire à autrui. Ce qui est préjudiciable à la société , l'est aussi à ses membres , et devient repréhensible dans l'ordre légal. Le travail est un prix que paye le citoyen à l'état pour la protection qu'il en reçoit : le refuser , c'est violer les conventions sociales et par conséquent le droit naturel qui dit que toute violation d'un pacte est un délit. Ce serait de plus une grande erreur de juger les rapports de la société avec un de ses membres , par ceux que le droit naturel ou la loi qui est son organe , a établis entre un citoyen et un autre citoyen : ce qui ne blesse point un membre , peut blesser le corps ; et l'être collectif a des intérêts et des conve-

nances que n'a pas toujours l'être individuel.

L'auteur a montré les avantages qui résulteraient, pour la société, de l'extinction de la mendicité : il a fait voir que le gouvernement avait le droit de la proscrire, et a posé les limites où ce droit doit être renfermé. Il va maintenant nous montrer par quels moyens humains et justes on peut parvenir au but proposé ; mais il veut auparavant rechercher les sources du mal, afin d'y mieux appliquer le remède.

« La cause primitive et générale de la mendicité est incontestablement la misère. Aucun homme possédant quelque bien ne mendie, et le pain de l'aumône est exclusivement départi à l'indigent. A partir de ce fait, il est hors de doute que ces deux maux ayant une origine commune, les remèdes doivent aussi leur être communs, et que la mendicité disparaîtra nécessairement par les mêmes moyens qui auront fait disparaître la misère. Mais ceci tient à des considérations d'un autre genre, et va se rattacher à ces grandes vues de législation et de politique qui embrassent la régénération totale des empires en décadence, et qui, sans être étrangères à mon sujet, étendent

» draient beaucoup trop loin les bornes dans
 » lesquelles j'ai eu dessein de le renfermer.
 » D'ailleurs , osons le dire : Faire disparaître
 » la misère ! amener la félicité publique au
 » point qu'il n'y ait plus de pauvres ! Quelle
 » tâche , et qui oserait se l'imposer ? On a
 » pu l'entreprendre dans des livres et en
 » théorie ; des philosophes ont pu élever jus-
 » ques-là leur zèle et leur noble ambition ;
 » elle a pu même être remplie chez quel-
 » ques nations simples et bornées ; mais qu'elle
 » est difficile dans les grandes sociétés telles
 » qu'elles sont , et qu'elle est chimérique avec
 » nos arts , nos besoins , nos mœurs et notre
 » luxe ! Ah ! vouloir , parmi nous , faire dépen-
 » dre la destruction de la mendicité de la
 » destruction de la misère , c'est consentir à
 » ce que le premier de ces fléaux soit éternel. »

Heureusement ici la conséquence n'est pas
 tellement liée au principe , qu'on ne puisse
 la changer , en laissant pourtant subsister ce-
 lui-ci. La mendicité tient aussi à des causes
 directes et locales dont la destruction entraî-
 nera la cessation de ce fléau. Ces causes ,
 selon notre auteur , sont , 1.^o l'insouciance
 des gouvernemens ; 2.^o la vaste étendue des
 états ; 3.^o la nature des systèmes dominans en

économie politique; 4.° la douceur du climat; 5.° la fausse interprétation des préceptes évangéliques relatifs à l'aumône et à la charité.

« Les gouvernemens se montrent insoucians
 » sur la mendicité de plusieurs manières ,
 » soit en la tolérant et en fermant les yeux
 » sur ses funestes effets , soit en ne prenant
 » que des mesures imparfaites pour s'en ga-
 » rantir , soit en manquant de persévérance
 » dans l'exécution d'un bon plan , lorsqu'il a
 » été une fois formé. L'expérience ne justifie
 » que trop le premier de ces reproches. Com-
 » bien de nations en Europe chez lesquelles
 » l'idée d'éteindre la mendicité et de changer
 » ce vil métier en une profession laborieuse ,
 » est encore à concevoir ? Combien de souve-
 » rains , sur cet article , comme sur tant d'au-
 » tres , laissent aller les choses ainsi qu'ils les
 » ont trouvées , et s'embarrassent fort peu d'en
 » changer le cours ? Quelques-uns plus sages
 » ont connu le mal et en ont gémi ; mais , pour
 » l'arrêter , ils n'ont fait que des tentatives
 » impuissantes (1). D'autres , avec des inten-
 » tions non moins louables , se sont trompés

(1) Edits de François I.^{er} , de Henri II , Henri IV ,
 etc. , etc.

» sur le choix du remède. Y a-t-il , par exem-
 » ple , d'erreur plus grave que celle des em-
 » pereurs Honorius , Arcadius , Théodose et
 » Justinien , qui , par une loi , autorisèrent
 » les particuliers à arrêter les mendiants qu'ils
 » rencontreraient , et à se les approprier en
 » qualité d'esclaves ou de vassaux perpé-
 » tuels (1) ? Le plus grand nombre n'ont pas
 » vu que ce n'est pas seulement par un acte
 » de la volonté et par un *rescrit* , qu'on par-
 » vient à se rendre maître d'un fléau si redou-
 » table , et à transformer en d'utiles citoyens ,
 » des hommes accoutumés à une vie oisive et
 » vagabonde ; mais qu'il est indispensable en
 » même temps de les nourrir , de les occuper
 » et de les fixer. Ils n'ont pas vu que de cette
 » nécessité découle celle d'établir des ateliers ,
 » des maisons de bienfaisance et de travail , et
 » de se livrer à mille soins de détail , dont la
 » négligence ou l'oubli rend inutiles les plus
 » belles lois du monde. C'est là la seconde
 » faute des gouvernemens. La troisième est
 » dans leur inconstance et dans leur prompte
 » lassitude. Je ne sais combien de réglemens
 » sages j'ai vu promulguer contre la mendi-

(1) *Histoire de la pauvreté* , par Morin.

» cité , et combien j'en ai vu abandonner après
 » le règne le plus court. Tout ce qui est péni-
 » ble et mal combiné , lasse et rebute : l'acti-
 » vité s'amortit en raison du nombre et de la
 » force des obstacles. Les malheureux qu'on
 » a ramassés dans les rues , et entassés par
 » centaines dans les dépôts , souffrent et
 » crient : on ne sait qu'en faire , car on n'a
 » pourvu à rien ; on finit par les rejeter dans
 » la société , par les rendre à leur vie errante
 » et à leurs mœurs déréglées ; et la loi qui
 » les en arrachait , reste à jamais comme un
 » monument d'impuissance et de scandale. Tel
 » est le sort de la plupart des projets de ré-
 » forme qui ont été faits contre la mendicité.
 » Tant il est vrai que rien n'est si difficile
 » qu'un gouvernement conservateur et pater-
 » nel , et qu'en politique , comme en méde-
 » cine , l'art de bien appliquer et de bien
 » administrer un remède salulaire , n'est pas
 » moins important que celui de le découvrir
 » et de le connaître, »

2.^o Les grands états ont de grandes cités
 où les mendiants trouvent plus de ressources ,
 et où la honte et le crime se cachent et se
 perdent dans la foule. Un territoire étendu
 rend la surveillance plus difficile par la multi-

plication de ses agens ; et l'autorité y perd de son énergie en s'éloignant trop de son centre et de son principe d'impulsion : aussi est-il jusqu'ici sans exemple qu'aucune grande nation ait pu se délivrer de l'ulcère de la mendicité.

3.^o Les peuples puissans de l'Europe , en fondant leur prospérité sur l'industrie commerciale et manufacturière , ont trop subordonné à ces ressources brillantes mais précaires , des richesses plus réelles et plus solides : par là ils ont fait dépendre le travail et par conséquent la subsistance d'une grande partie de leur population , d'un changement politique , d'une guerre , ou seulement de la menace d'une guerre , même d'une simple variation dans les modes , de toute cause , enfin , qui interrompra les consommations , et fermera les débouchés du commerce. L'exemple de nos villes de manufactures , où l'on a vu si souvent un peuple industrieux changé tout à coup en une foule de mendiens , nous prouve assez les inconvéniens du système que M. *Eymar* combat. « Heureux encore , s'écrie-t-il , si des hommes , subitement réduits à la dernière indigence , ne préfèrent pas , à la voie de mendier , celle de voler , et s'ils

» ne trouvent pas le pain du crime plus savou-
 » reux que celui de la honte. »

4.° Un climat doux est moins peut-être une cause de la mendicité , qu'un obstacle à sa destruction. Il est facile de voir en quoi il la favorise. Il éloigne du travail par la fatigue et en portant à l'indolence , il rend les besoins du logement , du chauffage presque nuls , et diminue beaucoup ceux de la nourriture ; enfin , il permet au mendiant d'exercer sa honteuse industrie la plus grande partie de l'année , tandis qu'ailleurs elle n'est plus praticable précisément à l'époque où les besoins du pauvre deviennent plus urgens.

« 5.° La dernière cause de ce fléau politi-
 » que est dans la fausse interprétation des
 » maximes de l'évangile qui sont relatives à
 » l'aumône et à la charité. Une erreur assez
 » commune , même chez les personnes reli-
 » gieuses , est de croire que la charité , cette
 » vertu divine , si douce et si aimable , qui se
 » multiplie en tant de branches et en tant de
 » formes , et dont l'écriture elle-même a dit
 » qu'elle renferme toutes les autres vertus ,
 » de croire , dis-je , qu'elle se borne à un
 » seul acte qui est l'aumône , et qu'une fois
 » cet acte accompli , il n'y a plus rien à faire

» pour être charitable. De là vient que tant
 » de gens convertissent en nombreux et légers
 » dons pécuniaires toutes leurs œuvres de mi-
 » séricorde , et qu'ils ont des lieux fixes et
 » des heures réglées pour les distribuer aux
 » pauvres qui viennent les y recevoir. Assu-
 » rément cette erreur n'est autorisée dans
 » aucun endroit de l'écriture sainte , pas
 » même dans ceux où l'aumône est prescrite
 » comme un devoir indispensable , et où la
 » manière de la faire est expliquée dans le
 » plus grand détail. Il n'est pas permis de se
 » méprendre sur le sens de ces passages , et
 » de douter que , dans le devoir particulier
 » de l'aumône proprement dite , ne soient
 » compris tous les devoirs généraux d'assis-
 » tance et de secours qu'un chrétien est tenu
 » de remplir envers l'indigence et le malheur.
 » Sans doute il serait doux aux âmes bien-
 » faisantes de n'avoir point à pénétrer dans les
 » asiles où l'humble pauvreté se cache , de ne
 » rencontrer que la vertu malheureuse sous
 » les haillons dégoûtans de la mendicité ;
 » d'être sûres en un mot , dans leurs distri-
 » butions journalières , de n'assister que de
 » véritables pauvres. Alors la charité serait
 » une vertu aussi facile que nécessaire , et

» rien ne serait plus attrayant et plus com-
 » mode que de s'y livrer. Mais l'expérience
 » nous apprend que presque toujours c'est la
 » fainéantise et non l'honnêteté qui mendie ,
 » et que ce n'est ni sur une place publique ,
 » ni dans une promenade , qu'il faut aller cher-
 » cher l'infortuné qui mérite le plus nos se-
 » cours. Voulons-nous donc être charitables ,
 » à prendre ce mot dans le vrai sens de nos
 » livres saints ? Allons chercher cet infortuné
 » là où il se cache , là où il gémit en silence ,
 » et songeons que ce qui donne du prix aux
 » bonnes œuvres , est bien moins leur multi-
 » plicité et la nature des actes en quoi on les
 » fait consister , que la sagesse de leur dis-
 » tribution , et le soin qu'on se donne pour
 » découvrir des objets à qui elles soient digne-
 » ment applicables. Mais , osons le dire , rien
 » n'est plus rare qu'une bienfaisance à la fois
 » intarissable et éclairée ; et comme celle des
 » riches échoue ordinairement dans la réunion
 » de ces deux qualités , rien n'est plus vrai
 » que cette maxime d'un père de l'église :
 » *L'art de l'aumône est le plus difficile de tous*
 » *les arts.* (1)

(1) Jean Chrisostome ; *Hom.* 33.

Après avoir ainsi assigné et déterminé les causes de la mendicité , il ne sera pas difficile à l'auteur de trouver le remède qui leur est applicable ; mais on sent que , parmi ces causes , il en est qu'il est impossible de combattre , d'autres qu'on ne peut qu'affaiblir , d'autres enfin sur lesquelles la police et les lois peuvent exercer toute leur puissance.

On ne peut pas sans doute proposer à un gouvernement de resserrer les limites de l'état pour en bannir la mendicité et bien moins encore changer la nature du climat ; mais un surcroît de vigilance , la multiplication des districts , l'adoption du régime paroissial trop négligé , une bonne police , le choix et la responsabilité des agens , ces moyens et d'autres encore diminueront du moins le mal s'ils n'en tarissent pas la source.

Il serait également absurde d'espérer de changer l'esprit de nos institutions modernes , relativement au luxe , aux manufactures et au commerce , et de ramener les gouvernemens à des principes plus sains ; mais les maux qui naissent de la subite interruption du travail , peuvent être prévus et prévenus en grande partie , soit par des fonds publics tenus en réserve pour cette destination , soit en don-

nant aux ouvriers oisifs d'autres moyens de s'occuper utilement. Si de pareilles ressources mises en usage par des particuliers ont si souvent réussi, que ne devra-t-on pas attendre lorsque les secours seront administrés en grand et d'après un système sagement ordonné, et qu'ils acquerront l'honorable et solide consistance d'un acte du gouvernement ?

Mais c'est éminemment des causes de mendicité qui dépendent de l'autorité et de ses agens, qu'une sage administration peut pleinement triompher. Notre auteur établit d'abord ses principes pour en tirer ensuite ses derniers résultats.

« Une vérité dont personne ne saurait
 » douter, puisqu'elle n'est pas seulement ins-
 » crite dans les codes religieux et dans les
 » livres de morale, mais que la nature l'a
 » gravée en traits ineffaçables dans le cœur
 » de l'homme, une vérité, dis-je, inattaquable
 » est, que nul ne peut avoir du superflu
 » quand un seul de ses semblables manque
 » du nécessaire. Telle est la condition qui
 » est attachée à la qualité d'homme ; tel est
 » le titre, et le titre seul, auquel il nous
 » est permis d'être riche. Le devoir de donner
 » ce que nous avons de reste à celui qui n'a
 » rien

» rien est une charge imposée à la jouissance
 » de notre fortune, comme l'est à celle de
 » notre héritage l'obligation de payer les taxes
 » et les dettes dont il est grevé. *Les dons,*
 » *dît Rousseau, que Dieu a destinés à sub-*
 » *venir à la misère du pauvre sont tous dans*
 » *la main des hommes, et Dieu n'a pas d'au-*
 » *tres greniers sur la terre que dans les ma-*
 » *gasins des riches.* (N. Héloïse, p. 2, l. 2.)

» Cette obligation imposée et répartie aux
 » particuliers, l'est aussi au corps social. Il
 » n'y a point de communauté, point de dis-
 » trict, point de société petite ou grande,
 » qui ne doive nourrir ses pauvres, et avoir,
 » pour faire face à cet objet, des ressources
 » permanentes, tirées ou de la masse des
 » contributions générales, ou des offrandes
 » volontaires des particuliers.

» Mais cette nourriture ne doit jamais être
 » gratuite, si ce n'est à l'égard des pauvres
 » malades ou infirmes qui sont hors d'état
 » de la payer. Elle n'est pas un don, elle
 » est un prêt à charge de restitution; ou
 » plutôt elle est un échange de services réci-
 » proques, tacitement stipulé avec ceux qui
 » ont des bras et qui peuvent la gagner par
 » le travail. Alors l'avance qui leur a été

» faite est remboursée , et la société reçoit
 » d'eux de l'ouvrage en équivalent de ses
 » secours anticipés : l'ordre de la justice reste
 » intact , et tout est à sa place ; car si l'obli-
 » gation imposée à la communauté de secourir
 » l'indigent est inviolable et sacrée , l'obli-
 » gation imposée à l'indigent de servir la com-
 » munauté ne l'est pas moins.

» Ces principes posés , il est aisé d'en
 » tirer la conséquence qui en découle , et de
 » voir qu'une condition préalablement néces-
 » saire à toute loi , à tout règlement prohi-
 » bitif contre la mendicité , est d'assurer à
 » l'homme valide qu'on veut arracher à ce
 » honteux métier , un état , un domicile dans
 » lequel il trouve un vêtement et une sub-
 » sistance salubre , à la charge par lui d'em-
 » ployer ses bras au travail utile et propor-
 » tionné à ses forces qu'on voudra lui imposer.
 » Toute prohibition qui n'est pas précédée
 » de ces mesures indispensables est une véri-
 » table tyrannie. Elle est de plus un coup
 » mortel dont le souverain se frappe lui-même ,
 » et une issue ouverte à des maux sans nombre
 » dont il sera désolé. En déployant sa rigueur ,
 » sans avoir pourvu d'avance aux moyens de
 » la rendre juste et salulaire ; en donnant

» ordre de ramasser tous les misérables qui
 » seront trouvés gueusant dans les rues et
 » de les jeter pèle-mêle dans des prisons,
 » sans songer à les faire vivre par le travail,
 » sans songer à leurs mœurs et aux vices
 » dont une détention oisive ne tardera pas
 » à les infecter, le prince parviendra bien
 » sans doute à en purger ses états; il fera
 » bien momentanément disparaître le fléau
 » de la mendicité; mais il perdra beaucoup
 » plus d'un côté qu'il n'aura gagné de l'autre;
 » il créera une pépinière de filoux et de
 » voleurs; il transformera en malfaiteurs des
 » hommes qui n'étaient encore que fainéans,
 » et dont il aurait été si facile de conserver
 » l'honnêteté, en les assujettissant à une vie
 » régulière et laborieuse. Des dépôts de
 » mendicité sans travail, où des prisonniers
 » amoncelés respirent, encore plus au moral
 » qu'au physique, un air méphitique et cor-
 » rompu, ne sont pas des asiles contre l'indi-
 » gence; ce sont des cloaques infects qui
 » changent en immondice tout ce qu'on y
 » jette, et qui répandent au loin leurs fu-
 » nestes exhalaisons.

» Trois objets essentiels et indivisibles doi-
 » vent donc fixer l'attention des gouvernemens

» qui s'occupent de l'extinction de la men-
» dicité , et se trouver parfaitement remplis
» avant que la première main soit mise à
» l'exécution de cette réforme. Ce sont ,
» d'abord l'établissement d'une maison qui
» soit propre à recevoir les indigens en état
» de travailler , et dont l'organisation et l'ad-
» ministration intérieure ne laissent rien à
» désirer pour le but auquel elle est destinée ;
» en second lieu , une nourriture saine et
» honnête ; en troisième lieu , un travail sa-
» gement réparti. A ces conditions , à ces
» seules conditions l'entreprise sera légitime
» et son succès pleinement assuré. Mais sans
» ces conditions , mais s'il y manque un seul
» article , en un mot si tout ce que j'exige
» n'est pas prêt avant qu'on ait attenté à la
» liberté d'un seul pauvre , je le dis sans
» détour , il n'y a plus qu'à renoncer à un
» projet qui ne serait que barbare. Il vaut
» mieux cent fois , je ne dis pas encourager
» les pauvres à se faire mendiants , mais en-
» courager qu'on les assiste quand ils le sont
» devenus , que de leur ôter cette dernière
» ressource. Alors la prudence se joint à
» l'humanité pour conseiller la tolérance de
» la mendicité ; alors il faut bien se garder

» de rebuter ceux qu'elle fait vivre. Il est
 » de l'intérêt social que les hommes qui s'y
 » vouent trouvent leur subsistance dans cette
 » vile et dangereuse profession , de peur
 » qu'ils n'en embrassent une plus vile et plus
 » dangereuse encore. Voilà dans quel sens
 » l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a plaidé la
 » cause de l'aumône et cherché à combattre
 » les sophismes de ceux qui se font un mérite
 » de la refuser. *Un liard , dit-il , est bientôt*
 » *demandé et refusé , mais vingt liards auraient*
 » *payé le soupé d'un pauvre que vingt refus*
 » *peuvent impatienter. Qui est-ce qui voudrait*
 » *jamais refuser une si légère aumône , s'il*
 » *songeait qu'elle peut sauver deux hommes ,*
 » *l'un du crime , l'autre de la mort (1) ?* "

» Je ne propose ici que des vues géné-
 » rales. Les bornes d'un discours ne me per-
 » mettent pas d'entrer dans des détails sur
 » la manière de former et de régir les éta-
 » blissemens publics qui doivent remplacer
 » la mendicité , et dans lesquels elle doit
 » s'éteindre graduellement. Chaque pays a
 » ses localités , ses convenances , sa popula-
 » tion et ses ressources , que le souverain

(1) *Nouv. Héloïse* , pag. 5 , lettre 2.

» doit consulter attentivement, pour y adapter
 » ses plans et ses mesures. Tel mode d'exé-
 » cution ici pourra convenir, et là sera im-
 » praticable ou insuffisant. Les causes de la
 » misère sont si diversifiées, elles dépendent
 » de circonstances et d'accidens si nombreux
 » et si variables, qu'il serait impossible d'assu-
 » jettir tous les états, ni toutes les parties
 » d'un même état, à un même régime, et
 » difficile de découvrir, pour des maux si
 » différens, un remède universel. Voici cepen-
 » dant quelques règles susceptibles d'une ap-
 » plication générale, et que dans aucun pays
 » on ne doit perdre de vue.

» La première est de ne pas confondre
 » les lieux, quels qu'ils soient, où l'on pla-
 » cera les mendians, avec des maisons de
 » force et de correction. Ce sont des at-
 » liers de bienfaisance et de travail, destinés
 » seulement au soulagement de la misère,
 » et dans lesquels les pauvres doivent être
 » traités avec d'autant plus d'égards et d'hu-
 » manité, que le régime qu'on leur impose
 » n'est pas de leur choix, et que leur admis-
 » sion dans ces lieux n'est pas volontaire.

» Une autre règle est d'éviter, autant qu'il
 » est possible, de les y tenir rassemblés en

» grand nombre , sur-tout pendant les jours
 » consacrés au repos : ce qui suppose d'abord
 » un local suffisamment spacieux ; ce qui sup-
 » pose encore la nécessité de diviser ce local
 » en autant de parties que son étendue pourra
 » le permettre ; ce qui suppose enfin qu'on
 » ne négligera pas de porter un œil attentif
 » sur le caractère et les mœurs de tous ceux
 » qui y seront renfermés , afin que , s'il s'en
 » trouve parmi eux de gâtés , on fasse en
 » sorte qu'ils ne corrompent pas les bons ,
 » et que , formant une classe à part , ils puis-
 » sent être soumis à telle épreuve que leur
 » état moral fera juger convenable.

. » Mais une mesure essentielle et qui doit
 » précéder toutes les autres dont elle facili-
 » tera merveilleusement l'exécution , est celle-
 » d'un recensement exact fait dans toutes les
 » communes , les villes et les provinces de
 » l'état , pour en connaître non-seulement la
 » population , mais encore les productions ,
 » l'industrie et les ressources. Là doivent être
 » consignés l'état de chaque citoyen ; le nom-
 » bre et l'âge de ses enfans , le prix des sub-
 » sistances et celui des salaires. Au moyen
 » de ce dénombrement renouvelé chaque
 » année et confié aux municipalités , on par-

» viendra à s'assurer des besoins et des res-
 » sources de tous les individus ; on aura le
 » tableau de leurs professions , de leurs moyens
 » d'existence et même de leurs qualités mo-
 » rales ; on connaîtra là où dominant la fai-
 » néantise et la paresse, et là où gémit et
 » souffre la véritable pauvreté. De pareilles
 » institutions ne sont pas sans exemple : la
 » grandeur des empires est bien sans doute
 » une raison pour les rendre plus difficiles,
 » mais non pour s'en abstenir. On sait que
 » sous le règne d'Auguste , et dans le temps
 » où l'empire romain avait les bornes les
 » plus reculées , il y eut jusqu'à trois de ces
 » dénombremens. Quelques nations modernes
 » ont suivi cet usage , et il est à croire que
 » l'avantage qu'elles en ont déjà retiré , ira
 » de plus en plus en augmentant , en raison
 » du progrès que fait de nos jours l'utile
 » science de la statistique.

» En supposant donc ces divers moyens
 » employés à la fois et de concert , et sou-
 » tenus avec une infatigable persévérance ,
 » serait-il permis de douter que les gouver-
 » nemens n'en recueillissent des fruits aussi
 » prompts qu'heureux ? De quoi s'agit-il après
 » tout ? N'est-ce pas de déguster de la men-

» dicité les malheureux qu'elle subjuge, et
 » d'obtenir cet effet par le double motif de
 » la crainte et de l'intérêt ? Or ce but n'est-il
 » pas rempli d'un côté par des lois qui dé-
 » clarent que la mendicité n'est plus tolérée,
 » et que les magistrats ont ordre de la pour-
 » suivre avec la dernière rigueur, et d'un
 » autre côté par l'asile, par les secours et
 » les bienfaits offerts en équivalent des profits
 » qu'elle présente ? Ce vil métier ne pouvant
 » plus être exercé sans risque, et ses profits
 » ne résultant que de sa publicité, par cela
 » seul ne tombe-t-il pas de lui-même, et
 » quel homme tant soit peu raisonnable sera
 » tenté de s'y livrer ? Que si toutefois un
 » invincible attrait séduit encore quelques
 » misérables qu'une longue habitude aura cor-
 » rompus, et s'ils préfèrent l'alternative de
 » mourir de faim ou de subir une peine cor-
 » rective, à celle de se soumettre à l'ordre
 » et de se plier à un travail devenu pour
 » eux insupportable, du moins le danger de
 » l'exemple et du scandale sera-t-il sauvé ;
 » du moins l'infraction à la loi sera-t-elle rare
 » et secrète ; car ce n'est pas peu de chose
 » d'empêcher que le mal ne se propage et
 » ne passe de la présente génération à celle

» qui suit ; et ne perdons pas de vue , que
 » ce que le fléau de la mendicité a de plus
 » redoutable , est qu'il soit transmis de père
 » en fils comme un patrimoine héréditaire.
 » Mais ne craignons rien , même des désor-
 » dres partiels que je suppose ici. L'incor-
 » rigible fainéantise restera sans espoir ainsi
 » que sans ressource ; tout concourra à la
 » dompter , si ce n'est à l'anéantir , et l'exé-
 » cution de nos sages réglemens ne sera pas
 » moins universelle que salutaire. Les citoyens
 » que jusqu'alors une philanthropie mal enten-
 » due , mais excusable , avait rendus les fau-
 » teurs et les appuis de la mendicité , ne seront
 » plus tentés de la perpétuer , par la profu-
 » sion et la régularité de leurs dons. Témoins
 » des efforts d'un gouvernement paternel ,
 » touchés de sa tendre sollicitude , et bien sûrs
 » que le pauvre n'est plus délaissé , ils uni-
 » ront leur vœu à celui du législateur , et ils
 » donneront sans scrupule un autre cours à
 » leur bienfaisance.

» Il ne faut pas une bien grande pénétra-
 » tion pour découvrir tous les avantages du
 » système régénérateur dont je viens de donner
 » l'idée ; mais en voici un qui est inappréciable
 » et qui mérite bien qu'on y songe , c'est de

» faire disparaître les difficultés inséparables
 » des premiers essais de la réforme , et d'en
 » rendre peu-à-peu inutiles les dispendieux
 » instrumens. En effet , il arrivera de deux
 » choses l'une : ou les mendians et les gens
 » sans aveu qui se verront poursuivis , avec
 » une inexorable sévérité , se détermineront
 » à changer de vie , et rentreront d'eux-
 » mêmes dans la classe laborieuse , et alors
 » la loi aura produit tout son effet , et son
 » vœu sera parfaitement rempli : ou ces
 » hommes vils persisteront dans leurs an-
 » ciennes habitudes , et s'exposeront à être
 » renfermés s'ils sont pris en faute. Dans ce
 » dernier cas , ils seront , il est vrai , nourris
 » et logés , à la charge par eux de se sou-
 » mettre au joug du travail ; mais un pareil
 » joug , lorsqu'il est forcé , devient insupporta-
 » ble. Ils ne tarderont pas à sentir qu'il y a
 » une grande différence d'un ouvrage imposé
 » à un ouvrage libre , et le choix entre l'un
 » et l'autre ne sera pas long-temps douteux.
 » Voilà donc ces hommes bientôt décidés à
 » occuper leurs bras pour leur propre compte ,
 » et prêts à devenir des citoyens utiles et sé-
 » dentaires ; ou , s'ils ne sont habiles à aucun
 » de nos arts , les voilà prêts à se jeter dans

» les travaux de la campagne ou dans toute
 » autre profession qui n'exige pas un appren-
 » tissage ; et cet heureux changement est iné-
 » vitable , puisque , de quelque côté qu'ils se
 » tournent , ils voient toujours au bout l'im-
 » périeuse loi du travail. Les voilà demandant
 » avec instance la permission , qui ne peut
 » leur être refusée , de sortir de l'atelier
 » public de bienfaisance ; et voilà cette maison
 » charitable déchargée d'une foule d'hôtes
 » qui n'y rentreront plus , et destinée enfin
 » à n'ouvrir ses portes qu'à l'infirmité , à l'en-
 » fance et à la vieillesse. Or , c'est là le point
 » le plus heureux auquel on puisse la réduire ,
 » ou , pour mieux dire , le prix le plus beau
 » qui puisse couronner les efforts de son
 » fondateur.

» Il est , je crois , inutile de faire observer
 » ici , que tout ce qui précède ne doit s'enten-
 » dre que des pauvres valides des deux sexes ;
 » mais qu'à l'égard des vieillards et des in-
 » firmes , il serait dur autant qu'injuste d'en
 » faire des prisonniers , et de les priver de
 » l'unique bien qui leur reste. J'en reviens
 » donc à mes premières idées sur ces infor-
 » tunés. Il faut que leur séjour dans l'hospice
 » soit tout-à-fait libre de leur part ; et que

» les mêmes secours qu'ils y recevraient leur,
 » soient portés dans leur domicile, s'ils en
 » ont un, et s'il ne veulent pas absolument
 » l'abandonner. Tout ce qu'on exige, c'est
 » qu'ils ne mendient plus le pain de l'aumône.
 » Telle est la condition d'un traité passé
 » entre eux et la société, et dans lequel celle-
 » ci est censée leur tenir à peu près ce lan-
 » gage : *J'aurai soin de vous , je vous nour-*
 » *rirai , et rien de ce qui vous est nécessaire*
 » *ne vous manquera ; mais je veux que vous*
 » *renonciez à une profession qui m'est nui-*
 » *sible et que j'ai proscrite. Je le veux , et*
 » *vous ne le devez pas moins , puisque , votre*
 » *but en l'exerçant étant votre subsistance ,*
 » *je prends l'engagement de vous y faire*
 » *arriver.*

» Ne serait-il pas dur encore de ne pas
 » faire exception dans les lois contre la men-
 » dicité , en faveur des pauvres que la né-
 » cessité oblige de voyager et qui , surpris
 » hors de chez eux par le manque d'ouvrage ,
 » ou par quelque autre malheur , ne peuvent
 » achever leur route sans le secours d'une
 » charitable assistance ? De tels hommes ne
 » sont pas des mendiants ; les biens qu'ils re-
 » cueillent sont ceux , non de l'aumône , mais

» de l'hospitalité. De l'hospitalité ! A Dieu
 » ne plaise que nous mettions des bornes à
 » une vertu si douce et maintenant si rare !
 » Ah ! ne perdons pas de vue par combien
 » d'accidens et de revers l'homme le plus
 » honnête peut se trouver dans la nécessité
 » d'y avoir recours. Que les lois en tolèrent
 » donc l'exercice sur les routes et dans les
 » campagnes ; qu'il soit permis aux indigens
 » qui sortent de leur pays, d'implorer dans
 » les maisons aisées qu'ils rencontrent un léger
 » secours qui ne leur sera pas refusé ; mais
 » qu'on exige d'eux avec rigueur ce qu'on a
 » coutume d'exiger de tout citoyen qui voyage,
 » d'être munis d'un passc-port qui ne soit
 » accordé que sur une connaissance exacte
 » de la conduite et des mœurs de l'individu
 » dont il doit répondre.

» Un grand nombre d'hommes arrachés à
 » l'oisiveté , et quelques-uns sauvés du crime ,
 » non par le moyen employé jusqu'ici des
 » chaînes et des culs de basse-fosse , mais
 » par des moyens non moins compatibles avec
 » les droits sociaux qu'avec les privilèges de
 » l'humanité ; le travail mis en honneur et
 » rendu nécessaire à toutes les classes ; la
 » misère efficacement secourue et soulagée ;

» une parfaite sécurité établie dans les villes
 » et sur les routes , à l'aide des précautions
 » prises contre les gens sans état et sans aveu ;
 » une police ferme et vigilante ; un respect pro-
 » fond , une confiance sans bornes pour l'admi-
 » nistration qui aura répandu ces bienfaits , ce
 » sont là les fruits qui naîtront du système que
 » je propose , s'il est adopté avec toutes les con-
 » ditions que j'ai dit en être indivisibles. C'est
 » là , rois de la terre ! augustes chefs des
 » nations ! la tâche qui vous est imposée. Elle
 » est grande et belle , sans doute , mais je
 » n'en connais pas de plus difficile. Il est
 » plus aisé d'empêcher les hommes de se
 » corrompre que de les rendre sains quand
 » ils sont vicieux : il l'est beaucoup moins de
 » les gouverner que de les vaincre ; et les
 » couronnes qui attendent le sage adminis-
 » trateur n'ont pas l'éclat de celles qui ceignent
 » le front du conquérant et du guerrier. En
 » méritant les premières , vous aurez fait les
 » plus grands de tous les prodiges. L'histoire
 » peut-être ne célébrera pas ces soins paternels
 » qui vous occupent , ces bienfaisantes pensées
 » dont nuit et jour vous vous nourrissez , cet
 » ardent amour du bien public qui secrète-
 » ment vous enflamme et fait vos délices.

» Elle glissera sur ces traits obscurs , et vos
 » courtisans n'en feront que faiblement le sujet
 » de leurs mercenaires louanges ; mais une
 » récompense qui n'est pas pourtant à dédai-
 » gner s'offre à votre grande ame , et sera le
 » digne prix de vos efforts généreux ; c'est
 » la bénédiction de vos peuples , et la jouis-
 » sance dont vous serez enivrés en contemplant
 » leur bonheur dans votre propre ouvrage ».

Appel à la
 postérité : troi-
 sième discours,
 ou l'Examen du
 discours de J.
 J. Rousseau sur
 les sciences ;
 par M. Eymar.

L'indignation que ressent l'ami des talens et de la vertu , en voyant la haine et l'injustice poursuivre et flétrir le génie , n'est point un de ces sentimens fugitifs et passagers qui s'usent et se dissipent d'eux-mêmes. Celui-ci, au contraire, redouble toujours d'énergie , parce qu'il tient à toutes les affections nobles et généreuses de l'ame : il s'anime contre l'envie , il se roidit contre l'outrage , et ne se repose content que quand il a fait triompher la justice et la vérité.

Pourrions-nous donc nous étonner de voir M. Eymar continuer , avec ardeur et constance , la noble tâche qu'il s'est imposée de défendre les écrits et la mémoire de J. J. Rousseau contre ses envenimés détracteurs , et suivre , dans un troisième discours , son

Appel

Appel à la postérité ; appel qui , à coup sûr , ne sera pas rejeté par elle ?

L'écrit du philosophe génevois que notre académicien examine aujourd'hui , est le discours sur les sciences , couronné en 1750 par l'académie de Dijon. Cet ouvrage , brillante aurore d'une gloire littéraire qui devait jeter un si vif éclat , a pour objet , comme on le sait , de prouver que la culture des sciences et des arts a été pernicieuse aux mœurs publiques et privées ; opinion jugée paradoxale par le plus grand nombre , et qui n'est qu'un corollaire d'une question plus générale , auquel elle se rattache nécessairement , savoir , l'influence de la civilisation sur le bonheur de l'espèce humaine.

Le discours contre les sciences précéda celui sur l'origine de l'inégalité sociale. On peut croire , avec vraisemblance , que l'auteur qui , soit persuasion , soit singularité , s'était porté pour détracteur des connaissances humaines , ne voulut pas reculer devant les conséquences que supposait nécessairement le système d'opinions qu'il s'efforçait d'établir. « Si les connaissances sont corruptrices , lui » disait-on , plus la société se perfectionne , » plus l'homme se détériore et se démoralise.

» La civilisation est donc un mal » ? Le philosophe n'hésita pas à répondre affirmativement et à s'efforcer de le prouver , et il publia son discours sur l'origine de l'inégalité , où il posa véritablement les bases de sa doctrine. Mais , lui disait-on encore , « l'homme » peut-il l'oublier cette civilisation , et retourner à l'état sauvage » ? Non sans doute , répondait-il. — « A quoi sert-il donc , insistait-on , » de nous montrer des maux sans remède , et » d'en aigrir le sentiment en les déclarant » incurables ? — Ils ne le sont pas d'une manière absolue , répliquait-il , et peuvent du moins être beaucoup diminués et palliés par deux puissans antidotes. Le premier , applicable aux hommes en masse , consiste , pour eux , à bien connaître et à bien exercer leurs devoirs et leurs droits en tant que membres d'une société et d'un état : le second , applicable aux individus , gît dans un système d'éducation plus raisonnable et plus rapproché de la nature ». Et alors le philosophe fit le *Contrat social* et l'*Emile* , dans lesquels il développa , avec un rare génie et un talent plus rare encore peut-être , la nature et l'emploi des remèdes qu'il indiquait. Telles nous paraissent être les idées générales et la

marche d'une philosophie qu'on accuse bien légèrement, comme le prouve M. *Eymar*, d'incohérence ou de contradiction, et, qui nous semble, au contraire, comme à lui, parfaitement liée, du moins dans ses principales parties, bien que nous soyons loin d'en adopter les résultats et les principes, et sans prétendre aussi attribuer à la conduite personnelle de l'écrivain, cette suite, cette conséquence, cet accord avec lui-même que nous croyons voir, si ce n'est dans tous les détails, du moins dans l'ensemble de ses admirables productions.

Après ces considérations préliminaires que nous n'avons pas jugées tout à fait inutiles ici, passons à l'analyse de l'écrit de M. *Eymar*.

« Une académie célèbre demande la solution du problème ; *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ?* Rousseau est frappé de cette question aussitôt qu'elle lui est annoncée. Cette abondance de lumières et d'idées mûries en silence par de longues et profondes méditations, avait besoin d'une issue pour se répandre. L'occasion est heureuse ; il la saisit ; il prend la plume ; d'un coup-d'œil il

» découvre la vaste étendue de son sujet , et
 » son entrée dans la république des lettres est
 » marquée par un triomphe. Ce triomphe
 » était juste quoiqu'inattendu. Le pinceau qui
 » se destinait à tracer le tableau fier et plein
 » de vigueur de l'homme sortant des mains
 » de la nature , devait s'essayer avec le même
 » talent , et employer la même énergie à pein-
 » dre l'homme amolli par une multitude de
 » besoins factices , et corrompu par des arts
 » frivoles ou pernicioeux. Le génie qui avait
 » découvert , dans l'origine , des institutions
 » et des lois , et , dans les progrès de la socia-
 » bilité , la source des inégalités et des désor-
 » dres qui nous affligent , devait aussi décou-
 » vrir , dans l'influence des sciences et des let-
 » tres , et dans le néant de la plupart de nos
 » connaissances , l'une des causes qui nous
 » dépravent. Chacun de ces systèmes dépen-
 » dait nécessairement de l'autre ; et , soit qu'on
 » les admette , soit qu'on les rejette tous deux ,
 » on ne peut s'empêcher de les trouver au
 » moins concordans. » (1)

L'auteur examine ensuite la question pro-

(1) Voyez la *Notice de l'Académie du Gard* , pour l'année 1809 , pag. 219 et suivantes.

posée par les académiciens de Dijon. Ils demandaient si le *rétablissement* des sciences et des arts avait contribué à épurer les mœurs ? Rousseau changea une question qu'on pouvait regarder presque comme historique et locale pour l'Europe , en une question de philosophie spéculative ; et , considérant son sujet d'un regard d'aigle , il le pénétra dans toute sa profondeur , l'embrassa dans tout son ensemble , dans toutes ses relations ; et , s'élevant au-dessus des temps et des lieux , il le traita d'une manière générale et absolue.

Notre auteur s'occupe ensuite un moment à fixer le sens du mot *épurer* , tel qu'il est employé dans le programme , et il demande si des mœurs épurées , c'est-à-dire , élégantes et polies , sont la même chose que des mœurs *pures* , et si la première de ces expressions n'entraîne pas nécessairement avec elle une idée de corruption morale. M. *Eymar* ne s'arrête point à développer une distinction que l'on considérera peut-être comme trop subtile.

Il se hâte d'attaquer cette foule de critiques qui , pour dénigrer les idées de Rousseau , ont pris le parti de lui attribuer les leurs , qui lui ont fait dire que l'ignorance était de sa na-

ture préférable aux lumières , que la science était pernicieuse de soi , qu'il fallait brûler tous les livres , chasser tous les savans et les artistes , renverser au plutôt l'édifice des institutions sociales pour s'en retourner dans les bois , et cent autres absurdités à quoi Rousseau n'a jamais pensé , et qu'il a même souvent prévenues et réfutées. Tant de détracteurs , ou ignorans ou de mauvaise foi , ont trouvé sans doute bien plus commode de créer un fantôme pour le combattre , que d'entreprendre de lutter corps à corps avec un athlète si redoutable.

Vient ensuite une exposition succincte de la doctrine du discours. Nous ne suivrons pas ici M. *Eymar* , l'ouvrage de Rousseau étant entre les mains de tout le monde.

De cet exposé l'orateur tire pour conclusions , que l'on peut abuser des meilleures choses ; que la science , honne en soi comme la liberté politique , peut devenir pernicieuse à ceux qui n'en sont pas dignes ; que l'une et l'autre sont des nourritures trop vigoureuses , trop substantielles pour des estomacs débiles et usés ; que l'ignorance doit être soigneusement distinguée de l'erreur qui est toujours mauvaise , tandis que la première est souvent

indifférente et quelquefois utile ; qu'à raison de la faiblesse naturelle à l'esprit humain , ses efforts pour acquérir des connaissances , le précipiteront nécessairement dans de fausses routes , l'égareront , le dépraveront même ; et il rappelle à cette occasion le mot de Sénèque , *nullum magnum ingenium sinè mixtura dementiæ* , mot dont le philosophe qu'il analyse , n'offre qu'une trop mémorable application. Il conclut encore que , filles de l'oisiveté , sœurs du luxe , compagnes des richesses , les sciences détruisent la force essentielle à la vertu et la simplicité nécessaire au bonheur ; mais que , dans l'état actuel des peuples civilisés , loin de les proscrire , il faut au contraire les encourager comme un remède à de plus grands maux ; car , en prenant une autre route , on ajouterait seulement l'ignorance à la corruption.

« Plus l'homme connaît , et plus il voudra » connaître ; plus il jouira et plus il voudra » jouir , cela est dans sa nature ; mais voici ce » qui ne l'est pas moins. Plus il voudra jouir , » et plus il sera malheureux , parce que ses » facultés naturellement très-bornées , n'iront » pas du même pas que ses desirs toujours » croissans ; et que les premiers restant fort

» au-dessous , l'équilibre sera rompu , et l'ex-
 » cèdent des desirs sur les facultés tournera
 » tout entier au préjudice et au malheur de
 » l'homme.

» Voici donc une vérité que les sophistes s'ef-
 » forceront toujours en vain d'ébranler , et à la-
 » quelle son extrême importance me fera reve-
 » nir sans cesse ; c'est que nous sommes placés sur
 » cette terre , non pour être parfaits , mais pour
 » être heureux , et qu'il n'y a point de vrai
 » bonheur sans modération et sans simplicité.
 » L'homme dont les besoins et les desirs sont
 » circonscrits et en petit nombre , est et ne
 » peut être qu'heureux , parce que les uns et
 » les autres sont faciles à satisfaire , qu'il ne
 » souhaite que ce qu'il peut obtenir , et qu'il
 » n'y a jamais en lui d'excédent de la volonté
 » sur la puissance , état qui constitue le véri-
 » table bien-être. Mais l'homme qui vit courbé
 » sous le joug de besoins multipliés , dont les
 » sens et l'esprit sollicitent toujours de nou-
 » velles jouissances , et que rien ne peut ras-
 » sasier , ne connaîtra jamais le bonheur.
 » L'imperfection de sa nature et de ses fa-
 » cultés l'empêchera d'atteindre à ce qui est
 » l'objet de ses vœux innombrables ; cet hom-
 » me n'éprouvera que vuide et misère. Or ,

» de quelle cause peut naître cette insatia-
 » bilité qui remplit la vie humaine de tant
 » d'inquiétudes et de dégoûts , si ce n'est des
 » progrès des lumières en tout genre , si ce
 » n'est de l'aliment toujours offert par l'indus-
 » trie à notre curiosité , et de l'impulsion
 » toujours donnée à l'industrie par les sciences
 » et les arts ? De cela seul que toutes ces
 » choses tendent à multiplier les besoins et
 » à exciter les desirs , on peut hardiment
 » conclure qu'elles sont funestes à l'humanité.
 » Les partisans de la perfectibilité indéfinie ,
 » les apologistes des arts et des sciences ne
 » se tireront jamais de cet argument. »

On sait que les ennemis de Rousseau lui
 ont contesté, non seulement la bonté et l'uti-
 lité, mais encore la propriété de son système
 de philosophie. M. *Eymar*, en montrant l'in-
 justice de ce reproche de plagiat , du moins
 quant à l'ensemble des opinions de son auteur,
 admet qu'en effet il a emprunté plus d'une
 idée aux philosophes anciens et modernes ; et
 dans ce qui , par exemple , a rapport au dis-
 cours qui nous occupe maintenant, Platon ,
 Sénèque et Plutarque , Montagne , Bacon , le
 Juif Mendelson , l'Abbé de St-Pierre même et
 d'autres , se sont élevés avant Rousseau contre

la culture des sciences et des arts , et ont montré leur funeste influence sur la morale et la félicité humaines. Pourquoi , se demande notre académicien , ce qui a excité contre lui-ci des clameurs si furieuses et une haine si acharnée , n'a-t-il pas même été , pour les autres , l'objet du plus léger reproche ? Il trouve la raison de cette différence en cela que les premiers n'ont fait luire la lumière que faiblement , indirectement et par intervalles ; tandis que Rousseau l'a répandue par torrens et de manière à blesser les yeux débiles ; en ce qu'il a abordé la question sans détour , et terrassé l'erreur en la combattant courageusement et , pour ainsi dire , corps à corps ; enfin , et sur-tout , en ce qu'il n'a pas assez séparé et distingué les savans de la science , et qu'il ne les a pas assez ménagés dans ses éloquents déclamations.

La dernière partie de l'écrit de M. *Eymar* a pour objet de défendre la sincérité de J. J. Rousseau contre l'imputation faite à ce philosophe de n'avoir embrassé la doctrine qu'il professa dans son discours sur les sciences , que comme une espèce de jeu d'esprit propre à faire effet , et d'avoir en cela suivi l'instigation de Diderot qui lui représenta l'apologie des

lettres comme un sujet usé et , pour me servir de l'expression qu'on lui attribue , comme le *Pont aux dnes*. La vérité de cette accusation ne peut être attaquée qu'indirectement et par induction ; et c'est ce que fait M. *Eymar* avec beaucoup de force. On ne saurait également aujourd'hui , prouver ce fait d'une manière directe et positive , qu'avec de grandes difficultés. Nous pouvons dire que , du vivant même de Rousseau , il était regardé comme constant dans les sociétés de Paris , où l'on s'occupait de littérature et de philosophie. Sans doute l'on répugne à admettre ce qui peut entacher le caractère d'un homme de génie , et l'on se plaît à croire à la bonne foi de celui dont on admire les talens. Il est triste seulement que , pour justifier Rousseau , on soit obligé de taxer de diffamation et de calomnie des hommes tels que Marmontel , Helvétius , La Harpe , le véridique Dussault et tant d'autres. Dans cet état de choses , il doit être permis de douter. On peut seulement remarquer qu'à supposer vraie l'anecdote que M. *Eymar* attaque , si elle inspire des doutes sur la sincérité de Jean-Jacques , elle n'incolpe pas moins celle du philosophe Diderot. Et comment se persuader que cet ardent amour

de l'humanité qui brille si éminemment dans les écrits de l'un et de l'autre , ne fût qu'un semblant et qu'un jeu ?

Non : il faut , quelque haut qu'un talent puisse atteindre ,
Eprouver pour sentir , et sentir pour bien peindre.

Histoire.

Mémoire historique sur la révolution de Gènes en 1746; par M. Emile Vincens.

Dans les productions historiques on a toujours mis une très-grande différence entre celles qui sont composées d'après des ouvrages déjà publics et répandus , et celles dont les auteurs ont puisé dans des sources nouvelles ou peu connues. Sans doute , à le bien prendre , l'histoire ne s'invente pas ou du moins ne doit pas s'inventer ; elle se compile : mais combien a plus de mérite celui qui défriche le champ , et que de difficultés il a à vaincre ! Cette espèce d'originalité caractérisa les grands historiens de l'antiquité. Ce fut dans leurs propres observations et dans les archives d'Athènes et de Rome , que les Thucydide et les Tacite trouvèrent les matériaux de leurs admirables écrits ; et c'est à ce même avantage que des ouvrages récemment publiés en France , *l'Histoire de l'anarchie de*

Pologne par Rulhières , et celle des *Républiques italiennes* de M. Simonde-Sismondi ont dû , en partie , leur juste et brillant succès.

Ce mérite appartient aussi au mémoire que nous allons faire connaître : il a pour objet la délivrance de Gènes , arrachée en 1746 aux soldats autrichiens par le courage de son peuple. L'auteur, M. *Émile Vincens*, a été à portée de consulter les documens , soit écrits , soit verbaux , qui ont rapport à cet intéressant événement. Le soin et l'exactitude ont recueilli , la saine critique et la philosophie ont choisi. Nous avons laissé à leur travail toute son étendue.

« Les grands événemens politiques et militaires dont nous sommes témoins depuis quelques années , prodigieux en eux-mêmes , incroyables par leur succession rapide , ont , pour ainsi dire , effacé de la mémoire tout ce qui les a précédés. Nous cherchons aujourd'hui , dans les soixante ans qui se sont écoulés entre la guerre de la succession et l'indépendance des États unis d'Amérique , la trace des progrès de l'esprit humain , la marche de la puissance de l'opinion , les

» germes , en un mot , de nos révolutions
» actuelles. Mais celui qui , de nos jours , écri-
» rait l'histoire de ces temps , passerait en
» peu de mots sur les guerres et les batailles
» et sur tant de détails dont la génération
» précédente aurait rempli ses froides annales.
» Une petite principauté à donner en Italie
» à un Espagnol fils d'une Parmésane , des
» échanges forcés de la Sicile contre la Sar-
» daigne , de la Lorraine contre la Toscane ,
» et d'un vain titre de roi de Pologne ,
» contre la Lorraine ; des compensations , des
» expectatives , des partages de successions
» éventuelles ; plus d'intrigues que d'évène-
» mens ; une ligue injuste , une guerre mal
» faite contre l'héritière de la maison d'Au-
» triche ; un seul prince digne d'être considéré
» pour lui-même comme guerrier et comme
» roi , toujours changeant de parti et d'alliés
» et remuant l'Europe pour ravir une seule
» province ; une guerre terminée sans précau-
» tion que les Anglais recommencèrent en
» pirates ; quelques journées plus célébrées
» peut-être pour faire une réputation à des
» généraux favorisés , ou à des princes , que
» dignes d'attention par leur éclat réel , et sur-
» tout par l'importance de leurs suites ; voilà

» l'étroit tableau que la guerre et la politique
 » offrent à l'histoire dans cette époque , tableau
 » trop inférieur à ceux qui se sont tracés
 » devant nos yeux. On peut considérer sur-tout
 » combien peu ces mouvemens ont laissé de
 » changemens dans les états de l'Europe. On
 » s'épuisait, comme le remarque M. de Vol-
 » taire, pour la conquête de quelques villages
 » qu'il fallait rendre à la paix, ou de quelques
 » arpens de neige en Canada. Examiner si
 » les peuples étaient plus ou moins heureux
 » dans des temps si peu féconds en résultats, et
 » si peu dignes de mémoire, c'est une ques-
 » tion d'un autre ordre et qu'il ne me convient
 » pas d'approfondir.

» Dans le petit nombre des faits de ces temps
 » dont on se souvient encore, il est permis
 » de citer la révolution de Gènes de 1746.
 » C'est une scène qui s'est passée sur un petit
 » théâtre, et qui n'a pas eu des conséquences
 » étendues. Mais le spectacle n'en est pas
 » sans intérêt. Un petit état est sacrifié dans
 » son alliance avec de grandes puissances ;
 » son gouvernement désespère du salut de
 » la patrie ; une capitale riche et superbe
 » abandonnée par ses défenseurs, est livrée
 » à l'ennemi sans résistance et presque sans

» conditions ; mais au défaut du gouvernement
 » le peuple se soulève à la première violence ,
 » chasse l'ennemi de ses rues et de ses portes ,
 » s'organise spontanément , soutient un siège ,
 » et donne à de nouveaux défenseurs le temps
 » de venir sauver la ville. La patience de ce
 » peuple amenté le soutient sous les armes
 » pendant deux ans , jusqu'à la paix générale
 » qui réintègre la république dans tous ses
 » droits.

» Ce peuple , ce peuple déchaîné et armé
 » s'est mis à la place du gouvernement timide
 » qui n'avait pas su le défendre. Les nobles
 » sont décriés , et leur empire semble fini ; mais
 » bientôt , par une conduite habile , l'aristo-
 » cratie reprend peu à peu ses droits , d'abord
 » à la confiance de ses concitoyens , à leur
 » direction , enfin au gouvernement. Elle repa-
 » raît dans son éclat et sa force ; elle ressaisit
 » le pouvoir sans secousse , sans regret de
 » la part du peuple et sans gratitude de la
 » part des grands. Cette crise politique est ,
 » ce me semble , assez digne de considéra-
 » tion , et c'est ce qui a été le moins déve-
 » loppé jusqu'à aujourd'hui.

» Enfin les ennemis ont puisé d'immenses
 » contributions dans le trésor de la banque
 » de

» de Saint-George , établissement singulier ;
 » si fameux et si peu connu. Le crédit est
 » anéanti ; la fortune publique et privée est
 » ébranlée ; et au bout de peu de temps tout
 » est raffermi , tout a repris sa place : le trésor
 » est comblé , les finances sont rétablies , le
 » commerce s'enrichit de nouveau , les grandes
 » maisons refleurissent. Ce phénomène éco-
 » nomique m'a également paru digne de dé-
 » veloppement et de curiosité. C'est ici qu'on
 » pourrait appliquer ce que d'Alembert disait
 » de Genève : *aux yeux du philosophe , la*
 » *république des abeilles n'est pas moins inté-*
 » *ressante que l'histoire des grands empires.*

» La petite république de Gènes avait senti
 » dès long-temps les avantages de la neutralité
 » et de la modération. Ce n'était plus le temps
 » où , prépondérante sur la mer , l'opulence
 » de ses comptoirs lui inspirait l'ambition de
 » les transformer en colonies puissantes et en
 » dominations politiques. Même , depuis long-
 » temps , elle n'avait pris qu'une part secon-
 » daire dans les affaires générales de l'Italie.
 » L'agrandissement du duc de Savoie l'occu-
 » pait assez péniblement toute entière , du
 » soin de conserver intactes ses anciennes
 » possessions.

» Quelque rôle qu'eussent joué autrefois
 » les petits états , on sentait qu'ils ne pouvaient
 » plus subsister, entre les grandes puissances ,
 » que par la jalousie réciproque de celles-ci.
 » Gênes ménageait tous les souverains ; elle
 » caressait l'Angleterre qui pouvait , plus
 » qu'aucun autre , favoriser ou intercepter son
 » commerce maritime , et qui , n'ayant aucune
 » prétention ni de bienséance ni d'ancienne
 » suzeraineté sur la république , pouvait la
 » protéger avec le plus de désintéressement
 » et d'efficace contre les entreprises des autres
 » couronnes.

» Ses relations principales étaient en Es-
 » pagne. Les Génois étant les facteurs de tous
 » les peuples , les plus sobres et les plus la-
 » borieux des manouvriers , si l'on peut parler
 » ainsi , ils ont rempli , de tout temps , les
 » villes d'Espagne où ils font le travail et le
 » commerce des habitans indolens. Leurs
 » bâtimens voituraient sans cesse les blés et
 » les autres marchandises dont l'Espagne se
 » laisse manquer. Ils débarrassaient Cadix des
 » denrées des deux Indes. Ce qu'ils n'achetaient
 » pas des Espagnols , ils l'enlevaient comme
 » nantissement en prêtant leur argent au pro-
 » priétaire , en anticipation de la valeur. Quoi-

» qu'il y ait des Génois en France , comme
 » il y en a partout , ce royaume abondant en
 » commodités , dont le peuple est industrieux
 » et adonné au travail , les commerçans actifs
 » au dedans et répandus au dehors , ne pou-
 » vait offrir les mêmes ressources à l'industrie
 » génoise. Mais les Génois estimaient les
 » Français et comptaient sur eux. Après le
 » bombardement de 1684 , ils n'avaient té-
 » moigné aucun ressentiment et ne s'étaient
 » jamais mêlés dans les ligués des ennemis
 » de Louis XIV. Ils avaient été neutres dans
 » la guerre de la succession. A la paix , leurs
 » liaisons intimes avec l'Espagne les attachè-
 » rent nouvellement à la France. Enfin , pour
 » avoir éprouvé une fois la hauteur d'un de
 » ses souverains , ils n'en aimaient pas moins
 » une nation capable de protéger leur fai-
 » blesse avec franchise et générosité.

' » Ils ne furent point inquiétés dans la guerre
 » de 1734 , quoique l'état voisin de Parme
 » en fût l'objet , et que le théâtre des hos-
 » tilités enveloppât leur territoire.

» Ils espéraient se démêler avec le même
 » bonheur des périls de la guerre générale
 » que la succession de Charles VI avait al-
 » lumée dès 1740. Elle durait depuis trois

» ans sans les atteindre , lorsqu'en 1743 ,
 » ils se virent , tout à coup , entraînés hors
 » de leurs mesures par l'ambition du roi
 » de Sardaigne. Ils apprirent que , dans le prix
 » dont ce prince faisait payer son alliance à
 » l'Autriche et à l'Angleterre , il avait eu soin
 » de stipuler en sa faveur une cession très-
 » contraire à leurs intérêts. Par le traité de
 » Worms du 13 septembre 1743 , où l'An-
 » gleterre était partie contractante , la reine
 » de Hongrie céda avec quelques territoires
 » de Lombardie à elle appartenant , tous ses
 » droits sur le marquisat de Final qui , comme
 » on sait , fait partie de l'état de Gènes , et
 » qui était paisiblement possédé par la ré-
 » publique. Il était impossible de se dissimu-
 » ler que ce n'était pas Final , que c'était
 » Gènes même , que les grandes puissances
 » sacrifiaient au gardien des Alpes.

» Pour s'en convaincre , il faut jeter un
 » coup d'œil sur Final , et remonter plus
 » haut pour se rendre compte de la situa-
 » tion des Génois envers le duc de Savoie.

» Depuis qu'en 1576 ils avaient fixé leur
 » gouvernement et éteint toutes leurs dissen-
 » sions civiles , leur histoire jusqu'en 1746 est
 » stérile ; et si l'on en excepte le bombar-

» dement de 1684, tous les événemens qu'on
 » y trouve, ne sont que des entreprises des
 » ducs de Savoie sur l'indépendance de la ré-
 » publique ou sur quelque partie de son terrai-
 » toire. Les quatre pierres diffamatoires qu'on
 » voit à Gênes sont de cette époque. Toutes
 » quatre ont été décernées pour rendre exé-
 » crables des citoyens que les intrigues du duc
 » de Savoie avaient suscités. Ces monumens
 » étaient le reste d'un très-ancien usage de
 » raser la maison des rebelles et d'écrire sur
 » la pierre leur condamnation. Une de ces
 » conspirations dans laquelle Vachero, riche
 » commerçant, envieux et envié de la no-
 » blesse, devait introduire les Piémontais par
 » une porte attenante à sa maison, allait éclat-
 » er en 1628, après que le duc venait de
 » signer une trêve : la trame fut découverte ;
 » et le coupable arrêté. Le duc osa demander
 » son impunité ; sous prétexte que la trahi-
 » son était antérieure à l'armistice, comme
 » si la perfidie d'un citoyen était une hos-
 » tilité permise par le droit de la guerre,
 » et qu'une suspension d'armes dût abolir le
 » crime des traîtres, comme elle arrête l'ar-
 » deur et la vengeance des guerriers. Vachero
 » subit sa peine.

» En 1672, Raphaël della Torre, noble
 » génois, conspire de nouveau, et c'est pour
 » assassiner le chef de la république. Le duc
 » de Savoie fait une invasion combinée sur
 » le territoire. La conspiration échoue. Della
 » Torre s'enfuit : de sa retraite, il dirige à
 » la douane de Gênes, une caisse qui devait
 » faire sauter l'édifice, par l'effet d'une ma-
 » chine infernale à ressorts. La caisse, ouverte
 » à la frontière, ne parvient pas à sa desti-
 » nation ; mais une machine semblable qu'il
 » adressait à Savone, à celui qui l'avait dé-
 » noncé, tua ou blessa trois hommes. Della
 » Torre fut ensuite alchimiste, volontaire dans
 » l'armée française, et finit par mourir à Ve-
 » nise, assassiné sous un habit de masque.
 » Tels étaient les instrumens qu'un prince ne
 » dédaignait pas d'avouer,

» Il faut se représenter les accroissemens
 » successifs de cette maison politique et tur-
 » bulente, qui, des vallées des Alpes avait
 » étendu son empire sur les plaines du Pié-
 » mont ; qui s'agitait du lac Léman jusqu'à
 » la mer ; qui escaladait Genève et menaçait
 » Gênes ; qui, devenue royale et possédant
 » maintenant la Sardaigne, avait l'ambition de
 » devenir une puissance maritime. La longue

» chaîne de montagnes qui forme l'étroite
 » province occidentale de Gênes, séparait seule
 » ses états, de la mer. Elle tentait à chaque
 » instant de franchir cet obstacle et de s'é-
 » tablir sur le rivage : elle possédait Nice à
 » l'extrémité de cette ligne. Elle s'était en-
 » fin emparée d'Oneglia, et par là, elle parta-
 » geait en deux la province génoise : elle cher-
 » chait toutes les occasions de morceler encore
 » ces membres détachés, et il était facile de
 » prévoir qu'elle s'approprierait bientôt tou-
 » tes ces fractions de la rive ligurienne, qu'elle
 » coupait déjà de distance en distance, et
 » qu'elle attaquait de jour en jour, tantôt
 » par la force ouverte, tantôt en vertu de
 » prétendus titres.

» Dans ce but, on voyait le roi de Sar-
 » daigne acheter ou se faire céder les droits
 » contentieux de quiconque en réclamait ou
 » plutôt en avait réclamé, sur les portions
 » du territoire génois, quelque vains, pres-
 » crits, éteints ou imaginaires qu'ils fussent.
 » Chacune de ses acquisitions était suivie
 » d'une petite guerre et accompagnée de
 » manœuvres pour semer la discorde parmi
 » les habitans de ce pays. Nous avons vu même
 » ces différens se prolonger ou se renouve-

» ler encore jusqu'aux dernières années du
 » gouvernement de la maison de Savoie. Ces
 » querelles étaient ordinairement terminées
 » par l'intervention de la France. Les droits
 » dont il s'agissait étaient tellement litigieux,
 » qu'il fallut renvoyer une de ces guerres
 » à l'arbitrage d'un congrès de jurisconsultes
 » de Ferrare, assemblés à Florence. Mais à
 » chaque querelle, le roi, ou gagnait quel-
 » que village, ou obtenait des sommes d'ar-
 » gent. Fidèle à son plan, à la paix de 1735
 » il s'était fait céder en propriété par l'em-
 » pereur, Carosio et quatre autres petits fiefs
 » enclavés et disséminés au milieu de l'état de
 » Gênes. Il avait acheté d'une abbaye, des
 » droits prétendus sur Vintimille, et ceux non
 » moins chimériques d'un comte de Millesimo
 » sur Savone : il en recherchait de parçils,
 » même dans la province orientale, et, mai-
 » tre un moment de l'état de Plaisance, ses
 » publicistes s'étaient hâtés de répandre que
 » la Spezzia était un démembrement que ré-
 » clamait ce duché.

» Ainsi le roi de Sardaigne, pressé de s'a-
 » grandir, toujours prêt à se vendre à qui
 » avait besoin de l'acheter, et encore plus
 » prompt à la défection pour un plus grand

» salaire , ne perdait aucune occasion de s'a-
 » vancer dans le Milanais ; mais il suivait ,
 » avec non moins de constance et d'apparence
 » de réussite , le plan , à peine dissimulé , d'en-
 » vahir l'état de Gènes. A la mort de Charles
 » VI, il se montre le plus ardent à disputer sa
 » dépouille à Marie-Thérèse , et réclame le
 » Milanais. Mais la guerre générale s'allume ;
 » l'Angleterre le donne pour allié à l'Autriche ,
 » et aussitôt il s'attribue , au traité de Worms ,
 » avec des agrandissemens en Lombardie , des
 » droits sur Final et la faculté de s'en mettre
 » en possession.

» Final est une petite ville sur la côte occi-
 » dentale de Gènes à quinze lieues de la capi-
 » tale , à cinq lieues d'Oneille et à pareille dis-
 » tance de Savone. Son territoire s'étend dans
 » une vallée et dans la montagne qui rejoint le
 » Piémont. Sa possession aurait été , pour le
 » roi de Sardaigne , un nouveau point d'appui
 » sur la mer , une nouvelle solution de conti-
 » nuité du territoire de Gènes ; d'un côté , un
 » moyen d'approcher de Savone ; de l'autre ,
 » une tentation toujours offerte de rendre con-
 » tiguës , aux dépens des Génois , les posses-
 » sions de Final et d'Oneille.

» Quel que fut le droit originaire de la répu-

» blique de Gènes sur les parties qui com-
 » posent les deux rivières , il est certain que
 » plusieurs chartres impériales dans les temps
 » anciens , lui ont concédé et confirmé le don
 » de tout le territoire jusqu'à Vintimille.
 » Quelquefois ces concessions ont réservé les
 » droits des marquisats qui s'y trouvent ; d'au-
 » tres établissent la république comme vicaire
 » de l'empire sur ces marquisats. La souve-
 » raineté ou la suzeraineté de Gènes a rare-
 » ment été contestée par les habitans de Final.
 » Dans le XIII.^e siècle , on les voit comptés
 » parmi les sujets de la république , et soumis
 » à ses réglemens et à ses tributs : ils fournis-
 » sent leur contingent dans ses guerres. Les
 » marquis de Caretto reçoivent des Génois
 » l'investiture de Final : souvent révoltés , ils
 » sont fréquemment punis par les armes. Dans
 » le XIV.^e siècle , un de ces marquis rebelles ,
 » mis en prison à Gènes , cède Final à la répu-
 » blique : ses successeurs reçoivent le fief de
 » nouveau , et l'un d'eux vend à la république
 » la moitié du domaine. Cependant la famille
 » Caretto était impatiente d'être sujette d'une
 » république : en 1355 , elle fait hommage de
 » Final à l'empereur. Depuis ce temps , on
 » trouve alternativement des investitures con-

» tradictoires demandées à l'empereur ou aux
 » Génois , suivant l'intérêt versatile des mar-
 » quis ; on voit des confiscations prononcées
 » par la république , et exécutées à main
 » armée. En 1447 , on voit proposer à Gênes
 » de raser Final : on se contente de le déman-
 » teler et d'abattre le château. Dans le siècle
 » suivant , Charles-Quint dispose plusieurs fois
 » de ce marquisat ; mais Gênes ne cesse ja-
 » mais de réclamer ses droits. Enfin , le roi
 » d'Espagne , Philippe III , se porte pour
 » arbitre entre la république et le marquis
 » qui refusait de la reconnaître , et , sous ce
 » prétexte , il met garnison dans Final. Il fit plus
 » en 1619 , il acheta le marquisat de la famille
 » Carotto , et en prit l'investiture de l'empereur
 » Mathias. Philippe IV se fit renouveler
 » cette investiture en 1621. Cette possession
 » restait à l'Autriche par la paix de 1713. Les
 » Génois qui revendiquaient encore leurs an-
 » ciens droits , et pour qui Final était l'asile
 » et le repaire des bannis et des gens sans
 » aveu de leur état , désiraient , au prix des
 » plus grands sacrifices , de rentrer dans cette
 » propriété importante. Le 20 août 1713 ,
 » l'empereur Charles IV leur vend Final avec
 » tous ses droits , leur en donne l'investiture

» de la même manière que les rois d'Espagne
 » l'avaient reçue , et leur garantit la jouissance ,
 » le tout , dit le contrat solennel , sans préju-
 » dice des droits propres prétendus par la
 » république. Les Génois payent cette acqui-
 » sition un million de livres , et croient join-
 » dre à leurs titres antiques le titre le plus
 » incontestable et le mieux garanti.

» C'est cette confiance qui tout à coup est
 » troublée par la nouvelle que la reine de
 » Hongrie , sans faire aucune mention de la
 » vente faite par son père , et du prix qu'il en
 » a perçu , a donné Final au roi de Sardaigne.

» Les réclamations des Génois remplissent
 » les cabinets de l'Europe : ils adressent , à
 » Vienne et à Londres , leurs plaintes et leurs
 » remontrances. Par les réponses qu'ils reçu-
 » rent , il ne paraît pas que les alliés leur re-
 » prochiassent alors d'avoir manqué à la neu-
 » tralité. Si on avait eu à se plaindre de leur
 » propension pour la France ou l'Espagne ,
 » aurait-on omis de leur alléguer ce motif de
 » défaveur ? A Vienne , on nie d'abord que ,
 » dans le traité encore secret , il y ait aucun
 » article qui intéresse Gènes. A Londres , on
 » répond qu'il faut se tranquilliser , et qu'à
 » l'apparition du traité , on verra qu'il n'est

» pas si fâcheux qu'on le suppose. Enfin , il
 » devient public : alors les ministres d'Autri-
 » che déclarent que leur maîtresse ayant été
 » obligée de donner de son propre territoire
 » au roi de Sardaigne , elle ne pouvait , à plus
 » forte raison , l'empêcher de prendre ce qui
 » était à sa bienséance chez autrui. La cour de
 » Londres est mortifiée de la contrariété que
 » les Génois éprouvent ; mais avec un si grand
 » intérêt pour les alliés , de fermer les Alpes
 » à leurs ennemis , et avec un desir si pro-
 » noncé du roi de Sardaigne d'avoir Final , il
 » a été impossible de ne pas le satisfaire. Mais
 » la dernière réponse de l'Autriche est re-
 » marquable par un trait d'hypocrisie diplo-
 » matique , qui finit la discussion. *Après tout ,*
 » disent les ministres , *on n'a cédé que les*
 » *droits qu'on avait : si , comme le soutien-*
 » *nent les Génois , on n'en avait point , on n'a*
 » *rien cédé , et Gènes n'éprouve aucun préju-*
 » *dice de cette stipulation.*

» Que faire au milieu de ces pénibles cir-
 » constances ? La France et l'Espagne , sur
 » les premières plaintes , avaient offert leur
 » assistance et leurs armes , en invitant les Gé-
 » nois à faire cause commune avec elles. On
 » avait refusé ce dangereux appui , tant qu'on

» avait espéré fléchir les alliés de Worms.
» Mais, après cette espérance perdue, les offres
» furent renouvelées et il fallut bien les écouter. Le sénat et le conseil en délibérèrent
» long-temps. Les uns voulaient, au prix de
» Final même, conserver la neutralité et le
» commerce maritime. On leur répondait qu'a-
» près une première violence, il n'y en avait
» aucune qui ne fût permise au roi de Sar-
» daigne, et que Gênes ne dût attendre ; que
» le commerce ne serait pas plus respecté
» que l'état ; que le roi, en ouvrant à Final
» un passage de la mer à la Lombardie, et
» en couvrant la côte de corsaires, ôterait
» à Gênes son commerce, et qu'il ne fallait
» pas ressembler à ces sénateurs de Rome
» qui croyaient que, la république perdue, il
» leur resterait leurs jardins et leurs viviers.
» Enfin la nécessité poussa le conseil à en-
» trer dans l'alliance des Espagnols et des Fran-
» çais. Le traité fut signé à Aranjuez, le 1.^{er}
» mai 1745 : le sénat, en le publiant, pro-
» testa de sa neutralité. Il ne prenait aucune
» part à la querelle des puissances belligé-
» rantes ; il n'armait que pour se soustraire
» aux conséquences dont le traité de Worms
» menaçait la république ; et Gênes ne se

» regardait que comme un auxiliaire , four-
 » nissant , en cette seule qualité , un corps
 » de troupes et un train d'artillerie à l'armée
 » combinée.

» Cette vaine réserve de manifeste , dont
 » les Génois semblent avoir été dupes eux-
 » mêmes ; cette précaution oratoire , par la-
 » quelle , en faisant la guerre , ils prétendaient
 » rester dans la neutralité et en paix , fut
 » probablement l'ouvrage des esprits faibles
 » qui se crurent concilians. Bientôt tout porta
 » l'empreinte de cette hésitation , plus fu-
 » neste sans doute dans les résolutions que
 » dans les paroles. Mais la délibération n'avait
 » pas été unanime , et elle ne pouvait l'être.
 » Quelques opposans alléguaient de bonnes
 » raisons qui méritaient d'être pesées : la crainte
 » de la guerre , la répugnance à compromet-
 » tre la fortune d'un état commerçant et l'exis-
 » tence d'une république , et , outre ces con-
 » sidérations , les intérêts privés partageaient
 » les conseillers. Quoique le gouvernement
 » ne reconnût dans ses membres aucun titre
 » féodal , et que tous les nobles fussent
 » égaux dans son sein , on avait souffert qu'ils
 » possédassent des fiefs au dehors ; et dès-lors
 » le conseil avait toujours délibéré sous l'in-

» fluence ou au milieu du choc des intérêts
 » étrangers : aux confins de l'état sur-tout ,
 » beaucoup de familles génoises possédaient
 » des fiefs impériaux qui les tenaient, dès long-
 » temps , sous la dépendance de la maison
 » d'Autriche. Il n'était pas sans exemple que
 » des sénateurs eussent sacrifié le devoir de
 » magistrats à celui de vassaux. Dans la guerre
 » de la succession , le prince Eugène récla-
 » mait une contribution des Génois : un en-
 » voyé de la république marchandait la somme ,
 » en faisant valoir l'indépendance de Gènes
 » et le peu d'importance des fiefs pour les-
 » quels elle devait contribuer : il offrit enfin
 » quarante mille écus. Le prince , enflammé
 » de colère , s'écrie qu'il lui faut de l'argent
 » et non de la rhétorique ; et comment l'am-
 » bassadeur ose-t-il offrir quarante mille écus ,
 » quand le sénat en a délibéré soixante mille ?
 » Le fait était vrai : un sénateur, Fieschi ,
 » feudataire , avait trahi le secret de la dé-
 » libération. Mis en prison en sortant de sa
 » charge , et condamné , la protection de
 » l'Autriche lui sauva la tête. Si ces trahisons
 » n'ont pas été communes , les conseillers
 » vendus n'ont pas été rares : à défaut de
 » motifs plus nobles de corruption , les in-
 » térêts

» téréts de créanciers de capitaux placés dans
 » les dettes publiques des grandes puissances,
 » se sont fréquemment heurtés dans les dé-
 » libérations du sénat de Gênes.

» Pour le peuple, il n'influa en rien dans
 » la délibération qui mit Gênes en état de
 » guerre : on ne consulta pas son opinion,
 » et peut-être, n'en avait-il point. La masse
 » aura considéré la perte prochaine de Final
 » comme un affront à la gloire de la répu-
 » blique, objet d'une vanité nationale com-
 » mune à toutes les classes. Les négocians,
 » à qui la neutralité avait été favorable dans
 » toutes les guerres, auront craint pour leur
 » commerce, et prévu deux choses également
 » fatales pour ceux de cette classe, des obs-
 » tacles et des contributions. Le peuple pro-
 » prement dit, était encore insensible à ce
 » qui se préparait : on ne faisait point de
 » levées dans la ville ; les huit mille hommes
 » que fournit d'abord la république étaient
 » un ramas d'étrangers soudoyés. Le premier
 » indice d'un esprit public est de 1746 ; on
 » trouva mauvais que l'archevêque, dans une
 » lettre pastorale, eût donné aux citoyens le
 » nom de *sujets*, et ce mécontentement qui
 » ne fut manifesté que par des placards, n'oc-

» cupa probablement qu'un petit nombre
 » d'esprits.

» L'alliance des Génois n'était pas encore
 » notifiée , que les Autrichiens occupaient
 » déjà Novi et une partie du territoire. Les
 » premières opérations furent de les déposter.
 » Le fort de Serravalle fut pris , et les Génois
 » qui parlaient encore de neutralité , en fu-
 » rent mis en possession en vertu d'une sti-
 » pulation qu'ils avaient eu soin de faire par
 » avance. Les ennemis ne manquèrent pas de
 » leur faire tout le mal qu'ils purent : on
 » souleva la Corse , et les Anglais désolèrent
 » la côte ligurienne. Enfin , après un an d'o-
 » pérations peu importantes , la funeste ba-
 » taille de Plaisance est perdue, le 16 juin
 » 1746 , par les Français et les Espagnols.
 » Au milieu de la dissension qui s'éleva entre
 » eux , et de leurs efforts mal concertés pour
 » tenir la campagne , on apprend la mort de
 » Philippe v. Cet événement change les in-
 » térêts : ce que le feu roi avait fait pour éta-
 » blir à Parme D. Philippe , son troisième fils ,
 » Ferdinand , son fils aîné , en lui succédant ,
 » fut moins pressé de le faire pour un frère
 » d'un second lit. L'armée combinée se retire.
 » Elle se défend sur-la Tidone ; mais elle

» ne s'y arrête point. Un nouveau général
 » espagnol, le marquis de la Mina, vient rem-
 » placer le comte de Gages qui avait fait les
 » deux dernières campagnes ; et ce nouveau
 » chef précipite la marche rétrograde. Les Au-
 » trichiens rentrent, à sa suite, sur le ter-
 » ritoire génois, à Novi, à Serravalle. Les
 » alliés redescendent la Bochetta : l'infant D.
 » Philippe est parmi eux. Les Génois men-
 » acés d'abandon ; et se voyant à deux doigts
 » de leur perte, supplient qu'on les défende
 » et en démontrent la possibilité. On les flatte
 » de tenir ; on projette un camp entre la Bo-
 » chetta et la ville, et cependant l'artillerie
 » espagnole se rembarque. Enfin, les Alle-
 » mands franchissent la Bochetta à leur tour :
 » aussitôt l'infant et l'armée disparaissent ; ils
 » se retirent précipitamment par Savone, vers
 » la Provence, et Gènes se trouve abandonnée
 » à elle-même, à l'improviste, sans troupes,
 » sans préparatifs de défense, sur-tout sans
 » conseil pris, et en présence d'un ennemi
 » victorieux.

» Un auteur français avance qu'un conseil
 » de guerre général s'était tenu dans Gènes ;
 » et que la retraite y avait été décidée d'uné
 » voix unanime. Mais, si telle avait été la

» résolution discutée et prise à l'avance le 9
 » août, aurait-on abandonné, le 3 septem-
 » bre, une ville alliée si importante, sans y
 » jeter quelques troupes ? Les Génois affir-
 » ment en mille endroits qu'on les endormit
 » par de vaines promesses ; qu'un de leurs
 » commissaires avait encore rendez-vous au
 » quartier-général de l'infant, à deux lieus
 » de la ville, pour concerter la défense, et
 » était en chemin pour s'y rendre au point
 » du jour, quand il apprit la retraite, tant
 » elle fut imprévue et furtive. Il est probable
 » qu'on avait voulu réellement couvrir Gènes
 » ou la défendre dans ses murailles ; mais
 » que la fluctuation des vues des généraux,
 » et la divergence des instructions de leurs
 » cours firent perdre un temps précieux. La
 » Bochetta fut mal défendue, et les ennemis
 » l'ayant passée, les alliés ne surent qu'a-
 » bandonner la malheureuse ville de Gènes,
 » et aller porter plus loin leur incertitude et
 » leurs dissensions, †

» La consternation des Génois est plus fa-
 » cile à imaginer qu'à dépeindre. Le sénat
 » expédia d'abord au général allemand qui
 » s'avancait. Il lui adressa des rafraîchis-
 » semens et des harangues dont le thème

» était que la république n'était pas en guerre
 » avec l'impératrice. Cet argument ne per-
 » suadant pas l'ennemi qui, d'heure en heure,
 » resserrait la ville, on crut qu'une démon-
 » stration de défense amènerait les Autrichiens
 » à une meilleure composition. La magistra-
 » ture municipale (les pères du commun)
 » fit distribuer quelques armes au peuple par
 » les consuls des arts et métiers. Ce fut alors
 » qu'il éclata une opinion publique et po-
 » pulaire. Le peuple voyant sa ville et ses
 » subsistances compromises par ses chefs,
 » commença à donner des signes spontanées
 » de patriotisme et de courage. Il courait en
 » foule aux remparts, et, tant qu'il était
 » en lui, ces armes qu'on lui avait remises
 » pour en faire une simple parade, il les
 » employait, non moins inutilement sans
 » doute, mais avec beaucoup plus de dé-
 » monstrations d'animosité, que le gouver-
 » nement n'avait osé en vouloir. Du haut des
 » remparts élevés sur les collines, on tirait
 » sans cesse sur les Allemands qui étaient
 » encore au fond de la vallée; mais bientôt
 » une proclamation du gouvernement fit dé-
 » fense de tirer sous peine de mort. Une cir-
 » constance extraordinaire sembla inciter en-

» core les citoyens : dans le vallon formé par
 » les montagnes que couronne l'enceinte ex-
 » térieure des fortifications de la ville , du
 » côté du couchant , coule , du nord au sud ,
 » le torrent de la Polcevera. Le plus souvent
 » son lit est entièrement sec ; mais ses crues
 » sont imprévues et rapides , et son cours
 » d'autant plus violent , que les eaux qui le
 » remplissent , tombent des hauteurs presque
 » perpendiculaires de la Bochetta et des au-
 » tres sommets de cette branche des Appe-
 » nins. Les Allemands avaient leur camp tendu
 » dans le lit du torrent qui était à sec. Un orage
 » sur la montagne , pendant la nuit , causa
 » une inondation subite au point du jour. Les
 » eaux remplirent toute la vallée. Le salut
 » du corps entier fut exposé. Plus de mille
 » hommes furent noyés et entraînés à la mer
 » avec les chevaux , les tentes et les bagages.
 » Le peuple qui voyait ce désordre du haut
 » des murailles , et les paysans répandus sur
 » les hauteurs , voulaient profiter de la cir-
 » constance : la plus excusable des supersti-
 » tions leur représentait Dieu et les saints
 » combattant pour eux. Ils auraient pu dé-
 » truire cette troupe débandée , désarmée et
 » hors d'état de se défendre ; mais le gou-

» vernement n'osa le permettre , et il mit
 » tout ce qu'il lui restait d'énergie à com-
 » primer celle de ses défenseurs.

» Privé de cette ressource , il n'en restait
 » plus au gouvernement. On se hâta de tenir
 » un conseil de guerre qui , au gré de la
 » frayeur du sénat , déclara que la place ne
 » pouvait se défendre d'un coup de main ,
 » même tenir une heure ; et on le déclarait
 » derrière une double enceinte de murs et
 » une barrière de montagnes escarpées qui
 » couvrait toute la ville , avec une artillerie
 » formidable , un peuple nombreux et animé
 » dont on vit peu après la force et le dé-
 » vouement à sa patrie ! Les assiégeans n'a-
 » vaient pas même encore amené leur canon
 » de siège.

» On négociait en vain : les conditions im-
 » posées s'aggravaient d'heure en heure. Le
 » général Botta-Adorno , d'une famille lom-
 » barde , inscrite depuis un siècle parmi les
 » nobles génois , vint prendre le commande-
 » ment des Autrichiens et sommer la ville.
 » Un caractère violent et farouche , une hau-
 » teur insupportable envers les vaincus , un
 » mépris insultant pour cette noblesse génoise
 » qui le réclamait pour un des siens , voilà

» ce qu'il montra d'abord , et ce qu'il ne
 » soutint dans le péril , que par l'irrésolution
 » et la faiblesse. A la première députation
 » qui lui fut envoyée , il répondit que les
 » Génois avaient l'option de deux partis : ou
 » se défendre , auquel cas il se chargeait de
 » prendre la ville en peu d'heures , en sa-
 » crifiant quelques Croates ; ou signer à l'ins-
 » tant les conditions qu'il imposait. Ne pou-
 » vant le fléchir sur les articles , on lui ex-
 » posait du moins qu'il fallait , pour les faire
 » accepter à Gènes , accorder le délai exigé
 » par les lois pour la délibération successive
 » des divers conseils qui devaient y concourir.
 » Botta répliqua qu'il n'existait plus de lois
 » que la sienne. Elle fut subie ; le petit con-
 » seil accepta le traité , et aussitôt les Alle-
 » mands s'emparèrent de la porte de la ville.

» Ces conditions , sans exemple dans l'his-
 » toire , pour la capitulation d'une ville ca-
 » pitale dont le gouvernement n'est pas dé-
 » truit par le vainqueur , comprenaient la
 » remise d'une des portes , celle du couchant
 » (ou de la lanterne) , la garnison prison-
 » nière sur parole , le désarmement des ci-
 » toyens , la promesse que les Génois ne
 » commettraient plus d'hostilités , le libre

» accès du port aux alliés de l'Autriche , le
 » passage des troupes sur tout le territoire
 » à volonté , la dénonciation et la remise de
 » tous les effets et des munitions appartenant
 » aux Espagnols et aux Français , cinquante
 » mille génuines (320,000 fr.) pour rafraî-
 » chissement et bien vivre à l'armée , sans
 » préjudice des contributions dont la répu-
 » blique aurait à convenir avec un commis-
 » saire impérial. Cet article mettait la fortune
 » entière des Génois à la discrétion de l'en-
 » nemi. Il était déclaré que le tout ne serait
 » que provisoire jusqu'à la réponse de Vienne ,
 » et par ce provisoire la république se mettait
 » désarmée entre les mains des vainqueurs.
 » Quatre sénateurs étaient transférés à Milan
 » comme otages. On ordonna aussi que le
 » doge et six sénateurs iraient incessamment
 » à Vienne demander pardon. On se souve-
 » nait , dit M. de Voltaire , que Louis XIV
 » avait exigé que le doge vînt lui faire des
 » excuses à Versailles avec quatre sénateurs :
 » on en exigeait deux de plus pour l'impé-
 » ratrice.

» A ce prix , Gênes ne fut pas pillée par
 » le soldat. Elle livra ses portes ; mais le gou-
 » vernement crut exister encore et régner

» dans l'intérieur de la ville. On ne tarda pas
 » à s'apercevoir que cette espérance était
 » vaine. A mesure que les calamités devin-
 » rent plus pesantes, l'opinion se prononçait
 » plus fortement contre un gouvernement qui,
 » imprudemment ou malheureusement, avait
 » fait une alliance désastreuse, mais qui sur-
 » tout s'était abandonné au besoin et avait
 » injustement désespéré de la patrie ; qui,
 » possédant une ville forte, intacte, et un
 » peuple capable de la défendre, avait lâ-
 » chement rendu sa capitale à un ennemi
 » peu nombreux, avant même qu'il eût mis
 » le siège devant les murailles, et l'avait
 » rendue comme à discrétion, sans avoir soin
 » de rien stipuler pour la sûreté des citoyens,
 » et en paraissant, au contraire, les sacrifier
 » pour se réserver à lui-même un fantôme
 » d'existence. Ces plaintes ne furent pas les
 » seules. Par une récrimination peu généreuse,
 » le ministre espagnol accusa le gouverne-
 » ment de n'avoir pas voulu recevoir l'armée
 » dans Gênes, et d'avoir été, dès-lors, se-
 » crètement d'accord avec les Autrichiens. La
 » manière cruelle dont la ville était traitée,
 » au moment même où cette accusation fut
 » publiée, ne la réfutait que trop bien. Qui

» peut dire cependant que le gouvernement
 » n'eût pas craint des défenseurs et la né-
 » cessité de soutenir un siège , en se mettant
 » entre leurs mains ? Il n'était pas d'accord
 » avec les Allemands par avance ; mais peut-
 » être il espérait se mieux tirer d'affaire par
 » la négociation et par l'intrigue , en traitant
 » tout seul. Si tel fut son espoir , il fut cruel-
 » lement déçu , et il ne sauva pas mieux que
 » son honneur , son pouvoir et son argent
 » même.

» Dès l'instant que le gouvernement eut
 » cédé , il put voir toute la conséquence de
 » sa faiblesse. Il pensait n'avoir promis de
 » livrer que la porte extérieure ; car Gênes
 » ayant une double enceinte , ouvrir l'inté-
 » ricure à l'étranger , c'est mettre la ville
 » entière à sa disposition. Botta ne manqua
 » pas de prendre possession de cette seconde
 » porte entre le faubourg et la ville , en di-
 » sant que par une porte il entendait toute
 » l'issue correspondante. Les représentations
 » furent rejetées avec mépris.

» Le désarmement porta même sur la
 » garde du doge et du palais. On vit , dans
 » les solennités religieuses , marcher le sénat
 » escorté de ses gardes-suisse sans hallebâr-

» des , et les vieillards se souviennent encore
 » que ce fut un des spectacles qui offensa
 » le plus les yeux de la multitude.

» Bientôt un commissaire civil autrichien
 » arrive à Gênes , et impose trois millions
 » de gémues payables par tiers en quarante-
 » huit heures , huit et quinze jours. Les Gé-
 » nois , disait son ordre , responsables de tous
 » les dommages causés en Lombardie par les
 » ennemis à qui ils avaient donné accès , de-
 » vaient être taxés à tous les frais de la guerre ;
 » mais ils éprouvaient la clémence de l'im-
 » pératrice. Les représentations étaient inu-
 » tiles : le premier million (7,300,000 fr.)
 » fut emprunté aux dépôts de la banque St-
 » George , dans l'espérance que le paiement
 » de cette somme énorme ferait abandonner
 » la demande du restant ; mais tout passe-
 » port fut refusé aux envoyés que la répu-
 » blique expédiait à Vienne pour implorer
 » grâce. Le gouvernement , au désespoir ,
 » avait sollicité et obtenu quelques bons of-
 » fices inutiles de la cour de Londres et de
 » la Hollande. Ce fut un nouveau crime au-
 » près des ministres autrichiens , une noire
 » ingratitude d'avoir eu recours à l'interven-
 » tion des puissances , au milieu des preuves

» de la modération mise en usage envers une
 » ville prise à discrétion. Le commissaire à
 » Gênes insista donc pour le payement du
 » second terme. On recourt à Botta pour lui
 » remontrer l'impossibilité d'y satisfaire. Il
 » répond : *il le faut*, et il redouble ses ré-
 » quisitions de vivres et d'effets pour l'armée,
 » imposition arbitraire et journalière, indé-
 » pendante des contributions civiles. Rien ne
 » peut soustraire au payement du second
 » terme. Ce furent neuf cent mille gényines
 » (6,500,000 fr.) encore puisées dans le
 » trésor de St-George. Le pape s'émut enfin
 » de pitié : sous sa protection toute-puissante,
 » le nonce à Vienne eut parole que le troi-
 » sième million ne serait pas exigé, et le
 » Saint-Père en donna prompt avis à Gênes
 » où ce ne fut pas un médiocre sujet de con-
 » solation ; mais tout à coup nouvelle ins-
 » tance, nouvelles menaces. Le nonce ré-
 » clame la parole donnée : on lui répond à
 » Vienne qu'il y a eu du mal entendu, et que
 » sa Majesté a eu tant de frais à faire qu'elle
 » n'est pas en état de consentir à des sacrifices.
 » Avec le million dû en imposition, on en
 » demande un autre pour le quartier d'hiver,
 » et en sus 250,000 florins pour le prix pré-

» suré des magasins militaires qui avaient
 » dû exister dans la ville ; évaluation qualifiée
 » de *clémentissime*, et dont on fait honneur
 » à la bénignité de l'impératrice. Ce n'était
 » plus la vaine espérance d'adoucir la rapa-
 » cité des vainqueurs ; c'était la nécessité ;
 » c'était l'impossibilité de trouver dans Gênes
 » la somme exigée, qui faisait demander grâce
 » aux commissaires, à Botta. Mais Botta ré-
 » pondait qu'à défaut d'argent il y avait des
 » placements à Londres, en Hollande, et que
 » la cour de Vienne les accepterait en paye-
 » ment. En un mot ; on attribue à Botta d'a-
 » voir dit avec une expression populaire,
 » énergique dans la circonstance, et bien d'ac-
 » cord avec son caractère, qu'il ne devait
 » rester aux Génois que les yeux pour pleurer.
 » Pour appuyer les demandes d'argent,
 » il étend ses troupes sur les hauteurs et
 » entre les deux enceintes. Ses officiers se
 » répandaient dans la ville et la parcourent ;
 » ils entrent à cheval jusques dans l'enclos
 » du port franc, menaçant, effrayant et pre-
 » nant ostensiblement leurs mesures pour l'oc-
 » cupation de l'intérieur de la ville. Le gé-
 » néral annonce avec dérision, que son ame
 » est si sensible, quoi qu'on en dise, que,

» quand il enverra ses troupes à discrétion
 » dans Gênes , il n'aura pas le cœur d'y en-
 » trer et d'être témoin des calamités qui pour-
 » ront s'ensuivre. En attendant cette catas-
 » trophe , les Autrichiens affectent d'insulter
 » tout ce qu'ils rencontrent , sans distinction
 » d'état ou de sexe. Chez les marchands , chez
 » les ouvriers , ils mettent le prix eux-mêmes
 » à toute chose , et payent par des violences
 » la moindre opposition. La ville se remplit
 » de gens sans aveu : les étrangers y accou-
 » rent par l'espoir du pillage ; ceux du pays
 » reparaissent encouragés par le silence des
 » lois et par l'oppression de leurs conci-
 » toyens.

» Enfin , par une dernière entreprise , les
 » Autrichiens veulent enlever l'artillerie. Ils
 » avaient poursuiwi l'armée ennemie jusqu'au
 » delà du Var ; ils envahissaient la Provence
 » et ils voulaient faire servir les canons et
 » les mortiers de Gênes au siège d'Antibes.
 » Ils daignèrent d'abord les demander au sé-
 » nat : la réponse , conforme aux circonstances
 » et sur-tout à l'esprit de ce corps , fut qu'il
 » ne donnerait point l'artillerie , mais qu'il
 » ne saurait empêcher de la prendre ! Botta
 » ne tarda pas à la faire enlever. On la con-

» duisait au port où elle était embarquée. Ce
 » spectacle était odieux sans doute aux ci-
 » toyens. Cependant quatorze millions de nu-
 » méraire enlevés à la ville en deux mois ;
 » l'oppression et l'insulte atteignant tous les
 » individus , avaient dû fournir des sujets plus
 » importants de révolte ; mais la mesure était
 » comble , et un léger accident la fit verser.
 » Le 5 décembre , à la chute du jour , un
 » mortier pris sur les remparts , était conduit
 » par une escorte peu nombreuse , à travers
 » une rue étroite , au milieu d'un quartier
 » populaire nommé *Portoria* , le plus éloigné
 » de la porte St-Thomas où les Allemands
 » avaient leur poste. Le pavé céda sous le
 » poids : il fallut s'arrêter et employer la force
 » des bras pour retirer l'affût de l'ornière.
 » L'accident avait attiré beaucoup de curieux.
 » Les Allemands voulurent les obliger à prêter
 » la main à l'ouvrage. Chacun s'y refusant , ils
 » eurent l'imprudence d'employer le bâton pour
 » contraindre les plus voisins. Les esprits s'exas-
 » pèrent à cette violence. Un jeune homme
 » crie aux assistans : voulez-vous que je com-
 » mence ? et il lance une pierre sur un soldat.
 » C'est le signal de l'émeute , de la révo-
 » lution. Une grêle imprévue de pierres chasse
 l'escorte

» l'escorte. Elle se reforme et s'avance le sabre
 » à la main ; mais les flots du peuple gros-
 » sissent ; les cailloux volent. Les Allemands
 » fuyent jusqu'à leur porte sans plus regarder
 » en arrière. Tandis qu'on court donner avis
 » de cet événement à leur chef, qu'il balance
 » sur le parti à prendre, et qu'un temps
 » précieux est perdu, les cris d'armes, de
 » liberté, de vive Marie, protectrice de
 » Gênes, circulent de quartier en quartier,
 » et soulèvent tout le bas peuple. On court
 » en foule au palais ; on demande des armes.
 » Le sénat tremblant les refuse. Il se can-
 » tonne, il ferme ses portes, et parlemente
 » au guichet avec ceux qui se présentent
 » comme les chefs de l'insurrection. On les
 » exhorte à la prudence ; on leur remontre
 » l'impossibilité de résister, et les suites fa-
 » tales d'une démarche hasardée. On voyait
 » bien que ceux qui parlaient ainsi craignaient
 » sur-tout d'être personnellement responsables
 » de l'énergie de leurs concitoyens. Une pluie
 » abondante et la nuit dissipèrent la foule.
 » Le gouvernement en profita pour dépêcher
 » au général Botta un de ses membres ex-
 » pressément chargé de désavouer le peuple,
 » en implorant son pardon. Cependant l'é-

* même recommence avec le jour. Botta en-
 » voit cent grenadiers pour enlever le mor-
 » tier resté sur la place. A moitié chemin,
 » ils sont assaillis par la foule ; les pierres
 » pleuvent, et cette troupe armée fuit de-
 » vant un peuple sans armes. Alors de tous
 » les quartiers on se reporte au palais : on de-
 » mande des armes ; on rejette les conseils
 » et les supplications du sénat ; on l'accuse
 » de lâcheté. Il est permis de croire cepén-
 » dant que dès-lors le gouvernement, sans
 » avouer le peuple, assuré qu'il se levait tout
 » entier, commençait à fonder quelques es-
 » pérances sur cette insurrection. Aussi bien
 » il n'était plus temps d'être excusé auprès
 » des Autrichiens. Les relations populaires
 » disent bien que la noblesse refusa de livrer
 » des armes et ne prit aucune part à la
 » guerre ; celles que les nobles publièrent à
 » la même époque le disent de même : l'é-
 » vénement était trop récent ; on s'était trop
 » épuisé en désaveux auprès de l'Autriche,
 » pour accepter une part à la gloire. Il est
 » certain encore qu'au moment où nous par-
 » lions, le peuple ayant entrepris d'escalader
 » l'arsenal qui était dans le palais même, le
 » sénat fit enlever les échelles. Mais une tra-

» dition unanime assure que , tandis que le
 » doge refusait des armes , ses huissiers , du
 » fond de la salle , criaient au peuple où il
 » en trouverait des dépôts. On y courut : on
 » trouva des fusils dans plusieurs oratoires.
 » Les maisons des officiers des troupes , alors
 » désarmées comme prisonnières de guerre ,
 » en étaient fournies. Au bout de quelques
 » heures , un peuple nombreux se trouve bien
 » armé , disposé à une guerre réelle , et d'a-
 » bord , à assiéger la porte St-Thomas pour
 » chasser les Allemands. Des piquets de ca-
 » valerie qu'ils avaient fait entrer dans la ville
 » pour dissiper les rassemblemens , furent
 » par-tout repoussés et laissèrent quelques
 » hommes sur la carreau. Ce fut le premier
 » essai et le premier encouragement des ar-
 » mes génoises.

: » La porte St-Thomas , voisine de la mer ,
 » tient , du côté de la terre , au penchant
 » d'une colline médiocrement élevée , mais
 » rapide , qui entoure un tiers de la ville.
 » C'est une portion de son enceinte intérieure.
 » A quelque distance de la porte , ces hau-
 » teurs sont immédiates sur les plus beaux
 » édifices de Gênes. La célérité des mouve-
 » mens du peuple ne laissa pas le temps aux

» Autrichiens de s'emparer de ces postes. Par
 » des montées taillées dans le roc , par des
 » escaliers où les hommes ne passent qu'à
 » peine , les Génois transportèrent , à force
 » de bras , de gros canons , et établirent sur
 » la crête une batterie qui fermait les pas-
 » sages à l'ennemi. Les Autrichiens , à leur
 » tour , élevèrent quelques canons sur la por-
 » tion de cette même hauteur , la plus voisine
 » de leur poste. De là ils enfilèrent la place
 » et la grande rue qui conduit à la porte.
 » Ces deux batteries tiraient sans cesse l'une
 » sur l'autre. Les Autrichiens occupèrent aussi,
 » dans l'intérieur , l'église et le clocher de
 » St-Jean , fermant une étroite issue qui con-
 » duit aussi à la porte. C'est ainsi que les
 » deux partis étaient en présence du 6 au 10
 » décembre.

» Ces journées se passèrent en pourparlers :
 » Botta avait-il trop peu de forces ? Man-
 » qua-t-il de courage ? Il est certain qu'il né-
 » gligea tout ce qu'il fallait pour intimider
 » la ville. Il en avait les moyens , s'il est vrai ,
 » comme le disent les relations génoises les
 » plus accréditées , qu'il rassembla quinze ba-
 » taillons , cinq cens hommes de cavalerie
 » régulière , et quinze cens Croates. On sait

» que le sénat avait envoyé dans les vallées
 » des proclamations dans le sens de son an-
 » cien esprit , pour défendre de sonner le
 » tocsin , et de prendre les armes. Les habi-
 » tans de la Polcevera obéirent , et par là
 » Botta eut la facilité de concentrer toutes
 » ses forces vers Gênes. Un petit corps se
 » répandit dans la vallée du Bisagno , pour
 » attaquer le peuple à l'opposite de ses mou-
 » vemens actuels sur la porte St-Thomas ;
 » mais les paysans de ce côté se soulevèrent
 » et mirent en fuite cette troupe. Des dé-
 » putés du gouvernement allaient d'heure en
 » heure assurer Botta des efforts de la no-
 » blesse pour calmer la sédition. Tantôt il
 » répondait qu'il méprisait le soulèvement de
 » la populace , mais que c'était aux sénateurs
 » à penser qu'ils en répondaient sur leurs
 » têtes ; tantôt il exigeait que , tandis qu'il
 » attaquait le peuple de front , le gouver-
 » nement le fit prendre à dos et charger
 » par ses propres soldats : et les narrateurs
 » de la noblesse exaltent le généreux refus du
 » sénat à cette proposition plus ridicule qu'o-
 » dieuse. Cependant l'incertitude et la crainte
 » se manifestaient de plus en plus chez le
 » général , en même temps que la contenance

» du peuple , de plus en plus ferme , rele-
 » vait le courage des sénateurs. Botta vient
 » chercher lui-même les moyens de conci-
 » liation : il se rapproche ; il entre dans la
 » première enceinte , et se rend au palais du
 » prince Doria , à la vue de la porte St-
 » Thomas. Il demande un armistice pour
 » quelques heures : il l'obtient ; il négocie.
 » Les Génois font demander par les députés
 » du sénat la restitution des portes ; qu'on
 » n'enlève plus l'artillerie ; que les imposi-
 » tions cessent. Botta paraît céder : il consent
 » à rendre la porte St-Thomas ; mais l'équi-
 » voque est sentie , et , faisant allusion à l'ex-
 » plication violente que le général avait don-
 » née à la capitulation de la ville , Augustin
 » Lomellin lui répond en souriant , que le
 » peuple veut les portes et non la porte. Il
 » lui déclare qu'il faut évacuer les deux en-
 » ceintes , laisser libre la ville entière ; que
 » les citoyens de tous les rangs sont désor-
 » mais en armes , et que , jamais avec plus
 » d'enthousiasme , vu plus unanime de vain-
 » cre ou de mourir , n'a été sur le point de
 » s'accomplir. Botta s'emporte et veut retenir
 » les députés prisonniers. Lomellin répond
 » froidement qu'ils se féliciteront d'avoir plus

» long-temps l'honneur d'être ses commen-
 » saux. Cependant le général balançait encore :
 » un religieux , ami de sa famille , l'avait
 » ébranlé. Il demandait si , en sortant de la
 » ville , il pourrait s'assurer de n'être pas
 » poursuivi ; mais son irrésolution lui fit re-
 » jeter les partis offerts. L'heure de l'armis-
 » tice s'écoule ; le négociateur rentre en
 » criant au peuple assemblé pour l'attendre : *il*
 » *n'est plus temps ; braves gens ! aidez-vous*
 » *vous-mêmes !* A l'instant , deux coups de
 » canon de la batterie autrichienne donnent
 » le signal des hostilités. De toutes parts ,
 » le tocsin sonne ; le peuple se précipite par
 » toutes les rues qui conduisent vers St-Tho-
 » mas ; l'église St-Jean est forcée ; la gar-
 » nison est prisonnière. On court sur la porte.
 » Botta qui était au-dehors est légèrement
 » blessé d'un coup de canon tiré de la hau-
 » teur ; il se retire et ordonne que la porte
 » soit évacuée. Elle est enlevée par les Génois
 » avant que les Allemands aient fait leur re-
 » traite. Une portion de la garde se rend aux
 » vainqueurs ; le reste , en se repliant , se
 » dispose à tenir entre les deux murailles ;
 » mais tout le peuple , sorti de la ville par
 » les derrières , se montre en armes de toutes

» parts , et s'étend sur les collines qui for-
 » ment la première enceinte. De l'extérieur,
 » les paysans donnent la main aux citoyens.
 » Quelques troupes irrégulières tentent un
 » vain effort contre la multitude : elle enlève
 » tous les postes ; elle domine la porte de
 » la lanterne. L'ennemi près d'être coupé ,
 » canonné dans sa position le long de la mer ,
 » par les batteries opposées du Mole , cède
 » et se retire enfin. Les Génois lèvent les
 » ponts , ferment les portes , et , vainqueurs ,
 » ils se voient en possession de leur liberté
 » et de leur ville. Ils se livrent aux transports
 » de l'allégresse , à l'ivresse d'une victoire ga-
 » gnée sur des soldats par des bourgeois sans
 » chefs, d'une victoire inattendue sans partage,
 » sans exemple. Un malheureux domestique
 » d'auberge, Jean Carbone , blessé , est porté
 » en triomphe au palais , tenant en main l'ho-
 » norable trophée de la porte St-Thomas ,
 » qu'il avait arraché. Il le présente au doge ,
 » au sénat assemblé , et leur crie : *vous*
 » *l'aviez donné à l'ennemi ; nous l'avons re-*
 » *pris au prix de notre sang : gardez-le mieux*
 » *à l'avenir.* On sourit de pitié , quand on
 » voit les historiens de la noblesse travestir
 » cette harangue éloquente en tendres pro-

» testations de respect et d'amour , terminés
 » par la demande d'un pardon pour les ir-
 » régularités que le peuple pouvait avoir
 » commises en se sauvant lui-même.

» La terreur panique dont son énergie avait
 » frappé les ennemis , ne rend pas trop in-
 » vraisemblables les relations qui ne font mon-
 » ter qu'à quarante morts ou blessés la perte
 » des Génois à l'attaque de la porte. Les es-
 » carmouches des journées précédentes n'a-
 » vaient pas été beaucoup plus sanglantes.

» Les habitans des campagnes suivaient par-
 » tout l'exemple de ceux de la ville. Botta ,
 » harcelé de toutes parts , ne se crut pas en
 » sûreté : il repassa la Bochetta avec précé-
 » pitation ; ses hôpitaux furent abandonnés ;
 » des bataillons épars , enveloppés , rendirent
 » leurs drapeaux et leurs armes : on conduisit
 » prisonniers à Gènes plus de cent officiers
 » et trois mille cinq cens soldats. Le peuple ,
 » qui venait de faire , avec tant de courage
 » et de bonheur , l'apprentissage de la guerre ,
 » se livra avec la même facilité au pillage
 » des magasins et des bagages.

» Le fond de cette foule armée était com-
 » posé des classes les plus infirmes ; et ceux
 » qui se distinguaient le plus par la bravoure ,

» n'étaient pas toujours les plus recomman-
» dables par l'état, la conduite et les mœurs.
» Les artisans notables, la petite bourgeoisie,
» quelques personnes considérables s'étaient
» réunis à mesure; mais ceux qui avaient
» donné l'exemple, avaient retenu l'autorité
» que les premiers ils s'étaient arrogée. Dans
» l'action, l'impulsion une fois donnée, un
» esprit public que la crise avait développé,
» entraînait les citoyens dans une unanimité
» d'intentions, qui suppléait au défaut de
» chefs réels, ou au peu de confiance que
» ceux qui en avaient pris le rôle auraient
» méritée. Mais, après le premier péril,
» quelle était la position singulière et délicate
» de cette grande ville? Au dehors, un en-
» nemi, furieux de sa disgrâce, campait en-
» core à une journée de distance, et menaçait
» Gênes des grandes forces que la Lombardie
» pouvait lui fournir. Il tenait la ville de Sa-
» vone et assiégeait la citadelle. Le patrice
» Adorne, plus déterminé que le sénat ne
» l'avait été dans Gênes depuis l'invasion,
» avait refusé de la rendre; mais il était ré-
» duit à l'extrémité. Peu après, l'ardeur du
» pillage d'un magasin, ayant fait débander
» dans St-Pierre-d'Arène un secours popu-

» laire qu'il attendait de Gènes ; ce brave
» gouverneur fut obligé de rendre la place.
» Au dedans , plus Gènes avait de citoyens
» armés , et plus ils étaient enflammés par
» le succès , plus il y avait de confusion et
» d'anarchie. On ne voulait plus reconnaître
» les ordres du gouvernement , et lui-même
» craignait d'en donner. La noblesse était de-
» venue odieuse , et par ce qu'elle avait fait ,
» et par ce qu'elle avait refusé de faire. Plu-
» sieurs de ses membres avaient satisfait à
» leur bravoure personnelle , en se mêlant
» au peuple , et probablement leur zèle était
» conforme à la politique du corps ; mais
» cette politique avait été si secrète et si peu
» avouée , que ceux des nobles qui prirent
» les armes , le firent sous le déguisement
» de mariniers. Le portail de toutes les mai-
» sons nobles avait été fermé au peuple , et
» soigneusement barricadé , soit par défiance
» de ces défenseurs volontaires de la patrie ,
» soit par la crainte de se compromettre en-
» vers l'ennemi , en leur ouvrant des asiles
» ou en leur donnant des secours. Après l'é-
» vénement , cette précaution injurieuse fut
» violemment reprochée à la noblesse : on
» regarda les nobles comme des ennemis irré-

» missiblement atteints d'un coupable égoïsme,
 » indignes de gouverner et de défendre la ville.
 » Les chefs populaires s'étaient emparés, pen-
 » dant l'émeute, du palais de l'université
 » (ou collège des jésuites). Ils y fixèrent leur
 » conseil de guerre, et y prolongèrent leur
 » empire sous le nom de *quartier-général*. Un
 » courtier, des boutiquiers étaient les plus
 » distingués de ceux qui le composèrent. Des
 » tapissiers, des cordonniers, un portefaix
 » et le fameux garçon d'auberge furent les
 » membres de ce conseil tout-puissant. Ils se
 » nommèrent les *défenseurs de la liberté*; ils
 » donnèrent des ordres et des patentes, et
 » loin de supposer que l'autorité du sénat
 » existât encore, de leur autorité privée ils
 » abolirent les impositions publiques, les oc-
 » trois, les gabelles; ils s'emparèrent de tout
 » le gouvernement.

» Cette autorité, prise par une réunion
 » spontanée d'un petit nombre d'hommes cou-
 » rageux, mais peu faits pour administrer une
 » république, fut bientôt suspecte. Mille sujets
 » de terreur ou d'inquiétude rendirent fâ-
 » cheuse leur administration. Les vivres man-
 » quaient. Les vaisseaux anglais, les corsaires
 » du roi de Sardaigne rendaient aux bâtimens

» génois l'entrée du port difficile et casuelle:
 » Ce grand nombre de gens armés , sans dis-
 » cipline , exigeait impérieusement et dilà-
 » pidait indiscrètement les subsistances. Tou-
 » tes les caisses étaient vides , et l'on avait
 » détourné , pour flatter le peuple , les sources
 » qui les remplissaient autrefois. Le butin fait
 » sur les Allemands offrait une ressource ;
 » mais ce fut un sujet de vexations odieuses.
 » Des patrouilles sans ordre et sans aveu vio-
 » laient le domicile des citoyens , sous pré-
 » texte de rechercher les dépôts appartenant
 » à l'armée. Le premier jour , on restitua fi-
 » dellement ce qui avait été pris sur les ci-
 » toyens , en croyant enlever des propriétés
 » ennemies ; mais bientôt tout ce qu'on put
 » prendre fut de bonne prise , et tout homme
 » armé s'arrogea le droit de piller à son profit ,
 » au nom de la patrie. Tout magasin bien
 » pourvu était suspect d'être un magasin al-
 » lemand. On rançonnait les négocians , en
 » les supposant détenteurs de sommes que
 » les Autrichiens leur devaient avoir confiées.
 » Enfin , le partage des dépouilles devint un
 » sujet de discorde entre les chefs populaires:
 » Ce fut la première occasion que la noblesse ;
 » plus habile dans l'intrigue que dans la po-

» litique extérieure ou la guerre, saisit avec
 » dextérité pour reprendre le terrain qu'elle
 » avait perdu. " " " " " "

» Le gouvernement, qui voyait ses pou-
 » voirs envahis, et la confiance aliénée, dis-
 » simulait et attendait. Ne pouvant s'opposer
 » au torrent populaire, craignant les transac-
 » tions avec le peuple, et les concessions
 » forcées, ne voulant pas offrir aux actes de
 » cette nouvelle autorité une sanction qui aurait
 » peut-être été rejetée avec mépris; il sem-
 » blait vouloir se faire oublier. Le sénat même
 » ne s'assemblait plus; sous prétexte que, par
 » la dispersion de ses membres, on ne trou-
 » vait plus à le réunir en nombre légal; mais
 » il faisait partir des agens secrets pour les
 » cours de France et d'Espagne. Il tentait
 » même, mais inutilement; de faire arriver
 » un de ses négociateurs auprès du cabinet
 » de Londres: sur-tout il avait les yeux ou-
 » verts sur ce qui se passait dans le peuple,
 » et sa vigilance égalait sa circonspection. «
 » Peu de jours après la victoire, on fit
 » réclamer une assemblée générale des ci-
 » toyens, et les chefs populaires furent obli-
 » gés de la convoquer: elle fut tenue tumultueu-
 » sement en plein air sur la place de l'An-

» nonciade. Les propriétaires, la bourgeoisie
 » n'abandonnèrent pas cette assemblée à la
 » populace : il y fut résolu que la défense et
 » le soin de la république serait confié à
 » un corps de députés de toutes les classes,
 » excepté la noblesse formellement exclue :
 » huit avocats, notaires ou négocians, douze
 » artisans, quatre députés des campagnes for-
 » maient ce conseil avec douze chefs popu-
 » laires ; comme si ces premiers conducteurs
 » de l'émeute, fussent devenus un ordre à
 » part à la place de la noblesse. Par le faible
 » contingent accordé aux classes supérieures,
 » on voit bien que les idées populaires domi-
 » naient encore. On délibère une levée de
 » 15000 citoyens sans distinction.

» Aussitôt que l'autorité dictatoriale eut
 » cessé d'être exclusivement dans les mains
 » des premiers chefs, trois quartiers popu-
 » laires, soulevés à la fois, vinrent leur de-
 » mander compte du butin, et, sur leur ré-
 » sistance, menacèrent d'attaquer le quartier
 » général et sa garde. Un noble des plus consi-
 » dérables se trouve prêt pour s'entremettre
 » entre les deux partis. Pour premier résultat,
 » de ce mouvement, deux des principaux
 » chefs furent accusés d'avoir volé, à leur

» profit , l'argenterie. Tous furent suspects ;
 » déconsidérés , et la plupart emprisonnés.
 » Le peuple suit , dans le péril , ceux qui
 » marchent en avant ; mais , quand il croit
 » disposer d'un intérêt pécuniaire , il sait bien
 » passer pardessus les préjugés et la jalousie
 » pour discerner la probité ; ou plutôt , c'est
 » contre ses égaux qu'il tourne sa jalousie et
 » sa méfiance. Ces chefs sont à peine expulsés ;
 » on va prendre deux nobles dans leur mai-
 » son , on les conduit au quartier - général ;
 » *nous ne voulons que de braves gens : gou-*
 » *vernez-nous* : telle fut la harangue de leur
 » installation. Dans l'assemblée ainsi purgée
 » et renforcée , les bons bourgeois ne pou-
 » vaient manquer de prendre de l'influence.
 » Il passa en résolution de demander au sénat
 » des arbitres pour régler les différends sur
 » le partage du butin ; puis des commissai-
 » res pour veiller aux rations et aux appro-
 » visionnemens militaires : on ne se fiait qu'à
 » la noblesse de ce qui demandait du désin-
 » téressement et de l'impartialité. Ce furent
 • autant de nobles introduits dans le quartier-
 » général , et une correspondance établie qui
 » constatait l'existence du sénat , et lui rat-
 » tachait l'administration de la république.

» Les

» Les arbitres firent décider que le butin
 » serait consacré aux frais de la défense com-
 » mune , résolution reçue avec applaudisse-
 » ment. En même temps des nobles furent
 » commis pour présider à la réparation des
 » fortifications de la ville , destinées à sou-
 » tenir un siège. Les citoyens de toutes les
 » classes s'étant portés avec le plus beau zèle
 » à ces travaux , tous rendirent hommage au
 » dévouement des commissaires , éloge qui
 » tournait au profit de leur ordre , et lui
 » reportait la confiance.

» On fit un plus grand pas à l'occasion du
 » remplacement des chefs expulsés du quar-
 » tier-général : on en changea la forme. Les
 » nobles s'y maintinrent sous le nom de con-
 » seillers des quartiers de la ville ; on y con-
 » serva douze artisans , d'abord tirés au sort
 » parmi les syndics des métiers , puis parmi
 » des représentans qu'on fit élire à ces cor-
 » porations : les douze conseillers artisans ne
 » restaient que trois mois en place ; enfin ,
 » il siégea , dans ce conseil , un ou deux re-
 » présentans de chacune des paroisses de la
 » ville , dont il fut facile de diriger l'élection.
 » On indiquait une assemblée paroissiale : elle
 » se formait au hasard ; on y proposait un

» candidat : une acclamation l'acceptait où le
 » rejetait ; presque par-tout cette forme d'as-
 » semblée donna pour élus des bourgeois nota-
 » bles. On fit promettre au peuple la plus
 » grande déférence pour ces représentans
 » qu'il crut avoir choisis , et qu'on qualifia de
 » chefs de paroisse.

» Quoique la noblesse , ou même le gou-
 » vernement proprement dit , eût déjà de l'in-
 » fluence , tous les pouvoirs se concentraient
 » encôre dans l'assemblée du quartier-général.
 » Cette assemblée se divisa en commissions ,
 » et se partagea l'administration entière. Cha-
 » cun de ces bureaux exerçait l'autorité d'une
 » des magistratures de la république : seule-
 » ment on eut soin de n'usurper les noms d'au-
 » cun de ces corps , en se saisissant de ses
 » fonctions ; mais on vit bientôt que ces com-
 » missions n'avaient été créées que pour pré-
 » parer la rentrée des magistratures qu'elles
 » semblaient remplacer.

» On n'oublia pas de former un comité
 » inquisitorial pour le procès des chefs po-
 » pulaires accusés de dilapidation. Cette
 » institution ne servit qu'à amuser le peuple :
 » au bout de quelque temps , ces premiers
 » soldats de la liberté sortirent obscurément

» de prison , et personne ne parla plus d'eux ;
 » Si , quand le peuple eut délivré la ville
 » sans que les nobles eussent osé prendre part à
 » cette entreprise , ou avouer qu'ils y avaient
 » concouru , il avait eu à sa tête des plébéiens
 » honorables , et sur-tout des hommes purs , il
 » est probable que la masse du public eût dis-
 » puté plus long-temps à la noblesse les droits
 » qu'elle avait laissé perdre : la constitution
 » eût été un peu modifiée ; mais le marchand ,
 » le jurisconsulte , qui avaient pris les armes ,
 » ou qui se dévoaient à les porter tant que
 » la patrie serait menacée , voulaient encore
 » moins plier sous un sénat démagogue , que
 » devant un sénat aristocratique , et obéir à
 » des portefaix encore moins qu'à des nobles.
 » Ceux qui possédaient , craignaient de se
 » soumettre à ceux qui n'avaient rien , de
 » s'abandonner à la discrétion de brigands
 » éprouvés en peu de jours , dont l'avidité
 » passait l'insolence. C'est ainsi que la res-
 » taurateur du gouvernement des nobles , con-
 » duite de leur part avec un art admirable ,
 » en flattant , en caressant , en promettant ,
 » en divisant , en temporisant , sur-tout en
 » dépensant , trouva tant de faveur dans
 » cette classe mitoyenne que la noblesse

» avait lieu de craindre pour émule. Cette
 » classe se livra elle-même et ne s'employa
 » plus qu'à dissiper les préjugés dont le bas
 » peuple avait été imbu ; préjugés heureux ,
 » puisque , sans eux , ce peuple n'aurait pas fait
 » cet effort qui sauva la ville , et que le sénat
 » n'eut jamais ni commandé ni permis.

» Les choses de ce monde n'ont qu'un temps
 » et , s'il est permis de parler ainsi , qu'une
 » mode. Ce n'était pas encore le moment des
 » penseurs qui croient , de nos jours , à la
 » démocratie pure , ni des déclamateurs qui ,
 » dans leurs comptoirs et leurs études , rêvent
 » Athènes et Rome , ni de ces Génois en-
 » treprenans qui , de bonne ou de mauvaise
 » foi , se disent faits pour rajeunir la dé-
 » crépitude des anciens pouvoirs. Il ne se
 » trouva pas dans Gênes un seul homme de
 » quelque crédit qui osât résister à l'impulsion
 » qui de loin ramenait les nobles au timon
 » de la république. Le métier d'agiter le
 » peuple ne fut plus que le patrimoine
 » de quelques misérables qui avaient besoin
 » de troubles pour être quelque chose , et
 » de pillage pour subsister. Cependant les
 » esprits étaient encore tellement agités , que
 » ce n'était pas trop de toutes les précau-

» tions prises pour remonter lentement la
 » machine. Quoique la restauration avançât à
 » grands pas , il n'aurait pas été sûr d'avouer
 » le but proposé : le moindre incident re-
 » mettrait les nobles dans les transes , et la
 » ville dans le trouble et l'anarchie.

» Parmi les moyens employés pour l'attaque
 » et pour la défense , on n'épargnait pas les
 » calomnies. Tout citoyen qui élevait la voix ,
 » dans un sens opposé à la noblesse , était ,
 » suivant elle , un pensionnaire de l'ennemi ,
 » chargé de semer la division dans Gênes :
 » suivant les factieux , la noblesse était vendue
 » à la cour d'Autriche ; elle était pressée de
 » faire la paix ; elle l'avait déjà faite en se-
 » cret : elle sacrifiait le peuple à la vengeance
 » des généraux ; sa vue unique était de ne pas
 » perdre ses fonds placés dans la banque de
 » Vienne. Un bruit se répand que les Alle-
 » mands redescendent la Bochetta : tandis
 » que les plus braves de toutes les classes
 » courent au-devant de l'ennemi , une popu-
 » lace en émeute redouble ses clameurs in-
 » sensées , et accuse le sénat de trahison. Trois
 » malheureux , un poissonnier , un sbirre ,
 » le fils du bourreau , se font les tribuns
 » de ce vil peuple , demandent des armes ,

» et font voir l'usage qu'ils veulent en faire ,
 » en pointant deux canons contre la porte et
 » les remparts du palais. La noblesse , disaient-
 » ils , voulait le convertir en citadelle à son
 » usage. Une étincelle pouvait subvertir Gê-
 » nes : que serait devenue la république , si
 » une guerre civile avait éclaté dans son sein ?
 » si le peuple ignorant et facile à entraîner ,
 » avait entendu un pareil signal de pillage et
 » de massacre ? Quel parti auraient pu pren-
 » dre les gens de bien , entre une noblesse
 » dispersée , avilie , un sénat assiégé et des
 » prolétaires en tumulte , faisant crouler , sous
 » leurs canons , le siège du gouvernement ?
 » et c'était ainsi que Gênes , au moment d'un
 » siège , préludait à sa défense !

» Le courage et l'habileté de Jacques Lo-
 » mellin conjurèrent seuls la tempête. J'ai
 » rarement occasion de nommer des hommes
 » remarquables. J'indique l'esprit de chaque
 » classe ; mais les personnages se confondent
 » dans la foule. Qu'importait au lecteur
 » que le doge de Gênes , sous qui la ville
 » fut rendue , reprise et enfin délivrée , se
 » nommât Jean-François Brignole ? Rien de
 » personnel que de grands sacrifices pécu-
 » niaires , n'a illustré sa magistrature agitée.

» Mais l'homme qui a calmé une émeute fu-
» rieuse , l'homme dont la résolution et l'au-
» torité ont sauvé la ville , on aime à con-
» server son nom. Jacques Lomellin , noble
» distingué , agréable au peuple qui l'avait
» vu payer de sa personne à la reprise des
» portes , se montra seul à la foule sur la
» place du palais. Il parla ; il défendit la
» cause de son ordre et du sénat ; il répondit
» aux calomnies ; il promit , il caressa , il
» ébranla la multitude , et la vit prête à se
» séparer de ses chefs factieux. Ceux-ci cou-
» rent au canon pour toute réponse. Lo-
» mellin se précipite au-devant du coup prêt
» à partir. Il s'écrie qu'il sera la première
» victime de l'erreur populaire ; qu'il ne verra
» pas ses concitoyens attenter au sanctuaire
» de leur liberté , et détruire ensemble le
» palais et le sénat , le monument de tant de
» de siècles. Cette action généreuse gagna
» à sa cause tous les cœurs droits. Le peuple
» enleva les canons et les reconduisit à leur
» place. Cependant , telle était encore la cha-
» leur populaire , qu'elle ne fut entièrement
» apaisée qu'en lui ouvrant l'arsenal. En un
» instant , il fut vidé , beaucoup plus avec
» l'apparence d'un pillage que d'un armement.

» Les armes antiques et hors d'usage , con-
 » servées comme des monumens des croisa-
 » des , des guerres pisanes et véniticiennes ,
 » furent enlevées comme les armes usuelles ,
 » et on les vit immédiatement après reven-
 » dues , parmi le peuple , à vil prix , comme
 » un butin. Le gouvernement dissimula d'a-
 » bord tout ressentiment de cette émeute ;
 » mais peu après , les trois misérables qui
 » l'avaient suscitée , furent enlevés. Deux jugés
 » secrètement furent mis à mort dans la pri-
 » son ; le plus vil fut réservé pour un sup-
 » plice public quand le progrès de l'opinion
 » parut le permettre.

» L'annonce des Allemands avait été l'effet
 » d'une terreur panique , ou un mensonge
 » des séditeux. On put respirer. Les armes
 » dans les mains de la multitude , l'indisci-
 » pline du peuple étaient le principal sujet
 » de crainte du gouvernement et du quartier
 » général. On était menacé d'une subversion
 » intestine , et de manquer de défenseurs au
 » besoin. Ceux que le peuple avouait pour
 » chefs , ne savaient eux-mêmes comment
 » conduire cette tourbe. On avait fait diverses
 » tentatives pour organiser la milice. D'abord
 » à la levée indistincte de 15,000 hommes ,

» ordonnée dans le premier temps, on avait
» substitué des compagnies de cent hommes
» par paroisse , on leur avait donné des capi-
» taines qu'on avait fait élire comme les repré-
» sentans au quartier-général ; mais enfin , par
» une invention heureuse , on favorisa l'éta-
» blissement d'une compagnie de volontaires.
» En s'offrant à faire le service le plus pénible
» et le plus dangereux , les volontaires paru-
» rent n'avoir en vue que de soulager le peu-
» ple et les journaliers qui ne pouvaient
» donner tout leur temps à la patrie. Cette
» compagnie se donna un uniforme élégant
» et coûteux. L'exemple fut suivi : il se forma
» d'autres corps semblables , tous distingués
» par l'habit militaire. Un grand nombre de
» citoyens aisés se détachèrent des compa-
» gnies de paroisse pour entrer dans le corps
» d'élite. Toutes les professions un peu rele-
» vées , et de proche en proche , les corps
» d'artisans se donnèrent une distinction
» pareille. La noblesse facilita certainement
» cette dépense à ceux qui lui étaient dévoués :
» la compagnie des laquais ne fut pas la moins
» brillante : ce dut être la plus protégée.
» L'uniforme sépara le public en deux classes
» avant que le peuple pût en murmurer. La

» vanité des individus fut une sorte de dis-
 » solvant sur la masse : les compagnies de
 » paroisse abandonnées par amour-propre ,
 » avilies par la comparaison de ces troupes
 » brillantes, déclinerent rapidement ; enfin,
 » il ne resta plus à leurs officiers notables
 » demeurés seuls, qu'à se réunir eux-mêmes
 » à une compagnie d'élite qui s'appela la
 » compagnie des capitaines.

» Les nobles ne furent pas les premiers
 » à se montrer, et ils ne se répandirent pas
 » indistinctement dans ces corps. Ils en for-
 » mèrent un sous le nom de Castellans où
 » ils s'inscrivirent. Ils affectèrent de s'y réunir
 » avec des bourgeois ; mais ils n'y laissèrent
 » entrer avec eux, que des gens de palais,
 » c'est-à-dire, les citoyens les plus habitués,
 » par état, à dépendre de la noblesse. Avec
 » le courage et l'autorité, la morgue commen-
 » çait à renaître.

» C'était peu d'avoir ainsi réformé l'armée :
 » on voulut la ranger sous l'obéissance directe
 » du gouvernement. Ci-devant, les détails
 » militaires de la république étaient commis
 » à une magistrature de guerre dont les mem-
 » bres, à tour de rôle, avec le titre de ser-
 » gent d'armes et puis de général d'armes,

» donnaient les ordres directement aux trou-
 » pes. A la première organisation du quartier-
 » général, en suivant la vue de se donner
 » des officiers différens de ceux de la répu-
 » blique, on avait élu un nouveau sergent
 » d'armes. Ce fut un noble; mais bientôt on
 » appela insolence la sévérité de sa disci-
 » pline : les troupes le déposèrent, et même
 » on le mit en prison. Mais à mesure que
 » les compagnies volontaires furent formées,
 » elles demandèrent les ordres au sergent
 » d'armes de la république. C'est au palais
 » qu'elles reçurent leurs drapeaux; et dès-
 » lors, c'est au gouvernement qu'elles appar-
 » tinrent.

» Cependant la double autorité subsis-
 » tait encore, et la renommée avait grossi
 » les événemens qui s'étaient passés dans
 » Gênes depuis la révolution. Il importait
 » à la France et à l'Espagne de savoir s'il
 » était vrai que la ville fût livrée à l'anar-
 » chie, que le peuple y eût créé un doge
 » pris dans la plus basse classe. Les Français
 » avaient repoussé l'invasion. L'échec de
 » Gênes avait découragé les Autrichiens. Ils
 » avaient perdu avec ce port, la facilité de
 » porter des secours, des vivres et de l'ar-

» tillerie à leur armée jetée sur les confins
 » de la Provence. Le maréchal de Belle isle
 » les poursuivait et marchait en avant. Dans
 » ces circonstances , l'intérêt des opérations
 » futures , autant que la justice et l'estime
 » due au courage , inspiraient de secourir
 » Gênes : mais , s'allier avec une populace ,
 » lui aider peut-être à opprimer les nobles ,
 » se confier à une démocratie en tumulte ,
 » les puissances y répugnaient avec raison. Un
 » envoyé secret de la cour de Versailles vint
 » à Gênes s'assurer par ses yeux de l'état
 » des choses. Il se convainquit que la révo-
 » lution était avancée ; que le peuple n'avait
 » point de chef en état de contrebalancer
 » l'influence de la noblesse ; que les classes
 » mitoyennes penchaient pour elle, même in-
 » volontairement et par le cours naturel des
 » choses : que les moins enclins en sa faveur ,
 » effrayés de la domination de la populace , n'a-
 » vaient pas besoin d'en faire une plus longue
 » expérience ; que le peuple se rangeait , de
 » jour en jour , sous l'ancienne loi ; que le quar-
 » tier-général ne serait bientôt plus qu'un ins-
 » trument du sénat , un intermédiaire com-
 » mode et sans danger ; entre le gouvernement
 » et les citoyens armés , et que cet écha-

» faudage serait facilement supprimé aussitôt
 » qu'on le voudrait. Cependant on ménageait
 » encore l'opinion mal formée : on essaya
 » de passer la mission de l'agent français
 » sous silence ; et quand le peuple la pénétra ,
 » ce fut une occasion de quelques rumeurs.
 » On trouverait encore des vieillards qui regret-
 » tant que les Plébéiens aient perdu cette
 » occasion de secouer le joug des nobles ,
 » accusent les ministres de Louis xv , de
 » corruption et d'injustice , pour avoir préféré
 » la noblesse et prêté la main pour la relever.

» Bientôt un bâtiment français arrive dans
 » le port de Gênes : six officiers de marque ,
 » deux ingénieurs en descendent ; avec eux ,
 » débarque un premier secours d'argent que
 » le roi de France adresse à la république ,
 » gage de plus grands efforts qu'il veut faire
 » pour soutenir ses braves alliés. L'allégresse
 » publique éclate à leur passage. Ils annon-
 » cent que les Autrichiens reculent sur le
 » Var et que l'armée française le passe à leur
 » poursuite ; que Gênes verra bientôt de nou-
 » veaux défenseurs. Cependant les secours se
 » faisaient attendre , et déjà les Autrichiens
 » grossis de nouvelles forces se montraient
 » sur toutes les hauteurs qui conduisent à

» Gènes. La sollicitude des habitans était ex-
 » trême : un plus long délai allait ramener le
 » trouble. Enfin des troupes françaises et
 » espagnoles , échappées aux vaisseaux an-
 » glais , accompagnées de convois d'argent ,
 » parviennent heureusement au port. A leur
 » tête, on voit paraître le duc de Boufflers :
 » la confiance se ranime. En débarquant , il
 » se rend au palais : c'est dans la personne du
 » doge qu'il reconnaît , qu'il félicite la répu-
 » blique ; c'est avec le sénat qu'il concerta les
 » mesures de la défense , et , dès ce moment ,
 » la révolution populaire fut terminée.

» Dans l'intervalle , le général autrichien
 » Schullenbourg avait pénétré de toutes parts.
 » Gènes était resserrée ; l'ennemi l'avait som-
 » mée plusieurs fois ; ses défenseurs avaient
 » abandonné et repris les postes les plus voi-
 » sins de ses remparts , avant même que Bouf-
 » flers fût arrivé pour les défendre. Mon but
 » n'est pas de suivre les détails de l'attaque et
 » de cette belle défense : il me suffit de dire
 » que les Génois soutinrent , avec courage et
 » discipline , les fatigues d'un siège long et
 » pénible. C'est ici leur moment honorable :
 » le péril , la présence d'un ennemi qu'ils
 » avaient bravé et chassé ; Boufflers et les

» Français , tout ranimait l'esprit public. Plus
 » de troubles dans la ville ; bonne volonté cons-
 » tante pour marcher en campagne : les no-
 » bles qui y parurent , s'y distinguèrent , et
 » plusieurs moururent au champ d'honneur.
 » A cette époque , les sacrifices d'argent ne
 » coûtèrent plus rien à la noblesse. Je ne parle
 » pas des bijoux d'or dont il fut de mode ,
 » parmi les femmes , de faire des offrandes
 » patriotiques , ni du renoncement que les
 » narrateurs populaires ne peuvent s'empêcher
 » d'admirer , des sénateurs qui se réduisaient
 » à un seul laquais pour toute suite , et des
 » dames qui ne se montraient plus suivies que
 » de leurs femmes. Le patriotisme se manifes-
 »-tait par des signes plus certains. Les corps
 » de métiers fournissaient tous les jours 800
 » hommes pour la garde ; toutes les compa-
 »gnies de volontaires , la masse entière étaient
 » toujours prêtes à marcher. Les citoyens ri-
 » valisaient de bravoure et de discipline avec
 » les soldats ; les habitans des campagnes , de
 » dévouement et d'intelligence avec ceux de
 » la ville. Le clergé même signala son courage :
 » il faut lui rendre justice : il s'était utile-
 » ment et honorablement conduit dès le com-
 » mencement de la crise ; ses prédications ;

» ses directions publiques et secrètes avaient
 » soutenu le bon esprit du peuple. Les céré-
 » monies religieuses, les processions, les neu-
 » vaines l'amusent : on les avait multipliées.
 » dans ce but ; on avait fait des vœux à tous
 » les autels. Les prêtres avaient excité, par
 » la piété, le patriotisme ; et, chose remar-
 » quable, au milieu de la chaleur des partis,
 » on ne voit nulle part, ni la noblesse accu-
 » ser le clergé d'avoir abusé contre elle de
 » son influence, ni les populaires lui repro-
 » cher d'avoir coopéré à les remettre sous
 » le joug. Il agit, et il ne semble l'avoir fait
 » que dans le sens du salut de la république.
 » Les prêtres, les religieux mêmes offrirent
 » de prendre les armes pour la police inté-
 » rieure ; ils gardaient les prisonniers et les
 » établissemens publics ; ils faisaient de nom-
 » breuses patrouilles pour le bon ordre : on
 » les vit donner, sous les murs de la ville,
 » le singulier spectacle d'une légion d'ecclé-
 » siastiques sous les armes, passée solennel-
 » lement en revue par l'archevêque ; et de
 » démonstration en démonstration, les prêtres
 » se mêlèrent fréquemment aux expéditions
 » extérieures. L'ennemi même les distingua
 » avec une particulière animadversion. Le
 féroce

» féroce colonel Franquin fit indignement
 » mutiler ceux qui tombèrent entre ses mains.
 » C'est peut-être le patriotisme des ecclé-
 » siastiques qui enflamma les Autrichiens de
 » courroux contre les saints protecteurs du
 » pays : on trouva les madones qui étaient
 » sur les portes ou dans les campagnes ,
 » souillées , décapitées , pendues ; turpitude
 » plus superstitieuse que la confiance qu'y
 » mettaient les Génois. Il est vrai que le
 » peuple avait vu la vierge écartier de sa
 » main les boulets tirés sur la ville. Malheu-
 » reusement la fureur des assiégeans se signala
 » par des excès plus funestes : ils étaient aux
 » portes de Gènes ; ils tenaient ces beaux
 » villages , ou plutôt ces faubourgs magni-
 » fiques qui la prolongent des deux côtés de
 » la ville , St.-Pierre d' Arena , Albaro : là
 » tous les palais superbes qui dès le temps
 » de Pétrarque faisaient des environs de
 » Gènes le plus noble séjour de l'Italie ,
 » et dont les merveilles s'étaient accrues ou
 » rajeunies de siècle en siècle , furent brûlés,
 » ou démolis , ou dévastés : ceux que dessina
 » Michel-Ange n'échappèrent pas aux vandales :
 » nous avons vu , après cinquante ans , les mar-
 » ques irréparables de cette dévastation atroce ,

» jusqu'à ce qu'une autre guerre et d'autres
 » calamités soient venues ajouter d'autres
 » ruines à ces ruines anciennes.

» La défense de Gènes par M. de Boufflers,
 » est un événement militaire que les gens de
 » l'art admirent et étudient encore. Il fit toutes
 » ses opérations à propos : des batteries placées
 » le long de la mer, écartèrent les vaisseaux
 » anglais qui incommodaient le rivage ; des
 » retranchemens, des forts habilement com-
 » binés défendirent, autant qu'il était possible,
 » l'approche des hauteurs qui, sur la rive
 » gauche du Bisagno, longent et dominant
 » les fortifications orientales de la ville. Un
 » moment, les forces ennemies parurent l'em-
 » porter ; on ne réussit pas à leur fermer le Bi-
 » sagno ; mais le terrain leur fut si savamment
 » disputé, qu'ils ne purent tirer aucun parti
 » considérable de leur introduction dans cette
 » vallée. Français, Espagnols, Génois, tous
 » rivaux d'émulation, semblaient n'avoir qu'un
 » même esprit et suivre, sous leur chef habile,
 » une inspiration unique. Après de vains
 » efforts, Schullembourg ayant consumé beau-
 » coup de temps, et inutilement fatigué son
 » armée, lève le siège de Gènes, au com-
 » mencement de juillet 1747.

» On sait que le duc de Boufflers, épuisé de
 » fatigues et attaqué de la petite vérole , mou-
 » rut au moment même de la levée du siège :
 » il expira le 2 juillet. Sa mort fut dans
 » Gênes, une calamité telle qu'elle fit crain-
 » dre des excès de désespoir. Les écrivains
 » du gouvernement avouent qu'on fut obligé
 » d'employer l'influence secrète des prêtres
 » auprès du peuple , pour modérer la vio-
 » lence de la douleur publique.

» Tout le monde sait aussi qu'après quel-
 » que temps, le duc de Richelieu fut envoyé
 » dans Gênes pour remplacer Boufflers. Pen-
 » dant son séjour, de la fin de 1747 au prin-
 » temps de 1748, l'ennemi ne menaça Gênes
 » que de loin. Richelieu perfectionna quel-
 » ques ouvrages de défense ; il fit des excur-
 » sions peu importantes avec des succès variés ;
 » il disputa assez heureusement les approches,
 » mais sans grandes opérations, ni périls im-
 » minens. Le seul avantage de commander
 » encore quand la paix fut signée, ne devait
 » pas lui mériter le titre de libérateur de
 » Gênes. La famille de Boufflers fut inscrite
 » sur le livre d'or des nobles de la républi-
 » que ; mais Richelieu vivant, avec le même
 » honneur, eut une statue : le courtisan re-

» cueillit les lauriers qui appartenaien-
 » au guerrier.

» Le soulèvement de la Corse, provoqué
 » par les ennemis de Gènes, incendie que la
 » paix éteignit mal et qui, après quelques
 » années, engagea la république à se défaire de
 » cette possession difficile et ruineuse, n'entre
 » pas dans le plan de ce récit. Ce que cet évé-
 » nement offrait de remarquable, c'est l'effort
 » d'un peuple brave, mais indiscipliné, neuf
 » et cependant rusé et vicieux, amoureux de
 » son indépendance et prêt à lui sacrifier
 » les avantages de sa civilisation à peine
 » commencée. De pareils insulaires n'étaient
 » pas faits pour être régis du continent, par
 » un sénat qui voulait régner par des com-
 » missaires ou avarés, ou faibles, ou peu
 » écoutés, s'ils prenaient la cause du peuple;
 » par un gouvernement qui regrettait ses frais,
 » qui voulait tirer des impôts d'un pays
 » pauvre; qui voulait humilier ses sujets et
 » qui savait bien les diviser, mais jamais
 » les adoucir; qui, par hauteur et par ja-
 » lousie, ne voulait souffrir une noblesse
 » corse ni dans son sein, ni dans l'isle, et qui
 » enfin, lorsque la Corse appelait pour chef,
 » un aventurier allemand, était bien loin de

» soupçonner qu'il pût rien sortir de grand
 » de ce peuple extraordinaire.

» Après les préliminaires , signés le 30 avril
 » 1748 , la paix d'Aix-la-Chapelle fut con-
 » clue le 18 octobre. Les Génois y furent
 » compris : on leur rendit ce qu'on occupait
 » encore de leur territoire , Savone et Final ,
 » ce premier sujet de la querelle ; on eut
 » soin de stipuler que les pays frappés de
 » contributions et que le sort de la guerre
 » avaient délivrés de l'occupation de l'ennemi ,
 » seraient affranchis de toute demande pour
 » le reliquat non acquitté ; que Gênes et les
 » Génois retourneraient dans la jouissance de
 » leurs revenus à la banque de Vienne. Contre
 » la teneur d'une stipulation si explicite , les
 » ministres autrichiens essayèrent de les frus-
 » trer de leurs capitaux , et ce fut , par un
 » ridicule sophisme de légiste. Au moment ,
 » disaient-ils , que les Allemands sortirent de
 » Gênes , l'impératrice était créancière légi-
 » time des Génois , du reste des contributions
 » qu'elle avait eu le droit de leur imposer ;
 » les Génois étaient , à leur tour , créanciers
 » de l'impératrice. Quand les dettes et les
 » créances sont réciproques entre les mêmes
 » parties , il se fait pour chacune et à con-

» currence, une compensation naturelle, une
 » secrète et mutuelle extinction de sa dette.
 » Telle est en effet la loi civile : on n'avait
 » pas de honte de l'appliquer aux relations
 » politiques des deux états ; et quant à la
 » stipulation opposée qu'on venait de faire,
 » elle ne devait sè rapporter qu'à des créances
 » existantes : or, celles-ci compensées, con-
 » fisquées, éteintes et ne pouvant revivre, ce
 » n'est pas elle, disait-on, que l'article du traité
 » avoit pu considérer. Cette chicane fut sou-
 » tenue avec une longue insistance : heuren-
 » sement que les Autrichiens faisaient d'autres
 » difficultés non moins injustes qui intéres-
 » saient les puissances principales : la France
 » exigea donc avec menace, la fidèle exécu-
 » tion du traité. Par un acte solennel, l'im-
 » pératrice reconnut, enfin, le droit des créan-
 » ciers Génois et leur rendit de nouveaux
 » titres à la place de ceux qu'elle avait cru
 » annuler, pour en avoir prononcé une con-
 » fiscation.

» C'est une tradition à Gènes, que cette
 » princesse y avait mis des pierreries en gage,
 » avant la guerre ; que pendant l'occupation
 » de la ville, ses commissaires les retirèrent
 » de force des mains des prêteurs et que

» c'était là une des dettes que ses ministres
 » prétendaient annullées. Je ne trouve dans
 » aucun écrit du temps, de vestige, ni de ce
 » fait, ni de la trace qui aurait dû en rester
 » dans la négociation qui régla le sort des
 » créanciers.

» Maintenant, pour terminer mon récit,
 » il ne me resterait plus qu'à parler des ré-
 » compenses que le gouvernement dut accor-
 » der au peuple qui l'avait sauvé et qui lui
 » laissait reprendre sa place; et à cet égard,
 » ma tâche serait bientôt remplie. Les écri-
 » vains de la noblesse disent, en racontant la
 » délivrance de la ville, qu'on remit à des
 » temps plus calmes, à récompenser Carbone
 » et les autres populaires qui s'étaient distin-
 » gués à cette époque, et ils ajoutent qu'en
 » effet, ces récompenses furent proportion-
 » nées à la reconnaissance publique. Il faut
 » les en croire; mais la rémunération est de-
 » meurée obscure: quelque somme de deniers
 » aura acquitté cette dette. La misère de ces
 » champions, les accusations qu'ils s'attirèrent
 » et qu'on eut grand soin de ne pas leur
 » épargner, autorisèrent sans doute à les
 » payer en argent, et à les remettre à leur
 » place. On voit aussi qu'en 1748, on ins-

» crivit au livre des nobles, dans les formes
 » et au temps ordinaire, six particuliers de
 » la classe de ceux qui, dans toute autre cir-
 » constance, auraient pu prétendre également
 » à cet honneur. On donne cette inscription
 » comme le prix de leur assistance fidèle au
 » quartier général, c'est-à-dire, de leur zèle
 » à entrer dans les vues du gouvernement
 » et à y reconduire le peuple.

» Les milices bourgeoises se dissipèrent peu
 » à peu. L'uniforme les avait créées : les
 » habits ne se renouvelèrent pas ; le gouver-
 » nement hâta la dissolution de ces corps qui
 » l'offusquèrent aussitôt qu'il cessa d'en avoir
 » besoin. Un seul, le premier qui s'était formé,
 » se maintint toujours sous le commandement
 » d'un noble. Les faibles débris d'une autre
 » compagnie figuraient aussi dans les céré-
 » monies publiques. On avait conservé encore
 » les officiers d'une milice des campagnes.
 » En 1794, quand Gènes essaya de faire
 » croire à sa neutralité, elle eut de nou-
 » veau recours aux compagnies volontaires :
 » il s'en forma plusieurs. Les nobles mêmes
 » composèrent un nouveau corps de Castel-
 » lans ; mais bientôt le gouvernement parut
 » hésiter entre le désir d'avoir des soutiens

» et la crainte d'armer des ennemis intérieurs.
 » Ces compagnies ne furent ni l'une ni l'autre,
 » dans l'émeute qui occasiona la révolution
 » de 1797. Elles se dissipèrent sans même
 » se mettre sous les armes.

» Une suite plus intéressante de la grande
 » crise que Gênes avait soufferte , mérite
 » d'être développée. C'est la restauration de
 » ses finances, et de la banque Saint-George
 » en particulier.

» La paix générale ayant rendu libres la
 » navigation et le commerce , il n'est pas
 » surprenant que Gênes ait promptement re-
 » pris les avantages que sa position lui assu-
 » rait , quand , tout entière à ses vrais intérêts,
 » sans barrières fiscales et presque sans impôts,
 » elle pouvait faire le seul trafic qui lui con-
 » vienne. Elle fut de nouveau l'entrepôt des
 » marchandises étrangères , le bureau d'un
 » péage , si l'on peut s'exprimer ainsi , entre
 » la mer et la haute Italie , ou les régions
 » intérieures qui y répondent. Elle fut une
 » sorte de lien réciproque entre le levant et
 » les colonies espagnoles et portugaises ,
 » entre le nord et le midi , et la factorerie
 » du commerce de toutes ces régions avec
 » l'Italie. Son port franc fut fréquenté de

» nouveau, comme un foire perpétuelle ou-
 » verte à tous ces peuples. Le travail revint
 » aux pauvres, les bénéfices aux commerçans,
 » les intérêts aux capitalistes, les consumma-
 » teurs aux propriétaires de denrées. Sans le
 » retour de ces biens, il eût été inutile de
 » penser au choix des moyens capables de
 » refaire le crédit et la fortune publique ;
 » mais telle avait été la brèche de quelques
 » années, que cette prospérité naissante du
 » commerce ne suffisait pas pour en réparer
 » les ruines.

» Nous avons vu que c'était dans le trésor
 » de Saint-George qu'on avait puisé les con-
 » tributions enlevées par les Antrichiens. La
 » suspension des payemens de cette banque
 » en avait été la suite. Cet événement com-
 » promettait à la fois le revenu des familles
 » et des établissemens de toute espèce, la
 » fortune des citoyens entre les mains de qui
 » les billets de Saint-George étaient répandus,
 » et presque toute la circulation du commerce
 » d'une place qui ne connaissait presque
 » plus d'autre monnaie.

» Cette suspension ne pouvait finir qu'en
 » trouvant les moyens de remplir, de nouveau,
 » le vide du trésor. Le désordre et la di-

» lapidation attachés à un mouvement insur-
 » rectionnel , les habitudes qui en restent , la
 » difficulté de ramener le peuple sous le joug
 » des impôts dont il s'est affranchi , le sur-
 » croît des dépenses et la consommation pro-
 » digieuse que fait un peuple armé en masse ,
 » comparée à l'entretien d'une armée régulière ;
 » toutes ces causes ne permettaient pas même
 » la tentative de réparer le mal. Tant que
 » la guerre dura , depuis l'expulsion des Alle-
 » mands à la fin de 1746 , jusqu'à la paix
 » d'octobre 1748 , on épuisa toutes les res-
 » sources qui pouvaient rester encore. On
 » essaya plusieurs tempéramens en 1749 ;
 » mais ce ne fut que l'année suivante qu'on
 » fut en état de procéder à une liquidation
 » générale par laquelle on consolida les bil-
 » lets suspendus et les autres dettes arriérées.
 » On se soumit à des contributions que le
 » retour de la prospérité commerciale com-
 » mençait à permettre de s'imposer : elles
 » assurèrent le revenu de cette dette conso-
 » lidée , et par une opération bien faite ,
 » juste pour chaque créancier , ni trop re-
 » tardée , ni trop précipitée , la circulation
 » fut rétablie et le lustre rendu à cette ban-
 » que dépositaire de tant de fortunes.

» Ainsi s'effacèrent les dernières traces d'une
 » crise dans laquelle la république ne sortit des
 » horreurs de la conquête que pour tomber
 » dans celles de l'anarchie ; exemple mémo-
 » rable de ce que peuvent, pour le salut des
 » états, l'esprit public et l'énergie du peuple ;
 » et, pour leur perte, le gouvernement de
 » la multitude. Elle triompha des ennemis par
 » les armes, et rentra dans l'ordre par l'ha-
 » bileté du sénat, tant la force morale a
 » d'avantage au dedans, sur la force maté-
 » rielle ! »

Notices bio-
 graphiques ;
 par M. Vincens
 St-Laurent.

M. Vincens-St-Laurent a communiqué à l'académie des notices historiques sur Abauzit, Baduel, Bargeton, Bridaine, Charas, Déparciens et Fabre, troubadour du XIII.^{me} siècle, extraites d'un ouvrage intitulé : *Biographie du département du Gard*, et qui doit fournir à la *Biographie universelle* que publient MM. Michaud frères, imprimeurs-libraires à Paris, un assez grand nombre de matériaux.

Abauzit, Bargeton, Charas et Fabre appartiennent à la ville d'Uzès où ils avaient pris naissance.

Le dernier fut un mauvais poète dont le

nom ne s'est sauvé de l'oubli que par le souvenir du châtement qui lui fut infligé pour avoir été convaincu de plagiat : les lois impériales punissaient alors du fouet les larcins littéraires comme toute autre espèce de vol.

Abauzit honora moins sa patrie et Genève qui l'avait adopté , par ses nombreux ouvrages auxquels il n'attacha jamais d'importance , que par la profondeur et l'universalité de ses connaissances qui le firent estimer , rechercher et consulter , dès sa plus tendre jeunesse , des Bayle , des Newton , des Leibnitz , des S'Gravesande , des Mairan et de tous les hommes célèbres de son temps ; par la modeste simplicité , et l'inaltérable douceur de son caractère , et par une philosophie pratique à laquelle Rousseau a rendu un si éloquent hommage.

Bargeton , recommandable comme un des jurisconsultes les plus éclairés et les plus considérés du parlement de Paris , ne le fut pas moins comme publiciste ; et ses *lettres, ne repugnate* , dans lesquelles il défendit avec tant de savoir , de force , de raison et de logique , les droits du peuple et de la couronne contre les prétentions injustes du cler-

gé, relativement à l'immunité de ses biens, étaient éminemment dignes de l'honneur qu'elles partagèrent avec presque tous les bons écrits du même temps, d'être prosrites et brûlées; mais, plus heureux que les auteurs de tant de livres utiles, condamnés par l'autorité et absous par l'opinion publique, Bargeton fut en secret récompensé du sien par la main même qui en ordonnait l'anéantissement.

Charas doit sa célébrité à ses succès dans l'enseignement de la chimie pharmaceutique, au mérite de ses écrits sur cette science, et à son démêlé avec l'inquisition d'Espagne qui voulait le faire brûler parce qu'il osait douter que les exorcismes d'un archevêque de Tolède eussent enlevé, pour jamais, tout venin aux vipères à douze lieues à la ronde.

Baduel avait reçu le jour à Nismes, et y fonda au xvi^me siècle, sous les auspices de la reine de Navarre, sœur de François I.^{er}, un collège des arts qui a eu long-temps un grand lustre. Tandis que les évêques de la sénéchaussée se laissaient saisir leur temporel plutôt que d'obéir à l'ordre que le roi leur donnait de consacrer aux besoins de cet établissement, chacun, le revenu d'un petit

bénéfice , Baduel multipliait , à chaque instant , les sacrifices pécuniaires , et d'amour propre pour en augmenter la splendeur. Sa gloire est aussi fondée sur l'élégance et la pureté de ses ouvrages latins qui tous respirent le goût de l'antiquité. Étant devenu protestant , il se retira à Genève , y entra dans l'état ecclésiastique , et fut pourvu d'une chaire de philosophie et de mathématiques , en même temps que la république lui conférait gratuitement le droit de bourgeoisie.

Le célèbre missionnaire Bridaine était né à Chusclan. Depuis le moment où , étant encore au séminaire d'Avignon , il annonçait déjà cette facilité d'élocution , cet art d'émonvoir et d'entraîner qu'il a depuis développés avec tant de gloire et de succès , jusqu'à sa mort arrivée à l'issue de sa deux cent cinquante-sixième mission , sa vie offre un cours continuel de triomphes étonnans dans la carrière évangélique : son biographe en trouve la cause dans le caractère de son éloquence souvent singulière , bizarre , même grotesque ; mais toujours vive , impétueuse , énergique , quelquefois sublime et dans l'heureux emploi de ses méthodes , c'est-à-dire ,

de l'art d'augmenter et de perpétuer l'impression de ses discours par celle de la solennité des fêtes , de la pompe des cérémonies et d'autres moyens matériels qui , pour être par fois burlesques , n'en tournaient pas moins , grâce à leur adroite combinaison , au profit de la pénitence et de la foi.

Enfin , M. *Vincens-St-Laurent* a présenté , des travaux du mathématicien Déparcieux , né au hameau de Cessoux , et dont la vie entière fut consacrée à d'utiles applications de la science , un tableau qui justifie le nom de citoyen philosophe qu'un grand homme lui a donné.

La France Nous ne terminerons pas ce qui a rapport
 sous ses rois ; à l'histoire sans faire mention de l'ouvrage
 par M. *Damp-* intitulé : *La France sous ses rois* , dont l'au-
martin. teur M. *Dampmartin* , a adressé un exemplaire
 à l'Académie : elle a accueilli , avec beaucoup
 d'intérêt ce brillant tableau des destinées de
 notre ancienne monarchie , où les événemens ,
 leurs causes et leurs conséquences sont envi-
 sagés sous un point de vue nouveau , et où l'on
 fonde la gloire et la durée des empires sur un
 système auquel il a suffi de l'expérience d'un
 petit nombre d'années , pour lui imprimer une
 sanction

sanction aussi imposante et aussi irréfragable que s'il avait déjà obtenu celle qui l'attend dans une longue succession de siècles. L'Académie s'est empressée d'unir son suffrage aux suffrages que le public a donné à cette production d'un de ses membres.

Antiquités.

Les travaux de la reconstruction de l'hospice d'humanité de la ville de Nismes ont donné lieu à des fouilles qui ont mis à découvert plusieurs pavés remarquables. Aucun, à la vérité, n'offre des figures ; mais les dessins et principalement les bordures qui les encadrent, sont du meilleur goût. Ils semblent avoir nécessairement appartenu à un somptueux édifice, soit public, soit privé. S'il fallait juger de la splendeur de Nismes antique par ces sortes de monumens, notre cité aurait eu plus de grandeur, d'importance et de richesse qu'on ne lui en attribue communément. Les Romains, selon l'expression d'un littérateur célèbre (1), *aimaient à marcher sur le porphyre*. Dans une très-vaste enceinte, il est peu de quartiers à Nismes où.

Mosaïques.

(1) L'abbé Arnaud.

l'on n'ait rencontré des mosaïques plus ou moins belles. Celles qui sont l'objet de cet article, ont formé le pavé de quatre pièces distribuées autour d'une salle commune. Leur emplacement, voisin de celui qu'une tradition constante assigne aux thermes, pourrait porter à croire qu'elles en faisaient partie ; mais plusieurs motifs et principalement le peu de grandeur des pièces, appuyent l'opinion qui les attribue à une maison particulière. Ce sentiment se trouve encore confirmé par un fait assez singulier. La plus petite des cinq mosaïques présente, indépendamment du dessin suivi qu'on voit sur le fond et sur la bordure, une grande quantité de morceaux de pierres dures du plus beau poli, sans forme ni espacements réguliers, et comme jetées au hasard sur la mosaïque où ils sont incrustés. Nous y avons remarqué plusieurs variétés de granite, entre autres, le rouge d'Égypte ; des roches amphiboliques ; le porphyre rouge et vert ; des fragmens de lazulite ; plusieurs jaspes et beaucoup d'agates. En enlevant la couche de terre qui recouvrait ce beau pavé, l'on a trouvé deux morceaux de plomb sulfuré assez volumineux et parfaitement cristallisés avec des madréporites champignon et cerveau très-

bien conservées. Ne peut-on pas conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que l'appartement où se trouvait cette mosaïque, a servi à renfermer un cabinet d'histoire naturelle, et que l'amateur qui le possédait, avait voulu marquer cette destination, en couvrant le pavé des plus brillantes productions du règne minéral.

Quoi qu'on puisse penser de cette supposition, les mosaïques qui nous occupent, sont une nouvelle preuve que la portion de l'antique cité qui du bas du côté de la tourmagne, s'étendait entre l'amphithéâtre et la fontaine, était la plus belle et la mieux habitée. L'édifice que nous venons de nommer, le beau temple des petits-fils d'Auguste n'en étaient pas les seuls ornemens. Il existait d'autres monumens dont le temps a effacé jusques au souvenir. Une découverte récente ne laisse là-dessus aucun doute. On a extrait nouvellement, du sol d'une cave dans le voisinage de la fontaine, plusieurs blocs considérables du plus beau marbre blanc, qui sont évidemment des chapiteaux défigurés dont la proportion suppose des colonnes de 60 pieds d'élévation. (1)

(1) Voyez plus bas la note de M. *Aubanel* sur une inscription relative à un Xyste ; page 389.

On s'est souvent plaint , avec juste raison , du peu de soin que l'on apportait à Nismes à la conservation des monumens antiques : la plupart du temps , les amis des arts ne sont avertis de leur découverte que par leurs débris. Les pavés sur-tout échappent rarement à la destruction : ils sont trop bas pour être employés au niveau du sol actuel , et trop hauts pour celui de nos caves ; on prend le parti de les briser , et on n'y parvient pas sans beaucoup de peine. Ceux-ci auront une meilleure destinée. La surveillance de M. d'Alphonse , ci-devant préfet du Gard , et les soins éclairés de MM. les ingénieurs ont préservé ces mosaïques du sort commun ; elles ont été cassées avec précaution ; les pièces en ont été numérotées , et elles seront ensuite réunies avec / soin. On se propose d'en paver la maison-carrée où elles ont été renfermées , lorsque l'on s'occupera de la restauration de ce beau temple. On sait qu'en Italie on suit une autre méthode pour la conservation des mosaïques : on les scie par carrés d'une toise environ , et on les entoure de fortes planches cerclées de bandes de fer que l'on enlève à mesure qu'on met en place les pavés. Il semble qu'en réunissant les morceaux par leur cassure , comme

on se propose de le faire à Nismes, on obtiendra plus de suite dans les dessins, et que les sutures seront moins sensibles. Mais il reste à décider, par l'expérience, si la surcté de l'opération n'y perdra rien.

Tous les antiquaires, tous les artistes ont unanimement applaudi au dessein de délivrer l'amphithéâtre de Nismes des constructions grossières et étrangères dont il était obstrué: ils n'apprendront pas sans plaisir que cette entreprise se suit avec persévérance, et que l'intérieur de l'édifice est maintenant entièrement nettoyé. On s'occupe avec activité à enlever les terres qui exhausent le sol antique et à rétablir l'ancien niveau où l'on est déjà parvenu comme le prouvent les pierres de l'enceinte intérieure, un canal ou aquéduc pour l'écoulement des eaux, et peut-être aussi plusieurs dents de sangliers, débris de bois de cerfs et autres restes d'animaux qu'on peut croire avoir autrefois servi aux chasses, *venationes amphitheatrales*, pour lesquelles les Romains étaient si passionnés. Les fouilles qui ont été faites nous ont déjà démontré que tous les dessins que l'on a publiés de l'amphithéâtre de Nismes, sont

également fautifs , sans en excepter ceux de Ménard qui a mis un soin particulier à étudier ce monument et ceux de Clérisseau qui en a gravé l'ensemble et les détails avec beaucoup de luxe et de recherche. L'arène est plus basse , plus petite et les rangs de gradins plus multipliés qu'on ne l'avait cru jusqu'aujourd'hui. La suite des travaux nous en apprendra davantage , et l'Académie se fera un devoir de recueillir tous les renseignemens propres à procurer enfin au monde savant une description exacte de notre amphithéâtre , et peut-être encore à faire naître quelques idées nouvelles sur la forme , la destination et l'usage des édifices du même genre.

Les fouilles dont nous venons de parler ont mis à découvert , sur-tout vers la partie de l'amphithéâtre qui se rapproche du palais de justice , plusieurs débris qui semblent fortifier l'opinion de Ménard , relative à l'emplacement de la Basilique de Plotine. On ne saurait contester qu'il n'y ait eu là un très-bel édifice. On y voyait , il y a peu de temps , une grande pièce de marbre qui a appartenu à un riche fronton , comme le prouve la disposition des oves qui y sont sculptées.

On a aussi trouvé, en déblayant l'amphithéâtre, plusieurs médailles en divers métaux et de divers modules. La seule vraiment remarquable que nous ayons vue est une *Domitia* d'or au revers du paon désignée par Vaillant parmi les plus rares de celles des impératrices. Sa conservation ne laisse rien à désirer. Elle a été déposée dans le médaillier de la ville. La rencontre de cette médaille dans l'Amphithéâtre est un pur effet du hasard, et elle n'a aucun rapport avec le monument. On l'a trouvée dans les premières terres enlevées, et presque au niveau de la ville actuelle. Plus bas et vers le milieu des déblais, on en a tiré une belle médaille en argent de Claude au revers de la paix, et une pièce d'or que nous croyons être une monnaie hébraïque : enfin, en continuant les fouilles et presque au sol antique, se sont trouvées plusieurs médailles en or d'Honorius, de Valentinien III et de Sévère III. On peut inférer de là que le règne de ce dernier prince et le milieu du cinquième siècle ont été l'époque de la première destruction de l'amphithéâtre de Nîmes, destruction qu'on peut rapporter avec assez de vraisemblance au roi Goth Euric fils et successeur de Théodoric II.

Groupe en
marbre.

Mentionnons encore ici un groupe mutilé du plus beau marbre statuaire, et d'un travail très-précieux. Il représente un enfant jouant avec un dauphin. Il ne reste d'entier que la tête et le bras de l'enfant. Ce fragment remarquable a été également déposé à la bibliothèque de la ville. Il était incrusté dans un mur d'où il a été tiré par les soins de M. *Lacoste*.

Inscriptions.

Les inscriptions suivantes ont été trouvées dans les déblais de l'amphithéâtre de Nismes. Nous rapportons ici toutes celles qui nous sont parvenues jusqu'au moment de l'impression de cet article.

1.

D. M.
TERTULIAE
SPURIAE.

2.

D. M.
L. IVI
EPICTETI
EVTYCIAS
LIB.

(377)

3.

D M.

Q TVTI MAR
TINI TVTIVS TARC
IVS FILIVS ET
TARCIA EGIR....

4.

(fragment)

..... IO · T · F
..... PRIMI · E
..... ET VIRO

5.

D M

L AEMILI
OPTATI
QVARTIA LVCILLA
VIRO OPTIMO

6.

(Fragment)

T CORNELIO TE
CENTVRIONI

Avec le fléau et la serpette sur le haut de
la pierre.

(378)

7.

(Fragment)

DRVSII¹ CAI...
SIBI ET B...
CORNELI FIL F
... VIVA

8.

DIS MAN
POMPEI
MARTIALIS

9.

D M
POMPE
SECVNDI. ANN XIII
PARENTES FIL
PIENTISSIM.

10.

D M
SVRIAE NAVICAE
SEX CONCENNVS
SERANVS
VXORI KARISSIM.

(379)

11.

(Fragment.)

.....

SINICVS

BANDINVS CONIV ..

.....

12:

(Fragment.)

MONIANO

IDCINGO

13.

(Fragment.)

SEVERVS

14.

Sur un petit autel.

DIS MANIBVS
HILVLAE MICIAE.

.....

La troisième ligne illisible.

15.

D  M.

LICINIAE SOZV
SAE ELAFIO QUAE VI
XIT ANN XI MENS
XI DIES XIII LICIN
IA MAXIMA ET
SEX. CAMBANVS SEVE
RINVS ALVMNAE KARIS
SIMAE ET SIBI VIVI POSVE
RVNT.

On voit sur un côté de la pierre un instru-
ment semblable à celui qui accompagne or-
dinairement la formule SVB ASCIA, et qu'on
croit être une doloire

16.

C. ASVIO ATEPILLAE C ASV ...
MESSIO ATESSATIS FIL PATRI
• ASVIA ASVI FIL SIBI ET SVIS
EX TESTAMENTO

17.

D. M.

.....CVNDVS
PRIMVLI F
S M F

L VERIVS
 SECVNDIVS
 M BIS COLLEG
 VTRICLAROR
 NEMAVSENSI
 VM
 VIVVS SIBI POS

Cette inscription est moins remarquable ; en ce qu'elle prouve qu'il existait à Nismes un collège d'Utriculaires , ce qui n'était pas connu jusqu'à présent , que par les doutes qu'elle fait naître sur la profession de ceux qui formaient cette corporation. Plusieurs savans antiquaires se sont accordés à entendre par *Utriculaires* , des bâteliers qui franchissaient les fleuves au moyen d'outres enflés et réunis. Mais quel aurait été l'emploi d'un tel collège , dans une ville éloignée de plusieurs lieues des rivières ; car on ne peut pas supposer que des bâteaux fussent en usage sur un ruisseau tel que le vistre ? On sait que Suétone (Vie de Néron , §. 53) désigne par le mot d'*utricularius* , un joueur de cornemuse. Le bronze qui a donné lieu à la dissertation sur les Utriculaires de Cavaillon , par M. Calvet , nous présente d'une manière très-exacte , le soufflet

de l'instrument dont nous venons de parler. Le collège dont il sagit dans notre inscription ne serait-il pas tout simplement une association de musiciens, de joueurs de cornemuse ? Mais comment dans plusieurs inscriptions les Utriculaires se trouvent-ils réunis aux matelots ? C'est une difficulté qu'il ne m'appartient pas de résoudre. Je me contente d'observer que la signification admise du mot *utricularii* ou *utricularii* n'est pas aussi certaine qu'on le prétend.

19.

..... M.
VALÉRII
REPENTINI
DOMITIA SABINA
VXOR ET SIBI

20.

MARTI AVG
LACAVO SACRVM
ADGENTIĪ EX AERE
COLLATO

Cette inscription renferme deux choses dignes de remarque. On voit qu'elle est consacrée à Mars : mais que veut dire l'épithète de LACAVO qui lui est donnée ici ? Elle n'est

pas plus aisée à expliquer que celle de BR†OVIO qu'on lit sur une pierre également trouvée à Nismes et qui a vainement exercé la sagacité des antiquaires. Ce qui semble le plus probable, est que Mars a reçu l'un et l'autre surnom d'un lieu où il était adoré.

Le mot ADGENTIĪ mérite aussi attention; c'est vraisemblablement le nom des habitans de quelque lieu des environs de Nismes. Ces habitans probablement, fort pauvres s'étaient réunis pour consacrer à Mars une pierre votive à frais communs EX AERE COLLATO,

21.

(Fragment)

CENSOR IV.

V. SIBI ET

22.

MONTANO

MONTANI E

23.

DIS MANIB

PVBLICIAE, CYPA

RINI

24.

D M.

ASTYLE PEREG
 INO FILIO PI
 ENTISSIMO

25.

D

MEMOR

SEX IVLII S

VOL MAX

FLAMINIS ROI

DIVI AUG ITEM DI

ET GERM CAES TR

PRAEF FABRI II III

IVR DIC

NEMAVSENS

Cette inscription remarquable, quoique tronquée, fut consacrée par les habitans de Nismes à la mémoire d'un personnage important qui réunissait plusieurs dignités. Il était Flammine de Rome, d'Auguste et peut-être de Jules César : il était encore l'un des *quatuorviri* chargés de l'administration de la justice, et présidait aussi les ouvriers employés à la fourniture des camps et des armées. L'inscription

cription au reste offre pour son entière restauration plusieurs difficultés.

26

..... VIII. TRIB PO

Ce fragment en très-gros et très-beaux caractères a certainement appartenu à un important édifice public. Si l'inscription dont il faisait partie était, comme plusieurs personnes l'ont pensé, celle de l'amphithéâtre même, le débris que nous recueillons ici suffirait pour indiquer l'époque de la construction de ce grand monument. Sous le règne de Tibère, il n'existait pas dans les provinces d'amphithéâtres en pierre. Or, depuis ce prince jusqu'à Dioclétien, aucun autre empereur que ceux de la famille Flavienne n'eut le consulat huit fois. Il est évident que le chiffre VIII suivi d'un point suppose devant lui les lettres COS, et que c'est par conséquent à Vespasien ou à ses fils qu'il faut attribuer la construction de l'édifice. Le VIII.^e consulat de Vespasien se rapporte à la 77.^e année de notre ère; celui de Titus à la 80.^e; et celui de Domitien à la 82.^e C'est aux cinq années que cet espace de temps embrasse, que l'on

peut donc rapporter l'édification du monument. On sait que Vespasien avait construit le colisée; et les historiens nous apprennent qu'il avait aidé plusieurs villes de l'empire à élever des bâtimens du même genre. Mais, nous le répétons, tout ceci suppose que la pierre dont il s'agit ici tenait à l'édifice; et, si, d'un côté, elle est bien grande pour y avoir été portée par le hasard des bouleversemens, nous ne devons pas dissimuler, d'autre part, qu'elle est d'un grain et d'une carrière différente du reste du monument.

27.

(Fragment.)

Sur une portion de colonne ou d'ornement d'architecture arrondi.

CYNOΔ

Ces lettres grecques semblent appartenir au mot *συνὸς* réunion, assemblée. Il est probable que l'inscription dont elles faisaient partie est du siècle des Antonins. Il est impossible de rien conjecturer sur l'assemblée dont il s'agit ici.

28.

M. V. R.
 IVENCVS

29.

M V R
 COLVMBVS
 SERINIANVS XXV
 NAT ÆDVS
 HIC ADQVIESCIT
 SPERATA CONIVX

Cette inscription et le fragment qui la précède appartiennent à des tombeaux chrétiens ; mais probablement assez anciens. Les trois premières lettres peuvent s'interpréter *Mariæ virginî reginæ*.

Nous devons à M. Aubanel les deux notes suivantes :

« Les travaux du déblaiement des arènes mirent à découvert , le 18 novembre 1811 ; trois pierres très-larges de 4 pouces d'épaisseur , ornées de lettres onciales de 7 pouces et demi , paraissant appartenir à un grand édifice et faire partie d'une dédicace. La beauté des caractères éblouit d'abord au point qu'on les

regarda comme explicatives de notre amphithéâtre ; cette première idée devait s'offrir naturellement à l'esprit, puisque la découverte avait lieu dans le monument et au niveau même du sol antique.

» On rassembla les trois pierres et on lut distinctement sur celle qui, d'après la moulure dont elle était chargée, paraissait être la première de l'inscription, les trois lettres CCA. Sur la seconde, les cinq lettres VSTIF, et en seconde ligne, en plus petits caractères, le mot XYSTVM, et enfin sur la troisième, les mots NVS COL, et au dessous du NVS, le mot DAT ayant même caractère et dimension que le mot XYSTVM dont je viens de parler.

» On reconnut bientôt après, mais non sans une espèce de regret, que cette inscription était absolument étrangère à l'amphithéâtre, et on ne convint pas moins de l'importance de cette découverte qui donnait à Nîmes antique un monument de plus, un xyste, vaste promenade où étaient des lieux couverts destinés aux exercices gymnastiques, des bosquets, des allées, des thermes ou bains publics.

» Le sens général de l'inscription n'offrit

pas d'abord de grandes difficultés, *Caïus César fils d'Auguste offre en don un xyste à la colonie de Nismes* : elle fut donc rétablie comme suit.

C CAesar augVSTI F NVS COLoniac
 XYSTVM DAT

» Mais comment compléter l'inscription ? Quel titre ou quel surnom donner à Caïus César dont le mot se terminât en NVS, pour remplir la lacune de cette première ligne ? La seconde a paru d'une moindre conséquence : peu importe en effet son rétablissement qui n'apprendrait rien.

» Ce NVS à accorder me présentait les plus grandes difficultés. Peu familier à cette partie de la science, je laissai à des collègues plus instruits un soin aussi pénible. Je méditais cependant quelquefois sur les titres qui pouvaient appartenir à un jeune prince, enfant adoptif d'Auguste : si C. César, disais-je, avait atteint seulement sa quatorzième année lorsqu'il fit élever ce xyste, on n'aurait pas manqué de lui donner le titre brillant de prince de la jeunesse, *princeps juventutis*, et d'y ajouter sa désignation au consulat, *Cos*.

designatus, ainsi que le porte la fameuse inscription de la maison carrée : mais tous ces différens mots ne s'arrangeaient nullement avec le NVS, objet de nos recherches. Cet enfant des Césars, ce successeur à l'empire du monde n'avait donc point quitté la robe prétexte et devait être très-jeune à l'époque de la construction de ce nouveau monument ; mais la colonie de Nîmes était comme lui naissante et avait besoin d'un grand protecteur. Écoutons Ménard , tom. 7 , pag. 38 , au sujet de la dédicace du temple des Césars , si bien restaurée par l'illustre Segurier.

« Les hommages des habitans de Nîmes » avaient sans doute pour principal motif le » désir de plaire à l'empereur Auguste dont » l'empire connaissait la tendre affection pour » ses deux enfans adoptifs. Après lui avoir » personnellement rendu le tribut d'un culte » divin, et frappé une médaille en reconnaissance de la fondation de leur colonie , » ils ne crurent pas pouvoir mieux le flatter » que de consacrer cet édifice public à deux » princes qui formaient sa famille et toute » son espérance. Ce n'est pas tout, j'estime » qu'à ce motif il s'en joignit un autre plus » particulier et plus direct pour Caius et

» Lucius César ; je crois que la colonie de
 » Nismes les avait pris pour ses patrons. Des
 » honneurs si distingués en fournissent une
 » forte présomption. On sait que la plupart
 » des colonies de l'empire se choisissaient
 » à Rome des patrons puissans, pour qu'ils
 » fussent en état de les protéger dans les
 » occurrences. Celle de Nismes presque nais-
 » sante avait besoin de crédit et d'appui pour
 » son affermissement : pouvait-elle prendre
 » des protecteurs plus relevés et plus capa-
 » bles de la soutenir que les deux successeurs
 » à l'Empire : les habitans de Pise (Voy. Noris,
 » tom. 3, pag. 277) en avaient fait autant , et
 » donnèrent toujours à ces deux princes le
 » titre de patrons de leur colonie. »

» A la lecture de cet article je n'hésitai
 point sur le mot *patronus* qui convenait si
 bien à l'inscription de notre xyste ; ainsi se
 réalise ici ce que Ménard n'avait fait que
 présumer et soupçonner : mais ce qui vient
 encore plus à l'appui de cette autorité ,
 c'est l'inscription rapportée par Vaillant dans
 son ouvrage sur les colonies ; Elle est dédiée
 à Agrippa, patron de la colonie des Rufraniens ;
 Rufra , ancienne ville d'Italie dans la Cam-
 panie.

M AGRIPPAE · L · E ·
PATRONO · RVFRANI COLONI

Notre inscription doit donc se lire comme
suit :

C CAESAR AVGVSTI F PATRONVS COL NE
XYSTVM DAT

*Caïus César fils d'Auguste , protecteur de la
colonie de Nismes , a fait élever ce xyste.*

» Je crois inutile de disserter sur les patrons institués d'abord par Romulus à l'effet d'entretenir l'union entre le peuple et les grands. Sous les empereurs , le patronage ne fut plus qu'un appanage des personnes riches et puissantes qui faisaient distribuer à leur porte la sportule , espèce de présent , à ceux qui les accompagnaient pour grossir leur cortège ; mais on remarquera que la colonie de Nismes devait être très-puissante et en grande faveur pour avoir un si grand protecteur. A cet enfant des Césars durent succéder des personnages moins illustres. On

lit encore dans Ménard, tom. 7, pag. 276, que L. Niger qui avait passé par toutes les charges honorables, fut nommé, comme par acclamation, *patron de la colonie de Nismes*: PATRONO COL se voit sur plusieurs inscriptions, ajoute le même auteur.

» Je ne dois point finir sans répondre ici à ceux qui pensent encore que cette dédicace pouvait être celle de notre amphithéâtre, dans le doute où ils sont qu'il pouvait être qualifié de *xyste*, l'un et l'autre étant des lieux propres à des exercices publics. D'abord il s'agit ici d'un vrai *xyste*, d'un grand bâtiment absolument indépendant des théâtres, amphithéâtres et cirques, ayant une coupe et des formes particulières, d'origine grecque, et qui n'a rien de commun avec tout autre édifice. Voyons ensuite les dimensions des pierres de l'inscription; il y en a 7, à raison d'un mètre chacune, ce qui forme une longueur de 7 mètres pour toute l'inscription: mais où placer une frise aussi longue, et dans un monument où tout est ceinturé et suit la courbe d'une ellipse? Il n'y a qu'un seul endroit capable de recevoir une dédicace en ligne droite, et c'est la frise de l'entablement de la partie intérieure de la porte principale

d'occident ; sa largeur n'est que de cinq mètres , et il n'y a que la pierre avec le chiffre VIII et les lettres TRIB PO qui puisse ici s'adapter (1) , soit par ses dimensions , ses rapports et la proportion des lettres.

» Mais comment, reste-t-il à opposer , les pierres de ce xyste se trouvent-elles dans l'amphithéâtre ? je répondrai : comme des matériaux , ainsi qu'un grand nombre d'autres pierres écrites ou ouvragées et qui n'ont rien de commun avec l'édifice. Elles ont été trouvées d'ailleurs presque sur le sol antique ; et n'y a-t-il pas apparence que ceux qui construisirent les premières habitations, durent se servir de pierres et matériaux étrangers , le ravage ne pouvant avoir lieu dans un édifice qui allait servir de refuge.

» On a trouvé parmi les déblais de l'amphithéâtre un caillou verdâtre avec des mots écrits en creux et à contre-sens : c'était un moule qui servait à marquer sur la cire ou autre matière molle , les drogues des médecins , charlatans et oculistes romains.

» On en cite plusieurs : celui qui est rap-

(1) Voy. page 385.

porté dans le mercure de juin 1729 , et qui fut trouvé à Couñance , sert à l'explication de l'inscription de celui qui a été trouvé, le 16 octobre 1811 , dans les fouilles de notre amphithéâtre.

» Voici celui de Coutance.

QVINTILIANI CROCOD.

» *Crocodylium Quintiliani* ou *Collyre* pour les yeux, fait avec la plante *Crocodylicon*, qui a les mêmes vertus du *Lepidium* débité par *Quintilien*.

» Celui de Nismes n'est pas difficile à expliquer.

MVNATI TACITI CRO.

» On voit que c'est le *Crocodylium* de l'oculiste *Munatius Tacitus*.

» Sur la deuxième tranche est écrit :

POMPHIAMPACCAMI

» L'extrême difficulté de lire ces caractères ne permet pas de dire de quelle espèce de remède il est question. Ces signes sont peut-être aussi la désignation du poids,

» On a également trouvé dans les fouilles de l'Amphithéâtre,

» Une tête et des pieds d'un travail romain et très-médiocre, autant que permet d'en juger la dégradation de ces objets.

» Une main d'enfant tenant un serpent probablement d'Hercule, d'un ouvrage assez précieux.

Lettre sur une coutume locale qui tire son origine de l'antiquité ; par M. *Gasparin*.

Un usage communément répandu dans les provinces méridionales de la France, qui s'étend peut-être ailleurs et se renouvelle tous les ans au premier dimanche de mai, a fourni la

Rapport fait à l'Académie par M. *Alex. Gasparin* d'Orange, son auteur et notre associé.

On pensait assez généralement que l'usage dont il est ici question était un reste du culte de la déesse *Maïa*. M. *Gasparin* nous montre que les fêtes de cette divinité ne sont pas les seules que rappelle la coutume qui fait l'objet de sa lettre, et qu'il va lui-même nous décrire et nous expliquer.

» Je revenais, avec quelques amis, de goûter
 » le charme d'une belle soirée de printemps : notre attention long-temps fixée sur
 » le spectacle ravissant que nous offrait la na-

» turé, ne put en être détournée que par la
 » vue du théâtre antique d'Orange (1) dont la
 » masse colorée par les derniers rayons du
 » soleil, nous offrait la ruine la plus pitores-
 » que. Ainsi ramenés des beautés naturelles qui
 » finissent toujours, mais toujours se renou-
 » vellent, à ces restes d'ancienne grandeur
 » qui laissent tant de regrets mêlés à notre
 » admiration, nous déplorions le sort de ce
 » grand peuple qui a rempli tout l'univers
 » du bruit de ses exploits, dont les descen-
 » dans ont presque oublié le nom, et dont
 » les usages ont été effacés par ceux de tant
 » de barbares sortis de leurs déserts pour
 » détruire l'empire du goût et celui des nobles
 » sentimens.

» Tout-à-coup une jeune fille vêtue de
 » blanc et parée de rubans à défaut de ban-
 » delettes, vint interrompre ces réflexions,
 » en nous demandant notre offrande pour la
 » Maïa. Nous ne nous doutions pas d'avoir
 » devant nous une prêtresse de la bonne déesse,
 » et qu'au pied des édifices romains ruinés

: (1) Les magnifiques restes de ce théâtre antique, sont
 connus à Orange, sous le nom de cirque.

» on célébrait les fêtes de leurs anciennes
» divinités.

» Cependant ce nom nous frappa , et nous
» fûmes curieux de connaître les détails de
» ce culte. Nous vîmes une jeune fille , la
» plus jeune de la troupe , immobile au fond
» d'une petite chapelle de bois , ornée de
» festons , de rubans , de branches d'arbres ;
» c'était elle qui représentait la mère des
» dieux. Nous déposâmes nos offrandes aux
» pieds de la déesse , et cette jolie petite
» troupe nous remercia de nos dons avec
» effusion de cœur.

» Quand même cette cérémonie ne se célé-
» brerait pas dans toute l'étendue des deux
» vastes provinces où les Romains ont fait
» le plus long séjour , de la même manière
» et à la même époque , le premier dimanche
» de mai , il serait difficile de ne pas être
» tenté d'en chercher l'origine dans l'ancien
» culte de la déesse Maïa dont elle a con-
» servé le nom. Il resterait alors à savoir quelle
» est cette Maïa ? car les Romains en con-
» naissaient deux. La première était Cybèle
» elle-même dont on célébrait la fête à Rome ,
» le premier jour de mai , selon Macrobe ;
» *Saturnales* lib. 1 , cap. 12. La seconde était

» la mère de Mercure , dont on tire aussi
 » l'étymologie du nom de ce mois. Notre
 » Maïa est évidemment celle dont la fête se
 » célébrait au commencement de mai. Ovide
 » et Macrobe nous apprennent que l'on célé-
 » brait, le premier de mai, la fête de la consé-
 » cration du temple de la bonne déesse. -
 » Il faut pourtant avouer que , si les au-
 » teurs anciens ne donnaient lieu à aucune
 » autre conjecture , il serait assez inutile de
 » chercher dans cette cérémonie un reste de
 » mœurs romaines , et qu'il serait sur-tout
 » difficile d'y trouver quelque vestige de ces
 » cérémonies que Juvenal nous peint d'un
 » pinceau si énergique :

*Nota bonæ secreta deæ , cum tibia lumbos
 Incitat : et cornu pariter , vinoque feruntur
 Attonitæ , crinemque rotant , ululantque Priapè
 Mænades : etc.*

» et le reste de ces infâmes orgies. Voyez
 » Juvenal, satire 6.^{me}, vers 313 et suiv.
 » Ce ne sont point ici ces Menades excitées
 » par le vin au libertinage ; on ne se cache
 » pas ici dans l'ombre de la maison d'un sou-
 » verain pontife, dont on a soin d'éloigner les
 » hommes, aux yeux desquels on craindrait

» encore de rougir; ce sont d'aimables enfans
 » qui vous demandent votre offrande dans
 » le but innocent d'en former la dot de leur
 » petite divinité. Point de mystères cachés,
 » le temple est construit au détour d'une
 » rue, dans un carrefour. Et les fêtes
 » compitales qui se célébraient le 2 mai,
 » n'étaient-elles pas dédiées aux dieux
 » des carrefours ? *Compita undè ludi com-*
 » *pitalitii*. Servius, *comment. sur Virgile* ;
 » *Géorgiques*, lib. 2, vers. 382; et Varron, lib.
 » 4; *de linguâ latinâ*. *Compitalia dies adtribatus*
 » *laribus : ut alibi, idè ubi vivæ competunt,*
 » *tùm in compitis sacrificant, quotannis is*
 » *dies concipitur.*

» Cette idée fut pour moi un trait de lu-
 » mière; et plus j'étudiai les fêtes compitales,
 » plus je me convainquis qu'ayant été réunies
 » le premier dimanche du mois, avec la fête
 » de Cybèle, elles l'avaient emporté sur celle-
 » ci à cause de leur popularité; tandis que
 » la bonne déesse ne nous avait laissé que
 » son nom plus imposant et plus célèbre que
 » celui des Lares.

» C'est l'ancien calendrier romain décrit
 » par Paul Manuce (*de dierum apud Romanos*
 » *veteres ratione*) et qui existe à Rome; gravé
 sur

» sur le marbre, qui nous apprend que l'on
 » célébrait, en l'honneur des Lares, la fête
 » des compitales, le lendemain des Kalendes
 » de mai. D'accord avec ce calendrier, Ovide
 » nous dit :

*Præstitibus Maia Laribus vidère Kalendæ
 Aram constitui, signaque parva deum.*

Fastes, lib. 5.

» Plusieurs auteurs entrent dans le détail de
 » cette fête. Macrobc, lib. 1.^{er}, cap. 7; et Pline
 » *Hist. naturelle*, lib. 36, cap. 28, nous en don-
 » nent chacun une origine différente qu'il
 » est inutile de rapporter ici. Mais le passage
 » de Denys d'Halicarnasse qui y a rapport est
 » bien plus positif, et cet auteur semble dé-
 » crire notre fête provençale.

» Je vous demande pardon si je trans-
 » cris ici tout ce passage; mais il me semble
 » important de l'avoir sous les yeux, pour suivre
 » le reste de cette discussion. Le voici tel
 » que Sylburge l'a traduit.

» *Deindè per omnia compita mandavit*
 » (*Tarquinius*) *ut vicinæ Sacella lignea*
 » *dedicarent geniis compitalibus, et quotannis*
 » *eis sacra facerent, conferentibus liba sin-*
 » *gulis domibus. Sacrificiis qui compitaliam*

» *tempore provincinis sacra facerent , non in-*
 » *genuos , sed servos adesse ac ministrare vo-*
 » *luit , quasi geniis illis gratum esset servò-*
 » *rum ministerium. Quod festum nostrâ quo-*
 » *que ætate Romani agitant paucis diebus post*
 » *Saturnalia , summâ cum veneratione ac mag-*
 » *nificentia. Compitalia ipsi à compitis ap-*
 » *pellant , duratque mos ille priscus in sacrís*
 » *placandi genios per servorum ministeria , qui*
 » *omni servitutis nexu per eos dies liberantur ,*
 » *ut humanitate istâ , cui magnum quid et*
 » *venerandum inest , mansuetiores redditi ,*
 » *dominos cariores habeant , et lævius ferant*
 » *suæ fortunæ inclementiam ;* Denys d'Hali-
 » *carnasse , Antiquit. rom. , lib. 4 , édition*
 » *de Francfort , 1586. , in-fol. Que voyons-nous*
 » *ici ? Des chapelles de bois dressées aux*
 » *génies dans les carréfours , et les offrandes*
 » *de toutes les maisons du quartier mises en*
 » *commun. Et à Orange , n'est-ce pas aussi*
 » *une chapelle construite dans une rue , et*
 » *des dons sollicités auprès des passans et des*
 » *voisins ? N'est-ce pas , dans les dernières*
 » *classes du peuple , que cette coutume s'est*
 » *conservée , et ne semble-t-elle pas ainsi*
 » *garder une trace de plus de sa première*
 » *origine ? La ressemblance est assez frap-*

» pante pour ne pouvoir échapper aux moins
 » attentifs qui auraient vu la fête, et liront le
 » passage.

» Une seule phrase de cet auteur peut
 » causer quelque difficulté. Denys d'Halicar-
 » nasse fixe, après les Saturnales, l'époque de
 » notre fête, et les Saturnales se célébraient
 » dans le mois de décembre. En effet, notre
 » ancien calendrier indique pour cette épo-
 » que d'autres compitales. Cependant nous
 » serions assez embarrassés entre la confiance
 » que nous devons à ce marbre antique et
 » celle que réclame de nous un historien du
 » poids de Denys qui ne fixe qu'une époque
 » à ces fêtes, si Suétone ne venait à notre
 » secours. Mais cet auteur, d'accord avec notre
 » calendrier, et sans attaquer en rien l'au-
 » torité de Denys, nous indique deux autres
 » époques pour la célébration des compitales.
 » *Compitales lares ornare bis anno instituit,*
 » (Augustus), *vernīs floribus et æstivis.*
 » Suétone, *Auguste*, cap. 31. Voilà donc deux
 » nouvelles époques consacrées au culte des
 » dieux des carrefours; et en effet nous trou-
 » vons trois de ces fêtes annoncées dans le
 » calendrier de Manuce. Il est bien naturel
 » ensuite, qu'il ne soit resté que celle qui

» était célébrée dans la belle saison ; car le
 » lieu des cérémonies ne permettait guères
 » de les célébrer en décembre , quand on
 » n'était plus incité par le zèle religieux.

» On conçoit maintenant que , quand la
 » religion chrétienne vint abolir les fêtes de la
 » bonne mère que personne n'avait plus d'in-
 » térêt à soutenir , puisqu'il ne pouvait plus
 » en revenir que de l'infâmie aux femmes
 » qui osaient encore se mêler à ses mystères ,
 » les esclaves qui retiraient un profit des
 » dons communs apportés pas le voisinage ,
 » durent chercher à maintenir le culte des
 » compitales , et qu'il survécut ainsi à tous
 » les autres. Bientôt la sévérité des principes
 » chrétiens contre les idolâtres ne permit
 » même ces cérémonies que comme un amu-
 » sement aux enfans des dernières classes ;
 » et ces jeux , à l'aide du véhicule de l'intérêt ,
 » se sont perpétués jusqu'à nous , tandis
 » que l'on a vu périr tant d'autres coutumes
 » anciennes plus précieuses qui n'étaient
 » garanties que par leur excellence. »

En faisant connaître l'écrit de M. *Gasparin* à l'Académie , M. *Alex. Vincens* y a joint les considérations suivantes que nous nous faisons un devoir et un plaisir de

mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« Si les monumens antiques qui décorent
 » notre cité sont un puissant mobile pour nous
 » porter à l'étude de la langue, des arts et des
 » usages des anciens, cet avantage ne lui est
 » point exclusivement réservé. Plusieurs villes
 » des trois Narbonnaises offrent de semblables
 » objets à la méditation et à l'émulation des sa-
 » vans; et si une population trop bornée ou le
 » défaut de livres et de moyens y arrête souvent
 » l'essor du talent, il y a encore plus de mé-
 » rite pour ceux qui ont su triompher de ces
 » obstacles. Un arc de triomphe, des restes d'un
 » théâtre, des médailles, des inscriptions, etc.,
 » recommandent, depuis long-temps, la ville
 » d'Orange à la curiosité des étrangers; et per-
 » sonne n'a jamais porté sur ces monumens un
 » œil plus observateur et plus éclairé que M.
 » *Gasparin* qui les a décrits avec tant de soin
 » dans l'annuaire d'Orange, et qui vient de dé-
 » couvrir les fondemens et quelques restes d'un
 » cirque immense qui, dans un voyage trop ra-
 » pide, ont échappé aux observations éclairées
 » et à la sagacité de M. Millin. »

Littérature , Poésie.

Ce n'est jamais qu'avec une extrême défiance que nous abordons cette partie de notre travail , et c'est particulièrement ici que s'appliquent les réflexions que nous nous sommes permises au commencement de cette notice sur les désavantages de l'homme de lettres des provinces. Une bonne observation, soit d'agriculture, soit de physique, un bon principe d'économie, une formule analytique, un raisonnement de philosophie même ont partout la même utilité, la même exactitude, la même valeur; mais dans les matières de goût, les opinions sont si diverses et quelquefois si opposées; elles tiennent à des nuances si délicates, si fugitives, si locales; elles dépendent tellement des habitudes et, osons le dire, des préjugés, que, loin des guides et des modèles, on doit craindre de s'égarer aisément. Aurons-nous donc besoin d'excuse, si, pendant le cours de cette année, nos travaux littéraires ont été plus variés et plus nombreux que dans les années précédentes ?

Nous rappellerons d'abord le compte qui a été rendu à l'Académie de plusieurs ouvrages que leurs auteurs ont bien voulu lui adresser.

Rapports sur divers ouvrages adressés à l'Académie.

Arrêtons-nous premièrement à l'exposé des travaux de l'académie de Lyon que M. *Eymar* nous a fait connaître : rendons justice à la variété des talens et des lumières dont

Sur la notice des travaux de l'académie de Lyon; par M. *Eymar*.

cette notice est la preuve , et ne laissons pas échapper l'occasion de dire publiquement combien de prix attache l'Académie de Nismes aux communications du même genre qui lui ont été faites; et combien elle s'honore des rapports qui la lient aux plus célèbres corps littéraires de l'Empire. Ne négligeons pas non plus d'adresser ici les remerciemens de l'Académie à un nombre considérable d'hommes de lettres et de savans recommandables qui ont bien voulu lui faire part de leurs productions. Tous les ouvrages envoyés à l'Académie sont soigneusement examinés, et les rapports qu'elle s'en fait faire, trouvent successivement leur placé dans ses notices annuelles.

M. *Alex. Vincens* a entretenu l'Académie de deux morceaux de poésie. Le premier est

Sur une ode de M. Chau

d, intitulée : une ode ayant pour titre : *L'industrie et les arts*,
industrie et adressée à M. le sénateur Français de Neuf-
arts ; par Château , par M. Chaussard : elle fut publiée
Alex. Vin- en 1796 et obtint un juste succès. Elle a
ns. eu les honneurs de deux éditions.

Sur le Tom- Le second poëme examiné par M. *Alex.*
ou du mont Vincens est intitulé : *Le tombeau du mont*
ndre, poëme Cindre. M. Petit , célèbre médecin de Lyon ,
 M. Petit ; a cherché avec succès dans cet ouvrage , à
 M. *Alex.* renouveler l'antique alliance de l'art des vers
ncens. avec l'art de guérir ,

Et prouvé qu'Esculape était fils d'Apollon.

ur un drame M. *Vincens-St.-Laurens* a rendu compte à
 M. de Rouve l'Académie d'un drame en trois actes et en
 Savi, inti- vers , imité de la célèbre tragédie anglaise
 è : *Douglas ;* de *Douglas* par Hume. La pièce française dont
 M. *Vin-* l'auteur est M. de Rouve de Savi a été fa-
 s-*St-Lau-* vorablement accueillie sur le théâtre de Lyon,
 s. et l'Académie a applaudi à ce succès.

ur une tra- Nous devons nous arrêter un peu plus à
 tion en vers une traduction inédite et en vers du poëme
 Lucrèce, et *de la nature des choses* dont le manuscrit a
 es poésies été communiqué à l'Académie par son associé
 M. *Pasto-*

M. *Pastoret*, professeur de belles-lettres à ^{ret} Uzés ; par *Mi Larnac*.
 Nous ferons aussi connaître, avec quelques détails, (et nous croyons que nos lecteurs ne s'en plaindront pas) l'analyse raisonnée que M. *Larnac*, sur la demande de l'auteur, nous a donnée de cet ouvrage.

Écoutons d'abord le rapporteur nous dire les difficultés que présentait une telle entreprise.

« Si l'on admire dans les discours philosophiques de Voltaire, dans ces ouvrages dont l'étendue ne dépasse jamais deux ou trois cens vers ; si l'on admire, dis-je, l'art d'adapter les mouvemens, les tournures et les images de la poésie aux formes sévères de la dialectique ; si l'on est surpris avec raison de ce talent inconnu, jusqu'à lui, (du moins, parmi les Français) de traiter et de résoudre toujours poétiquement quelques-unes de ces questions abstraites qui semblent appartenir exclusivement au domaine de la philosophie et de la métaphysique ; enfin, si les justes appréciateurs de ce grand homme ne se lassent point d'applaudir au mérite de ce petit nombre de beautés neuves qu'il a su puiser dans la sphère des sciences ; quel tribut de louanges ne mériterait pas l'auteur qui parviendrait

à reproduire , en vers dignes de Lucrèce , un ouvrage dont le sujet embrasse toutes les questions les plus obscures et les plus épineuses que l'esprit humain se soit jamais proposées ; la nature des dieux , celle de l'homme et des animaux , les mystères de l'entendement , la filiation de nos idées , le principe du bien et du mal , l'origine de l'univers , la cause de tous les phénomènes du monde moral et du monde matériel , et enfin l'explication de presque tous les systèmes que les philosophes de l'antiquité ont établis sur ces divers objets ? Quel talent ne fallait-il pas pour vaincre la sécheresse de toutes ces dissertations philosophiques ou métaphysiques , pour conserver une marche libre et aisée au milieu des entraves que présentent sans cesse les formes de la discussion et les transitions multipliées du genre didactique , pour reproduire ou pour établir cette étroite liaison d'idées et cette clarté d'expressions si nécessaires au lecteur dans le développement d'un système , assez obscur déjà par lui-même , et dont l'ensemble ne comprend pas moins de sept ou huit mille vers ? Enfin , de quelle flexibilité de génie ne fallait-il pas être doué , pour enchasser élégamment , ou pour remplacer ,

par des périphrasés toujours heureuses, cette foule de mots techniques empruntés d'une physique non moins rebutante dans son langage, qu'erronée dans ses principes ? Voilà, Messieurs, généralement parlant, le singulier mérite du poëme de Lucrèce. C'est ainsi qu'il est parvenu à déguiser, sous les grâces de l'imagination et sous les brillantes couleurs de la poésie, tout ce qu'il y a de sec, de faux, d'insipide et d'absurde dans son système. Je n'ai pas besoin de relever ici les avantages inappréciables de la langue latine sur la française, pour vous faire sentir l'extrême différence des obstacles que l'une et l'autre présentent, dans tout ce qui tient au style, et à ces beautés d'expression que Lucrèce a répandues si libéralement dans son ouvrage. Que sera-ce donc, si l'on songe que, malgré ces avantages, Lucrèce lui-même se plaint de la disette de sa langue par rapport au sujet de son poëme ? C'est, sans doute au sentiment des nombreuses difficultés dont je viens de vous donner un léger aperçu, qu'il faut attribuer le peu de tentatives qu'on a faites jusqu'à présent pour transporter, dans notre poésie, des beautés si neuves, et d'un ordre si supérieur. C'est à ces causes, dis-je, qu'il

faut rapporter l'exclusion apparente donnée à Lucrèce, dans ce débordement de traductions en vers dont nous sommes inondés depuis près d'un demi-siècle, et particulièrement depuis le succès prodigieux et si bien mérité de celle des *Géorgiques* par M. l'Abbé Delille. En effet, je ne sâche personne, avant M. *Pastoret*, qui ait entrepris de nous donner une traduction complète, en vers, de Lucrèce, excepté l'immortel auteur du *Misanthrope*. S'il faut en croire les biographes, nous avons été privés de cet ouvrage par la bêtise d'un valet de chambre qui se servit des trois premiers chants pour faire des papillottes, espèce de profanation à laquelle les meilleurs poètes ne sont que trop exposés dans leur ménage, grâce à la distraction et à l'esprit de négligence qui les caractérisent particulièrement. L'on ajoute que Molière fut si fort irrité de cet accident qu'il jura de renoncer à son entreprise, et malheureusement, il tint parole. Tout ce qui nous reste de son travail consiste dans une tirade sur les illusions des amans, dans le second acte du *Misanthrope*.

Tout le monde connaît le beau fragment de

traduction du poëte Hénault , qui se trouve dans la plupart des recueils de poésie , et qui fait regretter si vivement que l'auteur n'ait pas poussé plus loin son entreprise. Voltaire a imité aussi quelques morceaux choisis de Lucrèce ; et enfin Louis Racine , dans son poëme de la *Religion* , a traduit , avec un talent peu commun , certains passages du poëte latin , pour le mieux réfuter. Voilà , si je ne me trompe , à quelques petites exceptions près , tout ce que les muses françaises ont transporté de l'ouvrage de Lucrèce dans notre poésie ; de sorte que la carrière est toute nouvelle pour M. *Pastoret* ».

M. *Larnac* passe ensuite à l'examen du travail de l'auteur , et sans en dissimuler les défauts qu'il attribue principalement à trop de précipitation , il s'attache à nous en montrer les beautés , et il appuie ses jugemens par des citations assez étendues. Bornons - nous à rapporter les suivantes , avec les observations du rapporteur.

« Parmi les morceaux les plus estimables , dit ce dernier , je remarquerai d'abord l'élégance et la vigueur d'expression des quatre vers suivans :

Une sueur de sang , des ulcères affreux ,

Ont fermé de la voix le chemin douloureux.
 La langue, organe oisif de l'agile pensée,
 Est sanglante, immobile et de dards hérissée.

» Il me semble aussi que, sous le rapport de la tournure, on peut citer ces quatre autres :

Dans leur cours ralenti, tous ses esprits languissent,
 Tous ses nerfs sont tendus, ses membres se roidissent.
 Des ulcères sanglans, de toutes parts semés
 S'offrent, en traits de feu, sur son corps imprimés.

» Il est difficile, suivant moi, de rendre une idée basse avec plus de noblesse et de précision que celle qui est exprimée par ces vers-ci :

L'amas jaunâtre, amer, d'une humeur desséchée
 Au gosier, par la toux, avec peine arrachée.

» Je crois devoir mettre au rang des vers remarquables par la tournure et par le mérite de la difficulté vaincue, les suivans :

Si l'homicide humeur évite le passage,
 Elle erre dans le corps, exerce son ravage
 Jusqu'aux lieux où l'amour a placé son foyer,
 L'un livre cet organe au tranchant de l'acier.
 L'autre renonce au jour, et l'autre sacrifie
 La moitié de son corps, pour jouir de la vie,
 Tant l'horreur du trépas fait supporter les maux !

» Je citerai encore ce vers d'une précision frappante :

La crainte de la mort, hâte le coup mortel.

» Enfin , je terminerai mes citations par celles des onze vers suivans , malgré les négligences qu'ils offrent :

Ailleurs, pareils aux corps vomis par les tombeaux,
 D'ossemens animés odieux assemblage,
 Où le fléau cruel semble épuiser sa rage,
 Se présentent épars des cadavres errans,
 Couverts d'affreux lambeaux et d'ulcères saignans ;
 Mais dans les lieux sacrés , retraite hospitalière,
 Éclate avec excès sa fureur meurtrière.
 Le trône de la mort est sur l'autel des dieux ;
 D'un débris effroyable elle y repaît ses yeux.
 La terreur règne seule au milieu du ravage,
 Et le ciel oublié ne reçoit plus d'hommage.

» On voit, par ce petit nombre d'exemples, entre plusieurs autres, qu'il ne tient qu'à M. *Pastoret* d'écrire avec cette correction et cette noblesse qu'exige principalement une entreprise de l'importance de celle qu'il a conçue : chaque chant de sa traduction est accompagné de notes instructives et variées , dans lesquelles il a inséré divers morceaux de poésie , qui ne sont pas la partie la moins intéressante de son ouvrage , pour ne rien dire de plus. Parmi ces dernières , je ne peux m'empêcher de vous citer quelques strophes d'une ode qui manque , peut-être

d'un peu de verve et d'enthousiasme , mais dans laquelle on trouve des idées justes , exprimées avec cette heureuse précision qui fait un des principaux charmes de la poésie lyrique ; il s'agit de l'influence du climat sur le génie.

Heureux qui commence sa course ,
 Qui coule et qui finit ses ans
 Loin des regards glacés de l'ourse,
 Et loin des tropiques brûlans !
 De la sombre mélancolie ,
 De la triste et froide apathie ,
 Son cœur ne craint pas le poison ;
 Et par une fougue insensée
 Il n'égare point sa pensée
 Hors des bornes de la raison.

» Et ailleurs , en parlant toujours de cette secrète impression des climats ,

Leur influence souveraine
 S'altère et ne s'efface pas.
 Ainsi , le chantre d'Ionie
 Qui voulait , contre son génie ,
 Célébrer Alcide ou Cadmus ,
 Malgré le feu d'un noble zèle ,
 Voyait son luth toujours rebelle
 Exprimer l'amour et Vénus.

» Je crois pouvoir aussi vous citer la strophe suivante sur Virgile et sur Lucain.

Le feu d'une veine bouillante

Agite

Agite et transporte Iucain ;
 L'essor de sa muse bruyante
 De la raison brise le frein :
 Moins fougueux, le sage Virgile,
 Aux lois d'Apollon plus docile,
 Soutient la douceur de ses chants ;
 L'expression de leur génie,
 De l'une et de l'autre Hespérie
 M'offre les climats différens.

» Cette strophe , à l'exception du vers ;
de la raison brise le frein , vers un peu dur ,
 et que je propose à l'auteur de changer
 en celui-ci.

Méconnaît trop souvent le frein ;

» Cette strophe , dis-je , par sa singulière
 précision , ne déparerait pas , je crois , la
 plupart de celles de Lamothe que M.
Pastoret semble avoir pris pour modèle dans
 son ode. Je citerai encore la dernière strophe,
 quoique la pensée n'en soit pas neuve.

Corneille , fier , noble , intrépide ,
 De Sophocle atteint la grandeur.
 Racine , rival d'Euripide ,
 Enchanter l'oreille et le cœur.
 Le Français doux , sublime , tendre ,
 Seul à l'Univers pouvait rendre
 Tous les favoris d'Apollon.
 Paris est l'émule d'Athènes
 Et sur les rives de la Seine

On retrouve tout l'Hélicon.

» Enfin , pour ne rien dérober de tout ce qu'il y a d'estimable dans le manuscrit dont je suis dépositaire , et pour faire connaître M. *Pastoret* sous tous les divers rapports de son talent , je vais citer un morceau traduit de *Rapin* , et tiré des mêmes notes dont j'ai déjà parlé. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve quelques négligences ; mais du moins elles n'ont rien de choquant , et peuvent se concilier avec la grâce et la facilité.

Il fut un temps où l'art laissait à la nature
Composer des jardins la simple architecture :
Des sentiers combinés n'y guidaient point les pas ;
La verdure du buis ne les distinguait pas.
L'herbe obscure des champs voyait briller, près d'elle
Les appas fugitifs de la rose nouvelle.
De l'art industrieux Flore implora la main ,
Le jour même où sa voix chanta le dieu du vin.
L'aurore de sa fête avait, sous un treillage,
A ses jeux , appelé les dieux du voisinage.
Des Satyres, suivi, Silène, aux mêmes jeux
Parut, pressant sous lui son âne paresseux.
Le vin coule à grands flots pour les heureux convives.
Des fleuves phrygiens Vesta laisse les rives.
Lieux où sa gloire éclate, objets de son amour,
Flore quitte les champs, invitée à son tour.
Elle avait, soit fierté, soit qu'elle fût plus sûre
De plaire sous les traits de la simple nature,

Elle avait dédaigné les prestiges de l'art,
 Et de ses blonds cheveux l'or flottait au hasard.
 A son aspect, soudain la folâtre jeunesse,
 Avec un ris moqueur, entoure la déesse.
 Cybèle a pitié d'elle et l'entraîne loin d'eux :
 De sa main sur son front arrange ses cheveux,
 Allie aux fleurs le buis né partout sans culture,
 Lui tresse une guirlande et forme sa parure.
 Flore se montre alors dans le cercle des dieux,
 Digne de leurs regards et plus belle à leurs yeux.
 La déesse, à nos champs, a servi de modèle.
 A son empire heureux l'art les soumet comme elle.
 Il dispose les fleurs, il pare les jardins,
 Ignoré cependant des Grecs et des Romains ;
 Il ne leur enseigna pour embellir leur terre,
 Ni l'usage du buis, ni celui du parterre.

Que conclure, et du travail de M. *Pastoret*
 sur *Lucrèce*, et des judicieuses remarques
 de M. *Larnac*? Qu'une traduction de *Lucrèce*,
 en vers français est une chose à peu près
 impossible; que le grand *Molière* lui-même
 avait, en l'entreprenant, méconnu le caractè-
 re de son génie; et qu'enfin celui qui
 aurait pour y réussir le talent nécessaire,
 ferait bien mal de l'employer dans un pareil
 sujet.

Le même auteur, M. *Pastoret*, a encore Ode sur Le
 adressé à l'Académie un poème lyrique sur rétablissement

es études, a- la renaissance des arts et des lettres , après
rès la tyran- l'époque funeste de l'anarchie révolutionnaire.
ie révolution- Nous en citerons les premières strophes.
aire ; par M.
astoret.

Reparaissez beaux arts , famille du génie !
 Le jour proscrit la nuit , et l'ordre le chaos :
 Venez , tout vous rappelle ; et toi philosophie !
 Remonte sur ton trône , et guide leurs travaux.
 Ce n'est qu'à leurs savantes veilles
 Que la terre doit les beautés,
 Les richesses et les merveilles
 Qu'elle étale de tous côtés.
 Quand l'être inconnu qu'on adore ,
 De sa pensée eut fait éclore
 L'univers forcé d'obéir ,
 Ce suprême auteur de la vie
 Enfant a soudain le génie ,
 Et le chargea de l'embellir.

Le génie !... oui , c'est lui : le plus doux des prestiges
 M'enrichit de ses dons , m'éclaire de ses feux :
 Je le sens , je le vois qui , fier de ses prodiges ,
 En charme mon oreille , en éblouit mes yeux.
 C'est moi , me dit-il , dont la flamme
 Seconde la divinité :
 Cet univers me doit son ame ,
 L'homme son immortalité.
 Chez les humains errans , sauvages ,
 Je créai , j'animai les sages
 Dont ils écouterent la voix ;
 Et leurs familles réunies ,

Bientôt puissantes colonies ,
furent soumises à des lois.

De brillantes cités s'élancent de la terre ;
L'or de la moisson flotte où régnaient les forêts :
Je captive les vents , je guide le tonnerre ;
Mes mains , de la mort même ont émoussé les traits.
 Mon œil suit et marque la course
 Des mondes roulans dans les cieux :
 J'analyse jusqu'à la source
 Où ces globes puisent leurs feux.

Nous devons à M. *Chaussard*, notre associé, Ode A u
l'ode suivante. L'auteur , comme dans ses *grand artiste*
autres compositions du même genre , em- *par M. Chau-*
prunte ici la manière d'un lyrique célèbre , son *sard.*
maître et son ami. Il s'y montre *verbis audax* ,
suivant l'expression de Quintilien , et nous
pourrions souvent ajouter avec ce grand cri-
tique *felicissimè*.

ODE

Adressée à un grand artiste.

Urit enim fulgore..... Hor.

Quand de ses naissantes clartés
Un rayon vient charmer la terre ,

L'ombre lui déclare la guerre ,
 Marche jalouse à ses côtés ,
 Grandit , et prolongeant des ténèbres rivales ,
 Sur l'espace obscurci règne par intervalles.

Cependant le fils du soleil ,
 D'un plus riche éclat se colore ;
 Dans les champs d'azur qu'il décore ,
 Lance vingt flèches de vermeil :
 L'ombre fuit , l'air s'embrase , et la terre et les ondes
 Se parent à l'envi de ses flammes fécondes.

Telle contre d'obscurs rivaux
 Lutte l'aurore du génie :
 Bientôt dans sa sphère infinie ,
 Astre sublime et sans égaux ,
 Il plane , et conquérant de sa carrière immense ,
 Réjouit tous les arts des feux qu'il leur dispense.

Éclatant et solide Atlas
 De notre monde littéraire ,
 Tel , l'inébranlable Voltaire
 Soutint le choc de cent combats ;
 Et vainqueur de l'envie , aux clameurs impuissantes ,
 L'accabla sous le poids de ses palmes croissantes.

D'Hercule un jour le vaste corps
 Couvrait les campagnes du Thrace :
 Pygmée accourut sur sa trace ,
 Il se dresse en de vains efforts :
 Du pied d'Alcide atteint l'inégale structure ,
 Et croit du mont vivant embrasser la stature.

Voyez l'essai présumptueux
 Assiéger le colosse énorme ;
 Cette troupe naine et difforme
 Bondit à pas tumultueux :
 Mais le géant se lève , et du peuple pygmée
 Il écrase d'un pas l'imperceptible armée.

Nous allons maintenant présenter à nos Dissertation
 lecteurs une dissertation sur la tragédie des la tragédie
Perses par M. *Alex. Vincens*. Nous tâcherons Perses d'E
 de saisir l'ensemble des idées de l'auteur , chile : par
Alex. Vinc
 en regrettant d'être obligés d'en abrégé quel-
 quefois le développement.

La tragédie des *Perses* diffère beaucoup
 des nôtres, et c'est pour cela même que l'exa-
 men que nous en offre notre académicien est
 plus instructif et plus piquant. Sans manquer
 au respect dont personne plus que nous n'est
 pénétré pour les maîtres de l'art , il faut
 oser dire qu'on a , de nos jours et sur-tout en
 France , trop limité le domaine du génie.
 C'est le troupeau des imitateurs ; ce sont les
 hommes qui , n'ayant point en eux-mêmes le
 sentiment des arts , ne les jugent que par
 tradition et sur des exemples , et n'ont d'opi-
 nion que celle d'autrui ; ce sont ceux-là qui
 ont placé ces bornes étroites qu'ils s'effor-
 cent de resserrer tous les jours. Unité d'in-

térêt , gradation d'intérêt ; voilà la grande loi ; la loi fondamentale à laquelle toutes les autres règles doivent être subordonnées et coordonnées , quelque degré d'importance qu'on leur attribue. Eschyle s'est conformé à ces principes de tous les temps et de tous les lieux dans son drame des *Perses*. Ce n'est , nous dit-on , qu'un long récit entrecoupé de morceaux lyriques. Mais pourquoi le développement d'une action grande , touchante , quoique passée , ne nous intéresserait-elle pas , racontée par ceux qui y auraient eu part ? Le chef-d'œuvre de la scène antique transporté sur la nôtre avec tant de talens et de succès , l'*Œdipe roi* , qu'est-il autre chose que cela ?

Nous ne prétendons pas dire cependant que la tragédie d'action ne soit préférable à celle de récit , et nous pensons à cet égard comme Horace ;

Segnius irritant animos demissa per aures : etc. mais la supériorité d'un genre est-elle un motif d'exclusion pour l'autre ? De combien de sujets ne se priveraient pas , en adoptant un pareil système , les auteurs dramatiques dont la moisson est déjà si stérile et le champ si épuisé.

Mais indépendamment de ces considérations générales , le sujet des *Perses* avait particulière-

ment pour les Athéniens des motifs d'intérêt plus puissans que jamais aucun spectacle en ait offert à aucun peuple. Le récit dramatique d'Eschyle n'est sans doute qu'une pièce de circonstance ; mais quelles circonstances ! Le plus terrible de tous les dangers , la plus miraculeuse des délivrances , les plus grands de tous les efforts , la plus belle de toutes les gloires , la liberté triomphante , et le despote qui , pour la détruire , avait armé cinq millions de bras , s'enfuyant seul avec sa honte. Si , après plus de vingt-quatre siècles écoulés , le souvenir de ces événemens prodigieux ranime encore nos ames amollies , et enflamme nos cœurs dégénérés , qu'on se représente l'effet que devaient ressentir de ces scènes augustes et terribles , les acteurs mêmes tous brûlans du plus ardent patriotisme , et encore ivres de leurs succès qu'ils pouvaient se persuader à peine.

Et ce n'est pas un art vulgaire et grossier que d'avoir mis dans la bouche des Perses même le récit et les détails de leur défaite , relevant ainsi la grandeur et la félicité des Grecs par le contraste de l'abaissement et de l'infortune de leurs ennemis. La scène est à Suze ; les vieillards composant le conseil

public de la monarchie , forment le cœur et représentent , pour ainsi dire , l'empire entier. Ils attendent avec inquiétude des nouvelles de l'armée conduite par leur jeune roi. Un courrier vient apprendre à la reine mère et au cœur les premières nouvelles du désastre ; l'ombre de Darius évoquée dans un sacrifice magique par sa veuve Atossa , confirme la défaite , en montre l'étendue , en accroît la terreur : enfin l'arrivée du roi accablé de fatigue et d'opprobre , réduit aux dernières extrémités du besoin , avili , épouvanté , achève de jeter tous les personnages dans les plus sombres accès du deuil et du désespoir.

Tel est le sujet , le plan et l'artifice de la tragédie des *Perses*. Ceux qui sont accoutumés à la complication d'intrigues des drames modernes , trouveront là bien peu de matière pour cinq actes , et refuseront le titre de tragédie au poëme du père du théâtre grec. Mais prenons garde de ne pas nous laisser abuser par les mots et tromper par des définitions qui la plupart du temps sont vaines et incomplètes. L'essence d'un genre d'écrire peut subsister , quoique ses formes changent. Celles de la tragédie ont beaucoup varié de-

puis Eschyle jusqu'à nous , et varieront probablement beaucoup encore. Ce n'est point d'après des conventions locales , mais d'après le bon sens et la nature même , qu'il faut les juger, et voilà les maîtres qui , dès l'adolescence ou même l'enfance de l'art apprirent à Eschyle , et sans doute aussi à son grossier prédécesseur Thespis , à isoler l'action , à graduer l'intérêt , à mettre en jeu les passions , à peindre et garder les caractères. Et comment les premiers poètes dramatiques des Grecs n'auraient-ils pas aperçu ce but et cherché à l'atteindre , lorsque nous voyons ce désir et ce projet bien marqués dans le plus ancien de leurs historiens ; et qu'Hérodote , pour mieux ordonner , comprendre et présenter les divers faits de son histoire dans un grand ensemble , paraît se plaire à se rapprocher des formes de l'épopée? Aussi, malgré ses imperfections, le drame des *Perses* n'en forme pas moins un tout régulier convenablement gradué et constant à lui-même dans son commencement , son milieu et sa fin.

L'on doit observer encore , relativement à la trop grande simplicité que l'on reproche à la tragédie d'Eschyle et à plusieurs autres du théâtre grec , que ces ouvrages étaient

mêlés de dialogue et de chant; et que ce dernier est merveilleusement propre à suppléer aux développemens , et à arrêter délicieusement notre ame sur des situations fortes ou touchantes que la rapidité de la parole entraînerait nécessairement trop vite. C'est là , pour le dire en passant , la principale cause des grands effets de la musique dramatique. On peut en juger par quelques morceaux de nos opéras modernes , quand ils sont bien chantans , bien dessinés , bien suivis , bien modulés sans être trop surchargés d'une surabondance assourdissante d'harmonie , bien adaptés aux paroles et sur-tout à la situation , toutes choses malheureusement fort rares et qui disparaîtront tout à fait de la scène lyrique , pour peu que nos compositeurs continuent à marcher dans la route qu'ils suivent presque exclusivement. Nous avons vu en France les arts du dessin revenir de nos jours , par une heureuse révolution , d'un égarement à peu près semblable. Serait-il défendu d'espérer une telle réforme pour la musique ? Elle attend son Vieu , et avec la place qu'elle occupe , j'ai presque dit l'importance qu'elle a dans nos plaisirs , dans nos sociétés , dans nos spectacles , son génie , son goût et son caractère

ne sauraient être indifférens aux mœurs publiques. Nous voilà bien loin de la noble et simple tragédie antique : en demandant pardon de l'écart , hâtons-nous de revenir à Eschyle et aux *Perses*.

Une chose bien remarquable dans ce drame singulier , et peut-être unique en son espèce , c'est qu'il était destiné à produire un effet inverse de l'effet ordinaire du même genre de spectacles.

« Ceux qui voient une tragédie aiment à
 » s'associer , par une illusion naturelle , aux
 » passions , aux craintes et aux douleurs des
 » personnages auxquels ils s'intéressent. Ici , au
 » contraire , l'effet produit sur les spectateurs
 » est toujours en opposition avec la situation
 » des acteurs. Quand ceux-ci craignent , ceux-
 » là espèrent ; quand ceux-ci pleurent , ceux-
 » là éclatent de joie ; et les chants funèbres
 » des Perses sont des chants de bonheur et
 » de triomphe pour leurs cruels mais ingé-
 » nieux ennemis Voyez le parterre
 » athénien , à chaque aveu que font les Perses
 » de leur humiliation et de leur défaite , se
 » relever gonflé d'orgueil , et répondre par
 » des transports d'allégresse aux gémissemens
 » des vaincus. C'est par un artifice pareil à

» celui d'Eschyle, qu'Horace, dans la plus
 » belle peut-être de ses odes, charmait les
 » Romains en mettant, dans la bouche d'An-
 » niballui-même, l'aveu de leur supériorité, de
 » leur constance, de leur courage, et l'éloge
 » des antiques Claudius; et ce rapprochement,
 » continue l'auteur, nous semble d'autant plus
 » à propos que la pièce que nous examinons
 » ici est peut-être, malgré ses formes drama-
 » tiques, plus près du genre de l'ode que de
 » celui de la tragédie, du moins telle que
 » nous l'entendons aujourd'hui ». Loin donc
 que dans la tragédie des *Perses*, les passions
 soient purgées par la terreur et la pitié, sui-
 vant la définition d'Aristote, l'auteur, au con-
 traire, a fait servir la terreur et la pitié au
 divertissement des Athéniens, et semble
 n'avoir déployé sur la scène toutes les hor-
 reurs de la tragédie, que pour exciter des
 affections comiques, et peut-être le délire
 convulsif d'un rire trop peu généreux.

Aussi n'a-t-il pas ménagé les touches dans
 la peinture de la douleur des vaincus. Il
 paraît qu'il a voulu la pousser jusqu'au ridi-
 cule sur-tout dans la dernière scène; on peut
 du moins croire cela d'après les discours dé-
 cousus qu'il fait tenir à ses interlocuteurs,

leurs plaintes inarticulées et les actions , les contorsions qu'elles supposent. Je ne sache pas que cette remarque ait été faite encore. Sous ce point de vue , on peut dire qu'en bien des endroits la pièce est une caricature , mais la caricature d'un grand maître. Et combien en effet de traits remarquables n'éclatent pas dans le tableau. Nous ne citerons que le carquois vide de Xercès , seul débris qu'il ait sauvé dans sa fuite , et emblème aussi heureux que frappant de la destruction de son armée et de la dépopulation de ses états ; et , si ce moyen pouvait paraître trop étrange , n'oublions pas d'observer que , dans cette enfance de l'art tragique , mais non de la poésie , Eschyle n'a fait que transporter sur la scène , et mettre en action une de ces comparaisons si familières à l'épopée.

Le sujet de la tragédie des *Perses* , et plus encore la manière dont il est traité , peuvent mériter à l'auteur le blâme d'avoir sacrifié à la vengeance d'Atliènes et à l'orgueil national tous les sentimens de commisération et de respect pour le malheur : il se montre jusques au bout cruel et inexorable ; il semble se plaisir à fouler aux pieds ceux qu'il a terrassés , et à les traîner dans la fange. Mais , outre les

circonstances dont nous avons déjà parlé et qui atténuent beaucoup ce reproche , on peut dire que ce tort appartient moins à Eschyle qu'au siècle où il écrivait. L'isolement , la personnalité , l'égoïsme des états , si nous osons parler ainsi , étaient un des traits caractéristiques des républiques anciennes , et l'on est obligé de confesser que ce sentiment domine chez les peuples libres. Chez eux , trop souvent,

L'amour de la patrie est la haine du monde.

Les acteurs sont en petit nombre , mais bien choisis pour faire ressortir l'intention principale. Les vieillards qui forment le chœur représentent , comme nous l'avons dit , la nation entière ; ils sont distingués par une prudence consommée , par un amour extrême pour leur patrie et par une entière soumission à leurs rois ; le souvenir du règne tranquille de Darius , sous qui ils ont passé la plus grande partie de leur vie , leur rend plus amers les maux présents ; et le respect qui s'attache à leur âge et à leur caractère , contraste , de la manière la plus forte , avec les indignités du deuil auquel ils sont forcés de s'abandonner. La veuve de Darius participe à la vénération des peuples pour ce
roi,

roi, et se trouve naturellement en relation avec les anciens ministres et serviteurs de son époux. L'ombre est , pour ainsi dire , la dernière divinité qui leur reste à implorer ; et le retour du roi rend présens aux yeux de ses peuples , tous les malheurs de Salamine. Les incidens que le poëte a introduits ne sont pas moins heureusement disposés.

« La Scène se passe à Suze. Le chœur
 » ouvre la pièce par une énumération bril-
 » lante et poétique de tous les peuples et des
 » principaux chefs qui sont partis pour la con-
 » quête de la Perse , énumération qui pré-
 » pare de loin l'effet de la dernière scène ,
 » lorsque ce même chœur apprendra en dé-
 » tail que tous ont péri ; il exprime quel-
 » ques craintes de voir la nation entière ex-
 » posée dans une seule expédition ; il redoute
 » l'inconstance de la fortune , les dangers de
 » la mer. Une force si prodigieuse ne lui
 » permet pas de songer au danger des ba-
 » tailles ; il termine enfin par quelques pres-
 » sentimens exprimés de la manière la plus
 » adroite et la plus touchante. Ici se présente
 » un nouveau personnage , Atossa , veuve de
 » Darius et mère de Xercès , qui représente
 » le roi en son absence , comme le chœur est

» en quelque sorte le coryphée de la nation ,
 » et qui est nécessaire pour l'évocation de
 » Darius, la seule trace d'action qu'on retrouve
 » dans toute la pièce. Elle veut consulter le
 » chœur sur un songe et des présages qui
 » l'ont effrayée ; et c'est sans doute la pre-
 » mière fois qu'on a fait usage , en tragédie,
 » de ce moyen qui est devenu depuis si com-
 » mun et si usé ; mais il faut observer qu'alors
 » les songes et les présages faisaient partie de
 » la religion et des croyances du temps ; et
 » ceux-ci sont d'autant plus vraisemblables ,
 » qu'ils paraissent avoir été envoyés par l'ombre
 » du feu roi qui lui-même est destiné à pren-
 » dre bientôt part à la désolation générale.
 » La narration en est ingénieuse et pathétique.
 » Tandis que la terreur commence ainsi à
 » naître et à s'accroître , arrive le fatal mes-
 » sager , porteur de la nouvelle de la défaite
 » de Salamine et de la fuite de Xercès ; il est
 » long-temps sans pouvoir se recueillir assez
 » pour répondre d'une manière circonstanciée ;
 » enfin , après le premier trouble , pressé par le
 » chœur et par la reine , il leur développe cette
 » funeste suite de revers : son récit , pour faire
 » plus d'impression , est divisé en trois parties ;
 » la bataille , le massacre des grands de Perse

» qui furent cernés dans une petite isle , et
 » la fuite du roi. La description d'une ba-
 » taille navale pouvait sans doute tenter l'ima-
 » gination éminemment épique d'Eschyle ;
 » mais , dans un fait si récent et qui s'était passé
 » dans un lieu si près d'Athènes , l'adroit poète
 » a préféré ne prêter à son récit qu'une
 » grande vérité de détails et de circonstances.
 » Le charme que cette scène faisait éprouver
 » aux Athéniens était de se dire : il a raison ,
 » nous n'étions que 307 vaisseaux ; j'étais
 » dans cette division de la flotte ; j'ai aidé à
 » emporter l'isle où les grands de Perse
 » s'étaient réfugiés ; j'ai vu Xercès déchirer
 » ses habits , etc. Et , en effet , une si belle
 » histoire qui était encore dans l'esprit et
 » presque sous les yeux des spectateurs Athé-
 » niens , n'avait pas besoin d'être embellie par
 » des ornemens étrangers qui lui auraient donné
 » l'air d'une fable poétique. Aujourd'hui nous
 » pouvons encore admirer la rapidité , la
 » coupe savante de la narration , et sur-tout
 » l'adresse avec laquelle le poète , tantôt peint
 » des plus vives couleurs les malheurs des
 » ennemis ; tantôt prodigue d'une manière in-
 » directe les plus séduisans éloges aux Grecs ,
 » et sur-tout aux Athéniens , peuple invincible ,

» peuple protégé par Minerve elle-même.
 » Cette scène semblerait finir la pièce ; mais les
 » Perses peuvent encore espérer dans l'armée
 » de terre qui a été laissée sous la conduite de
 » Mardonius ; et la reine se flatte que l'ombre
 » de Darius qu'elle va évoquer, pourra leur
 » indiquer un remède à tant de maux. L'évo-
 » cation des ombres n'était pas moins dans
 » les croyances populaires que les songes ou
 » les augures ; et je ne doute pas que , dans un
 » temps où la tragédie se permettait encore
 » beaucoup des hardiesses de l'épopée , Es-
 » chyle ne se soit trouvé heureux d'embellir
 » sa tragédie d'un merveilleux si vraisemblable
 » et si propre à augmenter l'impression de
 » terreur qu'il voulait produire. D'ailleurs cette
 » apparition était nécessaire pour apprendre
 » aux Perses qu'ils avaient été encore défaits
 » à Platée, et qu'il ne leur restait plus de
 » ressources : et combien leur ruine leur paraî-
 » tra plus entière et plus absolue, lorsqu'ils
 » l'auront apprise de la bouche de ce roi qui,
 » dans tout le cours de la tragédie, est vénéré à
 » l'égal d'un dieu ! Après un très-beau chant
 » du chœur sur les malheurs publics, la reine
 » vient offrir à cette ombre sacrée un sacrifice
 » de lait, de miel, d'eau de fontaine, de vin et

» d'huile. Le chœur la seconde par un hymne
 » psychagogique qui nous semble remarqua-
 » ble par les instances pressantes qu'il ren-
 » ferme. La scène de l'ombre pourra ne paraître
 » ni assez grave , ni assez religieuse , ni sur-
 » tout assez courte , d'après nos idées , sur la
 » manière dont on peut introduire un fan-
 » tôme sur la scène : nos imaginations sont
 » tellement loin de se prêter à ce genre
 » d'apparitions , que nous voulons , tout au
 » plus , qu'on nous les fasse seulement entre-
 » voir comme le fantôme de Ninus dans Semi-
 » ramis. Mais ici , Darius est comme un de ces
 » dieux qui dans *l'Iliade* se prêtent si volon-
 » tiers aux conversations des hommes. On lui
 » a donné le caractère d'une sagesse très-pru-
 » dente et d'une bonté paternelle envers ses
 » peuples , afin de rendre son oracle plus
 » respectable et plus décisif ; et , pour que rien
 » ne nuise à la confiance qu'on doit avoir
 » dans ses paroles , on affecte d'oublier , ainsi
 » qu'on l'a pu voir dans le chant d'évocation ,
 » que la bataille de Marathon , dans laquelle
 » Eschyle lui-même avait combattu , et dont
 » on a parlé plusieurs fois dans la partie pré-
 » cédente de la pièce , se soit passée sous
 » son règne. Ici le poète a voulu fournir aux

» Athéniens le plaisir d'entendre encore une
 » fois, mais d'une manière plus abrégée et plus
 » vive, un nouveau récit de la bataille de
 » Salamine, toujours si flatteur pour leurs
 » oreilles, et que devaient encore merveilieu-
 » sement assaisonner les pleurs et les sanglots
 » dont la reine est souvent obligée de l'in-
 » terrompre. Darius l'écoute sans doute avec
 » trop de complaisance, puisqu'il est déjà
 » instruit; mais il n'est pas exact de dire
 » qu'il ne soit revenu que pour l'écouter,
 » puisqu'il paraît au contraire pour apprendre
 » aux Perses leurs derniers malheurs dont
 » ils n'auraient pu être instruits de sitôt, et
 » pour leur annoncer qu'ils n'avaient de salut
 » à attendre qu'en sollicitant la paix. Il est
 » vrai que la journée de Platée est énoncée
 » d'une manière plus rapide et moins dé-
 » taillée, parce que, tout l'honneur de la ba-
 » taille de Salamine ayant été pour les Athé-
 » niens qui n'avaient joué qu'un rôle secondaire
 » dans les expéditions de l'armée de terre,
 » le poète a dû toujours mettre Salamine
 » sur le premier plan, y ramener sans cesse
 » les esprits, et affecter de la regarder comme
 » ayant à elle seule opéré le salut de la
 » Grèce.

» C'est par une suite de cette même adresse
 » que le poëte , suivant l'usage général d'ap-
 » peler les Grecs par le nom d'une des na-
 » tions de la Grèce , comme les Achéens ,
 » les Doriens , etc. , ne les appelle que les
 » Ioniens , dénomination qui , tout en parais-
 » sant générale , ne pouvait regarder que les
 » seuls Athéniens , puisque Athènes était la seule
 » ville Ioniëne de l'Europe , et que les Ioniens
 » d'Asie étaient dans la flotte du grand roi.
 » Une très-belle ode du chœur , remplie de
 » regrets sur le règne de Darius , et d'éloges
 » de ce prince , accompagne très-bien le dé-
 » part de l'ombre ; complète ce bel épisode
 » sans lequel la pièce n'aurait pas pu avoir
 » lieu , et forme , en retraçant le tableau de l'an-
 » cienne prospérité de l'empire , un heureux
 » contraste avec la scène terrible et déchi-
 » rante qui va suivre. La reine Atossa est
 » rentrée dans ses appartemens pour se pré-
 » parer à recevoir son fils que l'ombre lui
 » a annoncé revenir seul , en habits déchirés
 » et dans un état capable d'exciter la pitié
 » même de ses ennemis. En effet , Eschyle le
 » montre bientôt après , ayant , dans sa fuite
 » précipitée , presque égalé la vitesse de son
 » courrier , et dans le même désordre que

» s'il ne faisait que de sortir de la bataille de
 » Salamine. La nécessité de donner à la péri-
 » pétie tout son effet , ne lui permet pas de
 » se rappeler des 30 ou 40 journées de che-
 » min qui séparent Suze des rivages de la mer
 » Egée ; c'est dans ce même esprit que le
 » poète ne laisse plus reparaître la reine Atossa ;
 » sa présence aurait mêlé quelque chose de trop
 » tendre et trop faible à l'horreur du désespoir
 » qui doit éclater tout entier au retour de
 » Xercès , et former la catastrophe , et , si j'osais
 » le dire , la péroraison de la pièce. C'est ici
 » que cette douleur des Perses dont on a
 » voulu amuser les Athéniens , d'abord annon-
 » cée par des pressentimens , accrue par des
 » présages , confirmée par la défaite de Salami-
 » ne , portée à son comble par celle de Platée
 » et par les avis de Darius , doit se développer
 » à la vue du roi , jusques dans un délire
 » au delà duquel il n'y a rien. Quoique le
 » poète ait déjà souvent exprimé , d'une ma-
 » nière très-forte , la désolation des Perses ,
 » son adresse à varier les hymnes du chœur ,
 » en rompant l'uniformité du sujet , lui a
 » permis de se réserver ses principaux moyens
 » pour cette dernière explosion dans laquelle
 » on peut dire que réside la tragédie toute

» entière. A travers tout l'égarément et le
 » désordre qui paraissent y régner, l'on re-
 » connaît, avec un peu d'attention, que le
 » poète savait classer, grouper et graduer
 » ses idées. On y trouve le tableau d'un roi
 » accueilli à son retour par les larmes de ses
 » sujets ; une récapitulation de leurs pertes ;
 » ce qu'elles ont d'étonnant et presque d'in-
 » compréhensible ; la désolation générale ; enfin
 » le deuil public porté au point de représenter
 » le chœur et le roi comme célébrant les funé-
 » railles de l'armée et même celles de l'empire.»

Maintenant , après avoir , guidés par M. *Vincens* , examiné le sujet , les personnages et la conduite de la tragédie des *Perses* , nous concludrons , avec notre académicien , que si ce drame original s'éloigne de la forme ordinaire des tragédies et principalement des poètes , que si l'on y trouve des imperfections , des longueurs , des répétitions et plus d'un vestige de l'antique grossièreté , néanmoins le génie dramatique y jette le plus grand éclat , et les règles éternelles et fondamentales de l'art y sont parfaitement observées. Nous ajouterons , sans prétendre en faire un très-grand mérite à Eschyle , qu'il s'est conformé dans ce poème , peut-être

sans en avoir le dessein, à la loi des trois unités, consacrée depuis par Aristote.

Mais la partie la plus difficile de la tâche que M. *Vincens* s'était proposée, lui restait encore à remplir. Il fallait nous faire connaître Eschyle comme poète. Cette qualité ne lui a pas été contestée même par ses détracteurs : passionné pour Homère et plein de ses ouvrages, il s'était nourri, disait-il lui-même, des reliefs de ses festins. Aussi lui reproche-t-on de s'être, dans ses tragédies, trop rapproché de l'épopée. Sans examiner si à cet égard la délicatesse du goût moderne n'a pas été poussée trop loin, nous dirons seulement que c'est une accusation qu'il appartient à très-peu de gens de mériter. D'ailleurs, Eschyle écrivait dans un temps assez rapproché des siècles héroïques : on sait combien l'expression des peuples à demi-barbares est hardie, figurée, métaphorique et quelquefois pompeuse. Eschyle a dû se ressentir de cette influence. Pour nous donner une idée du style de ce poète, M. *Vincens* a traduit en vers la dernière scène et le chant psychagogique du chœur, pendant le sacrifice offert aux mânes de Darius, et l'Académie a pu juger que la fidélité de la version n'a

rien fait perdre à ces deux morceaux de leur force , de leur chaleur et de leur originalité un peu sauvage.

Écoutez d'abord le chant évocatoire. Le chœur s'adresse à Atossa , mère du roi.

Grande reine, achevez ces pompeux sacrifices,
Tandis que , secondant vos vœux et vos efforts,
De l'hymne solennel les magiques accords
Vont rendre les enfers à vos désirs propices.

Divinités des sombres bords ,
Terre antique , nuit éternelle ,
Des ombres conducteur fidelle ,
Hermès, et toi sur-tout terrible dieu des morts,
Rendez à la Perse éplorée ,
Rendez à nos cris , à nos pleurs,
D'un héros l'ombre révérée
Qui toujours dans Suze adorée ,
Peut seule mettre enfin un terme à nos malheurs.

Des bords de l'Achéron avare ,
Entends-tu , prince égal aux dieux ,
Ce murmure mystérieux ,
Ces accens qu'en langue barbare
J'adresse à tes mânes pieux.

Mes cris , mes prières ,
Mes pleurs , mes sanglots ,
(Hélas ! que de maux
T'annoncent mes plaintes amères !)
Les entends-tu , digne héros ?

Si, sous ces voûtes souterraines,
 Mes chants se font entendre au ténébreux séjour,
 Tristes divinités des ombres souveraines,
 Rendez à la clarté du jour,
 Accordez à notre amour,
 Du fond de vos antres funestes,
 Laissez remonter à ma voix
 Le plus grand des humains, le plus aimé des rois
 Dont la terre couvre les restes.

Tombe auguste, sacré tombeau,
 Qui cachez les vertus du plus grand des monarques,
 Rendez-le à nos desirs, plus brillant et plus beau;
 Et vous, inexorables Parques,
 Faites revivre à nos regards
 Ce roi dont nul malheur n'obscurcit la mémoire,
 Qui des sages conseils prisant la seule gloire,
 Nous sauva des périls de Mars.

Viens, renais à la lumière,
 Arbitre souverain, monarque aimé des cieux,
 Que tes pieds, des tombeaux secouant la poussière,
 Exhalent jusqu'à nous leurs parfums précieux.
 Puissé-je bientôt sous mes yeux
 Voir de ton casque d'or poindre la cime altière,
 Apparais, esprit radieux.

Viens, entends les clameurs funèbres,
 Qu'on t'adresse de tous côtés;
 Tous nos guerriers par le fer emportés
 Laissent sans défenseurs ces royaumes célèbres,
 Et déjà de la mort les épaisses ténèbres

Ont couvert toutes nos cités.

C'en est fait de la Perse entière.

Hélas ! hélas ! Dieux ! justes Dieux !

Viens , renaiss à la lumière ,

Apparais , esprit radieux.

Tu nous sauvais par ta sagesse ;

Sous ton Empire glorieux ,

Nul revers dans nos cœurs ne jetait la tristesse.

Souvenirs , regrets superflus ,

Tes travaux sont déjà perdus ;

La Perse a vu périr sa brillante jeunesse ;

Nos vaisseaux sont détruits , nos vaisseaux ne sont plus.

L' O M B R E.

Quel cri plaintif du sein de la nuit éternelle ,

Vénérables vieillards , parmi vous me rappelle ?

De longs gémissemens la terre au loin frémit ,

Le cri du désespoir jusqu'à moi retentit ;

Près de mon monument , inquiète , égarée ,

Je vois avec terreur mon épouse éplorée

D'amples libations faisant couler des flots ;

Vos lugubres accens ont troublé mon repos ;

Mais ces dieux des enfers dont l'ordre ici m'envoie ,

Sont plus prompts à saisir qu'à relâcher leur proie :

On sort mal aisément de ces lieux redoutés.

Avec un soin jaloux mes instans sont comptés.

Hâtez-vous ; quel malheur , quel crime ou quelle offense ,

Vous a fait en ces lieux souhaiter ma présence ?

LE C H Œ U R.

A ton auguste aspect ,

De crainte , de respect ,

Mon cœur se sent confondre ;

O notre unique espoir !
 Je n'ose te répondre,
 Je tremble de te voir.

L' O M B R E.

J'ai franchi pour vous seuls la formidable enceinte,
 Parlez-moi sans détours et chassez toute crainte.

L E C H Œ U R.

Pardonne , puissant roi ,
 Je n'ose devant toi ,
 Par ma trop juste plainte ,
 Dans nos maux infinis ,
 D'une si rude atteinte ,
 Affliger tes esprits.

La reine est enfin obligée de se rendre leur interprète , et reçoit l'oracle fatal. L'arrivée du roi vient accroître le trouble , et mettre au tableau les derniers traits.

C'est Xercès lui-même qui vient donner à ses sujets l'exemple , le signal et l'ordre du désespoir. Si les convulsions de cette dernière agonie paraissent portées à l'excès , n'oublions pas qu'elles ne sont guères au-dessus de ce qu'on trouve dans les autres scènes de deuil , des tragiques anciens , comme dans l'*Hécube* et ailleurs.

X E R C È S.

Par le courroux des dieux , entraîné dans l'abîme ,
 D'un malheur infini déplorable victime ,

Que de maux le destin a sur moi rassemblé !
 En revoyant ces murs , ce pays désolé ,
 La force m'abandonne et tout mon sang se glace.
 Ces peuples qu'a perdu ma téméraire audace ,
 Ces femmes , ces enfans , ces augustes vieillards ,
 Que leur dire ? Comment soutenir leurs regards ?
 Parmi les morts des miens , sous mon trône en ruine ,
 J'aurais voulu périr aux bords de Salamine.

LE CHŒUR.

Malheureux prince ! hélas ! hélas !
 Reçois le tribut de nos larmes :
 Nos guerriers , nos vaisseaux , nos armes ,
 Mars a tout moissonné dans ces affreux combats.
 De la patrie en deuil entend la voix plaintive ;
 Xercès a dépeuplé nos villes et nos champs ,
 Et , de nos citoyens par milliers expirans ,
 A comblé l'infernale rive.
 De Cyrus antique séjour ,
 Ecbatane , reine du monde ,
 Cent peuples glorieux qui composaient ta cour ,
 Sur des bords étrangers ensevelis sous l'onde ,
 Hélas ! ont péri dans un jour.

XERCÈS.

Quels peuples , quels soldats a perdu ma furie !

LE CHŒUR.

Roi d'un empire sans sujets ,
 Pour toujours c'est fait de l'Asie.

XERCÈS.

Que de douleur , de honte , de regrets !

C'est moi qui, pour mes vains projets ,
Ai fait ces maux à ma patrie.

LE CHŒUR.

Des cris plaintifs, des chants de deuil ,
Du désespoir l'horrible image ,
Partout offerte à ton passage ,
Malheureux roi, tel est l'accueil
Dont ton retour obtient l'hommage.

XERCÈS.

Où, pleurez, pleurez votre roi ;
Redoublez vos cris et vos plaintes ;
Le sort a trop bien su redoubler ses atteintes,
Sur les deux élémens conjurés contre moi.

LE CHŒUR.

Pleurons notre double naufrage ,
Et sur la terre et sur les mers ;
Et tout ce que des Grecs l'indomptable courage
Nous a fait essuyer de honte et de revers ,
Nos vaisseaux, nos guerriers immolés à leur rage ,
Et les ondes et le rivage
De nos débris au loin honteusement couverts.

XERCÈS.

Pour pleurer tant de maux a-t-on assez de larmes ?

LE CHŒUR.

Qu'est devenu cet essaim de guerriers,
Illustres généraux, vieilliss dans les allarmes,
Couronnés de tant de lauriers ?
Psammis, Datames, Megabase ,

Le

Le sage Pelasgon, le vaillant Pharnabase ,
 Que Mars ravit à nos foyers ?

X E R C È S.

Ils sont morts ; de leur nef à mes yeux engloutie ,
 Je les ai vu tomber dans les flots écumans ,
 Et de leurs cadavres flottans
 Battre les rocs de Munichie.

L E C H Œ U R.

Hélas ! Dieu cruel ! sort affreux !
 Achève et comble ma misère.)
 Misistras et Memphis, ces deux foudres de guerre ,
 Sevalce, ce roi généreux,
 Dont le secours souvent nous fut si salutaire ,
 Arsace, Tarubis, Rhamnès,
 Qu'envoyait aux combats la fière Babylone ,
 Les plus fermes soutiens du trône,
 Où sont-ils ? Satisfais mes desirs inquiets.

X E R C È S.

Oh ! Oh ! insupportable peine,
 Trop redoutables Grecs , déchirant souvenir !
 Ils sont tombés sur les rives d'Athènes ;
 Leurs corps palpitans sur l'arène,
 Exhalaient le dernier soupir.

L E C H Œ U R.

Mais du moins ce héros , ma première espérance ,
 Dont vingt mille guerriers accompagnaient les pas ,
 L'ame de tes conseils , et que ta confiance
 A nommé l'œil de tes états ,
 Qui jadis de l'Égypte a soumis les provinces ,

Alpyste , issu du sang de nos antiques princes ,
Parle , où l'as-tu laissé ?

X E R C È S.

Ne m'interrogez pas.

LE C H Œ U R.

Dieu ! tu portes la mort dans mon ame oppressée !
Que de héros , d'amis , de citoyens perdus ,
 Dans un même deuil confondus ,
 Tu rappelles à ma pensée !
O perte irréparable ! et dont le temps jamais
 Ne peut adoucir l'amertume !

X E R C È S.

De ses traits les plus vifs le remord me consume.

LE C H Œ U R.

Combien d'autres encore ont droit à nos regrets !
 Pacoras , Orode , Artaxerce ,
Le favori de Mars , l'intrépide Xantus ,
Et Pharnace et Mitrane , et tous ceux dont la Perse
 Aimait à vanter les vertus.

X E R C È S.

Hélas ! et de la sépulture
Les funèbres honneurs , les prières , les vœux
Ne consoleront point leurs mânes généreux ;
 Des vautours ils sont la pâture.

LE C H Œ U R.

O ciel ! ô comble de douleur !
Terrible Até , fière déesse ,

Viens repâître tes yeux de ce tableau d'horreur ;
Tous nos grands, tous nos chefs, aux rives de la Grèce,
Hélas ! délaissés sans honneur !

X E R C È S.

O cruel ascendant d'un sort irrésistible !

L E C H Œ U R.

Eh quoi ! des matelots , sur ces funestes bords ,
Ont fait tomber , sous leurs efforts ,
Des Perses l'empire invincible.

X E R C È S.

Mon peuple rangé sous mes lois
A péri tout entier dans l'affreuse tourmente.

L E C H Œ U R.

Quoi ! nul n'a survécu ?

X E R C È S.

Vous voyez ce carquois

L E C H Œ U R.

Vide de tous ces traits qui portaient l'épouvante,

X E R C È S.

D'un immense pouvoir restes trop impuissans ,
Vain débris sauvé du naufrage ,
De nos pertes il est l'image ,
La Perse est désormais veuve de ses enfans.

L E C H Œ U R.

Ces Grecs ont donc de Mars la force et le courage.

X E R C È S.

Jugez de leur valeur par l'excès de nos maux.

LE CHŒUR.

Tous nos vaisseaux détruits !

X E R C È S.

Sous mes yeux, et de rage
 J'ai de mes propres mains mis ma pourpre en lambeaux.

LE CHŒUR.

Laisse-moi librement, à ma douleur en proie,
 Exhaler mes gémissemens.

X E R C È S.

Versez des larmes par torrens ;
 Rien n'égale nos maux que leur barbare joie.

LE CHŒUR.

O , trois et quatre fois, peuple et roi malheureux !

X E R C È S.

Allez porter le deuil au sein de vos familles.

LE CHŒUR.

Peine extrême, supplice affreux !

X E R C È S.

Qu'avec vous vos enfans, vos femmes et vos filles
 D'accens plaintifs frappent les cieux.

LE CHŒUR.

Faible soulagement à des maux sans remède.

X E R C È S.

Que tout s'unisse dans ces lieux
 Au désespoir qui me possède.

LE CHŒUR.

Hélas ! hélas ! hélas !

X E R C È S.

O malheurs infinis !

L E C H Œ U R.

Pleurons nos communes disgrâces.

X E R C È S.

Pleurez , et sur vos seins meurtris

Imprimez de livides traces

Du chagrin dévorant qui trouble nos esprits.

L E C H Œ U R.

A mes traits sillonnés par l'âge ,

Dans l'égarément du malheur ,

Vois mon désespoir faire outrage.

X E R C È S.

Que tout s'accorde à ma douleur.

L E C H Œ U R.

Les sanglots oppressent mon cœur ,

Les pleurs inondent mon visage.

X E R C È S.

Poussez d'aigus gémissemens ,

Et sur votre tête chenue

N'épargnez pas vos cheveux blancs.

L E C H Œ U R.

Plus de pudeur , de retenue ;

Ravageons ces cheveux qu'ont épargné les ans ,

Brisons , rompons nos vêtemens.

X E R C È S.

Eh ! jamais quelles funérailles

Pourraient exciter plus de deuil ?

LE CHŒUR.

Triste victime des batailles,
Toute l'armée ensemble est entrée au cercueil.

XERCÈS.

Que dans nos villes consternées,
Le deuil public s'accorde au malheur de leur roi.

LE CHŒUR.

Partout règne le deuil, l'abattement, l'effroi.
La Perse entière a vu trancher ses destinées.

XERCÈS.

Funeste rêve de l'orgueil,
O mes projets détruits ! ô ma gloire perdue !

LE CHŒUR.

Comment suffire à tant de deuil ?
La Perse est toute entière au tombeau descendue.

XERCÈS.

Tourment, tourment toujours nouveau !
O ciel ! mes vaisseaux ! Salamine !

LE CHŒUR.

Pleurons ; pleurons sur les ruines
De notre patrie au tombeau.

Disons en terminant , avec M. *Vincens* :
« Eschyle était un grand peintre , ses couleurs
« étaient fortes , et il les imprimait avec le
« feu. »

Le secrétaire de l'Académie a achevé, dans les séances de cette année, de soumettre au jugement de ses collègues, un poème sur les Alpes. *Les Alp*
poème ;
M. Trévis.

L'auteur a enchéri sur le précepte d'Horace : *nonum prematur in annum*. Son ouvrage a été composé pendant l'année 1794, époque bien funeste pour la France. Mis hors de la loi, comme on s'exprimait alors, il eut le bonheur de s'enfuir en Suisse à travers mille dangers, et il y trouva la plus cordiale hospitalité. Il chercha dans la poésie un moyen d'alléger en quelque chose le fardeau dont l'accablaient les malheurs publics et domestiques. Il était environné des plus grands spectacles de la nature ; il entreprit de les peindre, et le tableau fut tracé devant le modèle.

Le poème du célèbre Haller sur les Alpes peut avoir donné la première idée de celui-ci. Ils sont l'un et l'autre en strophes régulières ; c'est la seule chose qui leur soit commune, et l'on ne s'en apercevra peut-être que trop. L'ouvrage de l'illustre Bernois appartient plus au genre de l'églogue qu'au genre descriptif : il ne contient guères que des réflexions sur le bonheur de la vie cham-

pêtre. Ainsi que la plupart de ses descriptions , ses réflexions n'ont rien de particulier aux Alpes et à leurs habitans , et pourraient également convenir à d'autres lieux et à d'autres hommes.

Une petite circonstance assez remarquable sur l'ouvrage de notre auteur. Il l'avait d'abord écrit en prose , et présenté comme une traduction d'un poëme anglais : sous cette forme et avec ce faux passe-port , il obtint le suffrage de plusieurs hommes instruits de l'Helvétie à qui il fut communiqué , et notamment celui de l'excellent et infortuné Lavater. Ce n'était alors cependant qu'une ébauche faite avec négligence ; mais quand , encouragé par ces respectables approbations , l'auteur l'ent mis en vers avec tout le soin dont il est capable , et lorsque quelques passages ajoutés à sa première esquisse eurent dévoilé son innocente supercherie , l'ouvrage n'eut plus aucun prix aux yeux de ceux qui l'avaient accueilli avec le plus d'indulgence.

Le poëme débute ainsi :

Opulent citoyen de nos villes fameuses,
 Au sein de tes plaisirs , au milieu de tes arts,
 Pourquoi ce froid dégoût , ces langueurs dédaigneuses ?
 Quel sombre et noir chagrin obscurcit tes regards ?

Ah ! si tu veux encor goûter le bonheur d'être,
 Si tu veux et sentir et penser et connaître,
 Franchis de ton palais l'orgueilleuse prison :
 Toujours les vrais plaisirs sont près de la nature
 Et le luxe toujours de son haleine impure,
 Sur les dons qu'il nous fait, verse un subtil poison.

Des rives du Léman, aux champs de la Rethie
 Viens parcourir ces monts l'un sur l'autre entassés,
 Parmi les rocs brisés, sur la neige durcie,
 Viens gravir avec moi vers ces pics élançés.
 Sur les bords de ces lacs, dans ces vertes prairies,
 D'un peuple fortuné viens voir les colonies,
 Leurs innocens plaisirs, leurs travaux assidus ;
 Viens de l'humanité sentir encor la flamme,
 Retrouver ta pensée et rallumer ton ame
 Aux rayons du bonheur, au flambeau des vertus.

L'auteur décrit ensuite les diverses zones
 des montagnes, et cherche à caractériser les
 scènes qui se présentent successivement lors-
 qu'on s'élève de leur base à leur sommet.

De l'immense Gothard je veux franchir la cime,
 Marcher dans ses sentiers par les torrens tracés,
 Voir ses magiques ponts suspendus sur l'abîme
 Et ses obscurs chemins au sein des rocs percés.
 Ravi des grands tableaux que ce spectacle étale,
 Je veux, je veux encor parcourir l'intervalle
 Qui de l'été brûlant sépare les frimats ;
 Voyager en un jour de l'équateur à l'ourse,
 Et, dans le court trajet d'une rapide course,
 De l'Inde et d'Arcangel retrouver les climats.

Du creux de ces vallons qu'anime la culture,
 Où les feux du soleil, réfléchis par les monts,
 D'un plus brillant vernis colorent la verdure,
 Et pénètrent des fruits les germes plus féconds,
 Sur de riches côteaux que le pampre couronne,
 Sur des prés enrichis des trésors de Pomone,
 Je m'élève, et des bois la vaste profondeur,
 Entr'ouvrant devant moi ses ténébreuses routes,
 Sous l'abri désiré de leurs immenses voûtes,
 M'annonce le repos, me promet la fraîcheur.

O ! qu'il est doux d'errer sous leur dôme paisible !
 J'y pénètre au hasard ; et mes pas ralentis,
 Mollement imprimés sur la mousse flexible,
 S'égarèrent en silence à travers les taillis.
 Ici l'arbre courbé figure des arcades ;
 Plus loin l'arbre élancé forme des colonnades :
 Le méleze, l'érable et le pin résineux
 Entassés en massifs, dispersés en clairière,
 Se plaisant à mêler leur ombre hospitalière,
 De leurs verts nuancés réjouissent mes yeux.

Mais je poursuis ma course, et déjà les bocages
 N'ombragent plus mon front de leurs épais rameaux ;
 J'embrasse d'un regard de vastes pâturages,
 Où des hameaux lointains s'assemblent les troupeaux ;
 Le coursier indompté, la chèvre pétulante,
 La vache nourricière et la brebis bêlante
 Broutent le mélilot, le thym, le serpolet,
 Et du glacier voisin la fontaine limpide,
 Distillant les trésors de son cristal humide,
 D'un nectar bienfaisant les abreuve à long trait.

De ces nombreux troupeaux le pâtre solitaire,
 Hernand, au milieu d'eux coule des jours sereins :
 Deux fois l'astre des mois a' fourni sa carrière
 Depuis qu'il vit ainsi séparé des humains.
 Les ennuis et les maux qu'ils traînent à leur suite,
 N'osent point approcher le chalet qu'il habite ;
 L'absence des chagrins suffit à son bonheur :
 Pour lui la solitude est pure et sans alarmes ;
 Le remord seul la craint ; les déserts ont des charmes
 Quand on a pour amis la nature et son cœur.

Quelle scène nouvelle à mes yeux se présente ?
 Des entrailles du globe élançés jusqu'aux cieux,
 Les rochers tout à coup de leur masse effrayante
 Me pressent, et d'effroi couvrent au loin ces lieux.
 De leurs blocs entassés les figures informes,
 Leur crête découpée, et leurs bases énormes,
 Et de leur front noirci la sauvagerie àpreté,
 Et de leurs antres sourds l'obscurité profonde,
 Semblent m'offrir partout les ruines du monde,
 Et le siège éternel de la stérilité.

Où sont-ils ces gazons semés des dons de Flore,
 Et ce vallon si frais impénétrable au jour,
 Et ce tertre émaillé qu'un bocage décore,
 Des chantres des forêts harmonieux séjour ?
 Dans les flancs entr'ouverts de ces froides carrières
 Des aigles, des vautours les hordes carnassières
 Importunent les airs de leur rauque clameur,
 Pendant que des chamois les légions timides
 Sur les sommets aigus des longues pyramides,
 Bravent en paix l'atteinte et les traits du chasseur.

Le spectacle des glaciers , leurs murs bleuâtres , leurs aiguilles et leurs mers de glace , leurs fissures , leurs avalanches , les rivières qui en découlent , les belles chutes d'eau qui en tombent , sont sans contredit , les plus beaux phénomènes des Alpes ; ce sont aussi ceux qui ont été le plus souvent et le mieux décrits. L'auteur leur a consacré un assez grand nombre de strophes que nous ne devons pas citer après les belles peintures qu'ont fait des mêmes objets les Thompson, les St-Lambert , les Delille , etc. Il reprend ainsi.

Dans ce séjour de mort toutefois la nature
 Vit et toujours poursuit ses sublimes travaux :
 C'est au sein de ces rocs que sa main lente et sure
 En prismes transparens façonne les cristaux.
 C'est-là que des métaux épurant les substances ,
 Elle allume les feux de ses fourneaux immenses ,
 Mûrit des minéraux les germes créateurs ,
 Et dissolvant leurs sels dans des ondes brûlantes ,
 Fait bouillonner les flots de ces sources fumantes
 Qui de l'homme affaibli réparent les langueurs.

Quel air restaurateur , quel baume salulaire
 Vient rafraîchir mon sang de fatigue enflammé ?
 Le repos d'un moment me rend ma force entière ,
 D'un courage nouveau je me sens animé.
 O vous ! qui , trop épris des trésors du génie ,
 Avez à les poursuivre épuisé votre vie ,

De veilles, de travaux, sages trop occupés,
 Dérobez un moment à vos doctes études ;
 Venez de ces déserts franchir les solitudes :
 La santé vous attend sur ces monts escarpés.

A travers les débris des marbres et des roches,
 Sur des lits de cailloux par les ondes roulés,
 Je gravis, et déjà s'annoncent les approches
 De ces lieux si long-temps par mes vœux appelés.
 Devant moi l'horizon, s'agrandit, se prolonge ;
 Dans cet espace immense où mon regard se plonge,
 Un uniforme aspect efface chaque objet ;
 L'œil confond les forêts, les cités les campagnes.....
 Célébrez mon triomphe, échos de ces montagnes !
 Je m'excite, m'élançe et m'élève au sommet.

O surprise ! ô merveille ! ô ravissant spectacle !
 De quel charme inconnu je me sens agité !
 Je marche à chaque pas de miracle en miracle,
 Dans un monde nouveau je me crois transporté.
 L'espace est coloré par un azur plus sombre,
 Les jets de la lumière et les masses de l'ombre
 Décorent les objets d'un plus brillant éclat ;
 Et tandis que la nuit couvre déjà les plaines,
 Le soleil arrêté sur les roches lointaines,
 Peint encor leur sommet de pourpre et d'incarnat.

Il semble qu'éloigné des demeures humaines,
 De vices et d'erreurs je me sois épuré ;
 Libre de passions, de projets et de peines
 Je me livre à la paix dont je suis entouré.
 Je ris en contemplant ces futiles chimères,
 Ces trompeurs feux follets, ces lucurs passagères,

Ces riens où le vulgaire attache le bonheur :
 Tel Lucrece en ses vers représente le sage
 Observant la tempete , assis sur le rivage ,
 Et des flots déchainés dédaignant la fureur.

Quelle est cette secrète et magique influence ?
 Ces monts inanimés , ces roches , ces débris ,
 Peuvent-ils sur nos cœurs avoir tant de puissance ,
 Modifier notre être et changer nos esprits ?
 Des colosses qu'ici la nature rassemble
 J'admire avec transport le gigantesque ensemble ,
 Leur forme , leurs contours , et leur front crevassé ,
 Et ces mornes déserts immobiles espaces ,
 Muettes régions conquises par les glaces ,
 Gage effrayant du sort à la terre annoncé.

Les voilà ces rochers où la main créatrice
 Du séjour des mortels posa les fondemens !
 Majestueuses tours du terrestre édifice
 Qu'ont en vain assailli tous les efforts des ans !
 Voilà ces boulevards dont les informes masses
 De l'antique chaos gardent encor les traces ,
 De l'enfance du monde éternels monumens ;
 Colonnes qui des temps redisent les annales ,
 Ces époques de mort , et ces crises fatales
 Qui du globe entr'ouvert ont déchiré les flancs !

Voilà les réservoirs de ces humbles fontaines ,
 Invisible berceau des grands fleuves naissans ,
 Qui bientôt descendus dans les fertiles plaines ,
 Animent le commerce , et fécondent les champs !
 Du superbe Eridan le Tésin tributaire !
 Le Rhône qui du gouffre où l'engloutit la terre ,

Court dans les champs français rouler ses flots vainqueurs !
 Le Rhin qui de Lauffen franchissant la barrière,
 Voit flétrir ses honneurs au bout de sa carrière,
 Trop fidèle tableau des humaines grandeurs !

Du haut du St.-Gothard l'auteur jette un regard sur l'Italie et s'arrête quelques momens à rapeler les révolutions de cette belle contrée. Il se livre à quelques réflexions sur l'insuffisance ou l'inconstance des plus belles institutions humaines. Il est bientôt distrait et rapelé à son sujet par la vue d'un orage sur les Alpes qui amène assez naturellement un récit épisodique de la destruction de Pleurs, ville florissante des Grisons qui, par un événement trop commun dans les hautes montagnes, et récemment renouvelé, fut entièrement ensevelie, avec tous ses habitans, sous un éboulement du mont *Conto*.

Mais tandis qu'occupé de ces hautes pensées,
 Je me laisse entraîner aux méditations,
 Sur les flancs des rochers les vapeurs condensées
 De leur rideau grisâtre enveloppent les monts.
 Un brouillard pénétrant a voilé la lumière ;
 Dans la subite nuit qui couvre l'atmosphère
 L'éclair brille, s'éteint, se rallume et s'enfuit ;
 La foudre autour de moi vole et se multiplie ;
 Les autans opposés redoublent leur furie ;
 Ils sifflent, le ciel gronde, et l'ouragan rugit.

Mais loin de moi les vents précipitent la nue ;
 La terre disparaît à mon œil étonné,
 Et déjà l'horizon n'offre plus à la vue
 Qu'un immense Océan de flamme sillonné.
 Tranquille , mon regard plane sur la tempête ;
 La mort est à mes pieds, le calme est sur ma tête:
 De la sérénité je goûte la douceur :
 Et tandis que la pluie inonde les vallées,
 Et change en lac bourbeux les plaines désolées,
 La paix renaît aux cieus ainsi que dans mon cœur.

Cependant les torrens enfantés par l'orage
 S'enflent en mugissant ; et leurs flots mutins
 Par la destruction signalant leur passage,
 Entraînent dans leur cours les rocs déracinés.
 J'ai vu, j'ai vu des blocs de qui la tête altière
 Semblait des élémens défier la colère,
 Par les ondes vaincus, et cédant à l'effort
 Du temps qui toujours ronge et lentement dévore,
 Tomber, gronder, bondir, rouler, bondir encore,
 Et porter devant eux l'épouvante et la mort.

Muse , chante de Pleurs le destin déplorable !
 Pleurs des champs Réthiens florissante cité,
 Offrait au voyageur l'aspect d'un peuple aimable
 Où régnait l'abondance et la félicité.
 Infortunés ! tandis qu'ils se livrent en proie
 A l'innocente erreur d'une dernière joie,
 Qu'ils passent des festins dans les bras de l'amour,
 Sur les monts d'alentour leur trépas se prépare ;
 L'heure fatale sonne et le destin barbare
 En un vaste tombeau va changer leur séjour.

Sapé par les torrens , dans les airs qu'il agite
 Chancelle du Conto le sommet détaché.
 Ce n'est plus un rocher que l'onde précipite ;
 C'est un mont tout entier à la terre arraché.
 Il s'ébranle , il s'avance , il penche sur la plaine !
 Ah ! quittez ces plaisirs dont l'attrait vous enchaîne ,
 Imprudens ! désertez vos asiles si doux ,
 Vos vergers , vos jardins , vos campagnes fleuries
 Où la Maira serpente à travers les prairies.
 Fuyez ! l'affreux trépas est suspendu sur vous.

Dans ce moment cruel , Albert près d'Isabelle
 Des champs à la cité revenait pas à pas ;
 Leur fils , unique fruit d'une amour mutuelle ,
 Par sa mère allaité sommeillait dans ses bras.
 Quel prodige effrayant les arrête et les glace !
 Des rochers et des bois l'épouvantable masse
 Balance sur la ville et va l'ensevelir....
 « Ciel ! dit la jeune épouse , ô ciel ! sauve mon père !
 » Mais inutiles vœux ! Impuissante prière !
 » Je ne le verrai plus ! Mon père va périr ! »

Enchaîné par les ans , ce vicillard vénérable
 Auprès de son foyer restait assis toujours.
 « Modère , dit Albert , le trouble qui t'accable ;
 » Chère épouse , je vais , je vole à son secours. »
 Il dit , s'élançe et fuit. Vainement Isabelle ,
 En lui montrant son fils , le poursuit et l'appelle :
 Bientôt sa voix s'épuise et manque à sa douleur ;
 Et ses sens agités dans une attente horrible ,
 Succombent aux tourmens de son cœur trop sensible
 Que déchûre à la fois l'amour et la terreur .

Mais son époux déjà parvient au toit paisible
 Où le vieillard tranquille attendait ses enfans.
 — « Ah ! mon père, venez, fuyons ce lieu terrible,
 » Fuyons ! ne perdons pas de précieux momens. »
 Il dit ; et sous ses pas il sent trembler la terre.
 Un bruit plus effrayant que la voix du tonnerre
 Gronde ; l'affreuse nuit prend la place du jour ;
 Une clameur de mort , un concert d'épouvante
 S'élève aux cieus du sein de la cité tremblante ;
 Le mont s'abîme , et Pleurs disparaît sans retour.

De ces sanglans objets , de cette noire image ,
 Qui pourrait retracer les déchirans tableaux ,
 L'étonnement , la peur , le désespoir , la rage ,
 Et la mort se montrant sous mille aspects nouveaux ?
 Écrasés à demi , les amis et les frères ,
 Les enfans mutilés à côté de leurs mères ,
 Appellent le trépas par de longs hurlemens :
 Tel on peint ce séjour de crime et de supplice
 Où l'on dit que du ciel la barbare justice
 Livre l'homme coupable à d'éternels tourmens.

Heureux ! heureux alors celui de qui la vie
 Voit par un coup subit terminer son destin !
 Il échappe aux douleurs d'une lente agonie ,
 A la mortelle angoisse , aux horreurs de la faim.
 Toi qui connais d'Albert la candeur simple et pure ,
 Épargne-lui , grand Dieu ! cette longue torture
 Sa piété , son cœur , veulent un autre prix....
 Du premier choc atteint , au seuil de sa demeure ,
 Près du vieillard mourant qui l'embrasse et qui pleure ,
 Il expire en nommant son épouse et son fils.

Cependant Isabelle, en ces momens funestes ,
 Rouvrait les yeux aux cris de son fils gémissant :
 Elle rassemble encor la force qui lui reste ,
 Et sur un roc voisin se traîne en frémissant.
 O douleur !... Dans ces lieux désormais solitaires,
 Son œil cherchant en vain l'asile de ses pères,
 N'aperçoit qu'un désert plein de débris affreux ,
 Et du fleuve captif les eaux amoncelées ,
 Envahissant au loin ces fertiles vallées
 Que cultivait naguère un peuple industrieux.

A ces objets cruels sa raison altérée
 Disparaît et s'éteint sous le poids de ses maux.
 Sans plainte , sans soupirs, immobile, égarée,
 Long-temps elle resta l'œil fixé sur les flots.
 Tout-à-coup, « c'est Albert, dit-elle, c'est lui-même ;
 » Il attend, je le vois, la compagne qu'il aime !
 » Mon père est avec lui qui m'appelle !... » A ces mots
 Elle saisit son fils innocente victime ,
 Contre son sein le presse, hésite, vers l'abîme
 S'élançe, et dans la mort trouve enfin le repos.

Venez, sensibles cœurs, venez, jeunes amantes,
 Arroser de vos pleurs cette terre de deuil.
 Venez, à la clarté des étoiles tremblantes,
 Vous asseoir avec moi sur ce vaste cercueil.
 Là, si d'un bruit léger j'entends gémir la rive,
 Je pense voir d'Albert errer l'ombre plaintive,
 Demandant Isabelle à l'écho de ces bois ;
 Et quand le vent du soir agitant leurs feuillages,
 D'un murmure uniforme attriste les ombrages,
 Je crois de son épouse entendre encor la voix.

Amans infortunés, couple fidèle et tendre !

Exemple généreux des plus parfaits amours ,
 Du moins les mêmes lieux conservent votre cendre ,
 Du moins le même instant a terminé vos jours ,
 Et moi ! loin de l'épouse à qui l'amour me lie ,
 Loin du choix de mon cœur, loin de ma tendre amie ,
 Plus à plaindre que vous, de mon être accablé !...
 Oui ! mon cœur porte envie au nœud qui vous rassemble !
 Et n'est-il pas plus doux de s'endormir ensemble
 Que de vivre et gémir l'un de l'autre exilé ?

L'auteur continue :

Mais à d'autres sujets, ô muse ! tu m'appelles :
 Je t'y suis ; je descends, j'abandonne ces monts. <
 Si, pour franchir leurs pics tu me prêtas tes ailes ,
 Daigne encor me conduire au sein de leurs vallons.
 Guide-moi vers ces lacs, ces nappes argentées
 Où des fleuves charmés les ondes arrêtées
 Elargissent leurs lits en un vaste bassin ,
 Epurent leur cristal d'une vase étrangère ,
 Et de leurs réservoirs surmontant la barrière ,
 Se creusent vers les mers un rapide chemin.

Que j'aime à contempler ces humides rivages ,
 Les Golphes et les Caps de leurs bords festonnés ,
 Les astres, les cités, les airs, les paysages ,
 Ainsi qu'en un miroir sur les eaux dessinés.
 Que j'aime à contempler la vague obéissante
 Courber au gré des vents sa crête blanchissante ,
 Et de l'azur des cieux l'azur des flots rival.
 Que j'aime à voir s'enfler les voiles fugitives ,
 La barque fendre l'onde et l'écueil de ces rives ,
 Comme l'écueil des mers, au nautonier fatal.

Tantôt du bord des lacs par degrés exhaussées,
 Les montagnes au loin prolongent leurs contours ;
 Tantôt du fond des flots tout-à-coup élançées,
 Les roches fendent l'air comme d'immenses tours.
 L'onde creuse leur pied, leur front menace l'onde :
 Sous leur base, où jamais ne pénétra la sonde,
 Habitent les courans et les noirs tourbillons.
 Plus loin le pré fécond ou la vigne rampante
 S'étend, et sur les eaux une isle verdoyante,
 Offre au pêcheur l'abri de ses frais pavillons.

Tel, j'ai vu des coteaux qui couronnent Constance
 Son lac par les combats naguère ensanglanté ;
 Tel aux bords plus heureux où Gessner prit naissance,
 De la mer de Zurich j'admirai la beauté.
 Ainsi j'ai contemplé dans son agreste enceinte
 L'asile et le berceau de la liberté sainte,
 Ce profond réservoir qu'entourent quatre états ;
 Toi sur-tout, toi Léman, bords fleuris, onde pure
 Où l'amour du repos, des champs, de la nature,
 Ont si souvent conduit et retenu mes pas.

Lac, le plus beau des lacs, rien ne manque à ta gloire.
 Sur tes coteaux féconds, sur tes bords enchantés
 La liberté jadis conduisit la victoire ;
 Les arts et l'industrie habitent tes cités.
 L'étranger, loin des cours, du trouble et des alarmes,
 De la société vient y goûter les charmes,
 Y cultiver son ame, y modérer ses vœux.
 Et, pour sauver ton nom du naufrage ordinaire,
 La plume de Rousseau, la lyre de Voltaire,
 Rediront ta mémoire à nos derniers neveux.

C'est au bord des rivières et des lacs que , dans les pays de montagnes , s'établissent pour l'ordinaire les cultures et les habitations. De cette remarque , l'auteur prend occasion de tracer un tableau rapide des mœurs et de l'industrie des habitans des Alpes en ce qu'ils ont de caractéristique et de particulier : il attribue principalement le bonheur et la prospérité dont ils jouissent , à leurs institutions politiques et à l'influence de la liberté qu'il personnifie pour mettre dans sa bouche l'exposition des miracles qu'elle a opérés dans l'Helvetie , et des bienfaits qu'elle y a répandus.

L'auteur revenant ensuite à son objet principal , jette un dernier coup-d'œil sur l'ensemble des Alpes , et termine enfin son ouvrage par quelques considérations générales de géologie et d'histoire naturelle que le sujet semblait exiger.

Des lois de la nature , éclairés interprètes ,
 Vous de qui le génie et l'art audacieux
 Ont su , dans leur orbite , atteindre les planètes ,
 Enchaîner le tonnerre , et mesurer les cieux ;
 Venez , éclaircissez ma docile ignorance ;
 Qu'allumé par vos mains , le feu de la science
 A mes yeux dessillés apporte un nouveau jour :
 Ouvrez-moi de ces monts les routes souterraines ,

Ces dédales obscurs, et ces profonds domaines
Par Neptune et Vulcain envahis tour-à-tour.

Dites-moi quelle force a soulevé ces masses ,
L'un sur l'autre a placé ces terres et ces blocs ,
En immenses gradins disposé ces terrasses ;
Et, par lits inégaux, stratifié ces rocs ?
Dites-moi quel pouvoir a groupé ces granites ,
Feuilleté cette ardoise, entassé ces pyrites ,
En filons inclinés disposé ces métaux ,
Et, sur des monts voisins du séjour des nuages ,
Quelle main transportant ces lits de coquillages ,
En marbre a transformé les habitans des eaux ?

Dévoilez-moi des airs les secrets phénomènes ,
Leurs bruyans tourbillons, leurs rapides courants ,
Le désastreux berceau des tempêtes soudaines ,
Les sources de la pluie et la cause des vents !
Pourquoi, sur ces hauteurs, des glaces éternelles,
Malgré les feux du jour, sans cesse assiègent-elles
Ces lieux où le soleil lance ses premiers traits ,
Tandis qu'au sein des mers et des grottes funèbres
Dont jamais l'œil du jour n'a percé les ténèbres ,
Une douce chaleur épanche ses bienfaits ?

Oui, je veux arracher son voile à la nature !
Je veux, la poursuivant dans ses âpres chemins ,
Sur les pas de Buffon franchir la nuit obscure ;
Où sans cesse elle échappe aux regards des humains ;
Je veux dire la lutte et des feux et de l'onde ;
Remonter jusqu'aux temps prédécesseurs du monde ,
Recouvrer, proclamer leurs fastes inconnus ;
Je veux peindre le globe au jour de sa naissance ,

Montrant l'horrible aspect d'une fournaise immense
 Où tous les élémens bouillonnaient confondus,
 Je veux !... mais où m'emporte une ardeur périlleuse ?
 De quels nombreux écueils mes pas sont entourés !
 Est-ce à moi de tenter la route tortueuse
 De ces hardis sentiers des muses ignorés ?
 Non, non , malgré la voix qui m'excite et me crie :
 « Il faut oser , l'audace est l'arme du génie , »
 A mes vœux orgueilleux je saurai mettre un frein ,
 Repousser loin de moi de trompeuses amorces ,
 Écouter ma raison , et , consultant mes forces ,
 Du téméraire Icare éviter le destin.

Hélas ! l'homme partout retrouve sa faiblesse.
 Ces monts même, ces monts de qui l'amas altier
 Montre si bien l'excès de notre petitesse,
 Que sont-ils à leur tour auprès du globe entier ?
 Un point, un vil atôme, une légère trace
 Qui du sein de Cybèle effleurant la surface,
 Forme un sillon furtif qu'elle n'aperçoit pas.
 Sans doute c'est ainsi que l'insecte insensible,
 Des fruits de nos jardins habitant invisible,
 Trouve dans leur tissu le Caucase ou l'Atlas.

Etc. , etc. , etc.

Si nos lecteurs nous faisaient un reproche
 d'avoir trop étendu et trop multiplié les ci-
 tations , nous les prierions d'observer qu'il
 est impossible de faire connaître autrement
 un ouvrage de poésie , sur-tout de la nature
 de celui-ci, où le plan est peu de chose et
 où le style et les détails font tout.

Nous nous montrerons plus sobres en faisant connaître un second ouvrage du même auteur, attendu que le sujet en est purement local ; il traite des embellissemens de la ville de Nismes. *Les embellissemens de Nismes*, poëme par M. Tré

La magnificence des bâtimens a dû être, et a été toujours, en effet, un des principaux caractères des grandes époques de la civilisation. Les siècles de Périclès, d'Alexandre, d'Auguste, de Léon x et de Louis xiv, se sont signalés par ce noble luxe. Le second des Césars disait qu'il avait trouvé Rome bâtie de brique et qu'il la laissait bâtie de marbre. Ces beaux efforts de l'art se renouvellent de nos jours, et de la capitale, l'influence s'étend dans les provinces, comme nous le voyons autour de nous. La poésie s'est plus d'une fois empressée de célébrer ces grands monumens, et l'on aime à voir les arts s'illustrer ainsi l'un par l'autre, et se prêter un éclat mutuel. Voilà ce qui a engagé l'Institut de France à proposer à nos poètes le sujet des *Embellissemens de Paris*, et c'est dans le même esprit, et par une imitation que l'on pardonnera sans doute, que l'auteur a essayé de célébrer les embellissemens de Nismes. Cet élégant palais bâti

sur le modèle des Propylées d'Athènes, élevé probablement sur les ruines de la célèbre Basilique consacrée par Adrien à Plotine sa bienfaitrice, et où la justice se rend depuis plus de quinze siècles ; les restaurations de notre hospice et de l'amphithéâtre ; des canaux creusés ; des ports projetés ; ces objets et tant d'autres ne peuvent-ils pas fournir matière à des vers ? Ce sujet a peut-être un avantage sur celui qu'a proposé l'Institut ; parce qu'il est plus circonscrit. Il est du moins en cela plus convenable aux forces de l'auteur. Celui-ci est loin, sans doute, d'en avoir fait valoir tous les avantages, et nous ne pouvons que solliciter de nouveau l'indulgence publique en faveur de l'intention.

L'auteur expose ainsi son sujet.

Lorsque de longues nuits ont affligé la terre,
 Quand un lointain brouillard voile encor l'atmosphère,
 Vous avez vu souvent un rayon du soleil
 Partir en flèche d'or de l'orient vermeil.
 Aussitôt, la chaleur, élément de la vie,
 Arrachant au sommeil la nature engourdie,
 Paraît, se développe, et de notre univers
 Féconde par degrés tous les germes divers :
 Des airs qu'elle adoucit elle parcourt l'espace ;
 Elle arrache la terre aux chaînes de la glace,
 Et jusqu'au fond des mers, par des chemins secrets,

Répand son énergie et porte ses bienfaits.

Tel est un souverain que la sagesse inspire :
 Tel , aux derniers confins du plus immense empire ,
 Il peut , quand il le veut , faire entendre sa voix ,
 Transmettre sa puissance et propager ses lois.
 Si l'éclat des vertus rehausse sa couronne ,
 Si des arts enchanteurs la pompe l'environne ,
 De son exemple heureux le salutaire effet
 S'étend de proche en proche à son dernier sujet.
 Français , vous l'éprouvez cette active influence !
 Lorsqu'un nouveau Trajan dans sa munificence ,
 Pour son peuple , embellit la reine des cités ,
 A sa puissante voix , lorsque de tous côtés
 S'élèvent à l'envi des monumens de gloire ,
 Nobles fruits d'un repos conquis par la victoire :

Honneur du nom français , vous sages révévés ,
 Pontifes du génie aux muses consacrés ,
 Qui réglez par des lois qu'Apollon même inspire ,
 La plume et les crayons , le compas et la lyre ;
 Vous ouvrez une lice à tous vos nourrissons :
 Vous promettez la palme à celui dont les sons
 Célébreront le mieux , dans leurs accords fidelles ,
 De Paris rajeuni les merveilles nouvelles.
 Sans prétendre imiter l'oiseau qui , dans nos bois ,
 Aux chants du rossignol mêle une faible voix ;
 Sans vouloir m'égalier aux cygnes de la Seine ,
 Serai-je donc taxé d'une ambition vaine
 Si j'ose , dans ces vers offerts à mon pays ,
 Illustrer les travaux pour sa gloire entrepris ?
 Cieux d'azur , monts boisés , prés fleuris , fraîches ondes ,
 Coteaux où croît l'olive , et vous plaines fécondes ,

Champs fortunés du Gard, ville de Némausus,
 De votre doux séjour je ne m'éloigne plus !
 A dire vos beautés j'ai consacré mes veilles ;
 Oui, si déjà mes vers ont chanté ces merveilles,
 Ces augustes débris, honneur de nos remparts,
 Ces témoins du pouvoir des antiques Césars,
 Aujourd'hui j'entreprends de célébrer encore
 Les monumens nouveaux dont l'éclat vous décore,

Il est sans doute peu de villes de province qui, dans un si court espace de temps, aient reçu plus d'augmentations et sur-tout d'embellissemens que ne l'a fait celle de Nismes ; et l'on ne peut trop louer l'accord qui a existé, dans ce but, entre les vœux des citoyens et les efforts de l'administration.

Les larges boulevards établis tout autour de la cité sur les fossés fangeux dont elle était environnée, les plantations qui les décorent, une belle place élevée en terrasse qui vient d'être récemment terminée sont les premiers objets qui appellent l'attention de l'auteur. Il s'arrête ensuite devant le nouveau palais de justice dont nous avons déjà parlé, pour payer son tribut d'éloges à l'architecte qui l'a élevé, et rendre un juste hommage aux magistrats qui y siègent,

Tourne ici tes regards, tu verras devant toi
 Ce palais révérend où l'équitable loi

Commande à la discorde et fait pâlir le crime.
 Pour un semblable usage un prince magnanime,
 Adrien, autrefois bâti, aux mêmes lieux,
 Un temple dont la pompe éblouissait les yeux :
 De sa reconnaissance une marque publique
 Du beau nom de Plotine orna sa basilique.
 Mais les lois et les arts frappés de coups égaux,
 Tombèrent à la fois sous le glaive des Goths.
 Alors un humble toit, une abjecte mesure
 De tribunaux grossiers fut la retraite obscure.
 Parmi nous cette honte a trop long-temps duré ;
 Sur-tout quand aujourd'hui de son code épuré
 La justice aux Français dicte les lois nouvelles,
 Ne leur devons-nous pas un séjour digne d'elles ?
 L'architecte a voulu, par un emprunt heureux,
 Reproduire pour nous ce monument fameux
 Qui jadis, dans Athènes, embellissait l'entrée
 De l'enceinte par elle à Pallas consacrée :
 Ici de l'art des Grecs revivent les secrets,
 Et, même éncor, Minerve y dicte ses arrêts.

Quelques vers sont ensuite consacrés à
 l'éloge du beau théâtre de Nîmes et aux
 regrets qu'inspire l'état d'imperfection où on
 laisse ce monument ; négligence, en effet,
 honteuse ; et contre laquelle les amis des
 arts ne doivent cesser de réclamer. L'auteur
 passe de là au déblaiement de l'amphithéâtre
 et à la restauration de l'hospice d'humanité.
 Cette partie du poëme ne saurait être mor-

celée et est trop longue pour être citée en son entier ; mais nous demandons qu'il nous soit permis, et principalement à raison de l'importance de la matière, de transcrire ici ce qui, dans le poëme, est relatif au canal de Beaucaire, au projet d'un ouvrage du même genre qui s'étendrait d'Alais à Nismes, et de là à Aiguesmortes ; enfin au nouveau port que l'on construit pour cette dernière ville. Tous ces objets, au premier aspect, semblent en quelque sorte étrangers au sujet ; mais ils s'y lient de tant de manières qu'ils ont dû naturellement y entrer. Notre dernière citation sera celle d'un épisode par lequel l'auteur a pensé devoir varier un ouvrage trop uniformément descriptif.

C'est après avoir parlé des grands travaux qui s'exécutent actuellement pour accroître et améliorer à Nismes l'asile de l'enfance, de la vieillesse et de l'indigence, que notre auteur continue,

Le pauvre !... Des humains quelle est la destinée !
 Hé quoi, la terre à tous n'est-elle pas donnée !
 Est-ce donc la nature ou la société
 Que nous devons ici taxer d'iniquité ?
 Sans creuser trop avant ces questions profondes,
 Sources de tant de trouble, en dangers si féconds,

En plaignant l'indigent, n'oublions pas du moins
 Que l'échange fécond des arts et des besoins,
 Et le travail sur-tout, puissance à qui tout cède,
 D'un partage inégal sont l'unique remède.
 Laissons d'un siècle d'or les souvenirs si doux;
 Il aurait existé, qu'il n'est plus fait pour nous;
 Il a fui sans retour, et dans l'âge où nous sommes,
 J'appellerai toujours les bienfaiteurs des hommes
 Ceux qui pour le commerce ouvriront des canaux,
 Des routes à nos chars, des ports à nos vaisseaux;
 Et qui, par l'industrie étendant la richesse,
 Répareront les torts de l'aveugle déesse.
 Déjà de ces travaux, déjà de ces bienfaits,
 Notre heureuse contrée a senti les effets.
 Déjà du pied des monts qui couronnent Beaucaire,
 Un art ingénieux autant que salutaire,
 Jusqu'aux bords où Pécais d'un sel pur s'enrichit,
 A pour un nouveau fleuve ouvert un nouveau lit,
 Le commerce aussitôt s'empare de son onde,
 Les airs sont épurés; et le marais immonde,
 Au sein de ce canal versant ses noires eaux,
 Voit jaunir le froment où croissaient les roseaux;
 La herse où fut la rame : une terre nouvelle
 S'étend pour la culture et s'embellit par elle;
 Le Rhône et l'Océan s'étonnent d'être unis,
 Et de Riquet enfin les plans sont accomplis.

O mes concitoyens ! quelle est votre paresse ?
 Armez-vous du niveau, courage, le temps presse;
 Imitiez cet exemple : aux pieds de ce rempart,
 Que le Vistre, grossi par les ondes du Gard,
 Aille bientôt porter à des rives lointaines

Les produits de nos arts et les fruits de nos plaines.
 Quand verrai-je à nos murs s'amarrer des vaisseaux ?
 Quand entendrai-je au loin les cris des matelots ?
 Quoi ! ces utiles vœux , quoi ! ces désirs sincères
 Ne seront-ils jamais que de belles chimères ?

Mais tandis qu'oubliant ces importants projets ,
 A nos penchans légers nous nous livrons en paix,
 D'autres veillent pour nous ; leur prévoyance active
 Déjà nous creuse un port sur la dormante rive
 Où l'antique Aiguesmorte élève , au sein des flots ,
 Et son énorme tour , et ses nombreux crénaux :
 Où de vastes marais de leur onde tranquille
 Étendent tristement la surface immobile.
 Là s'ouvriront bientôt à nos besoins divers
 Les chemins du commerce et la porte des mers ;
 Dans les siècles passés , cette uniforme plage
 Offrait aux nautoniers un facile rivage.
 Saint-Louis , on le sait , pour de lointains combats ,
 Jadis a dans ces lieux rassemblé ses soldats :
 De nombreux chevaliers foulaient alors ce sable ;
 Des anneaux de ces murs il détacha son câble ,
 Quand sa pieuse erreur sur un sauvage bord
 Allait chercher des fers , et la peste et la mort.

Mais comment si long-temps ces côtes accessibles
 Sont-elles aux nochers aujourd'hui si terribles ?
 La fable nous l'a dit : sous un masque emprunté ,
 La fable a bien souvent caché la vérité.

Ivre de sa puissance , et fier de sa fortune ,
 Jadis le dieu des mers , le turbulent Neptune ,

A peine

A peine eut hérité de l'empire des flots ,
 Qu'il voulut asservir tous les dieux, ses égaux ;
 Fils ingrat et sans foi, sa criminelle rage
 Même jusqu'à Cybèle osa porter l'outrage.
 La terre, vainement au monarque du ciel,
 Se plaignit, raconta son traitement cruel ;
 De l'absolu pouvoir, poison trop ordinaire !
 Jupiter méprisa les larmes de sa mère.
 La déesse s'éloigne en proie à ses douleurs ,
 D'un pôle à l'autre pôle on entendit ses pleurs ;
 Le globe en tressaillit ; les cités s'ébranlèrent ,
 Et du fumant Etna les cavernes grondèrent.
 Mais bientôt indignée, « ah ! c'en est trop, je voi
 » Que contre un oppresseur je n'ai d'appui que moi,
 » Hé bien ! je suffirai peut-être à ma vengeance ;
 » Que mes propres sujets s'arment pour ma défense ».

Elle dit, aussitôt elle appelle à grands cris
 Tous les fleuves fameux que ses flancs ont nourris ;
 Le Rhin et la Garonne, et la Loire et la Seine,
 Qui des ondes, un jour, doit devenir la reine.
 Le fougueux Eridan à sa voix répondit ;
 Du fond de ses marais le Tibre l'entendit ;
 Le Nil sortit alors de sa grotte ignorée.
 A l'ordre douloureux de la terre explorée,
 Et l'Euphrate et le Gange, et le Tigre et l'Indus
 Des bornes de l'Asie accourent éperdus.
 Chacun veut secourir une reine qu'il aime,
 Tous veulent la servir, tous, la Tamise même,
 Qui n'avait point encor, dans sa jalouse erreur,
 Contracté d'alliance avec l'usurpateur ;
 Et le Rhône sur-tout dont le fier caractère
 Ne peut souffrir l'excès d'une audace étrangère,

Au plus haut du Gothard , Cybèle alors s'assied :
 Les sommets d'alentour forment son marchepied.
 Les fleuves attentifs l'entourent en silence ;
 Ses traits de ses douleurs peignent la violence.
 Tout-à-coup de son cœur sort un soupir profond ;
 Sa couronne de tours s'agité sur son front :
 « Fleuves , enfans des monts , vous savez mon injure ,
 » Vengez-vous d'un tyran , vengez-moi d'un parjure.
 » N'est-ce donc pas assez que , serviles vassaux ,
 » Vous couriez l'enrichir du tribut de vos eaux ?
 » Que deux fois , chaque jour , sa bruyante colère
 » A votre doux cristal mêle son onde amère ?
 » Que l'antique Atlantide ait péri sous les mers ?
 » Que , bisant de Calpé les rochers entr'ouverts ,
 » Il ait , jusqu'en Tauride , étendant son ravage ,
 » Changé la plainé en gouffie et le mont en rivage ?
 » Attendez-vous qu'encor son trident assassin
 » Comble votre ruine en déchirant mon sein ?
 » Non , courez , armez-vous , repoussez son approche ;
 » Traînez sur son rivage et le marbre et la roche ;
 » Formez-en des remparts , et dressez un écueil
 » Où viennent se briser ses flots et son orgueil. »

Elle dit : à sa voix chaque fleuve fidelle
 S'empresse d'accourir où cet ordre l'appelle ;
 Ils épuisent leur urne , et leurs flots irrités ,
 Dans leurs lits trop étroits , courent précipités ;
 Ils franchissent leur rive , ils couvrent les campagnes ,
 Remplissent les vallons , assiègent les montagnes ,
 Entraînent dans leurs cours les bois déracinés ,
 Font crouler les rochers dans leur base minés ,
Et de ces grands débris qu'ils roulent tous ensemble ,

Vont frapper l'Océan qui recule et qui tremble,
 De son havre désert Ravenne vit alors
 La vague adriatique abandonner les bords :
 Le Delta s'étendit du Phare aux Pyramides ;
 Le Tanais pétrit les Marais-Méotides ;
 Et le Rhône gonflé de son limon fangeux,
 L'entassa sur le bord de son golfe orageux.

Le poëme des embellissemens de Nismes aurait été incomplet, et son auteur répréhensible, s'il n'y eût exprimé les sentimens de la reconnaissance publique envers les deux magistrats qui ont présidé à tant de grands travaux, et en ont suivi l'exécution avec une activité aussi constante qu'éclairée; aussi est-ce par là que M. *Trévis* a terminé son ouvrage.

Nous pouvons enfin dédommager nos lecteurs des longues citations qu'ils viennent d'essuyer, en mettant sous leurs yeux quelques morceaux trop peu nombreux et trop courts sans doute du poëme géorgique dont trois chants ont déjà été entendus avec une faveur si juste dans nos séances publiques, et dans lequel Madame *Verdier*, son auteur, a peint, avec des couleurs si douces et si vraies, les tableaux et les travaux champêtres dans

Chant II
 des *Géorgiques*
languedociennes ; par M^{me}
Verdier

ce qu'ils ont de particulier au Languedoc et aux contrées voisines.

On a déjà depuis long-temps observé que , si les premiers écrivains qui s'occupent d'un genre ou traitent une matière quelconque , ont la difficulté de créer , ils ont aussi le privilége de choisir à leur gré et de s'emparer de ces traits frappans et principaux qui , dans chaque sujet , se présentent les premiers , et sont toujours les plus propres à saisir , charmer , subjuguier l'attention et reveiller le sentiment. Les imitateurs , il est vrai , jouissent de l'avantage de travailler d'après un modèle , de profiter de ses directions et de ses expériences ; mais cet avantage n'est-il pas compensé , s'ils veulent se tirer de la foule servile , *servum pecus* , par l'embarras de trouver des objets tout à la fois nouveaux et capables de captiver le lecteur ? Voilà peut-être pourquoi , dans tous les arts de l'esprit , les véritables inventeurs se sont si fort approchés de la perfection : voilà comment Homère semble , en ouvrant la carrière , en avoir atteint et posé la limite.

Que devra donc faire l'écrivain appelé à traiter des sujets sur lesquels d'autres se sont déjà exercés avec succès ? Se réfugier dans les

détails qui offrent un champ difficile à épuiser , les choisir piquants et neufs , et montrer par parties , avec plus de développement et de soin , ce que ses prédécesseurs ont tracé par masses et à grands traits.

C'est là ce que nous paraît avoir senti et exécuté , avec autant de talent que de goût , Madame *Verdier* dans ses *Géorgiques* du midi. Les saisons de l'année, les occupations rurales sont peut-être les plus usés de tous les argumens poétiques : aussi s'est-elle bien gardée de les embrasser dans leur ensemble ; mais , en s'attachant à des détails moins connus , et en leur prêtant cette gracieuse simplicité et ce charme de sentiment qui lui est propre , elle a su rajeunir ce qui paraissait entièrement épuisé.

Nous avons déjà fait connaître , dans nos précédentes Notices , comment la culture et le produit de l'olivier , le mûrier et le ver à soie , les travaux des aires , les fêtes votives de nos campagnes , etc. , avaient produit , sous les pinceaux de Madame *Verdier* , les tableaux les plus variés et les plus agréables. Nous avons dit comment elle avait caractérisé l'hiver , le printemps et l'été , par les scènes , par les travaux , par les phénomènes , par les

usages particuliers que présentent dans nos provinces chacune de ces saisons. Maintenant les potagers, connus dans le midi de la France sous le nom de *jardins à roue* ; la récolte des légumes et des graines ; celle des châtaignes ; la vendange ; la fermentation des vins ; leur distillation en eau de vie et en alcool ; le sucre que l'on extrait du raisin ; tous ces objets et plusieurs autres font la matière de la première partie du chant de l'automne qui complète l'ingénieux poëme de Madame *Verdier*,

Ce chant débute ainsi :

Oh ! qui ranimera mes forces languissantes ?
 Qui viendra me guider dans ces plaines charmantes ?
 Et pour décrire les tableaux
 Qu'à chaque pas ici leur aspect renouvelle,
 Quels secours vont à mes pinceaux
 Préparer des couleurs dignes de leur modèle ?
 Vous-mêmes inspirez moi, vergers, coteaux rians,
 Jardins sur qui l'automne épuise sa richesse,
 Et prêtez à ma voix cette touchante ivresse
 Dont vous avez rempli mes sens,
 Nulle saison sur nos contrées
 Ne jeta de si doux regards.
 Jamais tant de trésors confusément épars
 A nos yeux ne les ont parés.
 Leur beauté se flétrit sous les feux de l'été,
 Et Flore trop long-temps à Borée irrité,
 De nos champs dispute l'empire :

Vous le savez trop bien, tristes cultivateurs,
 Quand d'un air attiédi les premières douceurs
 Rendent trop tôt la terre au besoin de produire,
 Quand nos champs qu'ont déçu ses trompeuses faveurs,
 Brillent d'une parure imprudemment éclose;
 Souvent hélas ! l'hiver, par un retour cruel,
 Souffle sur la vapeur dont la nuit les arrose.

Bientôt de ce fléau mortel
 Remède plus mortel encore,

Le soleil à l'ardeur de son premier rayon,

Sèche la fleur et le bouton

Sous le frimat qui s'évapore.

Ainsi, prêt à quitter ces lieux,

L'hiver insulte encore au printemps qui le chasse,

Et de ses funestes adieux,

Sur nos rameaux noircis laisse une longue trace.

Mais l'automne, à l'abri des revers inhumains,

Jamais à nos yeux ne présente,

Sous des cieus constamment seréins,

Qu'une terre toujours riante. *etc., etc.*

.....

Nous citerons encore ici les détails relatifs
 à la récolte des graines, objet de commerce
 important pour ce pays. Ils nous paraissent
 parfaitement rendus.

Voyez ces végétaux qui, grâce à l'onde pure,

Du riant potager composent la parure.

D'un assez digne prix ils vont vous enrichir,

Si, dans un champ plus vaste étendant leur culture,

Vous les y laissez accomplir

Le temps qu'à leur durée assigna la nature.

Que, par vos soins et sous vos yeux,

Parcourant leurs différens âges,

De leur hymen mystérieux

Ils mûrissent en paix les gages ;

Et les amoncelant alors

Sur le pavé d'un sol qu'applanit la truelle,

De l'enveloppe maternelle

A coups réitérés dégagez leurs trésors

Qu'épurera Zéphir de ses douces haleines :

Frères richesses, grains légers,

Qui, transportés enfin aux climats étrangers,

Iront les enrichir des faveurs de nos plaines. *etc.*

,

Bien différens de plusieurs écrivains modernes qui n'ont tracé que des tableaux de fantaisie, et par cela même dénués de vérité, les poètes anciens ne peignaient guères que d'après nature, et que ce qu'ils avaient sous les yeux. La Grèce et l'Italie inférieure étaient des pays de vignobles : aussi la vendange, avec tout ce qui s'y rapporte, a-t-elle fait souvent le sujet des poèmes antiques et d'une foule de leurs imitateurs qui quelquefois n'avaient jamais vu ni vignes ni pressoirs. Madame *Verdier* a su trouver encore à dire des choses nouvelles sur une matière usée : dans le but qu'elle se proposait, elle ne pouvait oublier la manière de recueillir le mus-

cat , et d'en faire ces vins si parfumés à qui il ne manque peut-être qu'un haut prix et plus de rareté , pour être regardés comme la première des boissons. Après avoir parlé des diverses sortes de raisin , l'auteur ajoute :

Si chaque espèce ici n'en peut être nommée,
 J'attesterai du moins la grappe parfumée
 Qu'avec tant de succès Frontignan voit fleurir,
 Voulez-vous qu'en nectar elle soit transformée ?
 Gardez-vous de hâter l'instant de la cueillir.
 N'enlevez chaque jour au cep qu'elle décore ,
 Que les grains prêts à se flétrir
 Aux feux de l'astre qui les dore.
 Réunissez-les tous , et que leurs sucS divins
 Remplissent le cuvier préparé par vos mains ,
 D'où bientôt en ruisseau limpide
 Coulera cet ambre liquide
 Gloire de vos celliers , charmes de vos festins. *etc.*

.....

Nous terminerons à regret ce qu'il nous a été permis de transcrire ici du poëme de Madame *Verdier* , par le morceau où elle décrit la distillation des esprits extraits du vin.

L'art , en portant sur lui sa main industrielle,
 Va d'un nouveau trésor parer votre caveau.
 L'art pour vous préparer un breuvage nouveau
 Préfère de nos vins l'ardeur spiritueuse.

C'est lui qui disposa sur cet ardent fourneau
 Le cuivre où, par torrens la liqueur renfermée,
 S'échauffe, bouillonne, et bientôt
 S'exhale en épaisse fumée
 Vers le dôme de son cachot.
 Là, pour issue il lui présente
 D'un canal arrondi les chemins tortueux
 Qu'environne une onde bouillante.
 La vapeur pénétrant dans ces replis nombreux,
 Les parcourt à loisir, s'y repose, y serpente,
 Remonte, se transforme, et d'un second chemin
 Dont l'eau froide baigne l'étain,
 « Suivant la sinueuse pente,
 Au grand jour reparait enfin
 En liqueur pure et transparente.

Le poëme de Madame *Verdier* est maintenant complètement achevé ; et nous croyons promettre un plaisir bien vif au public et à l'Académie, en leur faisant espérer qu'elle voudra bien leur communiquer ce qui leur en reste encore à connaître.

Beaux-Arts.

Dessin du Pont du Gard Les arts du dessin ont aussi payé leur tribut à l'Académie. M. Alphonse de Seynes lui a fait hommage d'une vue perspective du pont du Gard, qu'elle a cru devoir mettre sous les yeux du public.

On revient toujours avec un plaisir nouveau de M. Gr. aux ouvrages des anciens : dans les lettres , ^{gent et rapp} comme dans les arts , leur étude est toujours de M. Tr. à ce sujet. pour nous d'une utilité nouvelle. Quelle est donc la source de l'attrait qui nous y ramène et de l'instruction que nous en retirons ? C'est le bon sens qui a présidé à leur conception et à leur exécution. Ce qui n'est que brillant se fane ; ce qui n'est que léger s'envole ; mais ce qui est juste , profond et vrai franchit les siècles -et sert long-temps de règle et d'exemple. Ceci est vrai d'un discours comme d'une statue , d'un poëme comme d'un édifice : ceux qui nous restent encore du peuple-roi témoignent hautement en faveur de la raison et du génie qui les ont élevés. Versailles tombe en ruine malgré les soins conservateurs de l'un des peuples les plus civilisés de l'Europe ; le panthéon de Rome et l'amphithéâtre de Nismes , sont debout malgré les efforts de vingt peuples barbares , et l'ineurie de l'ignorance plus destructive encore peut-être.

Ces réflexions nous sont venues à l'occasion de la vue du pont du Gard , dessinée par M. Alphonse de Seynes ; elles justifieront , par l'intérêt du sujet , les encouragemens

que nous lui avons donnés , avec l'espérance que son travail serait bien accueilli de l'Académie , sous les yeux de laquelle il a désiré qu'il fût mis. Nous osons croire aussi que l'imitation ne sera pas jugée indigne du modèle. L'exactitude y est parfaite ; tout , jusqu'au nombre des pierres , y est fidèlement rendu ; et le site , dans son ensemble et ses détails , s'y trouve complètement retracé. Nous y avons sur-tout retrouvé ce qui manque si souvent aux imitations des monumens antiques , le sentiment de leur grandeur : le dessin du jeune amateur nous a rappelé cette sensation profonde et silencieuse qu'on éprouve à l'aspect des travaux du grand peuple éclipsé de la terre , et en contemplant un chef-d'œuvre de l'art dans le désert.

Les vues du pont du Gard publiées jusqu'ici , ont toutes été faites sur une trop petite échelle ; ce qui a obligé les artistes à négliger bien des détails , visibles cependant sur le monument : elles sont d'ailleurs , la plupart , prises du côté du pont moderne qui masque une partie de l'édifice antique. M. de Seynes nous le présente sous l'aspect opposé , ce qui lui donne un effet bien plus pittoresque , montre le monument dans tout

son développement et ses arches dans toute leur élévation.

M. de Seynes a joint à son dessin quelques observations que nous devons faire connaître. « Ménard, dit-il, a infidèlement indiqué, dans la 15.^e dissertation du VII.^e vol. de son histoire de Nismes, la place du phallus en bas relief dont il fait mention. Il ne se trouve pas à l'endroit où il le place, mais bien sur le douzième voussoir de la cinquième arche du rang inférieur à partir de la rive gauche. J'ai remarqué une autre sculpture semblable dont l'écrivain déjà cité n'a point parlé; elle se voit du côté occidental, sur la clef de la grande arche où passe la rivière. Le phallus est double et se distingue parfaitement quand il est frappé du soleil.

» On a cru voir, dans certaines notes ou lettres que l'on aperçoit au pont du Gard, le commencement ou les débris d'une inscription qui n'aurait pas été achevée, ou que le temps aurait détruite. Un examen attentif m'a convaincu que ces marques n'ont eu d'autre destination que de servir de règle pour poser les voussoirs dans l'ordre de leur coupe. On distingue très-bien la suc-

» cession des numéros en chiffres romains ,
 » et l'M, qui se voit distinctement sur le
 » vousoir qui sert de clef et qui n'est que
 » l'initiale du mot *medium*, confirme la signi-
 » fication des sigles qui s'y rapportent. »

Le pont du Gard ne se développe pas sur une ligne droite. On aperçoit sur-tout au sommet une courbure considérable dont la régularité avait fait présumer à quelques personnes que l'édifice avait originairement été construit sur ce plan. M. l'ingénieur en chef du département , consulté sur ce point, nous a transmis d'intéressantes observations que nous croyons devoir consigner ici.

Observations « Au commencement du xvi.^e siècle, les
 r le pont du Français plus barbares que les peuples qu'ils
 ard ; par M. appelaient de ce nom, firent des arrache-
 'rangent. mens aux piles du second rang du côté
 d'amont sur toute leur largeur, un tiers envi-
 ron de leur épaisseur à la base, et trois mètres
 et demi de hauteur pour obtenir la facilité
 de faire traverser la rivière, lors des inon-
 dations, aux troupes qu'on avait besoin de
 transporter d'une rive à l'autre, objet de
 la plus haute importance dans un siècle où
 la guerre semblait être la seule occupation

des malheureux habitans du Languedoc. On fit , en outre à la même époque , des arrachemens au couronnement des tympans des arches du premier rang pour placer des corniches destinées à soutenir un encorbellement et des parapets pour augmenter la largeur du passage au pied-droit de chaque pile du second rang , et avoir ainsi les moyens d'y faire passer la cavalerie et l'artillerie.

» Il est aisé de sentir qu'une entreprise de ce genre devait précipiter la ruine entière de ce monument dont tout le côté d'amont était privé d'un tiers de sa base sur toute la longueur qui reposait sur le premier rang : aussi des lézardes et un mouvement considérable du côté d'amont furent la suite inévitable de l'outrage fait au monument le plus étonnant de la grandeur romaine : et , sans la sollicitude paternelle de M. de Baille , intendant du Languedoc , dont les amis des arts béniront à jamais la mémoire , le pont du Gard ne nous offrirait plus aujourd'hui que d'immenses ruines. Ce magistrat ordonna , en 1669 , à l'abbé de Laurent , et à Daviller , célèbre architecte , de procéder avec soin à l'examen de la situation du pont du Gard : cette vérification eut lieu de suite , et le

rapport en fut fait aux états de la province l'année suivante : ils ordonnèrent et firent exécuter sans délai ces réparations urgentes mentionnées dans le procès-verbal des commissaires. Les pieds-droits des arches du second rang furent réparés sur leurs dimensions antiques, et consolidés avec de gros blocs de pierre de taille dont la hauteur égalait celle des assises du monument antique. La province du Languedoc fit construire, en 1747, un pont pour la continuation de la route de Nîmes à Paris, et l'adossa contre le premier rang des arches de l'aqueduc antique, autant pour la sûreté et conservation de ce précieux monument, que pour l'agrément des voyageurs.

» D'après l'exposé ci-dessus, il est aisé d'apprécier la cause de la courbe décrite par le plan supérieur de l'aqueduc, et de l'attribuer uniquement au mouvement que dut éprouver cette masse énorme dans le seizième siècle, lorsqu'elle fut privée d'une partie de ses appuis, et non à l'intention de l'architecte qui en dirigea la construction. En effet, cette dernière supposition, sans ajouter au mérite et à la solidité de l'aqueduc, eût nécessité des assujétissemens considérables et inutiles lors de son établissement : une preuve que

notre

notre opinion est fondée à cet égard, c'est que le plan du premier rang d'arches est sur une ligne parfaitement droite ; que la courbe n'est pas très-sensible au second rang, et qu'elle est très-apparente au couronnement de l'aqueduc, puisque la flèche de l'arc décrit par le plan supérieur est d'un mètre environ. Ce mouvement a dû principalement se manifester au centre du monument, parce que ses extrémités, reposant sur les revers de deux montagnes, n'ont pu éprouver aucune altération à leur base. On peut d'ailleurs faire la même remarque à la face orientale de la maison-carrée de Nismes, où l'on trouve la base des colonnes sur un alignement parfait, et le plan de la corniche décrivant une courbe de plus de vingt-cinq centimètres de flèche. Si l'on compare la masse colossale du pont du Gard aux belles et élégantes formes du temple des fils d'Auguste, on verra que le mouvement de l'aqueduc antique n'est pas aussi considérable que celui de la maison-carrée ; et quand on calcule le temps où il est resté privé d'une partie de sa base, on doit être étonné de le trouver debout. Il lui a fallu, sans doute, le caractère de grandeur et de solidité que les Romains donnaient à toutes

leurs constructions, pour survivre un seul instant à une pareille épreuve. »

Tout le monde sait que le pont du Gard faisait partie d'un aquéduc qui conduisait à Nismes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan. Mais ceux qui ne connaissent que cette portion de l'aquéduc, sont bien loin de se faire une idée de la grandeur de l'entreprise et de la beauté de son exécution. Il faut, pour bien juger de cela, suivre les sinuosités du canal tout entier, voir les rocs percés, les torrens traversés, les pentes aplanies: le pont du Gard, quoique l'objet le plus frappant, est peu de chose, comparé à l'ensemble de tant d'ouvrages.

Mais cet ensemble est mal connu, et il serait bien digne d'un gouvernement éclairé et du chef et du conseil de l'administration du Gard, de faire faire à cet égard des recherches suivies et précises.

Il ne faudrait pas regarder l'investigation que nous osons proposer comme ayant seulement pour objet de satisfaire la curiosité des antiquaires. Ces recherches pourraient certainement être appliquées à un but prochain d'utilité publique. On cherche depuis long-temps les moyens d'amener à Nismes

de l'eau pour l'usage des manufactures et pour alimenter un canal ; ne méprisons pas la sagesse et l'industrie antiques. Le nivellement de l'ancien aquéduc existe , son sol existe , les sources où il puisait existent ; pourquoi chercher une autre route et une autre voie ? L'Académie jugera s'il ne lui conviendrait pas de solliciter , sous le double aspect scientifique et économique , l'examen de la situation actuelle et la levée du plan de l'aquéduc du pont du Gard.

Un mot , en finissant , qui nous semble important. (Et c'est le talent bien marqué de M. Alphonse de Seynes , qui nous conduit à ce que nous avons encore à dire.) Ce jeune-homme est élève de l'école centrale du Gard , dont la classe de dessin a offert la seule instruction de cet art qui ait jamais existé à Nismes : on en connaît les heureux effets ; tout le monde a vu combien de talens elle a fait naître dans sa courte durée et malgré son organisation imparfaite. On sait aussi combien , dans une contrée où les manufactures d'étoffes de soie tiennent une si grande place , il est essentiel de cultiver le goût des belles formes et de l'élégance des contours. On sait que l'on reproche à la manufacture de

Nîmes, peu de goût et d'invention dans les dessins : on l'accuse sans cesse d'imitation ou de plagiat ; et si, comme on ne peut guères le nier, ces reproches sont fondés, qui peut-on en accuser si ce n'est le défaut de culture et d'instruction dans un art d'où dépendent les progrès et les succès en ce genre ? Que l'Académie donc emploie ses sollicitations auprès de l'administration départementale pour obtenir le rétablissement d'une école de dessin. Elle rendra ainsi un éminent service aux manufactures du Gard, et pourra de plus se flatter de voir renaître parmi nous des Subleiras, des Levieux et des Natoire.

L'Académie a délibéré que le dessin de M. Alphonse de Seynes, et les observations qui y sont jointes seraient mis sous les yeux du conseil du département, lors de la séance annuelle consacrée à ce corps : et, à cette occasion, elle a cru devoir réclamer du conseil la destination d'une modique somme qui, sous l'approbation nécessaire du ministre et sous la surveillance éclairée de M. le Préfet, serait employée, par ceux que les autorités voudraient bien en charger, à l'établissement d'une école gratuite de dessin. Il est probable que 3,000 francs suffiraient la première

année , et pourraient être réduits d'un tiers pour les suivantes.

Si l'utilité d'une semblable institution ne suffisait pas pour en provoquer l'établissement, et que l'on eût à cet égard besoin d'exemples , nous citerions les villes d'Orléans , d'Aix , de Marseille , etc. où l'on en recueille les fruits depuis plusieurs années ; et nous observerions combien il est fâcheux , même sous le point de vue de l'intérêt , de rester , en pareille matière , en arrière de ses voisins.

Des Prix. (1)

Dès le mois de décembre 1808 , l'éloge de M. de Servan avait été proposé à l'énumération des orateurs par l'Académie. Elle se flattait qu'un sujet si riche serait l'objet d'un nombreux et éclatant concours. Ses espérances n'ont point été remplies : elle a vainement cherché , dans les ouvrages soumis à son jugement , une juste appréciation du caractère d'éloquence de l'orateur , de la profondeur , de la sage hardiesse du publi-

(1) Cet article est extrait des rapports faits à l'Académie par MM. *Eymar* et *Vincens-St-Laurent*.

ciste et de l'influence du philosophe sur les préjugés et l'opinion publique.

L'Académie a cependant honorablement distingué l'ouvrage ayant pour épigraphe :

Quid verum atque decus curo et rogo et omnis in hoc sum.

Cette distinction, elle l'a particulièrement accordée à des détails pleins d'intérêt sur la vie et la personne de M. de Servan, et à des fragmens précieux et inconnus dont ce discours est enrichi, et qui sont tirés des écrits inédits, laissés par ce grand magistrat. Le jugement du public a confirmé celui qu'en avait porté l'Académie; et la vive impression qu'ils ont produite dans sa dernière séance publique, nous engage à les rapporter ici. Rien assurément ne peut mieux contribuer à enrichir et à illustrer la notice de nos travaux, que ces morceaux où l'ame du vrai philosophe se peint toute entière, et où la plus vive et la plus tendre éloquence prête ses accens à l'amour le plus passionné de la vertu.

Fragmens inédits de M. de Servan.

Le premier fragment est extrait d'un ouvrage sur l'éducation : c'est un père qui, rempli des sentimens que la naissance d'un fils lui fait éprouver, les exprime ainsi :

« Huit jours sont à peine écoulés depuis que

» je suis père, et déjà j'éprouve des change-
 » mens qui m'étonnent : mes sentimens sont
 » plus tumultueux , plus vifs; des désirs, des
 » craintes, des espérances, des passions enfin
 » que je croyais étouffées, semblent renaître;
 » et, en même-temps, du fond de mon ame,
 » sortent des idées de vertu, de devoir, dès
 » long-temps négligés. Chose singulière, mon
 » agitation semble me conduire au recueil-
 » lement. Je sens que j'ai de grands intérêts
 » à démêler avec moi-même ; mais, ne con-
 » naissant pas assez bien dans ce moment
 » nice que je veux, ni ce que je dois vouloir,
 » ni mes desir, ni mes devoirs, j'éprouve cette
 » espèce d'inquiétude d'un homme qui veut
 » faire une longue route dans une nuit obscure.
 » Il vaut mieux s'arrêter et attendre le jour.
 » Tâchons donc de m'éclairer moi-même, en
 » interrogeant avec soin mon cœur et ma
 » raison.

» D'abord, il est certain pour moi que, de-
 » puis la naissance de cet enfant, mes relations
 » avec ma femme, mes proches, mes conci-
 » toyens, sont toutes changées.

» Avec quelle ivresse je me souviens du
 » moment où, prenant une main de cet enfant,
 » tandis que sa mère tenoit l'autre, il me sem-

» bla que ces deux petites mains , si faibles
» encore , me liaient à mon épouse avec plus
» de force que les bras d'Hercule et des chaînes
» de fer ! Je me souviens encore que , l'ayant
» entendu crier pour la première fois , ce cri
» se fit sentir aussitôt à mon cœur comme
» celui de la douleur , même la plus vive , que
» j'eusse pu souffrir. Sa mère lui donna son sein ,
» l'enfant fut tranquille , et à l'instant je fus
» tranquille et heureux moi-même. Au fond
» de mon cœur satisfait , je la remerciais de
» sa pitié pour cet enfant , je la remerciais
» de mon repos , de ma joie. Tandis que mes
» yeux baignés de larmes ne pouvaient se lasser
» de contempler ce tableau , un souris qu'en
» cet instant elle sembla m'adresser avec un
» regard de tendresse , développa tout à coup
» en elle des grâces que dès long-temps je ne
» savais plus voir ; car je dois l'avouer à moi-
» même , il ne restait presque plus , entre mon
» épouse et moi , que ce lien que forme l'ha-
» bitude ; déjà nous sentions plus faiblement
» l'un et l'autre les bonnes qualités que nous
» pouvions avoir , et bien plus vivement tous
» nos défauts. L'idée de communauté s'effaçait ,
» l'union se relâchait , le désir de plaire s'affai-
» blissait , et bientôt peut-être cette langueur

» nous eût conduits à l'indifférence, aux dégoûts
 » et au malheur. O nature bienfaisante !
 » que de douces jouissances tu nous procures ,
 » lorsque, ne suivant que la vertu , et n'écou-
 » tant que sa voix qui parle toujours sûrement
 » à nos cœurs , nous n'étouffons point les sen-
 » timens qu'elle inspire , par nos passions , nos
 » préjugés ou nos erreurs ! »

M. de Servan nous fait connaître ensuite
 ses opinions sur le choix des maîtres employés
 dans l'éducation publique.

« S'il ne s'agissait d'apprendre à nos enfans
 » que des mots , des langues , des arts et des
 » sciences , il nous suffirait de chercher des
 » maîtres dans les cabinets solitaires ou les
 » ateliers publics , et de rendre avec hon-
 » neur à la lumière du jour, des talens nés
 » dans les veilles de la nuit ; mais ce n'est pas
 » un grammairien , un érudit , un physi-
 » cien , un géomètre qu'exige l'éducation pu-
 » blique et fondamentale; il lui faut un homme
 » capable de tenir le moule de l'état, et d'y
 » fondre tous les caractères divers pour
 » en tirer une seule empreinte; un homme
 » qui sache donner à la fois l'exemple et le
 » précepte de la vertu; un ame à tous les
 » biaux , un esprit à tous les tons , naïf et

» tendre avec l'enfance , raisonnable et ferme
 » avec la jeunesse , possédant l'art d'employer
 » à propos tous les genres d'autorité , excepté
 » la violence ; tous ceux d'insinuation , excepté
 » le mensonge ; n'ayant jamais qu'un seul but
 » et variant toujours son allure ; le même
 » homme avec lui , et sans cesse différent avec
 » chaque autre ; toujours obéi sans comman-
 » der ; toujours maître et toujours ami ; enfin
 » il lui faut un gardien pour les corps , un
 » ouvrier pour les cœurs , un père commun
 » pour la postérité , et le second artisan de
 » l'homme après la nature. Il le faut chercher
 » cet homme dans toute l'étendue de l'état ;
 » il le faut demander du trône à la cabane ; et
 » si par hasard on le trouvait , labourant comme
 » Fabricius , il faudrait lui donner , pour for-
 » mer des hommes , plus de pouvoir que Rome
 » n'en donna à son citoyen pour en dé-
 » truire. Mais dussions-nous ne trouver
 » qu'une ébauche du véritable instituteur
 » public , ce seroit assez pour le respecter ,
 » le chérir et le placer sur l'autel de la patrie.

» Je sens , j'en gémiss , que ces idées pres-
 » que chimériques , à force d'être étrangères ,
 » m'emportent trop loin de mon siècle et de
 » nos mœurs. Mais en vérité qui dois-je ac-

» cuser , de la simple raison qui me conduit
 » à ces idées , ou de nos mœurs qui s'en écar-
 » tent ? Lequel de ces guides dois-je suivre
 » pour ne m'égarer pas ? Je m'écoute au de-
 » dans , et je n'entends point le faux dégoût
 » et l'injuste satire ; mais j'entends et je sens
 » de justes et vifs regrets sur tout ce qui
 » manque à notre éducation. Les idées du
 » *bon* sur ce sujet viennent de bien près , la
 » plus simple raison les fournit ; mais les
 » exemples viennent de bien loin , et il faut
 » les chercher dans l'antiquité reculée. Plaise
 » au ciel qu'ils revivent dans une postérité
 » prochaine ! et sans doute un des moyens
 » est de les rappeler souvent aux mémoires, ces
 » idées saines et ces exemples sacrés du bien.
 » La plus faible voix de l'univers doit être
 » écoutée quand elle répète la vérité : elle
 » doit être écoutée comme un oracle , quand
 » cette vérité est utile aux hommes. Qu'im-
 » porte qu'elle soit répétée ! Ce qui est nou-
 » veau amuse ; mais ce qu'on répète instruit ;
 » et nous sommes bien injustes d'accorder à
 » la nouveauté plus de prix qu'à la perfection
 » même. On ne saurait montrer trop souvent
 » la vérité au faux préjugé ; il faut l'appri-
 » voiser avec elle , la mettre dans ses mains ,

» la lui faire toucher pour l'accoutumer à
 » sa forme ; la lui faire presser pour lui faire
 » estimer son poids et sentir sa solidité ; la
 » lui faire goûter pour éprouver sa douce sa-
 » veur et ses effets salutaires. La vérité est
 » aimable quand elle veut l'être. Le préjugé
 » même parvient à la chérir ; et presque tou-
 » jours , avec l'art et le temps , elle saura
 » se faire restituer , sans violence , son empire
 » usurpé. »

. Ecoutons enfin M. de Servan nous dire
 quels fruits produisent , pour le peuple , les
 bonnes mœurs et les bons exemples des ma-
 gistrats , des pasteurs , des seigneurs , de tous
 ceux enfin dont le pouvoir attire son respect
 ou dont la condition fait l'objet de son envie.

« Une autre éducation du peuple , c'est
 » l'instruction directe et positive qu'il reçoit
 » de la bouche des hommes chargés de ses
 » mœurs. Cette charge honorable est princi-
 » palement confiée aux ministres de la reli-
 » gion , et c'est bien là sa place , quand cette
 » religion est fondée , comme la nôtre , sur
 » l'amour de nos semblables. Mais la religion
 » est de Dieu , et ses ministres sont à l'humai-
 » nité ; elle est parfaite , et ils sont faibles.
 » Plaise à Dieu ! à cet être infini qui nous

» aime , puisqu'il a voulu que nous nous ai-
 » mions ; qui , parmi les dons aimables que sa
 » main puissante a répandus avec profusion
 » sur la nature , a réservé l'intelligence , l'or-
 » dre , la paix , l'union , l'amitié , l'amour
 » même pour son ouvrage chéri ; qui en a
 » mis l'instinct dans nos cœurs et la preuve
 » dans nos raisons ; qui l'a gravé dans les lois
 » naturelles , révélé dans les lois divines ,
 » et consillé dans les lois humaines ; à ce
 » Dieu , le grand et le premier fondateur
 » des empires , qu'il lui plaise d'inspirer tou-
 » jours à ses ministres les maximes qui les
 » conservent , les maximes de paix , d'union ,
 » de tolérance , et de cette excellente morale
 » qui , quoique humaine en apparence , n'en
 » est pas moins la fille véritable de la morale
 » divine ! O ! quel emploi , quel règne que
 » celui du plus simple ministre de la religion
 » dans le dernier de nos hameaux ! C'est lui
 » qui est chargé de porter aux hommes , au
 » nom de Dieu même , toutes les paroles de
 » *fraternité* ; au nom de l'état , toutes les
 » paroles de paix. Il peut , il doit être le lien
 » des cœurs et la consolation des maux ; en-
 » trer dans toutes les maisons comme un génie
 » tutélaire , et , cherchant ses exemples dans

» le livre divin qu'il annonce , visiter les hom-
 » mes , comme autrefois les Anges visitèrent
 » les premiers humains. Loin à jamais de lui
 » ces odieux différens de fortune. Le seul mot
 » de *division* , de *haine* profanerait sa bouche ,
 » comme la seule idée souillerait son cœur.
 » Qu'il parle pour la bienfaisance , et que la
 » reconnaissance l'écoute ; qu'il sème des
 » exemples , et qu'il recueille des vertus ; que
 » son empire soit la douceur , et les preuves
 » de sa religion , sa conduite. Ce n'est pas dans
 » ces esprits simples et qui croient si facile-
 » ment tous ceux qu'ils aiment , qu'il trouvera
 » des doutes ; mais s'il en trouve , qu'il ne
 » raisonne point et qu'il agisse. Heureux ! si ,
 » dans ce siècle où une fausse lumière a
 » voulu pénétrer trop avant dans un sanc-
 » tuaire fait pour une obscurité respectable ,
 » les hommes qui l'habitent , n'avaient opposé
 » que des actions à des raisonnemens ; si , dé-
 » daignant de vains argumens où l'incrédulité
 » s'enracine souvent , à l'exemple de ce grand
 » homme qui disait : *frappe , mais écoute* , ils
 » avaient dit à leur ennemie : *blâme , mais*
 » *imite !* »

Maintenant , quelles sont les causes du
 peu de succès de ce dernier concours ?

Serait - ce qu'en général un beau sujet ; une grande question reveille moins l'attention, excite moins l'intérêt , proposé par une académie de province , que si elle l'était par l'un de ces corps illustres de la capitale , dispensateurs nés de la renommée et de la gloire ? Gardons-nous de cette erreur qui ne sera partagée par aucun bon esprit. La distinction supposée serait juste peut-être , si le même sujet était proposé à la fois des deux côtés , et s'il ne s'agissait que de comparer l'honneur des deux triomphes. Mais le premier cas n'arrive jamais ; et, quand au second, l'émulation n'est pas seulement excitée en raison du plus ou du moins d'éclat que peut avoir un triomphe ; elle l'est aussi en raison de l'espoir de donner l'essor à de grandes vérités et à de grandes pensées ; et alors , qu'importe à l'homme de talent et de génie de quelle part et dans quel lieu l'occasion lui en soit offerte ? Partout ne la saisit-il pas avec une égale ardeur ? Oui, la gloire est partout où il y a d'utiles vérités à annoncer aux hommes ; et l'écrivain généreux , le vrai philosophe qui en prend l'honorable emploi , regarde beaucoup plus au bien qu'il peut faire , qu'au prix qu'il en doit recevoir.

J'en ai pour garant tant d'excellens ouvrages que les académies de province ont fait éclore , et dont le public est redevable à des questions du plus haut intérêt , sur la législation, la morale et la philosophie ; questions qui semblent avoir été exclusivement dévolues à ces sociétés secondaires , et qu'autrefois il n'était ni dans l'usage , ni même au pouvoir de celles de la capitale de proposer.

Cette difficulté aplanie , voyons si le sujet de l'*éloge de M. de Servan* porte en lui-même quelque défaut , quelque motif de réprobation , qui doivent en éloigner les concurrens. Le taxerait-on d'être aride ? Quelle invraisemblance ! Un sujet qui se lie aux objets les plus chers à l'humanité , et qui touchent le plus près à son bonheur , peut-il mériter ce reproche ? Et où en trouvera-t-on de fécond , si celui-là ne l'est pas ? L'accuserait-on d'être difficile , comme le sont la plupart des éloges ? Un éloge est difficile , lorsqu'il ne peut se faire qu'aux dépens de la vérité ; lorsque l'orateur chargé de cette tâche , se croit obligé de représenter en héros, un homme ordinaire , et de transformer en vertu et en talent , le vice ou la médiocrité ; lorsque enfin il s'épuise en vains efforts pour concilier

ses flatteries avec la vraisemblance. Mais ici le panégyriste n'a pas à craindre une semblable difficulté ; il ne court pas le risque, en louant , de tomber dans l'adulation , et il n'a besoin d'aucun effort pour faire briller son héros. Ah ! qu'il se dispense de tout travail d'imagination ; qu'il nous montre M. de Servan tel qu'il fut , sans y rien ajouter , mais sans en rien ôter , et sa tâche sera toujours assez dignement remplie.

Enfin , pour dernière objection contre notre programme , s'en prendrait-on à la personne qui y est nommée ? Croirait-on ne voir dans M. de Servan qu'un homme trop peu célèbre ? et , de ce qu'il n'a publié que des ouvrages assez courts , tirerait-on la conséquence qu'il n'a pas acquis des titres suffisans à l'honneur que l'Académie a voulu lui décerner , et qui n'est ordinairement accordé qu'aux écrivains du premier ordre ? Mais cette opinion renfermerait deux erreurs , dont l'une , difficile à excuser , n'irait pas à moins qu'à juger du mérite d'un ouvrage , non par sa bonté propre , mais par son volume et son étendue ; ce qui est diamétralement opposé au bon sens et même à toute justice. La brièveté au contraire , lorsqu'elle

est jointe à l'excellence, est un mérite de plus, et rend l'écrivain qui a le rare talent de s'y renfermer, plus recommandable encore. C'est du moins ainsi qu'on en a jugé dans tous les temps; et s'il était nécessaire de le prouver, les exemples ne manqueraient pas.

L'autre erreur à remarquer dans l'objection et qui est purement de fait, n'a pas certainement besoin d'être combattue chez les contemporains de M. de Servan, chez ceux qui ont été témoins de ses succès et de tout l'éclat de sa gloire. Ils se souviennent encore du rang que ce magistrat a tenu dans l'opinion, de l'impression que faisaient ses écrits, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, à mesure qu'ils paraissaient, et de l'empressement avec lequel tout ce qu'il y avait alors de grand et d'illustre, recherchait l'occasion de connaître et de voir de près un homme qui n'était pas moins l'honneur de son siècle que de la magistrature. La révolution a pu faire diversion à ces souvenirs, mais non les affaiblir, et encore moins les éteindre. Quant à la présente génération, quant à ceux qui ne connaissent M. de Servan que par tradition, et son génie que par ses ouvrages, il ne leur est pas permis de douter

un seul instant de tous ses droits à la célébrité la plus glorieuse. Qu'ils se rapellent que les grands principes de justice et d'humanité que M. de Servan a proclamés bien avant que d'autres écrivains se fussent distingués dans la même carrière , ont jeté les semences de la réforme de notre jurisprudence : qu'ils n'oublent pas qu'il a contribué à l'abolition de la torture et de plusieurs autres abus atroces dont notre ancien code était souillé ; qu'ils considèrent que , depuis lors , ces mêmes principes répandus dans toute l'Europe , ont présidé en grande partie à la confection des lois criminelles et pénales qui nous régissent.

Aucun des reproches qui viennent d'être examinés n'étant fondé, l'Académie persuadée qu'indépendamment de l'intérêt particulier qu'elle a d'attirer l'attention du public et des gens de lettres sur un homme qu'elle se glorifie d'avoir compté parmi ses membres , aucun sujet ne réunit en soi plus d'avantage et de convenances que celui dont elle a fait choix ; qu'aucun ne se prête mieux au développement du style et de la pensée , et ne remplit mieux les conditions requises pour un sujet d'éloquence académique ; elle n'a

pas balancé à remettre au concours pour 1811, *l'éloge de M. de Servan*.

Ce sujet, cependant, l'Académie doit désirer qu'il soit traité d'une manière qui en fasse ressortir la beauté et la vraie richesse. L'éloge de M. de Servan ne doit pas être seulement une suite d'anecdotes, et un assemblage de faits biographiques, mais un ouvrage éminemment philosophique; un ouvrage où soient développées, avec ordre et précision, les lumineuses idées dont M. de Servan s'était nourri, et dont l'adoption a fait faire de si grands pas à notre science judiciaire. Rien, sans doute, n'est indifférent chez un homme célèbre: on prend part au moindre trait de sa vie privée; on épie avec intérêt ce qu'il a fait; on veut savoir ce qu'il a dit. Mais, pour produire cet effet, il faut, avant tout, prouver que cet homme fut véritablement illustre, et découvrir les causes de sa renommée. Or, celle de M. de Servan eut sa source dans ses ouvrages; ce sont là ses premiers titres de gloire; c'est-là que tout écrivain qui voudra le célébrer et le peindre, doit attacher ses regards, et puiser les matériaux du plus juste, du plus vrai et du plus noble des panégyriques. M. de Servan, homme

privé et avocat-général au parlement de Grenoble , ne doit point être séparé de M. de Servan , auteur des beaux discours sur les mœurs et sur l'administration de la justice criminelle , et de tant d'excellens plaidoyers. L'Académie doit donc faire connaître ses intentions à cet égard , et ne plus laisser à deviner les conditions de son suffrage ; elle doit exiger que l'orateur qui voudra l'obtenir, s'attache spécialement à rapprocher , à rassembler , à coordonner les beautés qui brillent éparses dans les divers ouvrages de M. de Servan ; qu'il en forme un tout , un système lié ; qu'il en marque les points de réunion et de contact ; qu'il recherche comment et par quels degrés l'ame de feu qui les a inspirées a pénétré dans celle des auditeurs et des lecteurs de toutes les classes, et a contribué insensiblement à cette révolution mémorable dans les idées , dont nous bénissons aujourd'hui l'influence , en lisant notre code pénal , et en entendant les arrêts de nos tribunaux. Plus l'Académie agrandira , ennoblera le sujet du concours , et plus elle mettra de forces en jeu , et veillera d'ambitions. Les écrivains doués d'un vrai talent , sachant que la couronne pro-

mise au vainqueur sera bien moins le prix de phrases artistement arrangées , que de ces conceptions mâles et fortes qui caractérisent le génie , entendront un appel auquel ils s'honoreront de répondre.

L'académie , en conséquence , propose de nouveau , pour le sujet du prix de 1811 , *l'éloge de M. de Servan , un de ses membres ordinaires , ancien avocat-général au parlement de Grenoble , et membre du corps législatif* ; et elle rappelle qu'elle a déjà mis au concours , pour la même année , les deux questions suivantes , exprimées en ces termes :

1.^o *Memoire sur les grandes foires , considérées dans leurs divers rapports avec la prospérité publique.*

2.^o *Déterminer d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici , et par une suite d'expériences nouvelles , les diverses lois auxquelles le phénomène de l'inflexion de la lumière est assujetti.*

ACADÉMIE DU GARD.

SOCIÉTÉ d'agriculture , des sciences , lettres et arts , établie à Nismes en 1801 , sur les débris de l'ancienne académie royale de cette ville , qui avait été fondée en 1682 , associée à l'académie française en 1692 , et supprimée par décret de la Convention nationale en 1793.

PRESIDENT HONORAIRE.

LE PRÉFET du département. du Gard.

MEMBRES ORDINAIRES RÉSIDANS.

MM.

VINCENS-ST-LAURENT , doyen du conseil de préfecture du département du Gard ; correspondant de l'institut et de la société d'agriculture du département de la Seine ; associé non - résidant de la société des sciences et belles-lettres de Montpellier , d'Aix , et de Valenciennes , *secrétaire-adjoint*.

ALISON , membre du conseil de préfecture du département du Gard.

EYMAR , ancien négociant.

MAIGRE (Louis) , négociant , juge au tribunal de commerce de Nismes , et membre du conseil-général du département du Gard.

VERDIER (Claude) , négociant.

GRANGENT, ingénieur en chef du département du Gard
TRÉLIS, associé non-résidant de la société des sciences
et belles-lettres de Montpellier, de celle d'Aix et
de Valenciennes, *secrétaire-perpétuel*.

FORNIER DE CLAUSSONNE, conseiller à la cour impériale
de Nismes.

AUBANEL,

DURAND, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.
SOLMANI, *d. m.*, membre du jury médical du dé-
partement du Gard.

GERGONNE, professeur de mathématiques transcendentes
au lycée de Nismes, *trésorier*.

VINCENS (Alexandre), professeur de littérature grecque
à l'académie de Nismes.

FOURNIER, pharmacien.

TRINQUELAGUE, premier avocat général à la cour
impériale de Nismes.

CAVALIER, ✱ procureur-général à la cour impériale
de Nismes.

BLACHIER, avocat, ancien secrétaire-général de la pré-
fecture du département du Gard.

VERDIER DE LA COSTE, ✱, membre du corps lé-
gislatif.

DONZEL, secrétaire de l'académie de Nismes.

GUÉRIN, ancien professeur à l'école centrale du dépar-
tement du Gard.

PHÉLIP, *d. m.*

ROMAN, directeur d'école secondaire.

BAZILLE, conseiller à la cour impériale de Nismes,
président.

THOMAS-LAVERNÈDE, professeur de mathématiques au
lycée de Nismes.

TEDENAT, correspondant de l'institut, recteur de l'académie de Nismes.

N.

N.

N.

N.

N.

MEMBRES ORDINAIRES NON-RÉSIDANS.

MM.

Le comte **BOISSY D'ANGLAS**, (G. ✨) sénateur, membre de l'institut, à Paris.

PIEYRE (Alexandre) , correspondant de l'institut, à Paris.

Le baron **PIEYRE**, ✨ préfet du département du Loiret, à Orléans.

Le chevalier **CHABAUD-LATOUR**, ✨ membre du corps législatif, à Latour, commune de St-Chartes.

SERRET, à Paris.

LARNAC, à Uzès.

BAUMES, professeur de la faculté de médecine à l'académie de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes, à Montpellier.

VINCENS (Marc-Antoine-Emile) , négociant, professeur de commerce, dans la faculté des sciences de l'académie de Gènes, et membre du conseil municipal de cette ville, à Gènes.

FRAT (Jean) , ancien négociant, à Montpellier.

DESTREMX, à St-Christol, près d'Alais.

DANIEL (Casimir) , secrétaire-général de la préfecture du département de l'Aude, à Carcassonne.

PACÉS *d. m.*, à Alais.

ROGER , professeur de belles-lettres à l'école militaire de St-Cyr , à St-Cyr.

ROUGER , *d. m.* , au Vigan.

LECOINTE , *d. m.* , à l'armée d'Espagne.

FAVART , *d. m.* , à Uzès.

CORTOIS DE BALLORE , ancien évêque de Nîmes , à Paris.

CHOUVY , professeur de la faculté de théologie à l'académie de Lyon , à Lyon.

DHOMBRES-FIRMAS , membre de plusieurs sociétés savantes , à Alais.

MAZER (Hector) , à St-Gilles.

BÉRARD , à Montpellier.

GUIZOT , à Paris.

BLAUD , *d. m.* , à Beaucaire.

DAX , *d. m.* , à Sommières.

SAUVAN-D'ARAMON , président du collège-électoral du 3.^e arrondissement et membre du conseil général du département du Gard , à Aramon.

DESCOLE , professeur de rhétorique au lycée de Lyon.

Le baron D'ALPHONSE , (C. ✱) maître des requêtes , intendant général de l'intérieur en Hollande , à Amsterdam.

DAMPMARTIN , censeur impérial , conseiller au conseil impérial des prises , à Paris.

N.

N.

ACADEMICIEN VETERAN.

M. GRANIER , *d. m.* , professeur émérite au lycée de Nîmes.

A S S O C I É S .

M M.

DE XIMÉNEZ , ancien militaire , à Paris.

BERENGER , ancien proviseur du lycée de Lyon , correspondant de l'institut , à Lyon.

CHOMPRÉ (Nic. Maur.) , conseiller au conseil impérial des prises , à Paris.

MOURGUE DE MONTREDON , administrateur des hospices , à Paris.

Le comte **PASTORET** , ✱ sénateur , membre de l'institut , à Paris.

BINELLI , ancien directeur des mines , à Grenoble.

CHAPTAL , comte de Chanteloup , (G. ✱) trésorier du sénat , membre de l'institut , à Paris.

PICOT-LA-PEYROUSE , ✱ ancien maire de la ville de Toulouse , à Toulouse.

DELANDINE , correspondant de l'institut , membre de plusieurs sociétés littéraires , à Lyon.

MARTIN DE CHOISY , conseiller à la cour impériale de Montpellier , et l'un des secrétaires perpétuels de la société libre des sciences et belles-lettres de la même ville.

M.^m VERDIER-ALLUT , à Uzés.

MORELET , ✱ membre du corps législatif , à Paris.

ARNAULT , ✱ membre de l'institut , conseiller ordinaire et secrétaire - général du conseil de l'université , à Paris.

BANKS (Joseph) , président de la société royale des sciences de Londres.

Le comte **BARBÉ DE MARBOIS** , (G. A. ✱) premier président de la cour des comptes , à Paris.

BENOIT , chef de division au ministère de l'intérieur , à Paris.

Le comte **BEUGNOT** , (O. ✱) conseiller-d'état , com-

missaire impérial et ministre des finances du grand duché de Berg.

BODONI, imprimeur, à Parme.

BOUFLERS, ✱ membre de l'institut, à Paris.

BRACK, directeur des douanes, à Gènes.

BREGUET, horloger, à Paris.

CADET DE VAUX, à Paris.

Le comte **CAFFARELLI**, (G. ✱) conseiller d'état.

Le duc de Parme, archi-chancelier de l'Empire, membre de l'institut, à Paris.

Le baron de **CHASSIRON**, maître de comptes, et membre de la société d'agriculture du département de la Seine, à Paris.

CRELL, correspondant de l'institut, à Helmstadt.

DIDOT l'aîné, ✱ imprimeur, à Paris.

FABBRONI, correspondant de l'institut, à Florence.

Le comte **DE FONTANES**, (C. ✱) sénateur, membre de l'institut et grand-maître de l'université impériale, à Paris.

Le comte **FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU**, (G. ✱) sénateur, membre de l'institut et de la société d'agriculture du département de la Seine, à Paris.

GEORGI, à Pétersbourg.

GILBERT, *d. m.*, directeur du jardin de botanique, à Lyon.

GÖTTE, à Weimar.

HALLÉ, ✱ membre de l'institut, professeur de la faculté de médecine, à l'académie de Paris.

HEYNE, professeur, associé de l'institut, à Gottingue.

HOUDON, ✱ membre de l'institut, à Paris.

DE JUSSIEU, ✱ membre de l'institut, à Paris.

Le comte de **LACÉPÈDE**, (G. A. ✱) ministre sénateur

teur, grand-chancelier de la légion d'honneur, membre de l'institut, à Paris.

LACUÉE, comte de **CESSAC**, (G. A. ✱) ministre-directeur de la guerre, gouverneur de l'école polytechnique, membre de l'institut, à Paris.

Le comte **LA GRANGE**, (G. ✱) sénateur, membre de l'institut, à Paris.

Le comte **LAPLACE**, (G. ✱) chancelier du sénat, membre de l'institut, à Paris.

Le duc de **PLAISANCE**, archi-trésorier de l'Empire, membre de l'institut, à Paris.

Le baron **L'ESCALIER**, (C. ✱) consul général aux états unis de l'Amérique.

L'HUILLIER, à Genève.

LUCIEN.

MILLIN, ✱ conservateur du cabinet des médailles de la bibliothèque impériale, membre de l'institut, à Paris.

MOREAU-ST-MÉRY, (C. ✱) ancien conseiller d'état, à Paris.

NOEL, ✱ conseiller ordinaire et inspecteur-général de l'université, à Paris.

Le baron **NOGARET**, (C. ✱) préfet du département de l'Hérault, à Montpellier.

ODIER, *d. m.*, à Genève.

PARMENTIER, ✱ de l'institut, à Paris.

PICTET, ✱ inspecteur-général de l'université impériale, à Paris.

PIETRI, ✱ préfet du département de la Corse.

PINEL, ✱ professeur de la faculté de médecine à l'académie de Paris, membre de l'institut, à Paris.

Le comte **RÆDERER**, (C. ✱) sénateur, ministre-secré-

taire d'état du grand duché de Berg, et membre de l'institut, à Paris.

ROUGIER-LA-BERGERIE, ✱ préfet du département de l'Yonne, à Auxerre.

Le comte de **SÉGUR**, (G. A. ✱) grand-maître des cérémonies, membre de l'institut, à Paris.

Le comte **HUGUET DE SÉMONVILLE**, (C. ✱) sénateur, à Paris.

SWAN-SWINDEN, professeur, correspondant de l'institut, à Amsterdam.

Le prince de **Bénévent**, *vice-grand-électeur*, membre de l'institut, à Paris.

Le baron de **ZACH**, grand-maître de la cour de S. A. S. la duchesse douairière de Saxe - Gotha, à Gotha.

LE CHEVALIER, à Paris.

TINGRY, professeur de chimie, à l'académie de Genève.

MONTBRISON, recteur de l'académie de Strasbourg.

RAIMOND, principal du collège, à Chambéry.

DESGRANGES, *d. m.*, à Lyon.

LEFÈVRE-GINEAU, ✱ inspecteur-général de l'université, membre de l'institut, à Paris.

GUÉRIN, *d. m.*, secrétaire de l'athénée de Vaucluse, à Carpentras.

GUIDI, professeur des sciences physiques, au lycée de Marseille.

CHARDON-LA-ROCHETTE, à Paris.

COTTE, correspondant de l'institut, à Montmorenci.

LOMBARD, ancien secrétaire-privé du roi de Prusse, à Berlin.

LABOUISSSE, à Paris.

- STAFFER** , ancien ministre plénipotentiaire de la république helvétique , à Paris.
- FABRE** (Victorin) , à Paris.
- CHAUDRUC** , secrétaire-général de la préfecture du Loiret , à Orléans.
- FUZET DU POUGET** , *d. m.* , au Pouget , département de l'Ardèche.
- CÓLCLOUGH** , aux Vans , département de l'Ardèche.
- BERTOLONI** , *d. m.* , à Sarzane.
- ANDRIEUX** , * membre de l'institut , à Paris.
- MEYER** , membre de l'institut de Hollande , à Amsterdam.
- DE CANDOLLE** , professeur de botanique de la faculté de médecine à l'académie de Montpellier ; professeur honoraire à celle de Genève ; membre de la société d'agriculture du département de la Seine , à Montpellier.
- Le comte **DE COSSÉ** , préfet du département de Marengo , à Alexandrie.
- DE VANDERBOURG** , à Paris.
- GUIDI** (Sébastien) , professeur de mathématiques au lycée de Marseille.
- D'HAUTEROCHE** , à Orléans.
- RAYNOUARD** , membre du corps législatif , de l'institut , à Passy.
- MOLLEVAULT** , correspondant de l'institut , à Nancy.
- ROSTAN** (Casimir) , l'un des secrétaires perpétuels de l'académie de Marseille.
- CHAUSSARD** , professeur académique de littérature latine , à Paris.
- ENCONTRE** , doyen , de la faculté des sciences , et pro-

esseur de mathématiques, à l'académic de Montpellier.

DUPONT (de Nemours), membre de l'institut, à Paris.

PASTORET, professeur de belles-lettres à l'institution d'Uzès.

GASPARIIN, ancien militaire, à Orange.
